TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 403 — 32 PAGES — MERCREDI 12 JUILLET 1978

La commission Guillaumat demande une plus grande liberté pour les transports routiers

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le nouveau régime mauritanien

Le gouvernement du colonel Ould Salek comporte des civils

La radio mauritanienne a annoncé, mardi matin 11 juillet, la formation d'un gouvernement au lendemain du coup d'Etat militaire qui a renversé le régime du président Moktar Ould Daddah. Le cabinet est dirigé par le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, et comporte plusieurs personnalités civiles, dont les ministres des affaires étrangères et des finances.

Aucun incident n'est signalé à Nouakchott où un couvre-feu a été instauré lundi, de 18 heures à 6 heures du matin.

En l'absence d'indication précise sur l'orientation politique du nouveau régime et sur ses intentions quant au conflit du Sahara occidental, les réactions maghrébines et étrangères au coup d'Etat demeurent extrêmement discrètes. Il semble que la nouvelle équipe au pouvoir à Nouakchott puisse être qualifiée de « nationaliste et pro-occidentale ».

Recevant l'ambassadeur de Libye à Nouakchott, le colonel Ould Salek lui aurait indiqué, selon l'agence libyenne Jana, que les frontières du pays allaient être « provisoirement fermées ». Aucune confirmation de l'interruption des relations entre la Mauritanie et l'étranger n'avait pu être obtenue ce mardi en fin de matinée.

(Lire pages 3 et 4.)

Perplexité et espoir

Perplexité teintée d'inquiétude à Rabat, intérêt et espoir à Alger, vigilance à Dakar, prudente attention à Tripoli. Sitôt connu, le coup d'Etat réalisé lundi à Nouakchott par un comité militaire de redressement national a suscité une seule question : la mise à l'écart du président Ould Daddah allait-elle modifier les données de la crise ouverte dans la région depuis l'accord tripartite de Madrid qui a conduit en 1975 au partage de l'ancien Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie ? Les putchistes étaient-ils pro-marocains et donc fidèles à l'alliance avec le roi Hassan II ? Etaient-ils, au contraire, inspirés par Alger et prêts à s'entendre avec le Front Polisario, ou encore favorables aux thèses libyennes ? Deux jours après l'intervention des militaires une autre hypothèse paraît plausible : les chefs de la petite armée mauritanienne n'ont-ils pas été tout simplement mus par la volonté de remédier à la grave situation que connaît le pays ?

La Mauritanie, enlisée dans un conflit qu'elle n'a pas les moyens d'assumer, affronte en effet de tragiques difficultés. Les caisses de l'Etat sont vides et le pays ne survit que grâce à une transfusion permanente de pétro-dollars saoudiens et koweitiens. Les attaques du Front polisario ont été repoussées, mais à quel prix ! Quelque neuf mille soldats marocains stationnent sur le territoire, protégeant les principales agglomérations et les objectifs économiques, et Nouakchott est chaque jour plus dépendant de son puissant voisin du Nord. Les projets de développement, grands ou petits, ont dû être abandonnés. Le retour de la sécheresse fait planer de nouveau la menace de la famine, et les populations de l'intérieur convergent sur la capitale, qui s'enfle du flot de milliers de réfugiés. La démobilisation est générale. Il n'est donc pas étonnant que l'armée, humiliée et cruellement éprouvée par les combats qu'elle mène avec courage en dépit de son manque de moyens, ait décidé d'assumer elle-même la responsabilité du pouvoir.

La marge de manœuvre du lieutenant-colonel Ould Salek et de ses amis est fort étroite. Il n'est donc pas surprenant qu'ils gardent le silence sur leurs intentions. S'ils sont sans aucun doute soucieux de restaurer la souveraineté et l'indépendance de leur pays, ils ne peuvent pour autant rompre avec Rabat. Le Maroc ne tolérerait pas un renversement d'alliance qui permettrait à l'Algérie de marquer des points. Une intervention armée marocaine entraînerait inéluctablement celle de l'Algérie, puis celle du Sénégal, soucieux de préserver les intérêts des populations noires du Sud. Le moindre faux pas pourrait déclencher ce processus et transformerait la Mauritanie en un vaste champ de bataille. Les diverses capitales concernées en sont conscientes. Les dirigeants algériens, qui ne peuvent que se réjouir de la chute du président Ould Daddah, avec qui aucun compromis n'était envisageable, se gardent bien de triompher.

L'entreprise des nouveaux maîtres de Nouakchott ne peut réussir que si chacun y met du sien. Cela impliquerait à terme la cessation des attaques du Polisario, s'accompagnant d'un dégagement des troupes marocaines stationnées sur le territoire mauritanien. La France, dont il est difficile de croire qu'elle ignorait complètement les intentions des conjurés, pourrait jouer dans une évolution de ce type un rôle considérable. Alger et Tripoli, inquiets devant les risques d'embrasement généralisé de la région, y consentiraient peut-être. Mais prendra-t-on le risque de déplaire aux dirigeants de Rabat, qui ont bénéficié jusqu'à présent du soutien total de la France dans cette affaire ?

L'unanimité de façade du dernier congrès du parti cachait mal la montée des mécontentements

Lire page 4 l'article de DANIEL JUNQUA.

La tension entre Pékin et Tirana

La Chine a décidé de cesser toute aide à l'Albanie

La dégradation des rapports entre l'Albanie et la Chine s'accélère. Dans une dépêche datée de Pékin, l'agence France-Presse écrit, ce mardi 11 juillet, que les Chinois viennent de cesser *toute assistance économique et culturelle* à Tirana. Cette décision, qui est l'aboutissement d'une crise idéologique commencée il y a un an, a été notifiée le 7 juillet à l'Albanie.

Elle *intervient aussi alors que le président Hua Kuo-feng* va entreprendre une visite en Europe orientale aux frontières de l'Albanie. C'est en effet sans doute en août que le dirigeant chinois se rendra à Belgrade, ainsi qu'à Bucarest, puis, peut-être, à Téhéran.

Tous les Albanais étudiant en Chine — *une centaine environ* — et un expert traducteur devraient regagner leur pays dès la semaine prochaine. Les étudiants albanais de l'université de Peita — moins *d'une vingtaine — ont été informés* de cette décision.

L'aide économique chinoise à l'Albanie s'étendait à tous les secteurs depuis la rupture de l'assistance *soviétique à la fin de* 1960. Les techniciens chinois servant en Albanie seraient au nombre de plusieurs centaines, estime l'A.F.P.

L'arrêt de la coopération entre *Pékin et Tirana est la conséquence* de la vive querelle idéologique qui dure depuis un an entre les deux capitales. Le 7 juillet 1977, le quotidien *Zeri I Popullit*, l'organe du *Parti des travailleurs (P.C.) albanais*, avait publié un long réquisitoire contre la politique chinoise. Il s'en prenait particulièrement à la théorie chinoise des *« trois mondes »*, présentée pour la première fois en avril 1974 par M. Teng Hsiao-ping. Il appelait à la formation d'un front *uni* le plus large possible de tous les pays du monde contre les deux superpuissances, mais surtout l'*« ennemi principal »*, l'Union soviétique.

Peu de temps après, une partie des *étudiants albanais en Chine* furent appelés à rentrer dans leur pays, tandis qu'en août un diplomate albanais laissait entendre que Tirana se préparait à se passer de l'aide de Pékin. En septembre, les Albanais diffusèrent à l'étranger, et notamment dans la capitale chinoise, un document insultant à l'égard des *présidents Hua Kuo-feng et Tito*, alors que le chef de l'Etat yougoslave était l'hôte officiel de Pékin. Depuis cette visite, la Yougoslavie et la Chine ont normalisé leurs relations *d'Etat à Etat* et de parti à parti. En revanche, l'Albanie a continué à hausser le ton.

La dernière pièce portée au dossier de cette tension idéologique — la prise de position de Tirana, le 24 juin *en faveur du Vietnam*, dans le conflit opposant Hanoï à Pékin et à Phnom-Penh — a sans doute précipité la dégradation des rapports sino-albanais. Sous le titre *« Impérialistes, bas les pattes au Vietnam ! »*, *Zeri I Popullit*, écrivait : *« Nous défendons les droits du peuple du Vietnam, le principe que chaque peuple décide lui-même des destinées du pays sans intervention de l'extérieur. »* Il dénonçait l'usage démesuré par les *« impérialistes »* de slogans affirmant qu'ils soutiennent *« la liberté et l'indépendance des peuples »* et leur offrent des *« prêts sans intérêt »*, alors que, *« de l'extérieur, on exerce des pressions et que l'on fait des efforts pour dicter au Vietnam comment il doit agir dans son propre pays »*. L'organe du P.C. albanais faisait allusion à l'interruption, partielle alors, de l'aide chinoise ; celle-ci est totalement interrompue depuis le 3 juillet.

Lorsqu'en 1960 Tirana avait opté en faveur de Pékin contre Moscou, l'Albanie et la Chine s'étaient dites liées par une *« amitié indestructible »*.

La crise des chantiers navals

• 1347 licenciements annoncés à La Ciotat
• Réunion à Paris des responsables maritimes de l'O.C.D.E.

La direction des chantiers navals de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) a annoncé, lundi 10 juillet, aux représentants du personnel un projet de « licenciements collectifs pour cause économique » concernant mille trois cent quarante-sept salariés sur un effectif total de cinq mille neuf cent quinze personnes. La direction a ajouté que si de nouvelles commandes n'étaient pas prises très rapidement « un nouveau réajustement des effectifs serait inévitable dès le deuxième trimestre 1979 ».

Jugeant ce projet « scandaleux », *l'ensemble des syndicats a appelé les travailleurs du chantier à manifester dans les rues de La Ciotat mercredi 12 juillet.* (Lire page 29 l'article de Guy Porte.)

A Paris, le groupe de travail spécialisé de l'O.C.D.E. se réunit ce mardi pour étudier les politiques d'aide des différents Etats (notamment une nouvelle proposition des Pays-Bas), l'évolution des carnets de commandes dans le monde entre le Japon, les pays d'Europe de l'Ouest et les pays en voie de développement, ainsi que les rapports à nouer entre les directions des chantiers navals et les organisations syndicales.

Dans le monde entier sévit une crise sans précédent de la construction de navires, qui provoque une concurrence effrénée. Une mission de banquiers et de chefs d'entreprise français séjourne depuis le lundi 10 juillet à Varsovie pour tenter d'emporter la commande de neuf cargos représentant un marché de quelque 1,3 milliard de francs.

La concurrence dans l'anarchie

Préoccupante en 1976, grave en 1977, la situation des entreprises de construction navale est devenue franchement catastrophique cette année et aucune perspective sérieuse de redressement n'apparaît avant l'horizon 1981-1982. La France, qui avait mieux résisté que d'autres pays européens — notamment la Grande-Bretagne — à la crise mondiale, est frappée de plein fouet. Les chantiers navals de La Ciotat ne sont pas seuls à affronter des échéances décisives : demain, on peut s'attendre à des décisions analogues chez Dubigeon - Normandie, à Nantes, où la situation financière donne de graves signes d'inquiétude. Paradoxal est du reste le cas de Dubigeon - Normandie, puisque ce chantier, menacé à moyen terme de fermeture, est celui qui occupe actuellement (avec des car-ferries, des transporteurs de gaz (des cargos de tonnage moyen) les moins mauvais « créneaux » commerciaux.

Coopération au point mort

La crise de transport pétrolier (des centaines de tankers de 300 000 tonnes et plus sont désarmés en Grèce et en Norvège) et des marchandises en vrac (minerais), la surcapacité considérable de tous les armements mondiaux, provoquent depuis deux ans sur le marché international un « dumping » effréné que tous les Etats constructeurs, après avoir vainement tenté de l'enrayer, alimentent par des pratiques financières et commerciales occultes. Ni au sein de l'O.C.D.E., ni dans le cadre de la C.E.E., les Etats concernés ne sont parvenus à élaborer une politique cohérente et à long terme de réduction programmée des capacités de production.

Apparemment, la part du Japon dans les commandes mondiales s'est réduite, mais dans la pratique, lorsque l'on prend en référence la valeur et les caractéristiques des navires fabriqués, ce pays garde une place prééminente. Toutefois à cause de le marché de nouveaux pays constructeurs très « agressifs » — Corée du Sud, Brésil, Singapour — le Japon a dû fermer plusieurs de ses grands chantiers.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

OU ES-TU ?

Comme le président du tribunal lui demandait quelle était sa nationalité, Alexandre Guinzbourg a répondu : « Prisonnier ».

Comme on lui demandait dans quel camp se situaient les dissidents soviétiques, Wladimir Boukowski avait répondu : « Nous ne sommes pas dans le camp révolutionnaire ; nous ne sommes pas dans le camp réactionnaire ; nous sommes dans le camp de concentration. »

Comme on lui demandait s'il se situait à l'aile droite ou à l'aile gauche, Selo Black Crow, chef spirituel sioux, avait répondu : « Je ne suis pas à l'aile droite ; je ne suis pas à l'aile gauche ; je suis l'oiseau. »

Comme quoi la question importante n'est pas de savoir où l'on se situe, mais où l'on se trouve. Et les oiseaux emprisonnés savent mieux que quiconque qu'il n'y a pas de différence entre une cage de droite et une cage de gauche.

BERNARD CHAPUIS.

Le retour des grands fauves

I. — LE VIRAGE CHINOIS

par ANDRÉ FONTAINE

« En politique, on n'est mort que lorsqu'on est enterré », disait Georges Pompidou le lendemain *de la défaite de Jean-Jacques* Servan-Schreiber à Bordeaux. On a de plus en plus tendance ces temps-ci à tirer de ce sage précepte sa conclusion logique. Depuis *le 1er mai, trois chefs d'Etat* et un homme qui avait toutes chances de le devenir à brève échéance ont été assassinés : M. Aldo Moro, le président de l'Afghanistan, et, à quarante-huit heures d'intervalle, ceux des deux Yémens.

C'est un record. Or les V.I.P. ne sont pas les seuls en cause. Meurtres, liquidations et expéditions punitives se sont multipliés ces temps-ci, de l'Indochine à l'Afrique centrale, pour culminer dans le bain de sang de Beyrouth. La lutte pour la puissance a retrouvé une âpreté, un cynisme, singulièrement plus proches de la fameuse exclamation de Bismarck *« Not kennt kein Gebot ! »* — la nécessité ne connaît pas de loi — que des engagements mille fois répétés de la Charte des Nations unies ou de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. *Comme toujours en* pareil cas, le crime de l'autre légitime celui qu'on s'apprête à commettre, et la brutalité de l'action que paraît prescrire l'impératif *stratégique se trouve exacerbée* par la passion, la peur, l'appétit de vengeance.

Est-il concevable, dans cette mêlée planétaire, de dégager des lignes de force ? Mieux, de chercher des moyens de relancer une détente plus que jamais nécessaire ? *Trop d'antagonismes s'en*chevêtrent pour que l'on puisse tout ramener à un simple conflit entre ce que les uns appellent le progrès et l'impérialisme, et les autres le totalitarisme et la liberté. Il n'empêche que le rapprochement *de plus en plus mar*qué des Etats-Unis et de la Chine introduit une évidente simplification, les ennemis d'un même tiers tendant de plus en plus à devenir des amis. Les deux guerres froides, la soviéto-américaine, rebaptisée *détente*, et la sino-soviétique vont-elles finir par se confondre en une seule ?

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'évolution de la Chine depuis la visite des pongistes américains en 1971 est prodigieuse. Chaque jour de nouveaux symboles viennent l'attester. Relevons parmi les plus récents : dans l'ordre culturel, la retransmission *radiophonique à destination* du monde entier d'un concert de ce même Beethoven dont les œuvres pendant la révolution culturelle étaient interdites au même titre que celles de Shakespeare ou de Goethe.

(Lire la suite page 7.)

AU FESTIVAL DE JAZZ A NEWPORT

Night in Saratoga

Quand, dans la nuit fraîche de *Saratoga, ils envahirent à quatorze* la scène du Performing Arts Center, quand ces quatorze « leaders » prestigieux se trouvèrent pour un soir réunis (ensemble, *Dexter Gordon et* Sonny Rollins, George Benson et Larry Coryell, Jean-Luc Ponty et les frères Brecker, Al Jarreau et Dee Dee Bridgewater, avec pour rythmique Herbie Hancock, Bob Cranshaw, Tony Williams, Roy Haynes), *quand ils improvisèrent « Night in* Tunisia » derrière son compositeur Dizzy Gillespie, alors on comprit réellement comment George Wein prétendait célébrer vingt-cinq ans de *Newport Jazz Festival*. Une trentaine de concerts en dix jours, dans Manhattan, n'avaient pas suffi à son désir anthologique : il y faudrait encore ce feu d'artifice *populaire, ces rencontres inouïes*, et la surenchère des grands spectacles — trente-six heures, dont *vingt-six de musique dans la plaine* de Saratoga Springs (quatre heures de route au nord de New-York) — *pour vingt mille jeunes spectateurs*, équipés, comme il convient à ce genre de festivités, en boissons *fraîches, sacs de couchage et cigarettes*.

Cette démonstration de force mettait un point final à une fête *monstre qui avait commencé à la* Maison Blanche (*cf.* « *le Monde* » du 30 juin), pique-niquait avec les *vétérans sur les pelouses* de Waterloo Village, errait en « Jazz Mobile » dans les quartiers pauvres, s'installait dignement au Carnegie Hall ou au Lincoln Center, pour *enfin investir*, un dimanche après-midi, la 52e rue rebaptisée « Swing Street » : trois podiums pour douze groupes. Au même moment, Saratoga organisait la plus grande réunion jamais vue de « *big bands* » : Count Basie, pour un troisième triomphe après la scène d'Avery Fischer Hall et la soirée dansante du Roseland Ballroom, Mercer Ellington, Maynard Ferguson, Woody Herman, Stan Kenton, Thad Jones/Mel Lewis, Buddy Rich et la New York Jazz Repertory Company.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

LIBAN

ASSEZ !

par ANDRÉE CHEDID (*)

HORRIFIES, bouleversés, par le drame de Tal-El-Zaatar, de Damour, par toutes les luttes fraticides de ce petit Liban, comment, aujourd'hui, ne pas crier : *« Assez !... Assez de morts, de tueries, de sang ! »*

Rien, aucune raison politique, ne peut excuser un massacre. Aucune croyance, aucune idéologie, n'est acceptable si elle détruit l'homme qu'elle est supposée élever ou servir.

Ici, maintenant, il ne s'agit ni de clans, ni de religion, ni de partition, ni d'exclusion des uns par les autres, à soutenir. Ici et maintenant, *il s'agit d'une population traquée*, d'êtres humains en danger de mort, de victimes.

Regardez-les — même vous, aujourd'hui, Syriens, — regardez ces enfants terrifiés qui pourraient être vos enfants ; ces femmes, ces hommes, ces vieux, qui croupissent parmi les ruines qui pourraient être celles de vos propres maisons ; voyez ces pâles sourires qui s'essayent au courage, à la dignité, face aux obus de la destruction. Ces visages menacés, ne vous méprenez pas, sont — ou seront selon les équilibres — aussi, et toujours, les nôtres, les vôtres.

Quelles que soient ses fautes; ses erreurs — mais qui n'en a sa part, — pourquoi ce Liban minuscule, qui semblait le creuset des alliances et de tous les possibles, est-il devenu le nœud de tous les venins, de toutes les divisions ? Est-ce juste ? Est-ce justifié ?

Il faudra un jour réfléchir et chercher réponse à ces très graves questions.

***

Mais pour l'instant, c'est du fond de tout l'homme, c'est du fond de l'horreur, c'est du fond de l'amour, qu'il faut crier : *« Assez ! »*

Crier, hurler : que la vie des vivants est lasse d'être la proie des armes et des puissants ; que la chair des vivants est révulsée d'être le tribut perpétuel à payer aux intérêts, à la folie de quelques-uns.

Crier, hurler, de tous les lieux de la Terre, jusqu'à ce que cessent au Liban, comme ailleurs : les cycles infernaux des violences et des répressions, les insoutenables agonies, l'horrible gâchis du sang !

(*) Ecrivain.

LES GRANDS YEUX

par GILBERT CESBRON

LES enfants du Sahel et ceux du Liban, tous les enfants qui, dans le monde, souffrent le plus de la faim ou de la peur, *ont des yeux immenses.* Impossible de leur échapper ! A Beyrouth, dans les caves de ces immeubles en ruine, il me semble voir ces regards briller dans les ténèbres. C'est la malédiction de Caïn. Ne comptez pas que ces enfants, *nos victimes*, baissent les yeux les premiers !

Il y a vingt-cinq ans, l'« *insurrection de la charité* », qui fut le dernier sursaut de cœur des Français, commença par la mort de froid d'un petit enfant dans un bidonville. L'abbé Pierre écrivit alors, en exergue d'une action qui allait s'étendre au monde entier, qu'une civilisation qui ne sait pas ou ne veut pas nourrir, guérir et sauver *les enfants d'abord* ne méritait pas ce nom. Camus et Saint-Exupéry l'avaient déjà dit ; et, depuis, Raoul Follereau, Jean Vanier, Mère Térésa de Calcutta : tous ceux que ce siècle évoque effrontément comme témoins à décharge lorsqu'on ouvre son procès. Cependant, dans les caves de Beyrouth...

Les chefs d'Etat jouent un jeu incompréhensible pour les autres peuples et souvent même pour leur. Ils s'en justifient toujours en brandissant à nos yeux toujours les mêmes *épouvantails: l'honneur*, l'indépendance nationale, l'espace vital, l'immixtion des autres dans leurs affaires intérieures... Et nous autres, après leurs discours, retournons chez nous le dos rond et la tête basse ou, au contraire, plus *cocoricants* que jamais. Ils nous parlent aussi de l'« avenir de nos enfants » ; mais le présent, l'aujourd'hui des enfants du Sahel, des enfants de Beyrouth, qui le prend en charge, hormis les hôpitaux et les cimetières de sable ?

Il faut se rendre à l'évidence : quelles que soient la couleur de leur casque, celle du ciel ou celle de l'espérance, les « forces d'intervention » ne diffèrent guère des autres. Il n'existe *pas* de gendarmes dans le monde : seulement des soldats que l'on trouve commode de déguiser ainsi en gardiens de l'ordre — mais de quel ordre ?

Reconnaître, une fois de plus à cette occasion, l'impuissance radicale, structurelle, de l'ONU, ne nous avance à rien : s'il n'existe qu'un seul boulanger dans un village et qu'il fasse du mauvais pain ou refuse d'en faire, quel recours a-t-on ? Or il n'y a qu'une ONU dans le monde, et c'est la raison pour laquelle il faut la maintenir ; et aussi parce que ses filiales plus discrètes : FAO, O.M.S., UNESCO, font souvent du bon travail. Mais il faut bien savoir qu'après deux guerres mondiales, tant de désastres évitables, tant de morts inutiles, tant de pactes et de résolutions, personne au monde ne peut, semble-t-il, empêcher un pays de bombarder à mort une fraction d'un petit peuple voisin, hommes, femmes et enfants terrés sans défense. Les grandes puissances se contentent d'exprimer que la situation leur paraît « préoccupante », ou de se retourner vers l'ONU, c'est-à-dire le néant. C'est la victoire de Ponce Pilate. *Lorsque le bourreau possède du pétrole ou de l'uranium, on lui trouvera officiellement des justifications ; la victime, elle, n'a que ses grands yeux.*

Ou encore, s'il se trouvait cinquante Américains ou cinquante Français dans le quartier en question de Beyrouth, on volerait à leur secours. Manque de chance : les Libanais sont seuls.

***

Ce n'est pas qu'ils soient des anges, et les autres des démons ; chacun a ses torts, j'en suis convaincu. Mais que *le* plus nombreux, le *mieux* placé, le mieux armé arrête le combat avant l'extermination, voilà une règle qu'observent même certaines bêtes sauvages — mais pas les hommes, apparemment.

Nos mass media s'ingénient à donner bonne conscience aux vacanciers. « *Oubliez tout, sauf votre sécurité !* » Oubliez les exclus, et aussi le Sahel et le Liban. La première information que diffusent tous les bulletins, c'est la météo. Bison futé n'est pas Zorro, bien sûr. Mais, si les Français renonçaient à mettre leur cœur en vacances du 1er juillet au 15 septembre ; s'ils manifestaient quelquefois dans la rue pour défendre autre chose que leur pouvoir d'achat ; si aujourd'hui quelques voix s'élevaient ici ou là, hormis celles des professionnels ou des partisans, pour crier au Liban notre compassion ; si j'étais sûr que, en ce moment même, les yeux immenses de ces enfants terrifiés au fond d'une cave en remplissent de larmes quelques autres, j'aurais moins honte.

CORRESPONDANCE

Un statut de neutralité ?

M. Pierre Millet, ancien ambassadeur de France au Liban nous écrit à la suite de l'article de Maurice Duverger « L'agonie » (le Monde *du 8 juillet*).

Ce titre suppose le problème résolu puisque l'agonie précède inexorablement la mort. Dans cet esprit on aurait pu parler de « l'agonie » de la France en juin 1940.

« Les chrétiens du monde entier » ne soutiennent pas leurs coreligionnaires du Liban ». J'ai moi-même dénoncé l'« indifférence coupable » de la Communauté internationale il y a près de trois ans dans ces mêmes colonnes.

Les chrétiens libanais émigrés sont plus nombreux dans le monde que tous les Libanais dans leur pays. Ils ont considérablement aidé leurs coreligionnaires à partir de 1975 contre les Palestiniens qui avaient abusé, pour dire le moins, de l'hospitalité traditionnelle des Libanais, et cela s'applique aussi bien aux chrétiens qu'aux musulmans.

Beaucoup de ces émigrés libanais reviennent « au pays de leurs ancêtres » pour y finir leurs jours...

La « diaspora » ne s'applique pas qu'aux Juifs.

M. Duverger écrit que « ce pays (le Liban) n'est pas la terre de leurs ancêtres » ? J'aimerais rappeler que les maronites se sont installés dans la montagne libanaise dès le VIe siècle, près de cent ans avant la naissance de l'islam.

Le Liban ne serait pas le « foyer central de leur foi » ? Va-t-on faire le même reproche aux catholiques français ou autres vis-à-vis du Vatican ?

Le recours des chrétiens libanais aux Israéliens est une faute politique incontestable. Mais, acculés comme ils le sont par les Palestiniens et l'ONU se lavant les mains pendant près de trois ans de la tragédie du Liban d'origine et d'agressions combien internationales, on peut comprendre que les chrétiens aient demandé l'assistance du « diable ».

La partition du Liban ne résoudrait rien, bien au contraire. (...) Je crois aujourd'hui encore à la possibilité de retrouver une « unité nationale » au Liban si les interventions étrangères cessent.

Dans cette optique, ne serait-il pas possible d'instituer pour le Liban un *statut de neutralité* internationale comme cela a été fait en 1955 pour l'Autriche ? Ce statut répondrait aux données géographiques, historiques, religieuses et économiques du pays du cèdre.

Et en proposant cela, je pense comme toujours à tous les Libanais qu'ils soient musulmans ou chrétiens dont, il n'y a pas si longtemps encore, ceux qui, comme moi, ont vécu au Liban, louaient la coexistence intercommunautaire.

FEUILLETON 2 — 12 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent Ryder et son fils Jeff, tous deux dans la police californienne, sont appelés au commissariat central, où on leur apprend qu'un vol de combustibles nucléaires avec prises d'otages a eu lieu à la centrale nucléaire de San-Ruffino. Mme Ryder se trouve parmi les otages.

« MAMAN kidnappée ? », s'écria Jeff d'un ton incrédule. « Pourquoi ? Elle est la secrétaire du directeur de la centrale, c'est tout. Elle ne connaît pas un traître mot des trucs qui se font là-bas. Elle n'a même pas accès aux dossiers confidentiels.

— C'est vrai. Mais rappelez-vous qu'elle a été désignée pour cet emploi sans en avoir fait la demande. Les épouses des agents de police sont censées être comme la femme de César : au-dessus de tout soupçon.

— Mais pourquoi l'avoir enlevée, elle justement ?

— Ils n'ont pas enlevé qu'elle. Ils en ont pris une demi-douzaine d'autres, à ce que je crois comprendre : le directeur adjoint, l'assistant du chef du service de sécurité de la centrale, une autre secrétaire, un opérateur de la salle de commande... Et, ce qui est encore plus important, même si vous n'en jugez pas ainsi de votre point de vue personnel, ils se sont également emparés de deux professeurs d'université qui se trouvaient justement en visite à la centrale aujourd'hui, l'un et l'autre dotés de hautes qualifications en physique nucléaire. »

Ryder intervint à nouveau.

« Cela fait en tout cinq hommes de science spécialisés dans le nucléaire qui ont disparu en deux mois.

— Cinq, exactement, répéta Mahler d'un air mécontent.

— Qui vous a informé de l'enlèvement ? demanda Ryder.

— Ferguson. Le chef du service de sécurité de la centrale. C'est son jour de congé, mais son domicile personnel est doté d'une ligne reliée au système d'alarme de San-Ruffino. Il y est allé immédiatement.

— Il y est allé... ? Mais il habite à plus de 50 kilomètres de San-Ruffino, dans les montagnes, autant dire au diable vauvert : pourquoi n'a-t-il pas téléphoné ?

— Parce que sa ligne avait été coupée, voilà pourquoi.

— Mais il a un émetteur de police sur sa voiture !...

— Qui avait été saboté également. De même que les trois seules cabines publiques qui se trouvent entre le domicile de Ferguson et l'usine. L'une de ces cabines est dans un garage : le garagiste et son mécanicien avaient été bouclés. Enfermés.

— Mais le système d'alarme de la centrale est relié à votre bureau, non ?

— Il l'était.

— Alors, le truc a été manigancé à l'intérieur de l'usine ?

— Allez savoir. Ferguson m'a téléphoné deux minutes après être arrivé à San-Ruffino.

— Des blessés ?

— Non, aucune violence. Tout le personnel avait été bouclé dans une seule pièce.

— Alors... ? La question vaut 64 millions de dollars, et le jeu continue.

— Vol de combustible nucléaire, sans doute. Mais, à en croire Ferguson, il va falloir du temps pour établir les faits.

— Vous allez tout de suite là-bas ?

— J'attends du monde, d'abord, dit Mahler avec gêne.

— Je m'en doute. Qui avez-vous envoyé là-bas ?

— Parker et Davidson.

— Si vous permettez, nous nous joindrons à eux. »

Mahler hésitait, toujours gêné, puis il déclara, sur la défensive : « Qu'espérez-vous découvrir de plus qu'eux ? Ce sont d'excellents détectives, vous l'avez dit vous-même.

— Quatre paires d'yeux voient mieux que deux. Et, comme il s'agit de ma femme et de la mère de Jeff, nous savons mieux qu'eux comment elle peut s'être comportée et avoir réagi ; nous serons donc à même de détecter quelque chose qui échapperait à Parker et à Davidson. »

La soirée était belle : pas un souffle de vent. Au moment où Ryder et son fils franchirent les grilles de la centrale de San-Ruffino, le soleil couchant traçait un sillon d'or terni à l'horizon du Pacifique. L'usine était construite à même l'anse de San-Ruffino, car, comme toutes les centrales atomiques, elle avait besoin d'énormes quantités d'eau.

Au total, il avait fallu, pour construire la centrale, près de 1 million de mètres cubes de béton et quelque 50 000 tonnes d'acier. Mais ce qui était tout aussi remarquable, c'est que, pour faire fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre cet ensemble complexe, il n'était besoin que de quatre-vingts personnes, dont les responsables de la sécurité représentaient une bonne partie.

A 20 mètres des grilles, Ryder fut arrêté par un gardien qui portait un uniforme indéfinissable, et une mitraillette d'autant moins menaçante qu'il n'avait pas fait le moindre geste pour la décrocher de son épaule. Ryder se pencha à la portière :

« Et alors ? Une opération « portes ouvertes » ? Le public peut entrer et sortir à sa guise ?

— *Sergent* Ryder, *dit le petit* homme, avec un fort accent irlandais, en s'efforçant de sourire sans réussir à prendre autre chose qu'un air morose, plus besoin de fermer l'écurie, maintenant, s'pas ? En plus de ça, on attend des hommes de loi.

— ... Qui vont tous poser et reposer les mêmes questions idiotes. Comme moi, du reste. Courage, John, je veillerai à ce qu'on ne vous mette pas en taule pour haute trahison. C'est vous qui étiez de service quand ça s'est passé, hein ?

— C'est bien ma veine ! Mais je suis embêté pour votre femme, sergent. Ça serait pas votre fils, là, à côté de vous ? »

Ryder fit oui de la tête.

« *Toute ma sympathie.* Prenez-la pour ce qu'elle vaut. Mais ne vous en faites pas pour moi. J'ai fait une connerie, et, si je suis pendu, ce sera bien fait pour moi. Je n'avais qu'à rester dans ma guérite.

— Pourquoi ? demanda Jeff.

— Reluquez-moi ces parois de verre. La Banque d'Amérique n'est pas plus blindée que ça. Peut-être qu'avec un Magnum 44 on arriverait à les trouer ; pas sûr. Il y a un système d'interphone à double circuit. J'ai une sirène d'alarme à portée de main et une pédale pour faire éclater une charge de gélinite de 5 kilos, de quoi décourager n'importe quel véhicule, sauf un tank : elle est enterrée sous l'asphalte, juste à l'endroit où les voitures s'arrêtent ! Mais non, ce vieil imbécile de McCafferty a ouvert la porte de sa guérite, et il est sorti !

— Pourquoi ?

— Il n'y a pas plus con qu'un vieux con, voilà pourquoi ! On attendait le camion pour cette heure-là, exactement ; j'avais trouvé sur mon bureau une note qui disait ça. Un camion à combustible nucléaire venant de San-Diego. La même couleur, la même plaque minéralogique, le même chauffeur, le même garde, avec les mêmes uniformes, tout.

— Bref, le même camion. Autrement dit, ils l'avaient braqué sur l'autoroute. Mais, s'ils ont réussi à s'en emparer vide, pourquoi n'ont-ils pas attendu qu'il reparte plein ?

— *C'était* pas seulement pour le combustible qu'ils venaient ici.

— Ah ! bon ! Vous avez reconnu le chauffeur ?

— Non. Mais son laissez-passer était en règle, et la photo qui était dessus aussi.

— Et est-ce que vous le reconnnaîtriez, à présent, ce chauffeur ? »

McCafferty fronça les sourcils, comme quelqu'un qui fait un grand effort de mémoire.

« Tout ce que je reconnaîtrais, c'est sa foutue grande barbe noire et sa moustache idem, qui sont probablement toutes les deux dans un fossé au bord de la route à l'heure qu'il est. J'ai même pas eu le temps de voir leur vieux fusil, à peine un coup d'œil, déjà les ridelles du camion s'ouvraient, et v'là qu'ils sont descendus, j'sais pas combien qu'ils étaient. Comme uniforme, ils avaient tous des masques faits avec des bas noirs, c'est tout ce que j'ai vu. J'étais trop occupé à regarder ce qu'ils trimbalaient avec eux : des pistolets, des calibres-12 à canon tronçonné, y en avait même un qui portait un bazooka.

— Pour faire sauter les portes blindées à fermeture électronique, sans doute.

— Oui, je suppose. Mais, pour tout dire, n'y a pas eu un coup de tiré du début jusqu'à la fin. Des professionnels, je peux dire, si j'en ai jamais vu. Ils savaient exactement ce qu'ils allaient faire, où ils allaient, ce qu'ils devaient reluquer. De toute façon, j'ai été flanqué dans ce maudit camion, pieds et poings liés, avant que j'aie eu le temps de dire ouf.

— J'ai l'impression que ça vous a causé un petit choc, non ? dit Ryder avec sympathie. Et Ensuite ?

— Y en a un qui a sauté à terre et qui est entré dans ma guérite. Ce salaud-là avait l'accent irlandais, j'aurais juré que j'entendais ma propre voix ! Il a pris le bigophone, il a appelé Carlton — c'est le numéro deux de la Sécurité, Ferguson était en congé aujourd'hui, — et il lui a dit que le camion était là et qu'il demandait l'autorisation d'ouvrir la grille. Là-dessus il a pressé sur le bouton, la grille s'est ouverte, il a attendu que le camion ait passé, il a fermé la grille. Il est rentré par *la petite porte, et il a* regrimpé sur le camion, qui s'était arrêté pour ça.

— Et c'est tout ?

— Tout ce que je sais. Je suis resté coincé là — j'avais pas le choix, non ? — jusqu'à la fin du cirque, après quoi ils m'ont enfermé avec les autres.

— Où est Ferguson ?

— Dans l'aile nord.

— En train de faire l'inventaire de ce qui manque ? Dites-lui que je suis ici. »

McCafferty rentra dans sa guérite, parla brièvement au téléphone et reparut un instant plus tard.

« D'accord.

— Il n'a pas fait de commentaire ?

— C'est marrant que vous me posiez cette question ! Il a dit : « Bon Dieu, » comme si on était pas déjà assez » emmerdés comme ça ! »

Ryder eut un pâle sourire et redémarra.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

LE COUP D'ÉTAT DE NOUAKCHOTT ET SES RÉPERCUSSIONS

Le coup d'Etat du 10 juillet à Nouakchott continuait, ce mardi, à susciter une certaine perplexité dans les capitales maghrébines et à l'étranger. *Alger et Rabat n'ont fait aucun commentaire officiel*, de même que Tunis où, nous signale notre correspondant, l'on est particulièrement sensible au sort qui sera réservé à l'ancien président Ould Daddah. Le président Bourguiba entretenait en effet avec lui d'excellents rapports et la Tunisie, premier pays arabe à reconnaître la Mauritanie, avait parrainé son admission aux Nations unies au prix d'une crise sérieuse avec le Maroc.

A Khartoum, où les ministres africains des affaires étrangères préparent le sommet de l'O.U.A., la nouvelle du coup d'Etat a suscité une vive émotion. La délégation mauritanienne observe un total mutisme et attend des instructions du nouveau pouvoir.

A Bruxelles, des « milieux diplomatiques africains » cités par l'agence France-Presse insistent sur l'orientation « nationaliste et pro-occidentale » des nouveaux dirigeants mauritaniens. Par ailleurs, le colonel Ould Salek est qualifié de « patriote et nationaliste » par l'Association française des amis de la République sahraouie, tandis que le Polisario rappelle « avoir toujours été partisan de relations fraternelles entre les peuples sahraoui et mauritanien ».

A Paris, conformément à une position de principe, *aucun commentaire officiel* n'est et ne sera fait sur les événements de Mauritanie.

Le colonel Ould Salek s'est entouré d'une équipe de jeunes officiers nationalistes

De notre correspondant

Dakar. — Vingt-quatre heures après le renversement du président Ould Daddah, on peut déjà se faire une idée relativement précise de l'orientation des nouveaux maîtres de la Mauritaine. Aucun changement important ne devrait intervenir dans la politique extérieure de Nouakchott, qui conservera vraisemblablement l'orientation pro-occidentale, et, *notamment* pro-française, prise depuis le déclenchement du conflit du Sahara occidental. La satisfaction exprimée à l'annonce du coup d'Etat par les porte-parole du *Front Polisario* risque *donc* d'être sans lendemain. Telle est en tout cas la conclusion généralement formulée à Dakar dans les milieux qui suivent de près les affaires mauritaniennes, après l'annonce de la composition du Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.).

Le colonel Mustapha Ould Salek, cinquante ans, homme d'allure fragile mais de caractère, réputé pour l'austérité de ses mœurs et pour son sens des *réalités*, aujourd'hui *chef de la* junte, exerçait les fonctions de chef d'état-major de l'armée mauritanienne depuis février dernier. Plus précisément, il les exerçait à nouveau, car, au début de 1970, jugé sans doute trop « francophile » alors que se développait le *rapprochement* avec l'Algérie, il avait été démis de ce poste, pour être versé dans le cadre de réserve. Ce n'est qu'à une date assez récente qu'il était sorti de sa disgrâce, pour être nommé gouverneur militaire d'Atar. Entre-temps, il avait occupé des *emplois* civils relativement secondaires.

Règlements de comptes

Il semble qu'en s'emparant du pouvoir le colonel Ould Salek règle d'abord quelques comptes, tout d'abord avec celui qui avait un temps entravé sa carrière, mais aussi avec ceux de ses pairs qui, profitant de sa disgrâce, l'avaient pendant quelques années supplanté et qui, contrairement à ce qui avait été initialement *annoncé, ne font* finalement pas partie du C.M.R.N. C'est le cas du colonel M'Barek, son prédécesseur immédiat à la tête de l'armée, et du colonel Boyda, commandant de la gendarmerie.

Mais, s'appuyant sur des officiers plus jeunes et dans l'ensemble peu connus, sortis du rang ces toutes dernières années à la faveur de la guerre, le colonel Salek a surtout pris — sans effusion de sang — un pouvoir qui était en train de tomber en déshérence, le *président* Ould Daddah parvenant de moins en moins bien à contrôler, depuis quelques mois, une situation profondément dégradée dans presque tous les domaines.

PIERRE BIARNES.

LA COMPOSITION DU COMITÉ MILITAIRE DE REDRESSEMENT

La radio mauritanienne a diffusé lundi soir la composition du « comité militaire de redressement national » au pouvoir à Nouakchott. Il est présidé par *le lieutenant-colonel* Mustapha Ould Mohamed Salek, chef d'état-major des armées. Les *autres membres du « comité »* sont les lieutenants-colonels Ahmed Salem Ould Sidy, Mohamed Mahmoud Louli, Mohamed Khouna Ould Hida Alef, Moaouya Ould Tair, Cheikh *Ould Boyda*, Ahmed Ould Abdallah; les commandants Dia Amadou, Thiam El *Hadj, Soumare Silman, Mou*lay Ould Boukhriss, Jeddi Ould Salek, Hann Amadou ; les capitaines *Ahle Amath, Mohamed* Mahmoud Ould Dey ; les lieutenants Ahmed Ould Aida, Moulay Hachem Ould Moulay Ahmed et le commissaire de police Ly Mamadou.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT COMPTE HUIT CIVILS

Dakar *(Reuter)*. — Un communiqué, diffusé mardi 11 juillet par la radio de Nouakchott, *captée* à *Dakar*, a *annoncé* la formation d'un nouveau gouvernement issu du coup d'Etat militaire *de lundi*.

Dirigé par le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, président du Comité de redressement national, qui a pris le pouvoir, ce gouvernement *comprend* 8 militaires et 8 civils. Les premiers détiennent les portefeuilles de l'équipement, de l'intérieur, des transports, télécommunications, artisanat et tourisme, de l'industrie *et des pêches, de la jeunesse* et des sports, du contrôle et des enquêtes. Ils assurent également le secrétariat du Comité, chargé de l'administration du ministère de la défense, portefeuille non attribué.

Les civils se sont vu confier les affaires étrangères, portefeuille attribué à M. Cheikh Mohamed Cheikhna Ould Lakhda, la justice et les affaires religieuses, les finances et le commerce, *le plan et les mines*, le développement rural, l'éducation nationale, la culture et l'informa*tion, ainsi que* la santé et les affaires sociales.

● *Mme Mariem Ould Daddah*, femme de l'ancien chef de l'Etat mauritanien, se trouvait au moment du coup d'Etat, *à Dakar où* elle assistait à un congrès.

RABAT : le « respect des engagements pris » s'applique-t-il au Sahara occidental ?

De notre correspondant

Rabat. — Les événements qui se sont déroulés à Nouakchott ont été suivis — on s'en doute — avec *attention à Rabat mais sans fièvre* ni tension apparentes. Le roi Hassan II qui offrait au palais royal de Casablanca une réception à l'occasion de son quarante-*neuvième* anniversaire n'a rien changé au programme des cérémonies et a présidé comme prévu le *déjeuner offert* aux membres du gouvernement, au corps diplomatique et à des invités marocains et étrangers.

La nouvelle a suscité ici une vive surprise et les supputations *sont allées bon train sur* les intentions des nouveaux dirigeants mauritaniens mais les autorités ont vite adopté une politique de prudente expectative. Le ministre de *l'information, M. Mohamed* Larbi al Khattabi s'est même attaché à démentir catégoriquement *des déclarations qui, affirme-t-il*, lui avaient été *« attribuées par certaines agences de presse »* (nos dernières éditions du 11 juillet) (1).

Une interrogation revient constamment dans les *conversations*. Chacun se demande si la déclaration du comité militaire de redressement concernant *« le respect des engagements pris »* s'applique au partage du Sahara occidental tel qu'il a été consacré par la convention délimitant le *14 avril 1976* la *frontière* entre les deux pays. Personne ne se hasarde à répondre à cette question mais jamais *on* a *eu* autant conscience ici de l'interpénétration existant désormais entre les deux Etats grâce à une coopération économique, technique, culturelle et financière *qui s'étend* à presque tous les domaines et à une coordination diplomatique et militaire de plus en plus étroite. Les deux gouvernements venaient ainsi d'unir leurs efforts pour préparer la conférence de l'O.U.A. à Khartoum, et M. Hamdi Ould Mouknass, *ministre mauritanien* des affaires étrangères s'était rendu au début du mois de juillet à Rabat pour rencontrer son collègue marocain, M. M'Hamed Boucetta. Quant au haut comité commun de défense constitué en 1977 et qui se réunit périodiquement, il a siégé encore en avril à Fès et le colonel Mohamed Mustapha Ould Salek, aujourd'hui à la tête *du comité de redressement*, avait participé à ses travaux.

Alarmes

La nouvelle du coup d'Etat ne pouvait donc qu'engendrer des alarmes tant les liens entre le Maroc et la Mauritanie sont étroits. Mais la presse, imitant en cela l'attitude adoptée par les milieux officiels, a évité ce mardi matin de commenter l'événement. *« Coup d'Etat à Nouakchott, un comité militaire prend tous les pouvoirs »*, a titré *l'Opinion*, quotidien du parti de l'Istiqlal, tandis que *Al Maghrib*, organe des indépendants, proche du premier ministre annonçait : *« Mauritanie : le nouveau régime suspend et gèle toutes les institutions de l'Etat. Le comité de redressement dénonce le démembrement et annonce sa volonté de sauvegarder l'unité nationale. » Al Bayane*, le journal du parti du progrès et du socialisme (communiste) a également observé une prudente réserve.

LOUIS GRAVIER.

(1) Selon l'A.F.P., le ministre avait qualifié de « très graves » les informations en provenance de Nouakchott et y avait vu « de très mauvaises nouvelles ».

Un commentaire

Radio-France : Des liens renforcés avec le Maroc ?

« L'élément qui a surtout poussé les militaires à prendre le pouvoir a été la dégradation des institutions et surtout de *l'économie* du pays. Il est possible aussi qu'ils aient désapprouvé les contacts *occasionnels du précédent gouvernement* avec le Polisario

Contrairement à ce que semblent souhaiter les autorités algériennes, les nouveaux dirigeants de *Nouatchott paraissent décidés* à défendre, avec peut-être plus de vigueur qu'auparavant, l'indépenter à *renforcer leurs liens d'amitié* avec le Maroc. »

(EDOUARD SABLIER.)

ALGER : prudence et perplexité

De notre correspondant

Alger. — Manifestement surpris par le coup d'Etat militaire en Mauritanie, les dirigeants algériens continuent à se montrer extrêmement prudents en attendant d'avoir plus d'informations sur les intentions du *nouveau régime. Dans les milieux* autorisés on se borne à dire qu'on *« suit avec attention l'évolution de la situation étant donnée sa complexité »*. On ajoute qu'il est *« souhaitable qu'aucun élément nouveau de complication n'intervienne en Mauritanie »*.

La façon dont la presse a rendu compte de l'événement depuis lundi reflète la perplexité d'Alger. *Dans un premier temps*, la radio a annoncé la nouvelle en tête de ses bulletins. Elle l'a ensuite reléguée *en troisième* position après les informations concernant la politique intérieure et les troisièmes Jeux africains qui s'ouvrent le 13 juillet. Quant au *Moudjahid* de ce mardi 11 juillet, il consacre à l'événement quatre colonnes à la une et une place *à l'intérieur, en soulignant* l'absence de réactions officielles à Paris et à Rabat.

Dans les *milieux* politiques, on note avec intérêt que le communiqué du C.M.R.N., lu à Radio-Nouakchott *(le Monde* du 11 juillet), annonce le respect des engagements pris *à l'égard* des organisations internationales et l'adhésion aux principes de *l'ONU, de l'O.U.A.*, de la Ligue arabe et des Droits de l'homme. On relève en effet que l'ONU, l'O.U.A. et la Fédération internationale des droits de l'homme se sont prononcées en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. La Ligue arabe, qui soutient en principe ce droit, a eu jusqu'à présent une position *ambiguë à l'égard* de la crise saharienne. On rappelle aussi que l'O.U.A. défend le principe de l'intangibilité des frontières

Les premières réactions enregistrées lundi dans les milieux politiques reflétaient l'espoir que le Comité militaire mènerait une « politique d'indépendance nationale », et exigerait le départ des troupes *marocaines*.

Tout en s'interrogeant sur les intentions réelles des nouveaux *dirigeants, on considère* avec intérêt, à Alger, les événements de Mauritanie, dans la mesure où, y estime-t-on, ils mettent en évidence aux yeux de l'opinion *internationale* l'impopularité de la politique du président Ould Daddah et la gravité de la crise *du Sahara occidental. On relève* enfin que le coup d'Etat est survenu au moment où le conseil des minitres de l'O.U.A. siège à Khartoum pour préparer la conférence des chefs d'Etat *africains*. Le sommet « extraordinaire », qui aurait dû discuter du problème *du Sahara occidental, n'ayant* toujours pas été convoqué, on estime que le prochain sommet pourra difficilement éluder la question et ignorer la situation nouvelle *créée* dans la région.

PAUL BALTA.

L'armée absorbe soixante pour cent du budget national

Bien que la Mauritanie ait été placée sous administration militaire jusqu'en 1920 et que la pacification n'y ait pris officiellement fin qu'en 1934, la formation d'une véritable armée y est très *récente*.

Pourtant, dès le début de l'époque coloniale, des officiers comme Gouraud et des administrateurs comme *Coppolani* firent procéder au recrutement de goumiers, chameliers supplétifs, qui servirent de précieux auxiliaires à l'armée française, notamment dans les rangs des groupes nomades. *Certains* de ces *goumiers* — peu nombreux il est vrai — servirent en Europe pendant la *deuxième* guerre *mondiale ou* participèrent aux opérations d'Indochine et d'Algérie. En 1958, *divers éléments*, recrutés parmi les maures et les noirs de la vallée du fleuve Sénégal, furent utilisés en 1958 lors de l'opération « Ecouvillon » menée dans la partie septentrionale de la Mauritanie par les forces franco-espagnoles lancées à la poursuite de soldats de l'Armée nationale de libération marocaine.

Les autorités chérifiennes ayant abondonné toute revendication territoriale sur le pays, les troupes françaises évacuèrent en 1966 les diverses bases qu'elles occupaient *encore*, et *sur* lesquelles stationnèrent jusqu'à trois mille hommes : Atar, Bir-Moghrein (ex-Fort-Trinquet) et Nouadhibou (anciennement Port-Etienne).

En 1961, un an après l'accession de la Mauritanie à la souveraineté *internationale, l'armée* mauritanienne ne comptait encore qu'un bataillon d'infanterie. Son *quartier général* se trouvait à Rosso, dans le sud du pays et les unités étaient dispersées en pelotons installés à Atar, Akjoujt, Nema, Ajoun-El-Atrouss et *Nouakchott*.

Les effectifs triplèrent de 1966 à 1975, passant de 1 000 à 3 000 *hommes, puis* ils *furent portés* à 9 000 en 1976, à 12 000 en 1977. Aujourd'hui, selon qu'on y intègre ou non les formations paramilitaires, l'armée mauritanienne regroupe de *13 000 à 17 000* hommes et absorbe, depuis 1977, environ 60 % du budget national.

Depuis qu'en décembre 1975, les forces armées mauritaniennes sont engagées de façon intensive *contre les guerilleros du Front* Polisario, leur équipement a été complété et modernisé, notamment celui de la compagnie de parachutistes stationnées dans la capitale et de trois escadrons de reconnaissance qui tiennent garnison dans les centres des trois *régions militaires (Nouakchott*, Atar et Nema). Elles sont notamment dotées d'engins blindés français EBR, de canons sans recul, de mortiers de 60 et 81 mm et d'avions de reconnaissance.

Les Jaguar Transall et Breguet-Atlantic français effectuent de nombreuses missions d'appui en territoire mauritanien. L'aviation mauritanienne *elle-même* ne dispose d'aucun avion de combat. En revanche, elle est équipée de *plusieurs appareils de transport* (C-47, Ilyouchine-28), ainsi que de MH-1521 Broussard et d'autres appareils légers de fabrication britannique ou française.

La marine mauritanienne, dont les installations principales se trouvent à Nouadhibou, dispose d'un *patrouilleur côtier et de* plusieurs vedettes légères équipées de lance-missiles.

Enfin, la gendarmerie, dont les éléments stationnés à Nouakchott *étaient spécialement* affectés à la sécurité du président de la République, comprend deux compa*gnies et entretient* une brigade dans chaque département.

La conscription a été officiellement instituée en 1962, et le service militaire est de deux ans, *mais la plupart des soldats* mauritaniens ont été pendant plusieurs années des volontaires. — Ph. D.

● RECTIFICATIF. — Avec la disparition du président Ould Daddah de la scène politique, ce ne sont pas cinq chefs d'Etat africains (comme nous l'avons *écrit (le Monde du 11 juillet)*, parmi ceux qui dirigeaient leur pays au moment où celui-ci accéda à l'indépendance qui restent au pouvoir, mais six. Une erreur *matérielle* nous a en *effet fait* omettre le président Léopold Sedar Senghor du Sénégal.

A TRAVERS LE MONDE

Botswana

● M. QUETT MASIRE, vice-président du Botswana, s'est entretenu, lundi 10 juillet, à Paris avec M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères.

M. Masire, qui effectue actuellement une visite en Europe, était accompagné par MM. Archie Mogwe, ministre des affaires étrangères, et Masisi, ministre de l'agriculture.

Cambodge

● M. IENG SARY, vice-premier ministre et *ministre des affaires étrangères* cambodgien, se rendra à compter du 14 juillet en *visite officielle* en Thaïlande, a-t-on appris, lundi à Bangkok. — *(A.F.P.)*.

Colombie

● LES QUATRE CENTRALES SYNDICALES colombiennes préparent en commun un « cahier de doléances » qui sera présenté au *futur* président, M. Turbay Ayala, qui prendra ses fonctions le 7 août prochain. Ces organisations réclament, notamment, le droit de choisir elles-mêmes le futur *ministre du travail*. Elles demandent aussi des augmentations de salaires de 50 %. De leur côté, les partis de gauche, qui n'avaient pu s'entendre *sur un candidat unique* à l'élection présidentielle du 4 juin, viennent de publier le premier numéro d'une revue bimensuelle *Firmes*, dans lequel *ils déclarent notamment* : *« La réalité postélectorale avec un président libéral dont le prestige est déjà terni, et qui est manipulé par la droite, offre un terrain fertile pour la construction d'un large mouvement, susceptible de canaliser l'important sentiment de refus du régime et du système. » — (A.F.P.)*

Dominique

● L'ILE DE LA DOMINIQUE, située entre la Martinique et la *Guadeloupe, devrait* accéder, le 3 novembre prochain, à l'indépendance. Le gouvernement a *publié mercredi* 5 juillet un Livre blanc prévoyant l'élection d'un président par l'Assemblée de l'île, et la fin du statut d'« association » avec la couronne britannique. *La Dominique compte* environ 80 000 habitants sur une superficie de 751 kilomètres *carrés*. — *(A.F.P.)*

Finlande

● LE MARECHAL OUSTINOV, ministre soviétique de *la défense*, a commencé, lundi 10 juillet, une visite officielle de *cinq jours, sur l'invitation* de M. Taisto Tähkämaa, son collègue finlandais. Le ministre soviétique visite pour la première fois un pays qui n'appartient *pas* au *Pacte* de Varsovie. Il doit aussi rencontré le président de la République et le premier ministre. — *(Corresp.)*.

Guyane

● UN REFERENDUM a eu lieu *le lundi 10 juillet* en Guyana. Les citoyens étaient appelés à ratifier ou rejeter un projet de loi prévoyant que les futurs amendements constitutionnels seront décidés par le *seul* Parlement. Selon des sources proches tant du premier ministre, M. *Forbes Burnham, que* du leader parlementaire de l'opposition, l'ancien premier ministre, M. Cheddi Jagan, l'électorat a ratifié la décision du gouvernement. Plusieurs partis de l'opposition, dont le parti progressiste du peuple (P.P.P.) de M. Jagan, avaient appelé au boycottage du scrutin.

La décision du gouvernement, approuvée par le Parlement en avril dernier, vise à instaurer une nouvelle Constitution socialiste dans cette an*cienne colonie britannique*. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● *CINQ ETUDIANTS* ont été tués et une douzaine de personnes blessées par les forces de l'ordre au cours d'une manifestation d'opposants au régime du général Somoza, dimanche 9 juillet, à Jinotepe, à 45 kilomètres au sud de Managua. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN AFRICAIN s'est suicidé en se jetant du haut de l'immeuble du siège des forces de sécurité à Port-Elizabeth, a annoncé, *lundi 10 juillet, la* police sud-africaine. Il s'agit de la vingt-deuxième personne placée *sous* la garde de *la* police sud-africaine et qui meurt en détention au cours des deux dernières années. — *(Reuter)*

AFRIQUE

LE COUP D'ÉTAT DE NOUAKCHOTT

L'unanimité de façade du dernier congrès du parti cachait mal la montée du mécontentement

« *C'est fini. Moktar s'est condamné. Il est incapable d'initiatives. Il vient de laisser passer sa dernière chance de sortir du piège infernal dans lequel il s'est placé* », nous disait, à la fin du mois de janvier dernier, un proche du chef de l'État mauritanien. Celui-ci, pourtant, venait de voir son autorité confortée par le troisième congrès extraodinaire du parti unique mauritanien, qui avait approuvé « *sans réserves* » la politique de son chef « *pour construire une Mauritanie unie, forte et respectée* ». Les congressistes avaient salué d'une longue ovation la lecture d'une motion particulièrement flatteuse pour le « *père de la nation* », dont les incontestables qualités avaient été célébrées sans la moindre retenue.

Cet enthousiasme avait contrasté cependant avec la passivité témoignée par l'assistance durant la longue et monotone lecture du rapport-fleuve présenté par le président lui-même. Ce dernier s'était surtout attaché à juistifier sa politique de « *réunification nationale* ». Il avait annoncé sa détermination de ne pas abandonner un pouce du territoire de l'ancien Rio-de-Oro occupé deux ans plus tôt par la petite armée mauritanienne en application de l'accord tripartite de Madrid de novembre 1975.

Cette obstination avait déçu tous ceux qui attendaient une ouverture du « sage de Boutilimit ». Dans le partage de l'ancien Sahara occidental administré par l'Espagne, le puissant voisin du Nord ne s'était-il pas taillé la part du lion ? Les Marocains avaient pris possession des ressources minières et notamment des riches gisements de phosphate de Bou-Craa. Ils occupaient les plus grandes villes, El Aioun, Smara, et contrôlaient l'accès de Dakhla (ex Villa-Cisneros). Les Mauritaniens s'étaient vu octroyer quelque 90 000 kilomètres carrés de sable et de rochers, désertés par leurs habitants. La nouvelle province, rebaptisée Tiris-el-Gharbia, engloutissait pour son administration des centaines de millions d'ouguiyas (1) qui auraient été mieux employés ailleurs pour le développement du pays.

Il fallait, de surcroît, faire face à la guerre déclenchée par les Sahraouis regroupés au sein du Front Polisario. Les maquisards, refusant de s'incliner devant le fait accompli, avaient porté la guerre en Mauritanie, attaquant les mines de fer de Zouérate, cœur économique du pays, enlevant des assistants techniques français afin d'inciter les autres au départ. Pour éviter un désastre, le président Ould Daddah avait dû demander l'aide du Maroc. Les bataillons des forces armées royales étaient arrivés, s'installant à Zouérate, Nouadhibou, Akar et Akjouj. La venue de plusieurs centaines de soldats chérifiens dans cette dernière localité, située à 250 kilomètres au nord-est de Nouakchott, avait suscité des remous dans l'armée mauritanienne et des alarmes dans la population. Akjouj n'avait jamais été menacée par le Polisario, et cette ville est reliée à la capitale par une bonne route goudronnée que l'on peut parcourir en trois ou quatre heures. Nombreux étaient les Mauritaniens qui n'avaient rien oublié de leurs préventions à l'égard de Rabat. Allal El Fassi, le grand dirigeant du parti de l'Istiqlal, ne s'était-il pas fait le chantre d'un « Grand Maroc » s'étendant jusqu'au fleuve Sénégal ? Ce n'est qu'en 1969, et grâce à l'entremise de l'Algérie, que le royaume chérifien avait enfin reconnu l'indépendance de la Mauritanie.

Quelques arpents de sable

La possession de quelques arpents de sable supplémentaires valait-elle que l'on prît le risque de réveiller un démon expansionniste à peine endormi ? Justifiait-elle aussi que l'on renonce aux options « progressistes » affirmées à partir de 1971, et qui s'étaient traduites notamment par la création d'une monnaie nationale, l'ouguiya, et la nationalisation de la société exploitant les gisements de fer de Zouérate, la Miferma ? Beaucoup ne le pensaient pas, et notamment les jeunes et les anciens membres du parti des Kadihines (prolétaires), organisation clandestine d'opposition ralliée au régime sur la base d'une « *charte de progrès et d'émancipation* » adoptée par le Parti du peuple mauritanien lors de son IVe congrès ordinaire, en août 1975.

Les attaques répétées du Polisario contre des objectifs mauritaniens avaient certes déclenché une réaction nationaliste, et le Front s'était aliéné bien des sympathies. Mais un sentiment général de gêne prévalait quant à la façon dont le Sahara occidental et sa population avaient été partagés sans la moindre consultation.

L'annonce, en janvier 1978, de la convocation d'un congrès extraordinaire placé sous le signe de la « *mobilisation* » et de la « *consolidation des acquis* » avait donc suscité bien des espoirs. Le chef de l'État ne projetait-il pas quelque initiative hardie ? Allait-il mettre à profit la marge de manœuvre que venait de lui assurer l'intervention des avions Jaguar français ? Le Polisario n'était-il pas prêt à l'entendre, qui proposait à la veille du congrès l'ouverture de discussions pour un règlement pacifique du conflit, la reconnaissance du fait national sahraoui, permettant à terme d'aboutir à une fédération entre deux États frères ?

Un congrès préfabriqué

Mais le président Ould Daddah n'avait d'autre intention que d'obtenir d'un congrès entièrement préfabriqué une ratification solennelle de sa politique. Refusant de reconnaître la moindre légitimité à la résistance des populations sahraouies, il fit seulement le procès d'une Algérie responsable, selon lui, de tous ses malheurs. Pouvait-il oublier cet entretien du 10 novembre 1975 au cours duquel le président Boumediène l'avait mis en garde à Colomb-Béchar contre les conséquences pour son pays de l'alliance avec Rabat et l'avait « sommé » d'y renoncer ? « *Humilié et menacé* », il avait refusé, disait-il, de plier, « *la dignité et l'honneur interdisant de revenir en arrière et de remettre en cause l'accord passé avec le roi Hassan II* ».

Le troisième congrès extraordinaire du P.P.M. se contenta donc de dénoncer « *l'agression menée par l'armée algérienne et ses mercenaires* » et « *le micro-impérialisme hégémonique algérien qui se cache sous le manteau d'un pseudo-progressisme révolutionnaire* ». Il approuva aussi les décisions prises par le chef de l'État : réorganisation du parti, restructuration de l'appareil administratif, ouverture en direction des intérêts privés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, afin d'améliorer la rentabilité de l'économie, lutte contre la corruption.

Ceux qui espéraient un changement d'orientation restèrent donc sur leur faim. A la continuité des options répondit la continuité des hommes. Annoncé à grand fracas au lendemain du congrès, un remaniement ministériel ne modifia pas sensiblement le cabinet, alors qu'on attendait dans les milieux politiques la constitution d'une sorte de cabinet de crise. La nouvelle équipe était certes réduite, treize membres au lieu de dix-sept, mais elle ne comportait aucun nom nouveau.

Les cinq mois écoulés depuis ont été marqués par une dégradation lente mais continue de la situation, bien que le Polisario ait fait porter l'essentiel de ses efforts militaires contre la Saguia-El-Hamra, occupée par les forces marocaines, limitant ses actions en Mauritanie à des sabotages contre le train minéralier reliant Zouérate à Nouadhibou. Ceux-ci ont suffi à freiner de façon considérable l'évacuation du minerai de fer, entraînant pour la Société nationale industrielle et minière (SNIM) de lourdes pertes. Dire que l'économie mauritanienne est à bout de souffle constitue un euphémisme. La situation était jugée de plus en plus inacceptable par les technocrates et les milieux d'affaires. Hostiles à l'option « progressiste » adoptée, disent-ils, sous l'influence d'Alger lorsque les deux pays étaient amis, ils sont au contraire favorables à un retour dans la mouvance occidentale. Certains prônent même ouvertement une rentrée dans la zone franc. Refusant de choisir entre Alger et Rabat, dont ils récusent également la tutelle, ils souhaitent que Paris garantisse contre toute atteinte, d'où qu'elle vienne, la souveraineté mauritanienne dans ses frontières de 1960 et veulent que le pays se dégage le plus rapidement possible du « *guêpier saharien* ». Il n'est pas exclu que ces idées aient trouvé une résonance auprès de certains officiers.

En limogeant récemment une vingtaine de hauts fonctionnaires accusés de corruption, en procédant sans cesse à des mutations d'officiers supérieurs, le président Ould Daddah avait suscité de nouvelles rancœurs et éveillé de nouvelles méfiances. La facilité avec laquelle une armée trop longtemps humiliée l'a écarté de la scène politique démontre à quel point le chef de l'État s'était isolé d'une population sans doute plus soucieuse de survivre à la famine engendrée par la sécheresse que de consolider des conquêtes militaires.

DANIEL JUNQUA.

(1) Cent ouguiyas valent 10,10 F.

Dans la presse parisienne

NOMBREUSES QUESTIONS ET UNE RÉPONSE

« *Un coup d'État pour qui ?* » s'interroge *l'Humanité*, sans répondre à la question. « *Ce qui est certain, c'est que le changement de régime à Nouakchott, quelles que soient ses motivations, aura, à brève échéance, des répercussions profondes sur l'ensemble de la situation au Maghreb.* »

Deux journaux se demandent si Paris a joué un rôle dans l'affaire. Pour *Rouge*, il serait « *paradoxal* » de croire que la France (et le Maroc) ont « *assisté passifs au renversement d'Ould Daddah* ». *Libération* pense de son côté qu'à Paris comme à Rabat on était « *au courant* » de la préparation d'un putsch qui « *pourrait à moyen terme amener à une solution pacifique du conflit saharien* ».

Tel est, en effet, l'enjeu, mais, titre *le Figaro*, il y a « *incertitude sur les intentions du nouveau régime* ». « *Les premières assurances des nouveaux dirigeants mauritaniens n'interdisent pas d'espérer qu'ils vont essayer de sortir leur pays de l'impasse où cette guerre* (au Sahara occidental) *l'enferme* », note Paul-Marie de La Gorce.

Pour *l'Aurore*, en revanche, les choses sont claires. Le colonel qui a pris le pouvoir, « *ancien de Saumur* », « *nationaliste* » « *pro-occidental* », et qualifié par Philippe Bernert de « *Clemenceau africain* », est l'homme qui va mettre en « *échec* » le Polisario. La « *fermeté* » du colonel Ould Salek est « *légendaire* », écrit de son côté Roland Faure, alors que M. Ould Daddah était « *incapable d'infliger à l'agresseur algéro-sahraoui une défaite décisive* ». Il ajoute : « *Imaginant les dramatiques bouleversements qu'un putsch d'inspiration algéro-lybienne aurait causés au continent noir, en prenant à revers le Maroc et en conduisant l'islamo-progressisme allié de Moscou jusqu'aux portes de Dakar et de Bamako, on respire mieux en apprenant que le nouvel homme fort de Nouakchott semble disposé à tout mettre en œuvre pour fortifier la Mauritanie et l'amarrer plus solidement au monde occidental.* »

ASIE

Chine

Éloge des « lois économiques objectives » et du contrôle des naissances

Pékin (*A.F.P.*). — Une semaine après la publication à Pékin d'une autocritique de Mao Tsé-toung, en appelant au pragmatisme en matière économique (*le Monde* du 4 juillet), le président Hua Kuo-feng enjoint aux cinq mille cadres des finances et du commerce qui participaient à une conférence dans la capitale de tenir compte des « *lois économiques objectives* ». Il a lancé vendredi 7 juillet une « campagne d'étude » pour faire de la Chine « *un grand, moderne et puissant pays socialiste* » en suivant non seulement les enseignements de Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao Tsé-toung, mais encore ceux de l'« *expérience pratique accumulée en vingt-huit ans* » par la Chine. M. Hua Kuo-feng a dénoncé ceux qui, ne possédant pas les connaissances suffisantes pour appliquer les « *lois économiques du socialisme* (...), *sont allés jusqu'à imaginer qu'il était possible de mettre la politique au poste de commandement en négligeant les lois économiques objectives* ». Il a déclaré que l'économie chinoise, sur le point de « *s'effondrer* », avait été restaurée. Mais il a appelé ses concitoyens à regarder la réalité « *sans complaisance* » et à la comparer avec les réalisations des autres pays de « niveau avancé ».

Soulignant que la Chine « *était à la traîne* » sur le plan technologique et sur celui des « *capacités des gestionnaires* », il a affirmé qu'il fallait « *définir avec précision les problèmes et les insuffisances dans notre travail* (...) *en se fondant sur la reconnaissance des réalités objectives* ».

La Chine, d'autre part, relance sa politique de contrôle des naissances. Après le mensuel *le Drapeau rouge* le mois dernier, l'organe du parti, *le Quotidien du peuple*, a consacré dimanche 9 juillet un éditorial à la politique démographique en insistant sur le fait que « *la diminution du taux de natalité entraînera plus de bien-être* » et aura une « *influence directe sur les conditions de vie des gens* ». Outre la notion de « bien-être », apparue depuis le limogeage de la « bande des quatre », le journal insiste notamment sur la récente décision de ramener, en trois ans, le taux d'accroissement de la population à un niveau inférieur à 1 % par an.

Pas de démographie « anarchique »

Les dirigeants chinois ne tiennent pas à ce que tout l'effort de modernisation du pays soit contrecarré par une démographie « anarchique ». Sur les vingt-neuf provinces, régions et municipalités autonomes de Chine, seules neuf d'entre elles — les plus industrialisées — ont réduit leur taux d'accroissement à moins de 1 %. En revanche, la natalité est encouragée chez certaines minorités qui vivent dans des régions sous-peuplées. « *Les minorités veulent exister, se développer, c'est une loi normale* », déclare *le Quotidien du peuple*.

Le journal, qui insiste sur la diffusion des informations concernant la planification des naissances, préconise le développement de la recherche scientifique et technique et l'utilisation de « *moyens sûrs, économiques et pratiques tels que la pilule* ».

Enfin, l'agence Chine nouvelle a annoncé samedi 8 juillet que M. Chen Tsai-tao, qui en tant que dirigeant de la région militaire de Wou-Han, dans le centre-sud du pays, avait été tenu pour responsable des troubles y ayant eu lieu pendant la révolution culturelle, avait été récemment réhabilité et nommé à la tête du transport ferré militaire.

Vietnam

HANOÏ NE POSE PLUS DE CONDITION PRÉALABLE A UNE NORMALISATION AVEC WASHINGTON

Le Vietnam est prêt à discuter la normalisation de ses relations avec les États-Unis sans conditions préalables, a déclaré, lundi 10 juillet à Tokyo, M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères du Vietnam. Au cours d'une conférence de presse, M. Hien a précisé que, en raison de « *circonstances nouvelles* », la position du Vietnam serait « *souple* » sur l'ordre dans lequel les sujets à discuter avec les États-Unis pourraient être abordés, confirmant ainsi que son pays ne posait plus, comme condition à la normalisation, l'octroi de l'aide américaine à la reconstruction.

Les États-Unis étudient avec intérêt les propositions du Vietnam, indique-t-on de bonne source au département d'État, où l'on souligne que Washington n'a pas été informé par les voies diplomatiques normales, notamment à la conférence de Paris, de la volonté de Hanoï de reprendre les négociations, même si une aide américaine au Vietnam est rejetée par le Congrès.

Une délégation vietnamienne devait arriver, mardi 11 juillet, à Honolulu (Hawaii) pour discuter avec des fonctionnaires américains des méthodes d'identification des militaires disparus au Vietnam (l'identification de tous les soldats disparus était l'une des conditions posées par Washington pour la normalisation des relations avec Hanoï).

Dans sa conférence de presse, M. Hien, qui est en visite officielle au Japon, a accusé la Chine d'être à l'origine des conflits frontaliers entre le Vietnam et le Cambodge, car, « *si les Cambodgiens n'avaient pas un soutien aussi important de la Chine, ils n'auraient pas commencé un pareil conflit* ». — (*A.F.P.*)

LES PROCÈS

MM. Chtcharansky et Guinzbourg ont refusé de se reconnaître coupables

De notre correspondant

Moscou. — Le procès du militant juif Anatole Chtcharansky, qui s'est ouvert le lundi 10 juillet devant la chambre criminelle de la Cour suprême de la Fédération de Russie, devait se poursuivre ce mardi à huis clos. Le porte-parole du tribunal a indiqué que la Cour « *se proposait d'étudier l'accusation d'espionnage portée contre Chtcharansky et les questions relatives à la transmission de secrets d'État* ».

Trois autres procès ont commencé au même moment en U.R.S.S. : outre M. Chtcharansky, deux autres dissidents, MM. Alexandre Guinzbourg, ancien administrateur du Fonds Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques et à leur famille, et Victor Piatkus, membre du Groupe lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, sont jugés respectivement à Kalouga (à 180 kilomètres au sud-ouest de Moscou) et à Vilnius, capitale de la Lituanie. D'autre part, un procès s'est ouvert devant le tribunal militaire de la Cour suprême de Russie contre un certain Anatole Filatov. Il est totalement inconnu des milieux dissidents de Moscou, et son cas ne paraît pas être lié à celui des trois contestataires, bien qu'il soit accusé — comme M. Chtcharansky — de trahison en vertu du même article 64, paragraphe A, du code pénal.

La coïncidence n'est cependant pas fortuite. Mais M. Filatov étant accusé d'avoir entretenu des contacts avec des services de renseignements étrangers (dont la nationaltié n'est pas précisée) alors qu'il était « en mission commandée » en Algérie, il n'est pas exclu que son procès soit une réplique au procès de M. Georges Beaufils, actuellement jugé à Paris par la Cour de sûreté de l'État pour espionnage au profit de l'U.R.S.S.

Lundi, les procès de MM. Chtcharansky et Guinzbourg se sont déroulés dans des conditions à peu près semblables. Les journalistes étrangers et les diplomates occidentaux représentant les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Canada et l'Australie, n'ont pas pu pénétrer dans les salles d'audience, bien que les procès aient été déclarés publics. Les journalistes sont cependant informés, tant à Moscou qu'à Kalouga, par des porte-parole officiels des tribunaux du déroulement des procès.

La rue est fermée

A Kalouga, seules la mère et la femme de M. Guinzbourg ont pu assister au procès, l'entrée du tribunal étant refusée à l'académicien André Sakharov. A Moscou, seul le frère d'Anatole Chtcharansky, Léonide a été autorisé à entrer dans la salle d'audience. La mère de l'accusé, parce qu'elle est citée comme témoin par le procureur, a dû rester à l'extérieur avec plusieurs dizaines d'amis juifs, pour la plupart des « *otkazniki* » auxquels les autorités soviétiques ont refusé l'autorisation d'émigrer en Israël. La ruelle où se trouve le bâtiment du tribunal est gardée à ses deux extrémités par un cordon de policiers en uniforme et en civil, qui interdit le passage à toute personne dépourvue de laissez-passer.

MM. Anatole Chtcharansky et Alexandre Guinzbourg ont tous deux refusé de se reconnaître coupables. Le premier a déclaré, selon son frère, qu'il considérait l'accusation de trahison portée contre lui comme « *absurde* ». A la question : « *Vous estimez-vous coupable ?* », M. Guinzbourg a simplement répondu : « *Prisonnier.* » Selon la version officielle, MM. Chtcharansky et Guinzbourg auraient toutefois reconnu la matérialité des faits qui leur sont reprochés, ce que conteste leur famille.

Le porte-parole de la chambre criminelle de la Cour suprême de Russie a déclaré que Anatole Chtcharansky était accusé de « *rahison* », pour laquelle il risque en principe la peine capitale. De 1974 à 1977 il aurait, toujours selon le porte-parole, entretenu « *des contacts réguliers avec des représentants des services secrets étrangers* ». L'acte d'accusation ne le précise pas, mais on sait qu'il s'agit de la C.I.A. Il aurait d'autre part fourni des renseignements concernant des secrets d'État à des diplomates — agents secrets occidentaux, — ainsi qu'à un « *agent des services secrets militaires en poste à Moscou au titre de journaliste* ».

Cette phrase pourrait viser M. Robert Toth, ancien correspondant du *Los Angeles Times* en U.R.S.S., qui a été entendu l'année dernière pendant plusieurs jours par le K.G.B. avant d'être expulsé. On pense généralement à Moscou que M. Toth a, à la fin de son interrogatoire, signé des procès-verbaux qui pourraient être maintenant utilisés contre M. Chtcharansky. Celui-ci est en outre accusé d'avoir systématiquement procuré à des étrangers des « *documents hostiles à l'U.R.S.S.* », ce qui tombe sous le coup de l'article 70 du code pénal contre « *l'agitation et la propagande anti-soviétiques* ».

Le procureur a, d'autre part, contesté la validité du mariage religieux d'Anatole et de Nathalie Chtcharansky. Il a produit un certificat d'un rabbin de Moscou invalidant le mariage, mais le tribunal a refusé d'entendre un témoin de la cérémonie, M. Jacob Manevitch. Anatole et Nathalie Chtcharansky n'avaient pas eu le temps de se marier civilement avant que Nathalie reçoive l'autorisation d'émigrer en Israël.

M. Chtcharansky, que son frère a décrit « *en bonne forme et sûr de lui* », a récusé son avocat commis d'office, une femme, Me Doubrovskaya. Il a demandé à assurer seul sa défense. La Cour a fait droit à sa requête. Il a parlé pendant une heure environ, sans être systématiquement interrompu par le procureur ou par le président, comme cela avait été le cas pour Youri Orlov, fondateur du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Il a refusé par avance de répondre aux questions concernant ses relations avec des diplomates et des journalistes étrangers, considérées par les autorités comme des preuves de ses activités d'espion. Il a affirmé que son action en faveur de l'émigration des juifs soviétiques n'était pas une affaire proprement intérieure à l'U.R.S.S., mais que c'était une question de droit international, puisque Moscou a signé l'Acte final de la conférence d'Helsinki et la Déclaration universelle des droits de l'homme qui reconnaissent le droit à chaque citoyen de quitter son pays.

Parmi les nombreux témoins cités par l'accusation, deux seulement sont connus des milieux dissidents : il s'agit de M. Sania Lipavski, qui a accusé M. Anatole Chtcharansy d'avoir travaillé en même temps que lui pour la C.I.A., et de M. Tsipine, auteur d'un article de presse contre M. Chtcharansky.

Quant à M. Alexandre Guinzbourg, accusé « *d'agitation et de propagande antisoviétiques* », il risque dix ans de camp de travail et cinq ans d'assignation à résidence (exil intérieur) en tant que « récidiviste ». Selon sa femme, M. Guinzbourg, qui est malade, « *paraît âgé de plus de soixante ans, alors qu'il en a quarante-deux* ». Mais le porte-parole du tribunal de Kalouga a déclaré que l'état de santé de l'accusé était « *satisfaisant, malgré une légère hypertension régulièrement soignée* ».

L'acte d'accusation cité par l'agence Tass indique que M. Guinzbourg s'est livré entre 1973 et 1977 à « *une activité subversive dirigée contre le pouvoir* ». Avec l'argent qu'il recevait de l'étranger, il aurait financé des actes hostiles « *d'anciens repris de justice, et notamment des tueurs professionnels, anciens collaborateurs des fascistes allemands qui ont participé aux assassinats massifs de citoyens soviétiques* ». M. Guinzbourg « *fabriquait et diffusait systématiquement des documents contenant des calomnies contre l'U.R.S.S.* ».

L'acte d'accusation énumère aussi des délits qui n'ont rien à voir avec « *l'agitation et la propagande antisoviétiques* », et qui visent notablement à discréditer moralement l'accusé. C'est ainsi que, selon l'agence Tass, M. Alexandre Guinzbourg « *a mené une vie immorale, se livrant à la boisson, achetant un appartement à Moscou et une maison à la campagne, ainsi que des icônes volées et des appareils de radio étrangers coûtant très cher* » avec l'argent du « *prétendu Fonds Soljenitsyne créé à l'Ouest pour financer des activités antisoviétiques* ». Cet argent servait aussi, selon des témoins cités par l'accusation, à « *organiser régulièrement des orgies et des beuveries* ».

Selon Mme Guinzbourg, parmi les dix témoins entendus lundi figurait un prisonnier de droit commun qui a dénoncé les activités des dissidents. Le porte-parole du groupe a annoncé sans donner de plus amples précisions que la Cour avait accordé à l'accusé la possibilité de citer « *des témoins à décharge supplémentaires* ». L'académicien Sakharov, qui s'est rendu à Kalouga, a demandé à être entendu comme témoin de la défense. Il a déclaré qu'il partageait la responsabilité des actes reprochés à M. Alexandre Guinzbourg. Le tribunal statuera « *plus tard* » sur cette requête.

Selon la version officielle, ils auraient toutefois reconnu la matérialité des faits qui leur sont reprochés, ce que conteste leur famille. Interrogé sur sa nationalité, M. Guinzbourg a répondu : « *Prisonnier.* »

A propos du procès de M. Victor Piatkus, actuellement jugé en Lituanie, on indique que l'accusé, âgé de 49 ans est un traducteur littéraire. Il a déjà passé seize ans en camp de travail, pour « nationalisme ». Il a été emmené de force au tribunal par quatre policiers parce qu'il refusait de se prêter à une « comédie préfabriquée ».

DANIEL VERNET.

LES PROCÈS DE DISSIDENTS EN UNION SOVIÉTIQUE

Les réactions dans le monde

Les procès de dissidents en U.R.S.S. ont suscité des réactions officielles dans de nombreuses capitales occidentales.

● A BRUXELLES, *le ministre belge des affaires étrangères, M. Simonet a fait part, par l'intermédiaire de son porte-parole, de son* « émotion indignée ». *Il a chargé le directeur général des affaires politiques de son ministère et son chef de cabinet de convoquer l'ambassadeur soviétique pour* « lui exprimer les vives inquiétudes que le gouvernement et le peuple belges ressentent devant les poursuites engagées contre ces deux citoyens soviétiques *(Chtcharansky et Guinzbourg)* dont le seul crime consisterait à réclamer la stricte observation des dispositions de l'Acte final d'Helsinki ».

● A LONDRES, *M. Callaghan, premier ministre, a déclaré lundi 10 juillet aux Communes que ces procès* « ressemblent aux procès de Moscou du temps de Staline » et « mettront à sévère épreuve les relations entre l'Union soviétique et d'autres pays ». *De son côté, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a affirmé que ces actions du gouvernement soviétique* « sont en contradiction direct avec l'esprit et l'intention de l'Acte final d'Helsinki ». *Il a exclu toutefois l'idée d'une rupture des relations culturelles ou sportives avec Moscou, de même qu'un boycottage des pourparlers anglo-soviéto-américains sur l'arrêt des essais nucléaires ou des négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale.*

● A BONN, *le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Klaus Boelling, a rappelé que l'Acte final d'Helsinki prévoit expressément* « le droit de chacun à œuvrer, même dans son propre gouvernement, pour la mise en pratique des décisions » *de la conférence paneuropéenne. Il a exprimé la* « préoccupation » *de son gouvernement.*

WASHINGTON : malgré les protestations les négociations se poursuivront sur les armements stratégiques

De notre envoyé spécial

Washington. — Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, ont sévèrement critiqué, lundi 10 juillet, l'Union soviétique au sujet des procès des dissidents, mais réaffirmé l'un et l'autre que les négociations sur les armements stratégiques (SALT) devaient être poursuivies malgré tout. Ils ont laissé entendre que le procès pourrait entraîner un réexamen des relations soviéto-américaines dans d'autres domaines, sans préciser lesquels. A l'occasion d'une manifestation organisée à New-York par une association juive, M. Edward Mezvinsky, représentant américain à la commission des Nations unies sur les droits de l'homme, a annoncé que le président Carter avait décidé d'adresser un message à M. Leonid Brejnev pour lui exprimer sa préoccupation devant les deux procès qui se sont ouverts lundi en Union soviétique. Ce message sera transmis à M. Gromyko par M. Vance lorsque celui-ci le rencontrera mercredi à Genève.

Une condamnation très vive

M. Powell a lu un texte préparé qui comportait la condamnation la plus vive que les Etats-Unis aient portée jusqu'ici sur l'attitude de l'Union soviétique à l'égard de ses dissidents. « *Nous estimons*, a dit M. Powell, *que cette forme de répression, qui choque la conscience du monde entier, est une défaite non pas pour ceux qui œuvrent en faveur des droits de l'homme et de la dignité humaine, mais une défaite et un signe de faiblesse de la part de ces forces d'oppression et d'injustice contre lesquelles nous nous élevons (...). Si de tels agissements sont destinés à arrêter ceux qui recherchent un élargissement des droit de l'homme en Union soviétique, ils n'y parviendront pas. S'ils sont destinés à empêcher le président ou d'autres dans ce pays de parler des droits de l'homme, ils n'y parviendront pas. S'ils cherchent à étouffer la cause des droits de l'homme en Union soviénauté internationale, ils n'y parviendront pas (...). En fait, plus probablement, ils la renforceront encore davantage.* » Le porte-parole du président devait déclarer à un autre moment que de tels procès rendaient « *approprié* » de la part des Etats-Unis un réexamen de leurs relations avec l'Union soviétique : « *Ce genre de comportement ne peut qu'avoir un effet négatif* », a-t-il dit.

Au cours d'une conférence de presse qu'il avait *convoquée* lui aussi lundi, M. Vance s'était exprimé, conformément à son habitude, en termes plus modérés. « *Ces procès*, a-t-il dit, *violent les principes fondamentaux de la justice... Cela affectera inévitablement le climat des relations* (entre les deux pays) *et créera des obstacles à l'édification de la confiance et de la coopération entre les deux pays.* » Mais il a ensuite insisté sur la nécessité de poursuivre les négociations SALT. Ces conversations, a-t-il affirmé, « *affectent la paix du monde* », et leur échec comporte un danger d'« *extermination mutuelle* ». A cause de cela, « *ce problème doit être traité différemment des autres et conserver la plus haute priorité* ».

Vendredi dernier, M. Vance avait exprimé la désapprobation des Etats-Unis à l'annonce de l'ouverture du procès de Chtcharansky, *pour ensuite réaffirmer*, comme il l'avait déjà fait à maintes reprises, son opinion sur les SALT. Cette politique lui a valu une attaque en règle de la part du sénateur Henry Jackson (démocrate, Etat de Washington), qui a estimé qu'il lançait ainsi « *le mauvais signal au mauvais moment* ». Faisant également allusion au discours du président Carter devant l'académie navale d'Annapolis, M. Jackson a affirmé : « *Les propos fermes ont été annulés par une action faible. (...) Il est plus que temps que nous abandonnions cette dangereuse habitude de nous prêter à des marchés inégaux avec Moscou dans l'espoir que les responsables soviétiques répondront à notre générosité en faisant preuve de modération dans les affaires internationales.* »

Un affront pour M. Carter

Avec le soutien du sénateur Jackson, le sénateur Robert Dole (républicain, de l'Arkansas) a présenté lundi une motion au Sénat demandant à M. Carter de suspendre tous les échanges culturels et scientifiques avec l'U.R.S.S. et de suspendre indéfiniment les négociations SALT.

La presse écrite et télévisée accorde ici une place considérable aux procès des dissidents soviétiques.

M. Carter ayant personnellement affirmé que M. Chtcharansky n'était pas un agent de la C.I.A., de nombreux éditorialistes voient dans l'ouverture de son procès un affront direct au président et un nouveau test pour sa politique étrangère, qui fait déjà l'objet de nombreuses critiques. Le chef de la Maison Blanche va être lui aussi jugé dans cette affaire. — A.-M. C.

ROME : « l'Unita » exprime sa « profonde inquiétude »

De notre correspondant

Rome. — Les procès qui se déroulent en Union soviétique suscitent une « *profonde inquiétude et la réprobation* » du parti communiste italien, écrit *l'Unita* de ce mardi 11 juillet en première page. « *Dans des cas analogues nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer notre refus d'une conception et d'une pratique qui qualifient de crime contre l'Etat — et punissent comme tel — la profession d'idées ne coïncidant pas avec les thèses officielles et même l'affirmation des principes que cet Etat a souscrits dans des documents internationaux de grande portée, comme l'Acte final d'Helsinki* ».

L'organe du P.C.I. s'inquiète de l'image que donne ainsi le « *socialisme* », au lieu « *d'affirmer sa supériorité, y compris dans le domaine des libertés humaines* ». Il ajoute : « *Notre préoccupation concerne aussi le sort de la détente (...). Nous comprenons et jugeons légitime la défense de la part de n'importe quel Etat, de sa propre souveraineté contre des ingérences étrangères. Nous sommes également conscients toutefois de l'écho qu'ont aujourd'hui dans le monde les questions des droits et des libertés de l'homme. Des condamnations qui ne tiennent pas compte de ce facteur causeraient aux rapports internationaux un dommage grave et certain.* » — R. S.

JÉRUSALEM : un appel aux Parlements du monde entier

De notre correspondant

Jérusalem. — *Les manifestations* en faveur des dissidents juifs soviétiques se *multiplient* depuis plusieurs jours en Israël, et la *une de tous les journaux* est largement consacrée aux « procès de Moscou ». La Knesset, au cours d'une séance spéciale, le 10 juillet, a adopté à la quasi-unanimité une motion présentée conjointement par la majorité et l'opposition appelant les Parlements du monde entier à protester contre l'attitude des autorités soviétiques. Les députés israéliens demandent à celles-ci l'arrêt des poursuites contre Anatole Chtcharansky et Alexandre Guinzbourg ainsi que l'autorisation pour tous ceux qui le désirent d'émigrer en Israël.

Devant une Assemblée réunie presque au grand complet, le premier ministre, M. Begin, a notamment déclaré : « *Ne nous laissons pas arrêter par la crainte d'intervenir dans les affaires intérieures des autres Etats. Au cours des années 30, lorsque les Allemands ont commencé à tuer des juifs, on nous avait dit aussi qu'il ne fallait pas intervenir de cette manière. Maintenant, nous voyons les effets de la non-intervention, alors que la liberté et les droits de l'homme sont en jeu.* » S'adressant directement aux dirigeants du Kremlin, M. Begin a ajouté : « *Le peuple soviétique sait plus que tout autre les horreurs commises par les nazis contre le peuple juif aux jours les plus sombres de la seconde guerre mondiale. Alors pourquoi vous en prenez-vous aujourd'hui à ce malheureux peuple ?* »

Parlant au nom de l'opposition, M. Igal Allon, ancien ministre travailliste, a souhaité que le président Carter adopte une attitude très ferme et trouve des moyens de pression sur le gouvernement soviétique. Les députés israéliens ont adopté la résolution commune par 91 voix contre 3. Précédemment, ils avaient rejeté une motion, présentée par le Front démocratique pour la paix et l'égalité (procommuniste), qui dénonçait « *la campagne antisoviétique menée par les forces impérialistes qui cherchent à relancer la guerre froide* ».

Au cours de la journée le rabbin Meïr Kahane, animateur de la Ligue de défense juive et activiste d'extrême droite bien connu tant aux Etats-Unis qu'en Israël, a été arrêté dans l'église orthodoxe russe de Jérusalem alors qu'avec huit autres personnes il brisait les vitres et écrivait sur les murs des slogans antisoviétiques. Les manifestants ont été relâchés quelques heures plus tard. — F. C.

Les protestations en France

● *Le bureau confédéral de la C.G.T.* a décidé de s'adresser à l'ambassade d'U.R.S.S. en France ainsi qu'au conseil central des syndicats soviétiques à propos des procès de Moscou. En outre, la centrale indique qu'elle « *sera représentée à la manifestation organisée mardi de la place de la République à l'Opéra* ». Dans une déclaration à l'A.F.P., Mme Jacqueline Lambert dit que « *la C.G.T. ne coupe pas en tranches le problème de la défense des libertés et des droits de l'homme* ».

« *Quel que soit le pays concerné,* déclare-t-elle notamment, *nous estimons inacceptable que des citoyens puissent être inquiétés, emprisonné et,* a fortiori, *risquer la peine de mort du fait de leurs opinions politiques.* »

● *La C.F.D.T. dénonce dans un communiqué « après les lourdes condamnations »* qui ont frappé *les dissidents soviétiques, les procès préfabriqués* » contre Guinzbourg et Chtcharansky. Elle « *demande au gouvernement français de prendre publiquement position sur ces procès* ».

« *La C.F.D.T. continuera à s'élever contre toute atteinte aux libertés d'opinion, d'expression et aux droits de l'homme.* »

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples « s'indigne de l'absence de garanties dans la tenue du procès : secret de l'instruction, inculpation non motivée dans un contexte d'excitation antisémite, refus de visa à l'avocat choisi par la famille (M*[e] *Roland Rappaport, membre du bureau national du M.R.A.P.), désignation d'un avocat d'office, débats d'où sont exclus le public et la presse. Tant d'atteintes aux droits les plus élémentaires qui marquent également plusieurs autres affaires récentes ou en cours ne peuvent qu'être dénoncées avec la plus grande vigueur.*

« *Le M.R.A.P. se joint à l'appel du comité de défense d'Anatole Chtcharansky à manifester mardi 11 juillet à 18 h. 30 place de la République.* »

● *L'Union pour la démocratie française déclare dans un* communiqué : « *Ces parodies de justice ont un caractère de répression évident et vont à l'encontre de tous les espoirs de détente suscités par les accords d'Helsinki.* »

● *Le Mouvement des radicaux de gauche « s'indigne des conditions dans lesquelles s'ouvrent (ces) procès »* et « *s'élève contre les violations des droits de l'homme qui caractérisent ces procédures* ».

● *Le parti socialiste unifié* estime qu'« *il ne peut pas y avoir de socialisme là où il n'y a pas de démocratie* ». Il se déclare solidaire de tous les accusés des procès en cours en U.R.S.S.

● *Pour le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL)*, M[e] François Gibault, avocat à la cour, a déposé une demande urgente auprès de l'ambassade soviétique, afin d'obtenir un visa et une autorisation d'assister, en qualité d'observateur, au procès d'Alexandre Guinzbourg. Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés s'inquiète particulièrement des conditions dans lesquelles va se dérouler ce procès, au mépris des droits élémentaires de la défense et dans un quasi-secret.

D'autre part, la présidence (élargie) du CIEL a décidé, le 10 juillet 1978, de coopter comme membres d'honneur du comité, Alexandre Guinzbourg, Anatole Chtcharansky et Youri Orlov, tous trois persécutés pour délits de pensée, d'opinion et de confession, dont le principal « crime » est d'exiger de leur pays le respect des accords qu'il a souscrits. Il appelle tous les intellectuels, scientifiques, créateurs de toutes disciplines, à refuser de cautionner de quelque façon que ce soit *la mort brutale ou lente que* veulent imposer à leurs collègues de *l'est* européen la *violence et le* cynisme totalitaires.

LE P.C.F. DEMANDE LA LIBÉRATION DES ACCUSÉS

Le parti communiste français a publié lundi 10 juillet le communiqué suivant :

« *La direction du P.C.F. a transmis à l'ambassade soviétique à Paris une note de protestation demandant la libération d'Alexandre Guinzbourg et Anatoli Chicharansky et la fin de toutes poursuites et actes répressifs. Cette note a été remise par une délégation de la direction du parti.*

» *Par ailleurs, une délégation du P.C.F. participera à la manifestation qui aura lieu à Paris, le mardi 11 juillet, à 18 h. 30, de la République à l'Opéra.* »

« L'HUMANITÉ » : il y a des lois universelles que nous devons être les premiers à respecter.

« *Sans doute m'objectera-t-on qu'il y a des lois soviétiques, que les accusés sont poursuivis pour les avoir violées, et que charbonnier doit être maître chez soi. Sans doute. Mais il y a aussi des lois universelles pour lesquelles nous combattons et que nous devons être les premiers à respecter. Un accusé, quel qu'il soit, doit être libre de choisir son avocat et les tribunaux doivent siéger au grand jour. Si c'est en vertu des lois soviétiques que l'on envoie des opposants dans des asiles psychiatriques ou que les procès actuels se déroulent pratiquement à huis clos et avec des avocats commis d'office, alors, disons-le nettement au risque d'être accusés de nous mêler d'autres affaires que les nôtres : il est vraiment urgent de mettre la lettre et l'esprit des lois à l'heure de notre temps.* »

M. MITTERRAND : dans cette douloureuse affaire le chef de l'Etat doit s'exprimer au nom de notre pays.

Les membres du comité de défense d'Anatole Chtcharansky ont invité M. François Mitterrand à se joindre à la conférence de presse qu'ils organisent lundi 10 juillet à la Ligue des droits de l'homme. Le premier secrétaire, absent de Paris, a demandé à M. Jack Lang de porter aux membres du comité le message suivant :

Samedi dernier, le comité directeur du parti socialiste a élevé une protestation solennelle contre les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'instruction et s'engage le procès d'Anatole Chtcharansky. Je suis moi-même intervenu auprès du président Brejnev pour lui demander de bien vouloir veiller au respect des accords d'Helsinki sur le droit des personnes. Je tiens à m'associer de nouveau aux actions menées en ce sens par le comité, et, en particulier, à la manifestation de demain place de la République. On est en droit d'attendre que le chef de l'Etat, dans cette douloureuse affaire qui atteint des principes essentiels, s'exprime au nom de notre pays. »

LE QUAI D'ORSAY : une sérieuse inquiétude.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré lundi 10 juillet : « *En signant solennellement à Helsinki le 1*[er] *août 1975 l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les trente-cinq Etats participant à cette conférence ont exprimé leur adhésion au principe du respect des droits de l'homme et de ses libertés fondamentales, dans lequel ils ont reconnu un facteur essentiel de la paix, de la justice et au bien-être nécessaire pour assurer le développement des relations amicales et de la coopération entre eux comme entre tous les Etats.*

» *Les procès qui se déroulent actuellement en Union soviétique ne peuvent que susciter une sérieuse inquiétude dans la mesure, en particulier, où le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales auquel la France est attachée, constitue l'une des bases d'une amélioration profonde des relations entre les Etats. Tel est d'ailleurs le sens de la déclaration conjointe franco-soviétique sur la détente internationale signée à Rambouillet en 1977 par M. Brejnev et le président de la République.* »

Mme Chtcharansky souhaite une intervention de M. Giscard d'Estaing

Mme Nathalie Chtcharansky, M[es] Daniel Jacoby et Roland Rappoport, qui avec le bâtonnier Petiti avaient été choisis par la famille de l'accusé pour prendre sa defense au procès de Moscou, ont tenu une conférence de presse lundi 10 juillet au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris.

M[e] *Jacoby* a indiqué que les avocats français s'étaient fixé pour règle de respecter la légalité soviétique et de garder secrets un certain nombre de témoignages. Puisque Chtcharansky est jugé à *huis clos* dans un procès préfabriqué, ses défenseurs ont décidé *de rendre publics des éléments* qu'ils ont recueillis. M[e] Rappoport a rendu compte de ce dossier.

La défense a entendu contradictoirement à Paris, *devant* huissier, quatre témoins qui avaient *obtenu un visa de sortie*, et elle a reçu quatorze témoignages écrits.

Il ressort de ces textes et dépositions que, *pendant qu'ils étaient* interrogés à Moscou, des pressions étaient exercées sur les témoins. Promesse leur était faite *d'obtenir* un traitement de faveur, ou un visa d'immigration, *s'ils coopéraient avec l'enquêteur* pour accabler Chtcharansky.

D'autre part, les « pièces à conviction » saisies a udomicile de l'accusé n'ont rien à voir avec l'espionnage. Il s'agit de textes qui portent pour la plupart sur la défense des droits de l'homme.

Les avocats ont précisé qu'ils avaient l'intention, s'ils avaient pu remplir leur mission à Moscou, de citer comme témoin de la défense le président Carter. Celui-ci a affirmé, en effet, que l'accusé n'avait jamais travaillé pour la C.I.A.

Mme Chtcharansky, a démenti conviction » saisies au domicile de les bruits lancés dans la capitale soviétique selon lesquels elle aurait contracté un « mariage blanc ». Elle a lancé un nouvel appel à l'opinion mondiale « *en ce jour où se joue le destin de mon mari* ». « *Ce n'est pas un procès,* a-t-elle ajouté, *c'est une mascarade qui ressemble à ce qui se passait en Allemagne il y a une quarantaine d'années. Le monde est resté silencieux et il y a eu finalement des millions de morts.* » Elle a indiqué que dès son arrivée à Paris elle avait demandé audience à M. Giscard d'Estaing pour qu'il intervienne.

Allemagne fédérale

Le tribunal de Hambourg admet en partie la légitimité des actes de M[e] Groenewold avocat du groupe Baader

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue d'un procès qui a duré près de six mois devant le tribunal supérieur de Hambourg, M[e] Kurt Groenewold, qui défendit Baader et d'autres membres de son groupe terroriste, a été condamné à deux ans de prison avec sursis et 75 000 deutschemarks d'amende, pour avoir « *soutenu une association criminelle dans un cas extrêmement grave* » (*le Monde* des 10, 19 et 25 janvier 1978).

Le verdict a plutôt surpris par sa modération. Alors que l'accusation demandait trois ans de prison ferme et la radiation de M[e] Groenewold du rôle des avocats, les juges ne l'ont pas suivie. Il est même assez exceptionnel que le sursis soit accordé pour des peines dépassant douze mois de prison. Par *ailleurs*, le tribunal a, dans ses attendus, reconnu les qualités professionnelles et morales de M[e] Groenewold. *Enfin*, les juges ont admis qu'en lui-même le « *système d'information* » maintenu par l'avocat entre les membres emprisonnés et libres de la Fraction armée rouge n'avait rien de répréhensible.

Pour la défense un certain succès

Si M[e] Groenewold est néanmoins condamné, c'est parce que, dans un certain nombre de cas, il aurait quand même franchi les limites acceptables pour l'activité d'un avocat. Aux yeux des juges, il n'aurait jamais dû transmettre, par exemple, des informations sur l'emploi des explosifs et sur la lutte des policiers armés, ou communiquer des instructions touchant l'organisation de la grève de la faim dans les prisons. Il s'agissait là, selon le tribunal, d'initiatives qui, au-delà des droits et des besoins de la défense, auraient contribué à maintenir la solidarité et le moral du groupe Baader-Meinhof.

M[e] Roland Houver, du barreau de Strasbourg, qui a participé à la défense devant le tribunal de Hambourg, nous a déclaré : « *Je m'attendais un peu à ce genre de verdict, compte tenu de l'attitude des juges tout au long du procès. Pour la défense, c'est, d'une certaine manière, un succès. Nous avons réussi à faire admettre la légitimité d'actions entreprises par M*[e] *Groenewold, alors qu'il était confronté à de très grandes difficultés dans la défense des membres du groupe Baader. Une chose cependant est très grave : c'est un tribunal qui fixe ce que doit être la défense dans un procès politique. A mon avis, cela est contraire à toutes les traditions de la défense en Occident, notamment aux Etats-Unis et en France pendant la guerre d'Algérie.* »

Un jugement modéré ?

S'agit-il d'un jugement modéré ? M[e] Houver estime que les motivations invoquées par le tribunal sont équivalentes à celles d'un *acquittement, mais qu'en fin de* compte on a quand même sanctionné l'attitude de M[e] Groenewold. Cela dit, l'avocat français, qui a eu personnellement quelques accrochages sérieux avec le tribunal, note aussi que, dans cette affaire, les juges ont rendu hommage « *à l'apport de la jurisprudence étrangère* ».

Quand à M[e] Groenewold, il explique qu'à ses yeux le verdict représente un « *compromis* ». Le tribunal aurait reconnu qu'il a été un défenseur « *engagé* » au service de ses clients, en lui reprochant toutefois d'avoir, en quelques occasions, été au-delà des limites *tolérables de la part d'un avocat.* « *Mais,* déclare encore M[e] Groenewold, *si l'on admet que mon action était justifiée dans 90 % des cas, n'est-ce pas admettre aussi que le reste du terrain était encore inexploré et non délimité ?* »

Le procès de Hambourg est le premier d'une série touchant une soixantaine d'avocats, dont la plupart sont également accusés d'avoir entretenu un système d'informations entre les terroristes. Il reste à voir cependant si le cas de M[e] Groenewold va devenir un précédent : à la différence de bon nombre de ses collègues, il n'a jamais été considéré comme un « *sympathisant idéologique* » de ses clients, alors que d'autres avocats aujourd'hui accusés n'ont pas dissimulé leur association active à la cause défendue par les terroristes.

JEAN WETZ.

EUROPE

Espagne

La situation est tendue au Pays basque

La branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué, lundi 10 juillet, dans un communiqué remis à des journaux de Bilbao, l'attentat qui a coûté la vie, samedi, à M. José Javier Jauregui, juge de paix à Limona, en Biscaye. Celui-ci avait été conseiller du Mouvement, l'ancien parti unique de l'époque franquiste, maintenant dissous.

La situation est toujours tendue à Pampelune, capitale de la Navarre, où ont eu lieu lundi les obsèques du jeune militant trotskiste German Rodriguez, tué samedi par la police. Des manifestations à la mémoire du jeune homme ont eu lieu dans plusieurs villes du Pays basque, provoquant des incidents avec les forces de l'ordre.

De notre envoyé spécial

Pampelune. — Le Pays basque est une fois de plus en effervescence. Un peu partout on signale débrayages, incendies, barricades, en représailles contre l'attitude de la police samedi à Pampelune. La route d'Irun à Madrid a été coupée, des voies ferrées ont été obstruées, Saint-Sébastien semble en révolte permanente. Irun entre en grève générale, le vieux Bilbao a connu lundi soir des scènes d'émeutes. Pampelune a vécu lundi sa troisième journée d'escarmouches et de pétarades. Policiers et manifestants ont continué à se donner la chasse pendant une bonne partie de la soirée et de la nuit. Cette fois il n'y a pas eu de victimes.

Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, a promis de donner la version officielle des événements qui ont ensanglanté la capitale de la Navarre. Il a envoyé sur place, pour enquêter, le sous-directeur de la sûreté et un général, inspecteur de la police armée. Mais un ministre de l'intérieur peut-il reconnaître que des policiers ont tiré — et tué — sans nécessité ?

« Nous étions en fête, dit un journaliste de la ville. *La police a voulu casser notre fête. Par vengeance, par cruauté. »* C'est l'explication la plus simple : quelques rafales de pistolet-mitrailleur lâchées au hasard, pour répliquer à l'assassinat ces derniers mois de plusieurs membres des forces de l'ordre.

Mais les raisons politiques sont-elles tout à fait absentes ? Certains Navarrais pensent que non. Leur province a différé, en effet, le moment de s'intégrer à Euskadi, la région basque actuellement régie par un statut de préautonomie. De nombreux intérêts s'opposent à une telle intégration. Le désordre nourrit évidemment l'argumentation des partisans du *statu quo*.

A plusieurs reprises, syndicats et partis de gauche ont demandé la démission du gouverneur civil de Navarre, M. Ignacio Llano. Les animateurs des « sanfermines » — les fêtes de la ville — ont annoncé qu'ils ne reprendraient les réjouissances que si cette démission était présentée par écrit, et si les forces spéciales de police étaient retirées de la ville. Pampelune a-t-elle encore le cœur de se réjouir ? La question était lundi au cœur des conversations entre les partis politiques, les responsables de la fête et la municipalité. Les vitrines saccagées et les explosions de grenades lacrymogènes plaidaient pour une suspension définitive. Mais on devinait à de nombreux signes que la kermesse était prête à reprendre ses droits.

Le moment le plus intense de la journée a été l'enterrement de German Rodriguez, le manifestant tué samedi. *« Nous ne t'oublierons pas », « Nous ne pardonnerons pas », « German jusqu'à la victoire pour toujours »*, ces inscriptions ornaient les drapeaux rouges entre l'hôpital et le cimetière. Des milliers de personnes saluaient le poing fermé. Un linceul rouge enveloppait le cercueil. Des drapeaux basques, galiciens, catalans, apparaissaient derrière le cortège des manifestants trotskistes qui ont organisé la cérémonie et évité qu'elle ne dégénère.

L'homélie de l'officiant indiquait le trouble et l'angoisse d'une ville durement secouée depuis un an par le jeu des manifestations et contre-manifestations, des violences de la rue matées par la violence policière.

« Nous avons la sensation que quelqu'un dans l'ombre pointe un fusil sur notre front, affirma le prêtre. *Que quelqu'un utilise tous les stratagèmes d'une démocratie encore faible pour nous couper le souffle, pour nous arrêter dans notre élan (...), quelqu'un qui est en train de mettre en pièces l'unité des Navarrais et des Basques. »*

CHARLES VANHECKE.



PROCHE-ORIENT

Liban

Le président Assad est prisonnier d'une politique qu'il ne désire pas

nous déclare M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges

L'incertitude la plus complète régnait toujours ce mardi 11 juillet au niveau politique à Beyrouth, où le président Sarkis n'a toujours pris aucune décision en ce qui concerne son éventuelle démission.

M. Camille Chamoun, chef du P.N.L., a accusé lundi la Syrie d'être l'instrument de pénétration de l'U.R.S.S. dans la région. « Les événements actuels au Liban, *a-t-il dit*, font partie d'un plan communiste qui risque d'affecter même Israël si ce dernier continue à s'appuyer sur la politique stupide des Etats-Unis. » *Le président du Front libanais a estimé que le plan en question visait à « déstabiliser » l'Arabie Saoudite et les autres pays pétroliers du Golfe.*

A Damas, cependant, le ministre saoudien des affaires étrangères a réaffirmé, à l'issue d'un long entretien avec le président Assad, la « concordance » des points de vue de l'Arabie Saoudite et de la Syrie en ce qui concerne le Liban. « Nous sommes toujours disposés, *a-t-il dit*, à coopérer avec les pays arabes pour sauvegarder l'indépendance et l'unité du Liban ainsi que sa souveraineté. »

Sur le terrain, la journée de lundi a été marquée par quelques incidents entre milices chrétiennes et forces syriennes. L'inquiétude demeure vive dans la population de Beyrouth-est, et l'exode des chrétiens d'Achrafieh vers la montagne s'est considérablement amplifié.

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Saifi, face à la mer, au pied de la colline d'Achrafieh, semble à peine sorti de la bataille. Rares ceux qui s'y aventurent, sinon des miliciens qui, à bord de lourdes Chevrolet kaki, parfois équipées de mitrailleuses, vont et viennent sur le boulevard entre la Maison centrale des Phalanges et le siège du « commandement militaire ». Là sont concentrés les principaux états-majors de la droite chrétienne, cible de choix pour les obus syriens. Pourtant, malgré un pilonnage intensif qui a laissé des traces alentour, le siège des Kataeb ne semble guère avoir souffert. M. Pierre Gemayel, le « cheikh Pierre », occupe dans un demi-sous-sol un bureau de fortune. Il a quitté contre son gré la grande pièce du second « *en raison des circonstances* ». Visage marqué par les nuits sans sommeil et les longues journées d'attente inquiète, il semble encore rivé à ce Liban d'hier, « *un pays de cocagne, le plus heureux du monde. Sans pétrole ni sous-sol, l'économie la plus florissante du Proche-Orient.* »

L'interroger sur la situation présente en lui rappelant les éloges vibrants qu'il adresse à la « Syrie d'Assad » ne paraît pas l'importuner. Il se lance seulement dans un long prologue sur les méfaits d'une « *gauche internationale, cette cinquième colonne qui agit contre la nation, tire ses forces de l'extérieur et refuse le dialogue* ».

« *Le président Assad est un homme sincère, un apôtre, pas un vulgaire politicien. Il a compris que cette guerre entre chrétiens et musulmans fournissait à Israël la plus belle des justifications que l'Etat hébreu pouvait souhaiter.* »

— Comment expliquer, dès lors, l'actuel retournement ?

— *La force arabe de dissuasion est venue. Au début tout a très bien marché. La gauche a perdu son arrogance. La force de frappe a maté ses agents qui prétendaient servir des idéaux, mais n'étaient que des criminels et des bandits. Assad a agi très honnêtement, très sagement, et a ainsi rendu le plus grand service à son propre pays en le rangeant dans le camp des civilisés contre le fanatisme animal. Oui, je crois que cet homme est sincère. Je ne voudrais pas être de ceux qui croient le contraire. En fait, je crains fort que ce qui se passe au Liban actuellement ne soit que le début d'un renversement de régime... en Syrie. Comment un homme qui a montré tant d'honnêteté se trahirait-il ainsi ?*

— Mais les bombardements ont commencé il y a plus d'une semaine, et le général Assad est toujours au pouvoir à Damas...

— *Il est prisonnier d'une politique qu'il ne désire pas, qui lui est contraire. C'est cela que je veux croire. Des fanatiques sectaires, des officiers, des responsables, combattent sa politique. Ils l'accusent d'aider les chrétiens contre les musulmans, les rétrogrades contre les progressistes, la droite contre la gauche... Ils ont trouvé le premier prétexte pour tout faire éclater.*

Le massacre d'Ehden : « une histoire banale »

— Ce prétexte, les Phalanges ne l'ont-elles pas elles-même fourni en allant assassiner, à Ehden, M. Tony Frangié, sa famille, et quelques-uns de ses partisans ?

— *Il est toujours facile de trouver un prétexte, mais Ehden n'a rien à voir avec les événements actuels. Etablir un rapport, c'est faire preuve de la mauvaise foi la plus grossière. C'est une affaire purement intérieure, une vendetta traditionnelle, une histoire banale au Liban-Nord comme en Corse...*

— S'estimant privé des véritables instruments du pouvoir, le président Sarkis menace de démissionner. Qu'en pensez-vous ?

— *Je le comprends. Il est venu au pouvoir avec le consentement unanime des Libanais, du monde arabe et des grandes puissances. Tout le monde lui a promis de l'aider. Il n'a trouvé que des paroles...*

— Ne l'avez-vous pas, vous aussi, affaibli en maintenant et renforçant un véritable Etat dans l'Etat ?

— *Nous ne nous sommes armés que pour nous défendre. Et l'on voudrait nous désarmer sans désarmer les autres... C'est impossible : ce serait du suicide. Nous ne demandons pas mieux que l'Etat nous défende : il ne peut le faire à cause de la présence de ces Palestiniens et de leurs cinq ou six gouvernements rivaux. Je suis pour que Sarkis puisse gouverner. Mais s'il reste, sans pouvoir gouverner, à quoi bon ?*

Nous refusons la partition

— Que voulez-vous, alors, sinon la partition ?

— *Non. Aucun Libanais ne la souhaite. Elle nous est imposée par ceux-là même qui nous accusent de la rechercher. Si le Liban était chrétien, il ne serait plus le Liban. C'est cette formule originale, cette fusion de civilisations, qui fait de notre pays un modèle pour le monde. Quel que soit le système adopté — fédération, confédération, ou toute autre formule — je suis pour, à condition que cela mène à un Liban accepté des deux côtés, musulman et chrétien.*

— Est-ce encore possible ?

— *Depuis trois ans, c'est vrai, notre foi s'est ébranlée. C'est bien la plus grande victoire d'Israël...*

— Israël, dont nombre de chrétiens semblent aujourd'hui attendre le salut et avec lequel vos milices entretiennent, au Sud, les meilleurs rapports...

— *Nous n'avons aucun intérêt à être un corps étranger au monde arabe. Mais en cas d'accident, nous tendrons la main au diable. Sinon, nous serions idiots. Au Sud, ce sont les Palestiniens et la gauche qui nous ont poussés de l'autre côté de la frontière. Et aujourd'hui, les populations chiites sont aussi empressées que nous à y aller chercher aide et protection...* »

Propos recueillis par
DOMINIQUE POUCHIN.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le calvaire

Où les Syriens veulent-ils en venir ? Cette question hante tous les commentateurs qui s'interrogent, dans la presse hebdomadaire, sur les causes et les conséquences des récents bombardements des quartiers chrétiens de Beyrouth par l'armée du président Assad.

« *Au Liban, le pire, décidément, est toujours le plus sûr*, écrit Alain Louyot, dans *le Point*. *Et le pire et l'horreur sont à nouveau le lot du petit pays martyr depuis que, samedi 1er juillet, les forces armées syriennes ont décidé d'en finir avec cette armée privée que sont les Phalanges, fût-ce au prix du massacre de la communauté chrétienne du Liban.* » Pour lui, l'objectif du président Assad est clair : « *L'armée syrienne, en faisant baisser la tête aux forces maronites sur le terrain et en traumatisant les civils par un pilonnage intensif, espère supprimer toute résistance politique à sa tutelle sur un pays que Damas a toujours considéré comme sa province.* »

Evoquant l'attitude des autres pays, Alain Louyot fait observer que « *seuls les Israéliens ont tenu à faire spectaculairement savoir aux habitants de Beyrouth qu'ils se sentaient concernés. Et prêts à répondre aux cris de détresse. Il leur a suffi pour cela de faire passer le mur du son à très basse altitude, au-dessus de la capitale du Liban, à sept de leurs chasseurs bombardiers* ». Pour *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, qui fait la même analyse, « *le désir des Syriens est inavouable. Diplomatiquement inavouable. Il consiste*, déclare Guy Sitbon, *à avaler le Liban, à le faire disparaître en tant qu'Etat indépendant et à le prendre sous tutelle. Pour contrôler en toute quiétude leur conquête*, ajoute-t-il, *les Syriens doivent écraser toutes les forces militaires qui subsistent dans le pays. Il y en a beaucoup. Mais la Syrie a tout son temps.* »

Guy Sitbon souligne que l'entrée des troupes syriennes au Liban, il y a plus de deux ans, était « *l'accomplissement d'un vieux rêve* ». « *Selon les Syriens*, explique-t-il, *ce Liban qu'ils n'ont jamais consenti à reconnaître n'aurait jamais dû exister. Peuples et territoire libanais seraient une fraction d'une Grande-Syrie dont on connaît mal les limites.* »

Dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), André Frys rappelle que « *c'est bien en réprimant les Palestiniens et la gauche libanaise que l'Etat syrien a contribué à remettre en selle l'extrême droite libanaise. Il a alors joué le rôle de gendarme, désarmé la population pauvre qui pendant la guerre civile combattait contre les nantis libanais. Aujourd'hui*, poursuit-il, *les nantis, forts de leur relative victoire, en veulent plus et veulent régner seuls, avec l'aide de l'Etat israélien, cette fois.* » Alain Frys estime qu'« *il ne reste plus à l'Etat syrien qu'à défendre ses intérêts en intervenant militairement directement au Liban, portant tantôt un coup à gauche, tantôt à droite* ».

VALEURS ACTUELLES souligne « *en toile de fond de la politique syrienne : l'absence actuellement de tout Etat libanais. Le gouvernement de Beyrouth est paralysé*, constate cet hebdomadaire. *Il refuse de s'engager pour éviter toute partition. A la limite, c'est un arbitre sans aucun pouvoir, entre les Libanais et les Syriens. Ce vide favorise les ambitions du président syrien (...). Seul espoir : l'assistance d'Israël* », conclut *VALEURS ACTUELLES*.

L'aide d'Israël ? « *Si les capitales d'Occident restaient sourdes aux appels des chrétiens du Liban et que ces derniers en venaient à demander l'aide d'Israël, dans quelle mesure le gouvernement de Jérusalem pourrait-il déclarer forfait ?* » se demande *T.-J.-HEBDO* (Tribune juive), qui ajoute : « *Les alliés chrétiens du Sud-Liban ne verraient-ils pas dans ce refus la vanité de leurs accords avec l'Etat juif et n'en viendraient-ils pas à tirer des conséquences qui s'avéreraient à leur tour néfastes pour Israël ? Inversement, la dernière incursion d'Israël au Liban a montré les limites diplomatiques d'une intervention israélienne. Voici pourquoi, sans doute, la Syrie peut impunément continuer à semer la lutte en deçà du Litani.* »

A la première page d'*ASPECTS DE LA FRANCE*, hebdomadaire de l'Action française, cette simple manchette : « *Les Syriens massacrent les chrétiens du Liban. Que fait donc là-bas la « force » de l'ONU ?* » *L'EXPRESS* rappelle l'appel angoissé lancé à Rome par le pape : « *Mais quand donc finira-t-il, le calvaire du Liban ?* » André Pautard ajoute : « *Personne ne sait ce que, au vrai, la Syrie souhaite. On sait seulement ce qu'elle fait et la situation actuelle l'illustre parfaitement : depuis dix-huit mois, au Liban, les Syriens jouent de la douche écossaise (...). Le résultat, sinon le but, c'est la vassalisation du Liban.* »

Bibliographie

« LES COMPLOTS LIBANAIS GUERRE OU PAIX AU PROCHE-ORIENT » d'Albert Bourgi et Pierre Weiss

Le Liban est-il victime de « complots » ? Albert Bourgi et Pierre Weiss le pensent et se sont associés pour en décrire la trame. Rien dans ce petit livre n'est laissé dans l'ombre : la faillite du système confessionnel qui paralyse les institutions et désarme l'Etat, l'immobilisme partisan de ceux dont l'intérêt est de maintenir telle quelle cette situation, la montée progressive des luttes sociales aggravées par la faiblesse d'une économie dépendante, la présence palestinienne et le rôle croissant qu'elle joue directement et indirectement dans la vie politique libanaise, l'intervention syrienne dont les manœuvres apparemment contradictoires cachent un objectif bien défini, les médiations intéressées ou désintéressées, en tout cas sans lendemain, les ingérences de tous ordres, la stratégie israélienne...

Les mécanismes sont ici démontés avec passion, avec un réel souci d'objectivité et une seule certitude pour les auteurs de cet excellent essai politique : la paix au Liban ne sera retrouvée qu'une fois réglé le sort des Palestiniens. Le chemin, hélas, semble encore bien long.

PHILIPPE RONDOT.

★ Ed. Berger-Levrault, 1978, 212 p., 46 F.

Le conflit israélo-arabe et l'Internationale socialiste

MM. BRANDT ET KREISKY PRÉSENTENT UN PLAN DE RÈGLEMENT EN QUATRE POINTS

Vienne (*A.F.P., Reuter*). — M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, et le chancelier autrichien Bruno Kreisky, ont rendu publique, lundi matin 10 juillet, à Vienne, la proposition de règlement du problème du Proche-Orient, qui sera soumise, en septembre prochain, au bureau de l'Internationale.

Les quatre points de cette proposition sont les suivants :

1) La paix entre Israël et les Etats arabes ne peut être atteinte qu'au prix de négociations sérieuses et opiniâtres. L'Egypte et Israël doivent reprendre la négociation interrompue et la poursuivre jusqu'à la signature d'un traité de paix.

2) Le fondement de la paix est l'établissement de relations normales et amicales dans tous les domaines entre les Etats du Proche-Orient.

3) L'établissement de frontières sûres dans le sens des résolutions 242 et 338 de l'ONU est un élément essentiel de la paix. Israël se retirera sur ces frontières sûres et reconnues dans tous les secteur. Le tracé de ces frontières sera inclus dans les négociations de paix. Il conviendra de prévoir pour chaque territoire où la sécurité le demande, soit la démilitarisation, soit des mesures de sécurité à prendre par Israël.

4) Le problème palestinien doit être résolu dans toutes ses implications. Sa solution exige la reconnaissance du droit des Palestiniens à participer aux négociations concernant leur avenir par le truchement de leurs représentants élus.

Selon M. Pérès, qui a pu, ainsi que M. Sadate, examiner le plan avant sa publication, il s'agit d'un « *document très réaliste qui contient de nombreux éléments positifs* » car l'absence de toute référence à un Etat palestinien ou à l'O.L.P. « *joue en sa faveur* ».

Israël

LE GOUSH EMOUNIM PRÉCONISE LA CRÉATION EN TROIS ANS DE TRENTE-DEUX NOUVELLES COLONIES EN CISJORDANIE

(De notre correspondant)

Jérusalem. — Le Goush Emounim (Bloc de la foi), principal mouvement pour la colonisation des territoires occupés, a fait connaître, le 6 juillet, au cours d'une conférence de presse, un nouveau « *plan d'implantation* » pour les trois années à venir. Estimant que la politique du gouvernement de M. Begin est, dans ce domaine, tout à fait insuffisante, le Goush Emounim prévoit que trente-deux nouvelles colonies devront être créées en Cisjordanie, afin de porter à cent mille personnes la population juive dans cette région. Selon des chiffres officiels publiés au début de l'année 1978, près de neuf mille colons sont actuellement installés dans les territoires occupés (Cisjordanie, Golan et Sinaï).

Les dirigeants du mouvement ont dénoncé l'actuelle « *inaction* » du gouvernement et annoncé qu'ils inciteraient ce dernier, par diverses manifestations, à soutenir leur effort, car, ont-ils dit, « *nous ne pouvons réaliser notre plan sans l'aide du gouvernement* ».

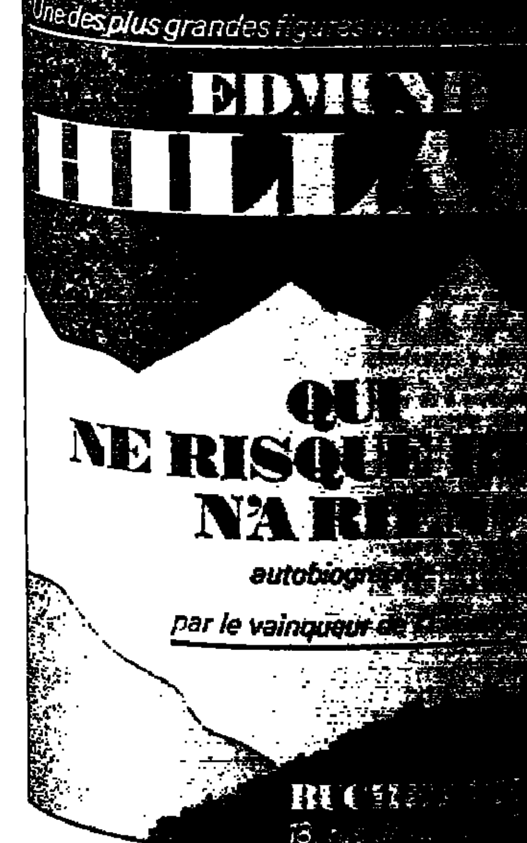
Bien que les pourparlers de paix paraissent devoir reprendre, sous l'égide du gouvernement américain, qui considère la politique d'implantation comme un « *obstacle à la paix* », on reparle souvent, depuis quelques jours, en Israël de nouveaux « *établissements* » en Cisjordanie. L'annonce de la création d'une nouvelle ville entre Bethléem et Hébron vient d'être confirmée, et le début des travaux de l'ensemble de Maale-Adummin, à la périphérie de Jérusalem, sur la route de Jéricho, est annoncé pour le mois d'octobre prochain. Le 3 juillet, M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, proche du Goush Emounim, avait fait savoir que de nombreux travaux de « *renforcement* » des implantations existantes étaient en cours.

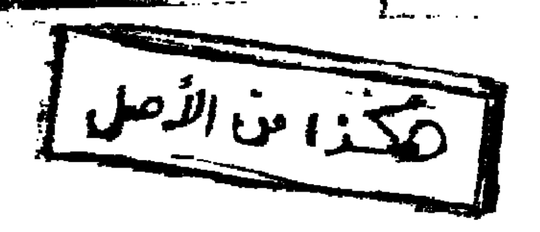
F. C.

Iran

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIE ET DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE D'IRAN (1) nous communique qu'un soldat iranien vient d'être fusillé à Tabriz. La cour martiale l'avait condamné à mort pour avoir refusé de tirer sur la foule le 18 février. Me Nouri Albala nous prie de préciser à ce sujet que, ayant enquêté sur place, à Tabriz, quelques jours après les événements des 18 et 19 février, il peut confirmer que ce n'est pas un soldat qui a refusé de tirer, mais une unité entière placée sous le commandement du général Bidabadi.

(1) 5, rue du Renard, 75004 Paris.





AMÉRIQUES

États-Unis

A Washington

Cinquante mille personnes ont manifesté pour l'égalité entre les hommes et les femmes

De notre envoyé spécial

Washington. — Il y a presque toujours quelque chose de décourageant, sinon de décourageant, dans les « marches sur Washington », qui se multiplient avec l'été. Le défilé comme arme politique n'est jamais vraiment entré dans les mœurs américaines, et les marches pour les droits civils en Alabama, ou plus tard contre la guerre au Vietnam, étaient des exceptions qui confirmaient cette règle.

Par temps calmes, les marches sont vite assimilées au folklore. C'est ce qui s'est passé le 4 juillet, jour de la fête nationale, lorsque plusieurs milliers de jeunes sont venus devant la Maison Blanche demander la légalisation de la marijuana. On les a laissés fumer leur « herbe » tranquillement et crier tout leur saoûl.

Le 15 juillet, ce sera le tour des Indiens, dont plusieurs centaines partis de Californie marchent depuis le mois de février. Ils ont reçu l'autorisation de planter cinquante « tipis » à proximité du Congrès. Les congressistes, qui doivent étudier, à l'automne, un ensemble de lois destinées à reviser le « statut de l'Indien », savent que l'immense majorité des Américains sont indifférents au sort des premiers occupants de ce continent, qu'ils placent généralement dans leur estime bien en-dessous des Noirs. La « longue marche » des Indiens risque de ne pas avoir plus d'efficacité que les tentatives antérieures destinées à provoquer une prise de conscience.

La marche qui a rassemblé dimanche 9 juillet après-midi plus de cinquante mille personnes (chiffre exceptionnel) autour du Capitole avait pour objectif d'attirer l'attention sur l'amendement pour l'égalité des droits (ERA, Equal Rigths Amendment), qui devrait faire de la femme l'égale de l'homme dans la société. La lutte pour faire inscrire cet amendement dans la Constitution dure depuis près de sept ans. C'est le délai qu'avait accordé le Congrès à ses partisans pour le faire ratifier par trente-huit Etats au minimum, condition *sine qua non* pour l'adoption d'un amendement constitutionnel. Trente-cinq Etats l'ont voté ; il en manque trois et la date limite est le 22 mars 1979. De l'avis des défenseurs de l'ERA comme de ses opposants, il est à peu près impossible de rallier ces trois Etats d'ici là.

Les manifestants de dimanche demandaient donc un sursis — sept ans de plus — pour parvenir à convaincre les trois quarts des législateurs des Etats-Unis que la femme doit être l'égale de l'homme.

La bataille pour la ratification de l'amendement

Les adversaires de l'amendement forment une coalition hétéroclite d'intérêts conservateurs, depuis la John Birch Society jusqu'aux mormons en passant par les associations de lutte contre l'avortement. Il leur arrive de recourir à des méthodes de propagande douteuses qui malheureusement portent leurs fruits : certains n'hésitent pas à affirmer que la campagne pour l'égalité des droits est orchestrée *« par des lesbiennes, des homosexuels et des communistes »*. Ils prophétisent qu'une fois l'amendement adopté les femmes abandonneront leurs foyers et laisseront leurs enfants dans des crèches pour rivaliser partout avec les hommes et bouleverser finalement la structure de la société.

Il est difficile d'évaluer quelles pourraient être les conséquences de l'ERA. Ses défenseurs cherchent avant tout à obtenir pour les femmes l'égalité dans l'emploi, les salaires et les responsabilités. Les politiciens sentent que le public est à ce point divisé qu'ils n'ont rien à gagner à prendre parti dans cette querelle : la majorité dite « silencieuse » est depuis quelques mois sur ce sujet plus bruyante que les minorités revendicatrices. Le pays est divisé et l'élan rompu : les Etats du Nord et de l'Est ont voté « pour », ceux du Sud ainsi que le Nevada, l'Arizona et l'Utah (patrie des mormons) ont voté « contre ». L'Illinois, Etat charnière, a été courtisé par les deux camps autant qu'il était possible : il reste dans l'expectative...

A.-M. C.

● *M. John Rockefeller*, frère de l'ancien vice-président Nelson Rockefeller et du banquier David Rockefeller, et père du gouverneur de Virginie occidentale Jay Rockefeller, est mort lundi 10 juillet dans un accident de voiture, près de Mount-Pleasant, dans l'Etat de New-York. Agé de soixante-douze ans, devenu le doyen de sa famille, M. John Rockefeller se consacrait à des activités philanthropiques. — *(U.P.I.)*

● ERRATUM. — « *L'amendement à la Constitution américaine traitant des « châtiments cruels et inusités »* est le huitième, et non le premier, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 5 juillet à propos de la décision de la Cour suprême jugeant inconstitutionnelle la législation de l'Ohio sur la peine de mort.



DIPLOMATIE

Le retour des grands fauves

(Suite de la première page.)

Dans celui de la société, la réapparition à Pékin à l'occasion de la venue du roi Juan Carlos, des jupes et des robes à fleurs, après deux décennies de pantalons d'uniforme. Dans celui de la diplomatie, la visite officielle du ministre des affaires étrangères de ce même sultan d'Oman contre lequel, pendant des années, la Chine avait entretenu une guérilla qui se réclamait ouvertement du maoïsme et du petit livre rouge.

Dans celui de l'idéologie, la publication, ces tout derniers jours, d'une autocritique inédite de Mao lui-même datant de 1962 accompagnée de la reproduction dans *le Quotidien du peuple* d'un article selon lequel il est « *normal, nécessaire et inévitable* » de réviser les « *principes révolus* » du marxisme léninisme et de la pensée de Mao.

Mais qui pouvait douter que la démaoïsation était en marche, quelque tribut que l'on continue de rendre à la mémoire du Grand Timonier ? Déjà l'an dernier, la visite du maréchal Tito, longtemps cible numéro 1 de la propagande chinoise, avait montré la profondeur de l'évolution en cours. Celle-ci s'est trouvée complétée depuis, avec l'établissement de relations officielles entre le parti communiste chinois et la Ligue yougoslave : ce qui a porté à son comble l'inquiétude de l'Albanie, gardienne intransigeante de l'orthodoxie marxiste-léniniste, et qui redoute toujours que la réconciliation du grand voisin du nord avec telle ou telle puissance hégémonique ne se scelle sur son dos.

Rien ne compte davantage aux yeux des dirigeants chinois que de préparer leur pays à une guerre générale qu'en bons léninistes ils croient inévitable, sans être en mesure de dire qui tirera le premier coup de feu et contre qui. Dans ces conditions, il leur faut développer à marches forcées une puissance économique et militaire qui a souffert de la révolution culturelle et contre « *l'impérialisme montant* » des « *nouveaux tsars* », s'appuyer sur « *l'impérialisme mou, déclinant* » — aujourd'hui celui des Etats-Unis, — comme Staline l'avait fait, de 1933 à Munich, pour essayer de se protéger de Hitler, en s'appuyant sur la France et la Grande-Bretagne.

Une réponse plus nette

La réponse américaine à ces appels du pied est longtemps demeurée discrète. Henry Kissinger estimait que les encouragements donnés à Pékin devaient surtout servir à amener les Soviétiques à comprendre qu'ils étaient les partenaires naturels de l'Occident contre une Chine qui serait assez forte à la fin du siècle pour tout remettre en cause, à l'Est comme à l'Ouest.

Dans ses débuts l'administration Carter n'a pas montré de tendance bien nette. Sauf pour le président, si attentif à dénoncer les violations des droits de l'homme un peu partout dans le monde, à ignorer pudiquement celles qui se déroulent en Chine. Apparemment c'est l'intervention massive des Soviétiques, des Cubains et des Allemands de l'Est en Afrique qui a changé le tableau. On peut, certes, dire que si les Occidentaux n'avaient pas soutenu ouvertement ou en sous-main les régimes blancs d'Afrique du Sud comme les adversaires angolais du docteur Neto, celui-ci n'aurait pas fait appel à M. Brejnev et à M. Fidel Castro. Et M. Andrew Young répète du matin au soir à M. Carter que suivant l'exemple de l'Egypte, du Soudan et de la Somalie, l'Afrique se débarrassera toute seule, tôt ou tard, des Soviétiques, comme un organisme sain le fait d'un corps étranger.

Il n'empêche que le président a fini par s'énerver. Il a tenu des propos vifs et d'ailleurs apparemment controuvés sur la participation des Cubains à l'affaire de Kolwezi. Il a laissé M. Brzezinski, qui n'a jamais vraiment pris son parti de la main-mise des Soviétique sur la Pologne natale, aller tenir à Pékin à la fin mai des propos sur les méfaits des « *commis-voyageurs en subversion* » qui ont comblé d'aise les Chinois et indisposé au plus haut point les Soviétiques. Par la suite, la Maison Blanche a laissé dire qu'elle était favorable à une normalisation rapide des rapports avec Pékin, impliquant « déreconnaissance » *(derecognition)* du gouvernement de Taipeh et dénonciation de l'alliance militaire conclue en 1954 avec celui-ci. En juin, les Etats-Unis ont donné leur accord de principe pour la livraison à la Chine populaire de certains matériels ultra-sophistiqués de prospection géologique aérienne dont la vente à l'U.R.S.S. est interdite en raison de leur possible utilisation militaire.

La Chine, de son côté, soutient systématiquement toutes les forces qui s'opposent, où que ce soit, à l'Union soviétique. Elle se rapproche des pays de l'ASEAN, autrement dit de l'alliance anti-communiste d'Asie du Sud-Est. Elle fait faire par son ambassadeur à Santiago l'éloge du général Pinochet. Elle envoie une mission militaire au président Mobutu. Elle prend contact avec les Koweïtiens, et même avec les Saoudiens, et fait dire par son ministre des affaires étrangères que l'Iran est un « *rempart contre le social-impérialisme* », ce qui lui confère « *un rôle révolutionnaire* ». Elle envoie enfin un autre de ses ministres aux Caraïbes pour dénoncer la perfidie de Fidel Castro et demander l'expulsion de Cuba du camp des non-alignés.

Faut-il en conclure que la Chine est en train de s'occidentaliser à marches forcées ? Ce serait aller vite en besogne. Staline, qui reste à bien des égards son maître à penser, a bien mené de pair, à partir de 1933, le rapprochement avec l'Occident et la consolidation par tous les moyens de sa dictature. Les atrocités dont le régime des Khmers rouges s'est quotidiennement rendu coupable n'ont pas l'air de gêner le moins du monde Pékin, qui lui donne un appui déclaré. Il n'empêche que l'on peut se demander comment va évoluer la situation, aussi bien à Phnom-Penh qu'à Pyongyang, seule capitale où se soit rendu jusqu'à présent le successeur de Mao, Hua Kuo-feng. Le rapprochement sino-américain ne devrait-il pas à la longue entraîner un dégel dans les relations entre Washington et les alliés de Pékin ? La recherche d'une approche nouvelle du problème coréen ne devrait-elle pas s'en trouver facilitée ?

L'œuf et la poule

Toute cette histoire s'apparente à celle de l'œuf et de la poule, et nul ne peut dire avec certitude qui a commencé. Bien souvent on a l'impression que telle initiative, tel putsch plus ou moins télécommandé ont en réalité un caractère préventif, qu'il s'agit de bloquer une évolution jugée dangereuse plutôt que de pousser inconsidérément un pion sur l'échiquier. Après tout, c'est déjà ce qui s'était passé en Tchécoslovaquie en 1968 : le coup de Prague a été déclenché en réaction contre une tentative des partis bourgeois pour éliminer les communistes du pouvoir.

Or le fait est qu'au cours des dernières années les Soviétiques, malgré leur déploiement spectaculaire en Afrique, ont perdu bien des positions. N'en seraient-ils pas venus à la conclusion qu'ils ne peuvent définitivement pas faire confiance à des « nationalistes bourgeois » qui ne songent qu'à se servir d'eux ? Ainsi s'expliqueraient des tentatives diverses et qui sont loin d'avoir toujours réussi, comme en Egypte après la mort de Nasser, ou au Soudan, pour mettre en place des hommes à eux, communistes ou « compagnons de route ».

En Asie, l'Inde, sur laquelle l'U.R.S.S. avait fondé tant d'espoir, lui échappe peu à peu depuis la chute de Mme Gandhi. Le Bangladesh, un moment zone d'implantation privilégiée, est aux mains d'un pouvoir militaire dont la brutalité n'a guère à envier à celle de ses anciens maîtres pakistanais. Ajoutons l'agressivité du Cambodge à l'égard d'un Vietnam quotidiennement accusé de tous les péchés d'Israël, les pressions de la Chine et des Etats-Unis sur le Japon pour le détourner de tout rapprochement avec Moscou ; on comprend que les Soviétiques s'acharnent à remettre sur le métier l'ouvrage jamais abandonné consistant à installer en Asie méridionale un barrage contre un expansionnisme chinois à vrai dire plutôt mythique puisque aussi bien les armées chinoises n'occupent aucun territoire étranger. On ne saurait en dire autant de celles de l'U.R.S.S.

Toujours est-il qu'on peut voir la réponse du berger à la bergère dans l'incorporation du Vietnam au Comecon, accompagnée ou non, car la nouvelle n'a pas été confirmée, de l'installation de bases de fusées soviétiques sur son sol. Le départ des Chinois du Vietnam, la cessation de l'aide de Pékin à Hanoï sont dans la logique de ce regroupement. Le coup d'Etat d'Afghanistan aussi, dans la mesure où il a mis fin aux tentatives de l'Iran, notamment, pour réduire l'influence soviétique à Kaboul.

Mais l'histoire est hégélienne. Les effets engendrent d'autres effets comme dans la réaction en chaîne. Le meurtre du président Daoud, l'arrivée au pouvoir à Kaboul de gens connus pour leur attachement à l'U.R.S.S. ne pouvaient manquer d'inquiéter les voisins. A commencer par l'Irak, gros producteur de pétrole et longtemps point d'appui principal de la stratégie soviétique dans la région, mais qui a pris du champ ces temps derniers, surtout depuis que l'U.R.S.S. a donné son appui — et quel appui — à l'Ethiopie contre les nationalistes érythréens que Badgad continue de soutenir.

Peut-être pour s'assurer contre une répétition chez eux des événements de Kaboul, les dirigeants irakiens ont envoyé à la potence vingt et un officiers accusés d'avoir organisé des cellules communistes dans l'armée : information qui ne prend tout son sens que lorsqu'on sait qu'il y a des ministres communistes dans le gouvernement de Bagdad. Le vice-président Saddam Hussein n'a pas hésité à parler de « *coup de semonce* » dans une interview à *Newsweek*. A-t-il été reçu comme tel à Moscou ? Le fait est que, ces tout derniers jours, deux des ministres afghans considérés comme les plus favorables à l'U.R.S.S. ont été nommés ambassadeurs dans des capitales lointaines. Le coup d'Etat du Sud-Yémen se rattache lui aussi bien entendu à la lutte pour le contrôle du Golfe, mais aussi à la rivalité sino-soviétique et à l'affaire d'Erythrée. Le président Salem Robaya Ali était plus sensible à la voix de Pékin qu'à celle de Moscou. Il a voulu profiter de l'émotion causée par la mort de son homologue du Nord — tué par l'explosion d'un paquet qu'il lui avait adressé — pour réorienter la politique étrangère d'Aden, retirer ses troupes d'Ethiopie, se rapprocher des régimes conservateurs de la région et s'éloigner de l'U.R.S.S.. Mis en minorité, il a essayé de s'appuyer sur l'armée pour imposer son point de vue. Là aussi, les choses n'ont pas traîné. Quelques heures plus tard, il était jugé, exécuté et remplacé par des inconditionnels de l'U.R.S.S. trop installés dans la place par Est-allemands et Cubains interposés pour s'en laisser aisément déloger.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LA LOI DU BALANCIER

M. Stirn a exposé à Berlin-Est les thèses françaises sur la détente l'Afrique et le désarmement

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. Quelque peu languissantes jusqu'à présent, les relations politiques entre la France et la R.D.A. paraissent revigorées, ce mardi 11 juillet, au terme du voyage à Dresde et Berlin-Est de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ce séjour constituait un événement. En effet, aucune personnalité française ayant des responsabilités diplomatiques ne s'était rendue dans la capitale de la R.D.A. depuis l'établissement de liens formels entre les deux pays, le 9 février 1973. Soucieux d'intensifier le dialogue avec la France, le gouvernement est-allemand avait dépêché à Paris, en janvier 1976, M. Fischer, ministre des affaires étrangères. Depuis plus de deux ans, la balle était dans le camp français.

M. Stirn a eu, lundi, six heures d'entretiens avec MM. Fischer et Krolikowski, premier vice-ministre des affaires étrangères, dans un climat qui, selon le secrétaire d'Etat, « *ne pouvait être meilleur* ».

Outre les questions bilatérales figuraient à l'ordre du jour la détente, le désarmement, l'Afrique. M. Stirn a fait valoir que la détente entre l'ensemble des signataires des accords d'Helsinki était un procesus « *global* », qui s'appliquait, notamment, au continent noir, où la R.D.A. mène avec constance, depuis plusieurs années, le plus souvent dans le sillage de l'Union soviétique, une politique de soutien aux régimes progressistes et aux mouvements de libération. Conformément d'ailleurs à la « ligne » qui semble désormais l'emporter au Kremlin, les responsables est-allemands ont exprimé le souci de voir réglée pacifiquement la question érythréenne..

S'agissant du désarmement, les divergences demeurent sensibles, même si certains principes exposés à l'ONU par M. Giscard d'Estaing, ont été, selon M. Stirn, approuvés par ses interlocuteurs. Pour la R.D.A. l'objectif primordial est d'aboutir au désarmement nucléaire, alors que la France met l'accent, dans un premier temps, sur une limitation des arsenaux conventionnels. Un résultat a été obtenu : des experts français et est-allemands se réuniront, en septembre, pour étudier les mesures susceptibles de réduire les armements conventionnels en Europe.

Pour modestes qu'ils soient, les échanges économiques entre Paris et Berlin-Est se développent. Certes, parmi les partenaires communistes européens de la France, la R.D.A. ne vient qu'en quatrième position, derrière l'U.R.S.S., la Pologne et la Roumanie. Mais la France, après la République fédérale d'Allemagne, est le deuxième partenaire occidental de la République démocratique allemande. Au cours du premier semestre 1978, deux importants contrats ont été conclus : l'un porte sur la vente de quatre mille cinq cents wagons (1 milliard de francs), l'autre prévoit la construction d'une usine Citroën (*le Monde* du 10 juin) où seront fabriqués des joints de transmission (600 millions de francs). Les échanges bilatéraux feront plus que doubler dans les trois prochaines années. Ils pourraient atteindre 5 milliards de francs au début des années 80.

Dernier volet des conversations : le renforcement de al coopération culturelle, scientifique et technique. Les dirigeants est-allemands ont remis à M. Stirn un projet d'accord culturel. La France insiste pour sa part sur la nécessité *d'« actions réciproques »*. Elle souhaite l'ouverture, en R.D.A. de centres culturels, le développement des échanges de jeunes, l'amélioration de la diffusion des livres et de journaux. Au moins quatre ministres et secrétaires d'Etat français (éducation, santé, sports et logement) se rendront en République démocratique allemande dans les prochains mois pour mettre au point des « *arrangements particuliers* » en matière de coopération. Mais c'est seulement un voyage de M. de Guiringaud à Berlin-Est — dont la date pourrait être fixée en septembre — qui lancera la coopération politique entre les deux Etats.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Le chef de l'Etat somalien à Paris.* — En visite de travail à Paris, le général Syad Barré, président de la République de Somalie, a ce mardi 10 juillet (et non lundi comme nous l'avons écrit par erreur dans notre dernière édition du 11 juillet), un entretien avec le président de la République, qui le reçoit ensuite à déjeuner. Pendant les trente-six heures de son séjour à Paris, M. Syad Barré a des entretiens avec plusieurs ministres : MM. Monory (économie), Deniau (commerce extérieur), Bourges (défense) et de Guiringaud (affaires étrangères), qui offre mardi un dîner en son honneur.

● *M. Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais*, critique, dans une déclaration publiée, lundi 10 juillet, par le quotidien *O Diario*, la visite que fera du 19 au 21 juillet à Lisbonne M. Giscard d'Estaing. Cette visite, dit-il, devrait être considérée « *sous un jour défavorable* » si elle devait donner lieu à « *des pressions visant à faire dévier le Portugal de sa politique d'amitié et de coopération avec les pays d'Afrique libérés du joug colonial portugais et le conduire à s'aligner sur l'actuelle politique africaine de la France* ». Le président français, ajoute-t-il, a été l'animateur de la politique « *d'intervention et d'agression militaire impérialiste en Afrique, comme le montre l'action des troupes françaises au Sahara occidental, au Tchad et au Zaïre* ». — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

Recevant le bureau des présidents des conseils généraux

M. Giscard d'Estaing annonce un effort de l'État en faveur de la voirie départementale

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, le lundi 10 juillet, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, le bureau de l'assemblée des présidents des conseils généraux de France, où sont représentées toutes les formations politiques. M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, président du conseil général de Seine-et-Marne, conduisait le bureau en remplacement de M. Gustave Héon, sénateur, président du conseil général de l'Eure, actuellement hospitalisé.

Les présidents des conseils généraux se sont félicités de la place reconnue au département dans le projet de développement des responsabilités locales, selon les propos tenus par M. Bonnet lors du débat organisé au Sénat le 20 juin. Ils ont exprimé le souhait d'être associés à l'élaboration du projet de loi-cadre qui doit être déposé le 15 octobre sur le bureau du Sénat, afin de s'assurer que les conseils généraux disposeront des moyens d'exercer les responsabilités nouvelles qui doivent leurs être confiées, notamment en matière d'enseignement secondaire et d'aide sociale. Ils ont rappelé l'exemple du réseau routier secondaire, dont les départements ont la charge sans avoir des crédits suffisants pour son entretien. A ce sujet, on indique, à l'Elysée, que, à l'occasion de l'examen au Parlement du projet de loi de finances pour 1979, le gouvernement acceptera une augmentation « *significative* » des crédits affectés à la voirie départementale.

Les présidents des conseils généraux ont également abordé la question de la répartition des responsabilités entre les préfets et eux-mêmes quant à l'exécution du budget départemental et à la répartition des enveloppes régionales. M. Giscard d'Estaing s'est demandé si les présidents des conseils généraux disposeraient du temps nécessaire pour accomplir les tâches qu'ils revendiquent en matière budgétaire. Il s'est, d'autre part, déclaré favorable à une meilleure concertation entre les conseils régionaux et les assemblées départementales. Enfin, le président de la République a reconnu que l'Etat avait eu un peu trop tendance, dans les années passées, à se décharger de certaines dépenses sur les départements et les communes.

M. Dailly a exprimé le vœu unanime de l'assemblée des présidents des conseils généraux de voir repousser à septembre 1979 la date des prochaines élections cantonales, fixées au mois de mars par la loi. L'assemblée estime, en effet, que ce scrutin risque d'être perturbé par la campagne pour les élections européennes, qui doivent avoir lieu au mois de juin. En outre, les conseillers généraux élus en septembre 1973 n'auront pas accompli la totalité de leur mandat s'ils sont soumis à réélection en mars prochain. M. Giscard d'Estaing a invité les présidents des conseils généraux membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat à déposer, en ce sens, une proposition de loi, dont il a assuré qu'elle sera inscrite rapidement à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire.

« La Lettre de la Nation » : le gaullisme dérange les conservateurs

Dans *la Lettre de la Nation*, organe officiel du R.P.R., Pierre Charpy évoque mardi 11 juillet la convention nationale de l'U.D.F. qui a siégé samedi 8 juillet. Il écrit :

« *La rodomontade de Jean-Pierre Soisson : « Le débat majeur des prochaines années se jouera entre les socialistes et nous » a au moins l'avantage d'être amusante, tandis que Jean Lecanuet reste au niveau des petites annonces, rubrique « offres d'emploi » : « Cherchons socialistes fatigués de s'exclure encore longtemps de la conduite des affaires de la France ». La réponse est dans la déclaration que François Mitterrand, avec son habileté coutumière, a fait approuver, toutes tendances confondues, par les dirigeants du P.S.*

» *Reste le plus étonnant de cette convention de l'U.D.F. : Jean Lecanuet en professeur de gaullisme. « Le R.P.R., nous a-t-il appris, est devenu autre chose et moins que le gaullisme, qui appartient à l'histoire. Chaque jour qui passe rend plus aléatoire le droit pour quiconque, partisan ou adversaire, de l'invoquer au bénéfice de ses déclarations. » Passons sur l'aspect comique de la leçon d'histoire. Il risque en effet d'en masquer la signification. Car elle en a une dont on trouve l'inspiration dans une phrase du président de la République au dernier conseil des ministres : « L'âge d'or du gaullisme est bien passé. »*

» *La manœuvre est assez claire. Même ceux qui l'ont combattu doivent reconnaître aujourd'hui que le général de Gaulle a eu raison, et personne ne conteste plus ses options, même et surtout ceux qui ont envie d'en faire d'autres. Il est donc gênant d'en laisser le bénéfice à une formation politique, en l'occurrence le R.P.R. Comment l'éviter ? En mettant le gaullisme au musée.* [...]

» *A la rigueur, et compte tenu des moyens mis en œuvre, cela pourrait marcher. Mais cela ne marchera pas pour une raison toute simple, qui ne fait appel ni aux grandes idées, ni à la fidélité des hommes. Le gaullisme a toujours eu, entre autres vertus, celle de déranger les conservateurs, les réactionnaires et les libéraux de tout poil. Précisément, le R.P.R. continue à les déranger, et il les dérange même de plus en plus. Aussi n'a-t-il pas besoin de chercher ailleurs, même dans les propos de Jean Lecanuet, sa carte d'identité gaulliste.* »

LA VEUVE DE LÉOPOLD HÉDER EST ÉLUE AU CONSEIL MUNICIPAL DE CAYENNE

Mme Nicette Héder, veuve de Léopold Héder (maire de Cayenne, sénateur de la Guyane récemment décédé), a été élue, le dimanche 9 juillet, au conseil municipal de Cayenne. En plus du siège de Léopold Héder, deux autres sièges étaient à pourvoir. Les trois élus sont les candidats du Front démocratique, animé par le parti socialiste guyanais (dont le défunt était le secrétaire général) favorable à l'autonomie. La majorité n'avait pas présenté de liste.

Le premier tour avait eu lieu le 2 juillet. La liste de Mme Héder avait obtenu 1 811 voix, mais aucun candidat n'avait été élu, le nombre des suffrages exprimés en leur faveur n'atteignant pas le quart du nombre des électeurs inscrits (11 840).

Au deuxième tour, les résultats ont été les suivants :

Inscr., 11 840 ; suffr. expr., 1 831. Liste du Front démocratique : Mme Nicette Héder, MM. Jean-Claude Kindou et Théodore Elisabeth-Flora, 1 816 voix. *Elus.*

● *Quatre des survivants des quatre-vingts parlementaires* ayant refusé de voter, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, MM. Paul Boulet (Hérault), Emile Fouchard (Seine-et-Marne), Maurice Montel (Cantal) et Philippe Serre (Meurthe-et-Moselle), anciens députés, ont célébré, à Vichy, par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un repas, le trente-huitième anniversaire de leur prise de position.

● *La préfecture de Bobigny* rappelle aux électeurs de la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis (Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, le Raincy) partant en vacances qu'ils peuvent participer à l'élection législative partielle, dont le premier tour doit avoir lieu le dimanche 16 juillet, en votant par procuration. Les procurations sont délivrées dans les tribunaux d'instance, les commissariats de police et les gendarmeries.

APRÈS LA SESSION DU CONSEIL DE PARIS

Les réalisations de la municipalité dépendent de l'issue du conflit qui oppose la Ville à l'État

Les conseillers de Paris se sont séparés, lundi 10 juillet, après avoir adopté la seconde décision modificative du budget d'investissement de la Ville pour 1978 et approuvé une série d'autorisations de programme sur ce budget. Le contentieux financier entre la capitale et l'Etat, qui a dominé les débats des six premiers mois de l'année, n'a pas été évoqué à l'occasion de cette dernière séance.

C'est que l'on s'est installé à Paris, comme dans les partis politiques, dans le provisoire. Les élus parisiens attendent les résultats des travaux de la commission mixte Etat-Ville chargée par le premier ministre d'élaborer une nouvelle répartition des charges entre les budgets national et municipal avant le 1er octobre. L'extrême complexité du dossier laisse mal augurer d'une solution satisfaisant les revendications de la Ville pour la rentrée. Tout au plus, peut-on attendre que s'ouvre alors une période transitoire, réservant la possibilité d'une issue non conflictuelle.

Des solutions qui seront ou non élaborées dépend en fait la préparation du prochain budget de la capitale. Le budget de 1978 n'était, au fond, qu'un budget de transition, tant est lourd en ce domaine le poids du passé. M. Jacques Chirac avait cependant pu définir trois grandes priorités (la construction de dix mille logements, l'action culturelle et l'aide aux personnes âgées) et dégager les ressources nécessaires à un commencement de réalisation. Les mesures, adoptées depuis le mois de septembre 1977 et dont nous publions la liste ci-dessous, en sont la traduction.

Le premier véritable budget « chiraquien » devrait être mis sur pied à l'automne. Son volume final dépend de l'issue de la négociation en cours avec l'Etat, qui porte sur des sommes importantes (la Ville évalue à 850 millions de francs le montant de ses charges indues). La conclusion d'un conflit, qui est apparu comme un nouvel épisode des mauvaises relations qui existent entre le chef de l'Etat et le président du R.P.R., paraît subordonnée à l'existence d'une volonté politique permettant l'apaisement.

Le déroulement de ce conflit a quelque peu ébranlé la majorité municipale, sans ressouder l'opposition.

Certes, tous les conseillers de la majorité ont voté les textes proposés par le maire, de même qu'ils ont approuvé sa position sur l'ensemble du dossier, mais les sept élus giscardiens et centristes du groupe Paris-renouveau n'ont pas ménagé leurs critiques, évoquant la « démagogie » de M. Chirac. De plus, M. Georges Mesmin, président de la fédération parisienne du C.D.S., s'est plaint de l'absence d'information sur les grands dossiers de la capitale, « pour les élus non R.P.R. de la majorité ».

La gauche, qui avait soutenu M. Chirac dans son refus de céder à l'Etat, lors du débat sur les dépenses de police, l'a de nouveau critiqué lors du vote des impôts supplémentaires, correspondants à la ponction de 162 millions de francs opérée par l'Etat sur les réserves de la Ville. Toutefois, communistes et socialistes n'ont pu se mettre d'accord sur des textes communs, pas plus qu'ils n'ont engagé de riposte commune, comme le souhaitait le P.S. Les premiers ont dénoncé le virage à droite de leurs partenaires ; les seconds ont répliqué qu' « *on ne refait pas l'union de la gauche sur du vent* » !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les mesures adoptées

● Action sociale

PERSONNES AGEES

● *Relèvement du montant de l'allocation Ville de Paris.* — Les ressources garanties aux Parisiens âgés ont été portées en 1977 de 1 340 F par mois à 1 610 F, soit une augmentation de 20 %. Le complément de ressources accordé aux personnes âgées non bénéficiaires de l'allocation Ville de Paris a été porté de 810 F à 1 000 F par mois, soit une augmentation de 23 %. (Séance du 21 novembre 1977.)

● *Installation gratuite du téléphone* — Peuvent en bénéficier les personnes âgées invalides qui se trouvent isolées et qui ont de faibles revenus. (Séances du 19 septembre et du 21 novembre 1977.)

● *Développement de l'aide ménagère à domicile.* — Le bureau d'aide sociale a été invité à embaucher trois cents aides-ménagères supplémentaires. (Séance du 21 novembre 1977.)

Pendant les mois de juillet et d'août, des équipes d'assistantes sociales, d'élèves-infirmières, d'aides-ménagères et de bénévoles répondent à toutes les demandes des personnes âgées qui se trouvent isolées. (Séance du 19 juin 1978.)

● *Loisirs.* — Multiplication des sorties et promenades, spécialement pendant les mois d'été où chaque arrondissement offre une ou deux excursions par semaine ce qui permet à douze mille personnes d'en bénéficier. Des séjours de vacances en France et à l'étranger sont organisés pour plus de cinq mille personnes âgées. Des spectacles et des réceptions sont offerts aux personnes âgées à l'occasion des fêtes de fin d'année ou des vacances d'été (promenades en vedettes sur la Seine et réception à l'Hôtel de Ville de cinq mille personnes les 3, 4 et 5 juillet 1978). (Séances du 21 novembre 1977 et du 19 juin 1978).

Remplacement gratuit de la carte Emeraude en cas de perte ou de vol et accès gratuit des piscines aux titulaires de la carte Emeraude (séance du 21 novembre 1977).

FAMILLES

● *Création d'une allocation* en faveur des parents seuls ayant un enfant à charge. — Une somme de 1 000 francs par an est attribuée aux personnes seules ayant un enfant à charge et dont les ressources ne dépassent pas 2 400 francs par mois. (Séance du 3 octobre 1977.)

● *Formation professionnelle pour les femmes seules.* — Remboursement des frais de formation et allocation différentielle de 1 500 francs par mois pendant trois mois. (Séance du 21 novembre 1977.)

● *Expulsions.* — Vote d'un crédit de 5 millions de francs pour aider les familles menacées d'expulsion (séance du 21 novembre 1977).

HANDICAPES

● *Le plafond de l'allocation différentielle* que peuvent percevoir les handicapés parisiens est fixé à 1 000 francs par mois au lieu de 810 francs, soit une augmentation de 23 %. Le téléphone sera installé gratuitement au domicile de certains aveugles ayant de faibles ressources. Les aides-ménagères à domicile pourront intervenir en cas d'absence légitime de la tierce personne. Des emplois adaptés seront recherchés par la mairie, en particulier dans les administrations parisiennes (séance du 21 novembre 1977).

● *Accessibilité aux handicapés des bâtiments publics de la Ville de Paris.* — Une tranche de travaux sera entreprise à l'Hôtel de Ville et dans les maries annexes (séance du 30 mars 1978).

ENFANTS

● *Amélioration du fonctionnement des centres aérés.* — Après un bilan critique de l'activité des centres aérés durant l'été 1977 (séance du 19 septembre 1977), plusieurs mesures ont été décidées, notamment l'amélioration des moyens matériels et sanitaires, le déplacement de certains centres mal implantés et le renforcement du nombre des animateurs (séance du 13 février 1978). Cette année, les centres fonctionnent depuis le 3 juillet, jusqu'au vendredi 8 septembre. Quatre centre hebdomadaires ont été ouverts.

● *Ecoles maternelles.* — Enumération des moyens mis en œuvre pour augmenter les capacités d'accueil (séance du 19 septembre 1977) et distribution de lait dans certaines écoles (séance du 7 novembre 1977).

● Action culturelle

SUBVENTIONS

Le Conseil de Paris a attribué des subventions au Théâtre d'Orsay (séance du 24 avril 1978), à l'association Les Amis du club des poètes pour l'organisation du Festival international de poésie de Paris (13 février 1978), à Marcel Marceau pour la création d'une Ecole internationale de mimodrame (séance du 22 mai 1978) ; la restauration du palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés a été engagée (séance du 16 mai 1978). Une aide au jeune théâtre a été prévue (Les Athévains et le Théâtre du Regard, séance du 16 mai).

ANIMATION

Diverses manifestations ont été ou vont être organisées par la municipalité, ainsi les fêtes du Pont-Neuf (10 et 11 juin 1978), les Feux de la Saint-Jean le 24 juin 1978, des concerts publics à l'Hôtel de Ville et dans les squares de la ville.

PROJETS

Divers projets ont été évoqués au cours des débats de l'assemblée parisienne, notamment la création d'un théâtre lyrique municipal, l'édification d'un auditorium de la musique dans le cadre de la rénovation des Halles, la construction de locaux neufs destinés aux conservatoires municipaux.

● Urbanisme

Le maire est désormais seul responsable de cette question, M. Raymond Bourgine (CNIP), sénateur, adjoint au maire, en ayant été déchargé sur sa demande.

LES HALLES

L'aménagement de l'ancien carreau devrait être achevé en 1982. Mais plusieurs incertitudes demeurent, sur la nature du jardin (M. Chirac s'est prononcé pour un « *jardin de liaison* » ; il a repoussé le jardin à la française prévu initialement), sur la forme et le volume du bâtiment Bofill, critiqué par le maire, et sur la destination du bâtiment Lescot (la ville souhaite la création d'un auditorium). La réalisation de l'ensemble du projet dépend en dernier ressort de l'Etat.

LA VILLETTE

La municipalité a demandé la création d'une commission mixte Etat-ville pour l'aménagement de ce secteur et s'est prononcée pour la création d'un espace vert de 3 hectares.

CITROEN

L'aménagement des terrains Citroën a fait l'objet de plusieurs votes du Conseil de Paris concernant, d'une part, le dossier de création et le dossier de réalisation de la ZAC Saint-Charles sur une partie de l'ensemble des terrains Citroën et, d'autre part, la création de la ZAC Citroën-Cévennes sur le reste des terrains.

CHARONNE

La restauration de l'ancien village de Charonne a été décidée (séance du 17 octobre).

Marchés. — Le Conseil de Paris a décidé (séance du 7 novembre 1977) la reconstruction du marché Saint-Quentin ; un concours d'idées a eu lieu au mois de mai 1978.

D'autre part, le principe de la reprise des projets d'aménagement concernant la reconstruction du marché Saint-Germain pendant que se poursuivent les travaux en sous-sol.

GUILLEMINOT

A la suite de l'abandon du projet de radiale Vercingétorix, le Conseil de Paris a voté (19 septembre 1977), l'aménagement de la rue Vercingétorix avec une piste cyclable et 3 hectares d'espaces verts. En ce qui concerne l'opération voisine de Guilleminot, le Conseil de Paris a voté un nouveau plan d'aménagement de zone comportant le maintien de certains immeubles et une dédensification de l'opération.

● Environnement et vie quotidienne

CIRCULATION

Les 13 février et 30 mars 1978, le Conseil de Paris a approuvé deux tranches de travaux du plan de circulation concernant : les abords de la gare Saint-Lazare ; un passage souterrain pour piétons boulevard Saint-Germain ; l'amélioration de la circulation et de la sécurité sur le boulevard périphérique ; la reconquête des trottoirs ; les abords des Halles et la création de 11,4 kilomètres de nouveaux couloirs d'autobus.

D'autre part, un crédit de 31 millions de francs a été voté pour la modernisation de l'éclairage des rues.

Enfin, le Conseil de Paris a défini (séance du 21 novembre) les grandes orientations de la politique de stationnement à Paris, qui comporte notamment la créatin d'une société d'économie mixte pour la réalisation de parcs souterrains résidentiels et la mise en place dù système de tarifs privilégiés en faveur des résidants des zones de parcmètres.

AMENAGEMENTS

La place de l'Hôtel-de-Ville fera l'objet d'un aménagement piétonnier à caractère minéral. L'esplanade des Invalides sera dégagée de tout stationnement et aménagée. La passerelle des Arts sera reconstruite à l'identique.

LA SÉANCE DE CLOTURE

A l'ouverture de la séance clôturant les travaux du Conseil de Paris le lundi 10 juillet, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, demande que la municipalité intervienne auprès de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris pour que les procès de MM. Guinzbourg et Chtcharanski se déroulent « *en toute justice* ». M. Jacques Chirac donne acte à M. Sarre de sa protestation, et précise qu'une telle affaire ne peut faire l'objet d'un débat de l'assemblée municipale (Voir nos autres informations pages 4 et 5.) M. Sarre demande également un débat au sujet du transfert de l'université de Vincennes. Le maire assure qu'un tel débat aura lieu à la rentrée, « *la Ville étant partie prenante dans cette affaire* ».

Après que Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) eut protesté contre l'« *inutilisation* » de crédits prévus au budget de 1977 (pour un total de 95 millions de francs) et contre la non-affectation de 122 millions de francs inscrits au budget de 1978, les conseillers adoptent une liste d'affectations d'autorisations de programme sur le budget d'investissement de l'exercice en cours. M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances, précise que les affectations atteignent à ce jour 52 % de la masse globale des dotations prévues. Le Conseil approuve ensuite la seconde décision modificative du budget d'investissement de 1978, ainsi que le budget modificatif du fonctionnement de la préfecture de police.

Puis les conseillers entendent une communication du maire relative à la surveillance des parkings souterrains. Le dispositif mis en place en juillet 1977 a contribué, selon M. Chirac, à « *diminuer le sentiment d'insécurité ressenti par les passagers* ». Les vigiles, au nombre de quatorze à dix-huit par jour, effectuent jusqu'à neuf visites quotidiennes dans le même parking. M. Michel Férignac rappelle l'hostilité du P.C. à la constitution « *de groupes d'autodéfense privés* » et demande une présence permanente de la police municipale. M. Bertrand Delanoé (P.S.) exprime le même point de vue. M. Jean-Pierre Burriez (P.R.) demande que des sujétions plus sévères soient imposées aux concessionnaires.

Le maire fait ensuite le point sur la reconstruction de la passerelle des Arts. Celle-ci doit être reconstruite à l'identique (sept arches égales et symétriques et six piles sont prévues). Le Conseil de Paris sera appelé à la rentrée à voter les crédits nécessaires. prière d'insérer le passage envoyé par J. Perrin sur les dénominations des rues.

La reprise des travaux de l'assemblée municipale est fixée au lundi 11 septembre.

A Strasbourg

Un ancien militant autonomiste est condamné pour provocation à la haine raciale

De notre correspondant

Strasbourg. — Il en coûtera 100 000 F au docteur Marcel Iffrig, ancien responsable du groupe autonomiste Mouvement régionalniste d'Alsace-Lorraine pour avoir propagé dans sa revue *Elsh* — disparue depuis — des thèses racistes. Le tribunal de grande instance qui l'a condamné à cette amende a retenu les délits de provocation à la haine et à la discrimination raciale et de diffamation publique par des écrits datant de mars et avril 1977 dans lesquels le docteur Iffrig condamnait aussi bien la France, « *camp de concentration de ses minorités opprimées* », que l'abattage rituel pratiqué par les Israélites comme « *expression de la cruauté congénitale de cette race* » tandis qu'il excusait les auteurs du massacre d'Oradour-sur-Glane.

La Ligue des droits de l'homme et le M.R.A.P., qui s'étaient constitués partie civile, obtiennent respectivement 5 620 F et 5 600 F de dommages et intérêts.

Parmi les frais du procès, le docteur Iffrig devra également payer ceux de la traduction, puisque, à l'instruction déjà, il ne voulait se servir que de la langue allemande, qu'il considérait comme sa seule langue maternelle. Cela donna lieu au premier incident de l'audience du 3 juillet. Le prévenu refusa tout d'abord de répondre aux questions du président, prétendant ne pouvoir s'exprimer en français. On n'eut pas besoin d'interprète — de toute façon il était en vacances, — car l'avocat du docteur Iffrig, qui ne devait plus dire un mot pendant tout le procès, plaida la nullité de la citation de son client et demanda le renvoi de l'affaire.

Le tribunal, que présidait Mme Lebrou, ayant passé outre de nombreux témoins, dont MM. Pierre-Henri Teitgen, André Bord, ancien ministre, des présidents d'associations de résistants et déportés, attestèrent le caractère nazi des écrits incriminés, en particulier ceux à la gloire du docteur Karl Roos et de son acolyte, le député Joseph Rossé, mort en prison où il purgeait une longue peine pour collaboration avec l'occupant.

De son côté, M. F. Moschenross, militant autonomiste, devait expliquer comment il se sépara, avec ses amis, du docteur Iffrig, ancien président du mouvement fédéraliste d'Alsace et de Lorraine, lorsque ses positions racistes devinrent évidentes. Dans sa plaidoirie, pour la Ligue des droits de l'homme, Me Alain Marx avait mis en lumière les activités de l'inculpé au sein de groupes néonazis en Allemagne, notamment en qualité de président du mouvement National Neues Europa.

J.-C. H.

LES

Des responsables des ... veulent créer un « ...



هكذا من الأصل

POLITIQUE

LES DÉBATS AU SEIN DU P.S.

Des responsables des jeunesses socialistes veulent créer un « quatrième courant »

Après l'initiative prise par des femmes du P.S. visant à créer un « troisième courant » au sein de la formation socialiste, des membres du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) veulent créer un « quatrième courant ». MM. Philippe Lentschener, Denis Kiefer, Jean-Christophe Muller, membres du conseil national du M.J.S. ; Mlle Emmanuelle Dunoyer, membre du M.J.S. (Oise) ; MM. Antoine Harleau, secrétaire fédéral du M.J.S. dans l'Eure-et-Loir ; Pierre-Henri Lienemann, secrétaire fédéral du M.J.S. dans l'Essonne ; Mlle Karine Panijel, membre du conseil fédéral du M.J.S. à Paris ; MM. Patrick Tivollier et Jean-Louis Roux, membres du bureau national du MAS (Mouvement d'action syndicale), et M. Laurent Surville, membre du bureau national du CNAD (Comité national d'action et débat), ont rendu publique le mardi 11 juillet une déclaration (1) dans laquelle ils critiquent les courants actuels du P.S. en notant : « *Au mot courant, nous préférons substituer le mot réseau, car, si, dans un courant, par définition, une politique est définie à la base, dans un réseau chacun ne fait qu'appliquer des consignes qui lui sont données par son ou ses supérieurs hiérarchiques, ce qui, il faut bien l'avouer, correspond mieux à la réalité du parti.* »

Ils ajoutent : « *Les femmes de même que les jeunes représentent la texture du courant anti-autoritaire qui caractérise et vivifie la pensée socialiste autogestionnaire et, remettent en cause le parti sur des bases politiques. (...) La jeunesse se caractérise, quelle que soit l'origine sociale de ses membres, comme une classe idéologique de contestation et de refus anti-autoritaire. Toute analyse qui ne tiendrait pas compte de ce caractère original ne peut qu'aboutir à une impasse. (...)*

» Le problème dominant de notre époque tout au moins pour l'Europe occidentale devient alors celui de faire rejoindre les deux courants jusqu'à présent séparés de la contestation anti-autoritaire et du socialisme. Une forme autogestionnaire de socialisme ne deviendra possible qui si la jeunesse transfuse massivement son idéologie anti-autoritaire aux forces de gauche. Ce n'est pas en vertu du hasard que ce courant idéologique est principalement constitué par la jeunesse et les femmes, par ceux qui furent le plus dominés autoritairement et qui, du fait des bouleversements économico-politiques, commencent à pouvoir se libérer. Ce n'est pas le hasard non plus qui rassemble dans le courant socialiste le monde des travailleurs adultes qui éprouvent davantage l'exploitation économique que la domination autoritaire dont ils se trouvaient en partie bénéficiaires dans une société patriarcale et masculine. (...)

(1) G.P.S.A., 94, boulevard Pereire, 75017 Paris, tél. 754-32-50.

Des hommes apportent leur soutien aux femmes qui s'organisent dans le parti

Vingt et un militants du parti socialiste, parmi lesquels ne figurent que deux femmes, ont publié le vendredi 7 juillet un texte de soutien au « courant 3 » créé sur l'initiative de Mmes Françoise Gaspard, Cécile Goldet et Edith Lhuillier au sein du P.S. Ils proposent cependant d'élargir ce nouveau courant à d'autres préoccupations que celles des femmes. Ils écrivent :

« *Depuis déjà longtemps le débat politique au sein du P.S. était bloqué. Les courants 1 et 2 n'étant plus des courants politiques mais des rassemblements de camarades ayant des intérêts de pouvoir communs à défendre* (1). *Cette situation fonctionnant pour le plus grand bénéfice des directions desdits courants. La création du courant 3 est venue à point pour bouleverser ces savants équilibres et donc permettre un déblocage qui réintroduit le débat politique dans le parti. C'est cela son principal intérêt et déjà sa réussite (...).*

» Il nous semble qu'il serait dommage que le courant 3 soit limité à un courant de femmes, car ce que disent les femmes du courant 3 est partagé et ressenti par de nombreux autres camarades, et la conception des luttes, de l'intervention dans le mouvement social, exprimée sur le problème des femmes se retrouve dans d'autres secteurs d'intervention. »

Les signataires du texte citent en particulier les questions de la jeunesse, de l'armée, du cadre de vie, des radios décentralisées, de la régionalisation, des DOM-TOM. Les signataires, parmi lesquels figurent d'anciens responsables du Mouvement de la jeunesse socialiste comme MM. Patrice Finel et Marc Ozouf, concluent :

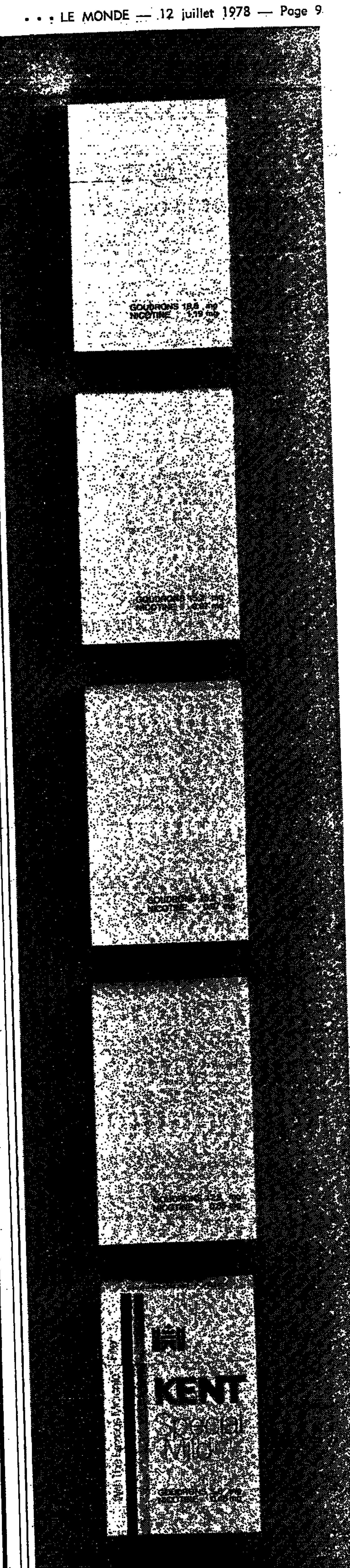
« *En bref, les militants n'attendent pas un texte théorique de plus, mais que soit proposée une méthode pour enfin mettre en pratique ce qui est déjà dit dans nos textes existants tant sur les mouvements sociaux que sur notre projet socialiste autogestionnaire.*

(1) N.D.L.R. — Le « courant 1 » correspond à la majorité du P.S. et le « courant 2 » à la minorité, le CERES.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, animateur du CERES, a déclaré, lundi 10 juillet, au micro de R.T.L. que l'avenir du parti socialiste passe obligatoirement par un accord entre les différents courants qui le traverse. Il n'existera plus un « *système de gouvernement monarchique* », a-t-il noté.

« *Le vrai problème aujourd'hui*, a poursuivi le député de Belfort, *c'est de savoir sur quelles bases le P.S. peut être gouverné. Cela ne se fera pas dans les mêmes conditions, cela passera par la reconnaissance des vrais problèmes politiques dans une discussion démocratique au sein du parti.* »

M. Chevènement a précisé que le CERES n'a conclu aucune *alliance particulière*.



société

JUSTICE

Un ancien officier comparaît devant la Cour de sûreté de l'État

Le héros naïf d'un mauvais roman

Que M. Georges Beaufils ait été un espion, passe encore. Mais un espion respectable ? Depuis lundi 10 juillet, la Cour de sûreté de l'État — M. Pierre David, président, entouré de quatre conseillers, dont trois généraux — juge M. Beaufils, héros de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, ancien officier supérieur, et procommuniste, pour avoir entretenu avec « les agents d'une puissance étrangère, en l'espèce l'U.R.S.S., des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels ». Vrai ou faux ? Le colonel Rémy, lui, n'a pas voulu le croire, lundi 10 juillet. Cité comme témoin par la défense, ce héros de la Résistance, « chrétien », celui-là, a déclaré : « Joseph (Georges Beaufils) aime tout autant la France que vous-même et moi, monsieur le président. Il est tout à fait impossible qu'il ait voulu nuire à la France. Je vous demande instamment de juger mon ami en souvenir de cette période (la Résistance). »

Ne me parlez pas des journalistes, Monsieur ! Nil Lenski et Vladimir Safonov, de l'agence Tass, par exemple, terribles. Polis ? Certes et mêmes spirituels, agréables. Mais curieux, curieux... Pour leurs articles, tenez, Lenski et Safonov étaient très exigeants de 1964 à 1972. Ils demandaient des livres, des dossiers, des renseignements sur tel ou tel. *L'armée française surtout les intéressait. Ils voulaient tout savoir. J'essayais de les satisfaire, bien sûr, de leur donner l'opinion d'un Français. Je me suis laissé avoir. Des soupçons ? Certes, j'ai eu des soupçons, mais seulement à partir de 1969. Cela a été long. Je craignais des représailles. J'ai mis quatorze, quinze mois avant d'en finir. Les journalistes soviétiques, monsieur, étaient astucieux et habiles.*

« Je n'avais pas le sentiment de faire du renseignement, M. le Président. J'ai eu tort, d'accord. Je le reconnais. » Pauvre M. Beaufils ! Il était la cible idéale, presque une caricature. Il est tombé dans le panneau. Pensez ! La seconde guerre mondiale vient le cueillir, lui, membre du parti communiste et syndiqué à la C.G.T., à l'âge de vingt-six ans. Et dès 1940, il se lance dans la Résistance, *« combattant de la première heure »*. Pour tous, il sera *« Joseph », « Marceau »* et le *« colonel Drumont »*. Les années de l'ombre commencent. 1941 : Beaufils stocke des engins explosifs ; 1942 : il assure les contacts avec Londres et côtoie les colonels Rémy et Passy, Jean Moulin, Bourgès-Maunoury, Chaban-Delmas ; 1943 : il est l'une des « têtes » des francs-tireurs et partisans (F.T.P.). La Résistance fait de lui un militaire et un homme admiré par tous ses pairs. 1945 : quand revient la paix, le colonel Beaufils devient commandant avec une intégration statutaire. Il suit les cours de l'École de guerre, sert à l'état-major de la première région militaire, à Paris, puis part commander en second, à Tunis, le 4e régiment de zouaves. Le commandant Georges Beaufils est alors un officier supérieur fier de l'être, amoureux de l'armée et amoureux de la France.

L'armée, cependant, va se défier de lui. En 1952, Georges Beaufils est ainsi *« versé au dépôt central des isolés à Versailles »*. Isolés ou pestiférés ? La notion d'ennemi intérieur n'est pas loin. *« Ce centre*, dira le président au cours de l'audience, *a été créé pour permettre de regrouper un certain nombre d'officiers selon des critères que je n'ai pas à apprécier. »* Bref, le commandant Beaufils se retrouve sur la touche. Il considère cette affectation comme *« un pourrissement sur pied »*, et se recycle en 1963, dans la vie civile.

« Les Fleurs du mal »

Le lent déclin connu par ce militaire acculé à la retraite, son amertume et sa rancœur : Nil Lenski et Vladimir Safonov, les fameux « journalistes entre guillemets », vont en tirer parti. A l'occasion d'une banale cérémonie d'anniversaire de la révolution d'Octobre 1917, ils « approcheront » Beaufils, ils en feront un « contact » et ce dernier « marchera ». A ce stade, l'histoire de Georges Beaufils tient du mauvais pastiche de roman à 10 francs. Pas une pièce ne manque à la panoplie de l'espion amateur.

Le voyage-baptême en Union soviétique ? Pourquoi pas ? *« J'allais passer avec ma femme des vacances en Tchécoslovaquie. A l'aéroport de Prague*, déclare Beaufils, *nous avons rencontré, par hasard, Lenski. « Je vous invite quelques jours dans ma datcha », nous a-t-il dit. Le lendemain, il nous a remis nos papiers. Maintenant, je sais que cela s'appelle une approche. »*

Les émissions radio, introduites par une « phrase-clé » extraite des *Fleurs du mal*, en toute simplicité ? Oui. *« Les Soviétiques m'avaient suggéré l'achat d'un poste radio à bande très étalée. Quand ils ont vu ma femme, ils lui ont donné une enveloppe avec les caractéristiques de l'appareil. Là, ma femme a eu une réaction de femme d'intérieur. Elle a refusé et dit qu'elle pouvait encore se payer un poste. »* Les rendez-vous dans les bistrots de banlieue ? Oui, aussi. Les « pseudos » ? Encore oui. *« Ça ne vous étonnait pas ?* interroge le président. *Ça sent la clandestinité, non ? ». « Pour « Coutre » euh..., pour « Vercoutre », ce sont les Soviétiques qui l'avaient proposé*, s'est expliqué Beaufils. *Pour « Barnier-Bernard », je crois que c'est moi. »*

Et le carbone blanc aux relents d'encre sympathique, les caches, les objets truqués ? *« Exact*, répondra l'accusé, *mais je n'en ai pas fait usage. »*

Pour sa défense, M. Beaufils a finalement noté : *« Je remarque qu'il y a une rubrique « Défense » dans* le Monde. *Le journaliste y écrit des articles fort bien renseignés. Croyez-moi, il dispose de sources autrement plus importantes. »*

LAURENT GREILSAMER.

DEVANT LES ASSISES DE L'ORNE

Prison avec sursis pour le témoin d'une « chasse aux Algériens »

De notre correspondant

Alençon. — La cour d'assises de l'Orne a condamné, lundi 10 juillet, à une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis, pour non-assistance à personne en danger, Yves Prestavoine, quarante et un ans. Banal procès en apparence, mais qui constitue le dernier épisode d'une affaire qui fit grand bruit il y a près de deux ans. Yves Prestavoine fut en effet le témoin complaisant et passif d'un « tir aux Algériens » par lequel son ami Christian Duchemin rendit infirme, au mois de mars 1976, un Algérien et en blessa un autre. Jugé depuis pour ces faits, Christian Duchemin avait été acquitté par la même cour d'assises (« le Monde » des 18, 20 et 23 novembre 1976). Immobilisé à l'époque à la suite d'un grave accident de la circulation, Yves Prestavoine vient seulement d'être jugé.

Les faits remontent au soir du 4 mars 1976. Yves Prestavoine est dans un café de la ville avec des camarades, parmi lesquels Christian Duchemin, vingt-quatre ans, ouvrier plâtrier. Quatre Nord-Africains ayant demandé à boire, une dispute éclate. Peu après Christian Duchemin s'en va chercher sa carabine pour *« flinguer les Nord-Africains »*. Il revient avec Yves Prestavoine et tire sur eux alors qu'ils s'en vont. Sans s'inquiéter du sort des victimes (Boumediène Boufeldja, vingt-neuf ans, atteint d'une balle dans la moëlle épinière, qui restera paralysé toute sa vie, et Séghiouar Ben Mathallah, vingt ans, moins sérieusement atteint), Duchemin et Prestavoine rentrent tranquillement chez eux.

Jugé seul le 16 novembre 1976, Christian Duchemin était acquitté aux applaudissements de l'assistance bien que le ministère public ait requis dix ans de réclusion criminelle. La cour le condamnait à verser 390 000 francs à sa victime.

« Voyez le côté ridicule de cette affaire », a souligné l'avocat général en s'adressant aux jurés de la cour d'assises de l'Orne qui siégeaient pour juger la « deuxième partie » du drame du 4 mars 1976 à Flers. *« Le tireur, Christian Duchemin, a été acquitté par la cour d'assises de l'Orne le 16 novembre 1976 et pourtant, vous venez de l'entendre dire : « J'ai vu les Nord-Africains qui partaient en courant » et j'ai tiré dans le tas. » « Vous avez devant vous, aujourd'hui, Yves Prestavoine, le pauvre type. On ne peut plus le poursuivre pour n'avoir pas empêché la tentative de meurtre, puisque la cour a jugé, il y a dix-huit mois, que cette tentative de meurtre n'existait pas. On ne peut pas parler de recel de malfaiteur, puisque la cour a jugé qu'il n'y avait pas de malfaiteur. Il reste la non-assistance à personne en péril. Si vous condamnez Prestavoine, ce sera une injustice vis-à-vis de Duchemin. Si vous ne le condamnez pas, ce sera une injustice vis-à-vis de la victime Boufledja. »*

Le défenseur d'Yves Prestavoine, Me Parleani, qui avait obtenu l'acquittement de Christian Duchemin, a saisi le côté absurde de l'affaire pour plaider l'acquittement de son client : *« Il faut être logique*, a-t-il dit. *Duchemin est acquitté, Prestavoine doit l'être aussi. Autrement ce serait scandaleux. Peut-on reprocher à Prestavoine de n'être pas allé porter secours à ceux qui l'avaient agressé quelques minutes plus tôt ? Vous n'avez pas le droit de bafouer la décision des jurés du 16 novembre 1976. »*

Après une heure de délibéré, la cour a condamné Yves Prestavoine à quatre mois de prison avec sursis, en retenant contre lui la non-assistance à personne en danger. On arrive ainsi à ce paradoxe que dans ce drame du 4 mars 1976, le tireur est acquitté et que le témoin est condamné, à une peine symbolique il est vrai.

MARCEL VANNIER.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Le corps d'un jeune soldat du contingent*, portant derrière la tête et à une cuisse des blessures provoquées par des décharges de fusil de chasse, a été découvert dans un champ par un cultivateur, à Treilles-en-Gâtinais (Loiret). La victime, M. Joseph Beninati, dix-neuf ans, originaire de Nice, effectuait son service militaire au 1er régiment d'artillerie de Montbéliard, qui venait de participer aux opérations de lutte contre la marée noire en Bretagne.

● *Un avocat de Nice condamné pour sortie de correspondance d'un détenu.* — Me Anne Gréco de Villiers, avocat à Nice, a été condamnée, lundi 10 juillet, par la sixième chambre correctionnelle, à 5 000 F d'amende pour sortie et remise irrégulière de correspondance au bénéfice d'un détenu de la maison d'arrêt. Me Gréco de Villiers avait déjà fait l'objet d'une suspension de trois ans de ses activités professionnelles par le conseil de l'ordre.

En avril dernier, Me Gréco de Villiers avait été surprise par des policiers au domicile d'une prostituée niçoise au moment où elle apportait une lettre d'un de ses clients, Claude Letouque, proxénète, condamné à dix-huit mois d'emprisonnement et trois ans d'interdiction de séjour. — *(Corresp.)*

● *Mise en liberté de M. Bourmann, qui avait grièvement blessé un cambrioleur.* — M. Robert Bourman, qui avait été inculpé, jeudi 6 juillet, par Mme Zagury, juge d'instruction à Evry, de coups et blessures volontaires et écroué à la prison de Fresnes pour avoir tiré dans le dos d'un cambrioleur qu'il venait de surprendre *(le Monde* du 11 juillet), a été mis en liberté. Le cambrioleur, M. Bartsch, vingt-neuf ans, gravement touché à la colonne vertébrale, risque de rester paralysé.

● *Fausses factures et fraude fiscale : prison pour un ferrailleur.* — La onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, lundi 10 juillet, les responsables d'un trafic de fausses factures portant sur 110 millions de francs et correspondant à 8 millions d'impôts éludés *(le Monde* du 21 juin), effectué sous le couvert d'une société de ferrailleurs C.M.C. (Comptoir métallurgique de La Courneuve). L'organisateur de ce trafic, M. Victor Federowski, absent de l'audience, car il souffre du cœur, mais jugé cependant contradictoirement, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et 50 000 francs d'amende pour les fausses factures, et à deux ans et 30 000 francs pour la fraude fiscale. Il lui appartiendra, le cas échéant, de demander la confusion de ces deux peines. M. Auguste Richard, gérant de la société et homme de paille, a été condamné à deux ans d'emprisonnement dont six mois avec sursis, et le comptable, M. Denis Merlin, à huit mois avec sursis.

● *L'association populaire familiale de Fougères* (Ille-et-Vilaine) vient d'être condamnée par la cour d'appel de Rennes, à verser 1 franc de dommages et intérêts à la société Schweppes et au Syndicat national des producteurs de sodas et de boissons gazeuses.

Dans un tract, diffusé à Fougères en juin 1976, la C.S.C.V. critiquait la boisson produite par la société Schweppes en dénonçant la présence d'acide citrique E 330. Or cet additif est en vérité inoffensif. En première instance, la société Schweppes avait été déboutée de son action le 10 janvier 1977 *(le Monde* du 12 janvier). La cour d'appel a estimé que l'association des consommateurs avait engagé sa responsabilité en lançant une campagne de dénigrement sans précautions. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

LES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

La longue marche de Corinne

Vendredi 7 juin, Corinne, dix-neuf ans, était plutôt fière du baccalauréat série A qu'elle venait de décrocher. Elle allait, pensait-elle, pouvoir s'inscrire d'autant plus facilement dans une université qu'elle avait obtenu sa « collante » avant bon nombre de bacheliers et, en tout cas, avant tous ceux qui étaient contraints de passer l'oral. Elle ne tarda pas à déchanter. Lorsqu'elle se présenta à la Sorbonne (Paris-IV) dans l'après-midi, pour s'inscrire en anglais, il n'y avait déjà plus de places. Corinne ne voulut point se montrer trop exigeante et décida sur le champ qu'à défaut d'anglais, elle ferait du droit... Des amis lui avaient recommandé Tolbiac (Paris-I). Elle s'y précipita. Pas de chance : les inscriptions en droit n'avaient plus lieu 90, rue Tolbiac, comme l'an dernier, mais 12, place du Panthéon. Corinne eut beau courir : elle arriva après la fermeture.

Lundi 10 juin, Corinne, qui avait eu tout le week-end pour réunir les pièces nécessaires à son inscription, prit sagement son tour dans la file d'attente à 9 h. 30. A 10 heures, on afficha « complet », alors qu'il ne restait que quelques personnes avant elle. Le temps de se remettre de sa stupeur, et la baraque dressée dans le hall pour les inscriptions avait déjà été démontée par l'administration.

Corinne, qui commençait à s'énerver, décida d'aller demander des explications à la présidente de Paris-I, Mme Hélène Ahrweiler, avec d'autres victimes, certains de leurs parents, et des délégués de l'UNEF-Unité syndicale (Union nationale des étudiants de France dont la direction est proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste) qui abandonnèrent, pour l'occasion, leur vente de cartes *(le Monde* daté 9-10 juin). Mme Ahrweiler expliqua qu'elle ne disposait plus de places et donna une liste des autres universités où on étudie le droit.

En sortant du bureau, Corinne discuta avec plusieurs jeunes bacheliers qui n'avaient obtenu leur « collante » que quelques minutes auparavant, après la clôture des inscriptions à Paris-I. Ces palabres lui firent perdre du temps et elle n'arriva rue d'Assas (Paris-II) qu'à 11 heures, au moment où l'on fermait les guichets. Prudente, Corinne attendit sans déjeuner jusqu'à la réouverture de 13 h. 30. Elle eut tout le temps d'admirer la calligraphie d'une affiche qui avisait que *« la capacité d'accueil étant atteinte pour les bacheliers non prioritaires (mention passable) des années précédentes, il ne leur sera plus remis de pochette d'inscription »*.

De la Sorbonne à Malakoff

A l'heure dite, Corinne put se placer parmi les premiers dans l'escalier qui menait au guichet, et qui était gardé par de nombreux vigiles. Elle ne remarqua pas qu'un responsable de l'administration collait au même moment des bandes de papier blanc pour masquer les mots *« des années précédentes »* sur les affiches. Les critères de sélection venaient de changer : même pour le bac 1978, il fallait une mention autre que passable pour être inscrit. Corinne n'en fut avertie qu'un quart d'heure plus tard. Et, comme elle n'avait pas la mention requise, elle dut dire adieu à la fois à Assas et à Paris, elle qui habite la capitale. Le temps de se renseigner sur les différentes universités de la périphérie de Paris, et Corinne repartit en direction de Malakoff (Paris-V). Elle devait s'y inscrire ce mardi. Ainsi, Corinne, qui voulait être angliciste à la Sorbonne, sera juriste à Malakoff.

Corinne est une des nombreuses victimes de la « désectorisation » des universités parisiennes. Celle-ci, qui présente, il est vrai, certains avantages, a abouti à un afflux marqué vers les universités *intra-muros*, davantage « cotées » que celles de la périphérie. Cette différence de réputation est-elle justifiée ? M. Daniel Laurent, vice-chancelier des Universités de Paris, nous a déclaré : *« Il n'y a pas de différences en premier cycle entre les établissements. »* Rien ne semble cependant fait pour en convaincre les intéressés.

Certaines des universités qui bénéficient d'une « bonne réputation », font face à cet afflux en instaurant différents procédés de sélection. Le tirage au sort par ordinateur, auquel vient de renoncer l'université Dauphine (Paris-IX), ou le tri fondé sur l'ordre chronologique d'arrivée, présentent le mérite de faire apparaître le caractère absurde de la situation.

Au hasard...

Les autres types de sélection fondés sur l'année du baccalauréat, sa série, sa mention, son obtention avec ou sans oral, ou les appréciations portées sur le livret scolaire, sont critiquables. Il est permis de s'interroger sur leur base juridique. Il serait d'ailleurs intéressant qu'un tribunal saisi par un bachelier auquel on aurait refusé son inscription, précise ce point.

Il suffit de discuter, au hasard, avec les bacheliers venant s'inscrire dans les universités, dans une ambiance de mouvement brownien, pour constater combien d'échecs et donc d'années pourraient être économisés par une meilleure orientation. On choisit, en effet, une discipline bien plus souvent par hasard qu'en fonction de ses aptitudes ou des débouchés. Ce qui entraîne un taux d'échecs élevé pendant les études et, à leur issue, des difficultés à trouver un emploi. Les modes de sélection actuellement pratiqués n'y changent rien.

Le ministère, se retranchant derrière l'autonomie des universités, il appartient à ces dernières de créer des stages d'information ou d'orientation, de quelques heures ou de quelques jours, sous la forme prévue par la loi d'orientation de 1968, ou sous une autre. Moins celle-ci sera contraignante, mieux elle sera acceptée, donc efficace.

MICHEL SIDHOM.

Les établissements où il reste des places

Voici, d'après le rectorat, les universités où les étudiants parisiens pouvaient encore s'inscrire ce mardi 11 juillet :

● FORMATIONS JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES

Droit : Paris II (avec mention), V, VIII, X, XI, XII et XIII ;
— Sciences économiques : II (avec mention ou série C ou D), X, XII et XIII ;
— Administration économique et sociale : II, VII, VIII, X, XII et XIII.
★ Renseignements. Tél. : 325-51-91.

● FORMATIONS LITTERAIRES

1) Lettres et civilisations étrangères :
— Allemand : Paris III, IV, VIII, X, XII et XIII ;
— Anglais : Paris III, VII, VIII, X, XII et XIII ;
— Arabe : Paris III et VIII ;
— Espagnol : III, IV, VIII, X, XIII ;
— Italien : III, IV, VIII, X ;
— Portugais : III, IV, VIII, X ;
— Russe : IV, X.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-33.
2) Lettres étrangères appliquées :
— Allemand : Paris III, VII, VIII, X, XII ;
— Anglais : III, VII, VIII, X, XII ;
— Espagnol : III, VIII, X ;
— Russe : III, X ;
— Italien : X.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-33.
3) Lettres et arts :
— Lettres : III, VII, VIII, X, XII, XIII ;
— Arts plastiques : I, VIII ;
— Musique : VIII ;
— Histoire des arts : I, X ;
— Philosophie : I, X, XII ;
— Sociologie : V, VIII, X ;
— Psychologie : V, VII, VIII, X, XIII ;
— Histoire : I, VII, VIII, X, XII, XIII ;
— Géographie : I, IV, VII, VIII, X, XII, XIII.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-91.

● FORMATIONS SCIENTIFIQUES

— Sciences et structures de la matière : VI, VII, XI, XIII ;
— Sciences de la nature et de la vie : VI, VII, XI, XII, XIII ;
— Mathématiques appliquées et sciences sociales : I, V, VII, VIII, IX, X, XIII.
★ Renseignements. Tél. : 325-56-04.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Italien

Mmes et MM. Baffi (5), Bensussan (8), Castro (2), Pasciana (11), Giacomuzzo (6), Jean-François Guichard (1), Loete (3), Marie-Pierre Lorenzi (7), Parlier 4), Perreaux (10), Seassau (9).

● Techniques économiques de gestion

Mmes et MM. Acosta (48), Alazard (7), Alla (45), Michel André (32), Artiguenave (16), Balandras (46), Ballard (26), Bataille (2), Belletante (4), Claude Bisson (6), Blanchon (5), Pierre Boillet (33), Bontoux (14), Boudard (60), Bringer (9), Michel Bringer (11), Chabrost (47), Champeaux (59), Henri Chevalier (56), Cottard (15), Couturaud (23), Hélène Denis née Chuzard (37), Dupmil (29), Duport (24), Duruy (31), Fallery (39), Fanouillet (13), Ferraud (52), Fillois (64), Garbe (28), Garnier (34), Gressier (61), Grusson (41), Jault (66), Jego (30), Joudrier (20), Juhel (18), Lacrocaz (35), Lancial (40), Lanniaux (21), J.-Claude Léger (62), Letenneur (10), Claude Levy (51), Madelain (58), Malo (1), Martinon (65), Menetrier (44), Mitilian (42), Denis Moisand (43), Muyshondt (38), Mykita (22), Paucher (50), Pohl (19), Reboul (12), Reymann (57), J.-Louis Rivaud (25), Rutard (53), Salafia (55), André Servant (36), Terrien (17), Terrisse (63), Tinard (3), Tréguier (49), Frédérick Van Gaver (27), Pierre Vaysse (8), Waeselinck (54).

Liste supplémentaire par ordre de mérite : Touzet.

هكذا من الأصل

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Un attachement viscéral

par CLAUDE-ODILE LEBRUN

J'ai été conduite à préciser ce qu'est ma foi lorsqu'il s'est agi de donner une *initiation religieuse* à mes enfants. Cela m'a paru d'autant plus nécessaire que l'enseignement qui leur était dispensé au catéchisme était, à mon avis, dépassé et inadéquat. Ma réflexion tire sa singularité de ce *que je n'ai aucune qualification* en théologie, c'est celle d'un chrétien de base. Mais la voix de celui-ci, même si elle est naïve, vaut, me semble-t-il, d'être entendue.

En ce qui concerne l'Eglise catholique, je pense que, en dépit *de Vatican II, elle est anachronique* dans ses institutions, ses rites, *son enseignement.* Le fait est d'autant plus frappant si l'on met en regard de cette religion

> **Continuant la série des confessions de foi chrétienne (1), « le Monde » publie ci-dessous les témoignages du pasteur André Dumas, théologien, et de Mme Claude-Odile Lebrun, catéchiste.**
>
> (1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26, 28 juin ; 1er, 4 et 9-10 juillet.

l'univers mental des enfants et des adolescents — mais il faudrait s'expliquer longuement sur ce point.

Pour ce qui est de la doctrine, l'Eglise s'accroche à certaines propositions du symbole de Nicée et à certaines dispositions du concile de Trente qui me paraissent obsolètes : il faudrait faire tomber par pans entiers ce qui est *l'émanation de contextes historiques* aujourd'hui dépassés. Ce qui me frappe, c'est que les modes de pensée et la sensibilité des hommes, la vision qu'ils ont d'eux-mêmes et de l'univers, ont plus changé en cent cinquante ans que pendant les dix-neuf siècles *précédents. Pour moi,* le christianisme ne fait que commencer : qu'est-ce que deux mille ans en regard des millions d'années que compte la création ? *Donc, il ne doit pas être figé dans* des dogmes intangibles, mais il doit être susceptible de réinterprétation créatrice. Je serais tentée de souhaiter qu'on laissât *de côté tout* ce qui, dans les commentaires de dix-neuf siècles, n'a plus qu'une valeur historique et *qu'on repartît* des textes évangéliques pour en donner une *lecture contemporaine.* Etant admis que ces textes ne peuvent être compris que replacés dans le contexte historique de leur production et que, pour « entendre » aussi justement que possible la Parole transcrite par les Evangélistes, il *nous faut une interprétation* actuelle des textes faisant *appel aux spécialistes des sciences* humaines, ethnographie, sociologie, histoire, psychanalyse, linguistique, *stylistique...* De plus, il me semble que la traduction *grecque, et derrière elle, la pensée* grecque, dénature le *message* du Christ qui a été exprimé selon un mode de pensée sémite qu'il faut s'attacher à mettre en lumière.

En somme, je ne crois pas beaucoup à la tradition et je pense... qu'il faudrait un nouveau concile.

Pour un credo acceptable

Je ne crois pas beaucoup non *plus à l'Ancien Testament.* Et je suis plus sensible à la rupture, au renversement des valeurs, à *l'alliance nouvelle qui fonde* le christianisme qu'à la continuité.

Et, à travers ce que je peux saisir de la parole du Christ dans les Evangiles, voici ce que je crois:

Le cœur de ma religion, c'est l'Incarnation. Un homme fascinant, paradoxal, *faible,* a vécu il y a deux mille ans. Il a prononcé des *paroles divines.* Il a dispensé *un enseignement* qui traverse les siècles et auquel j'adhère. Voilà ma foi.

Je crois que le Christ a enseigné aux hommes à se sauver, que l'amour de l'autre et de soi-même est notre mode de salut.

Je crois que la relation personnelle d'homme à *homme dont* le Christ nous a donné le modèle est le moyen de ce salut.

Je crois que le Christ propose la réponse qui convient le mieux au destin de l'homme, c'est-à-dire au malheur, à la souffrance et à la mort et que l'amour et la solidarité fraternelle sont nos seuls moyens de faire échec à la fatalité de notre condition. En ce sens, je crois que le christianisme tel qu'il a été institué par les *paroles du Christ constitue* le plus humain des modes de vie.

Mon attachement au message évangélique est *viscéral :* je crois que, sans lui, le monde serait *irrespirable.*

Je ne sais pas ce que veut dire « le Christ est ressuscité », mais *je crois que le Christ est vivant* tant que sa parole est vivante *dans le cœur des hommes.*

Je crois que l'Eucharistie est la manducation de la parole comme je comprend Marcel Jousse, et non un rite anthropophagique.

La vie éternelle, je suis dedans, et c'est ce que je peux faire *exister du Royaume sur* la terre qui m'importe.

Je crois à l'Eglise catholique comme communauté des chrétiens vivant la parole du Christ dans *la diversité de leur âge et de* leur sensibilité et dans l'*unité* des Evangiles.

∴

A la question, puis-je enseigner le credo officiel à mes enfants ? Ma réponse est non. C'est pour*quoi je souhaite ardemment* l'élaboration d'un credo acceptable pour le chrétien d'aujourd'hui.

Une vérité féconde

En matière religieuse surtout, les mots devraient vivre d'énergie sans redondance, de loyauté sans sécheresse, de simplicité sans banalité. Prenons école sur cette *exhortation de Martin Luther : « La phrase doit être en fusion, jaillissante, si bien que l'esprit s'en élève comme une écume et que les mots vivent, aient des pieds et des mains, que dis-je, que, en même temps, le corps tout entier vive... » Un mot de la* foi n'est ni une brique qui écrase ni un nuage qui voile. C'est une énonciation, la plus correcte possible, de ce que propose Dieu à l'*homme.*

Il est courant de dire : pour vivre, il faut croire. Mais nous disons couramment tant de bêtises et d'insignifiances ! J'aime *mieux ne rien croire, si dans* cette fois je cache mon ignorance, ou je niche mon désir. Croire à des mensonges, même à des illusions, a fait plus de mal aux *hommes que de vivre en abstinence* de tout ce qui s'enchante, pour ensuite déchanter. *Il n'y a* pas d'antithèse plus forte à la foi que la crédulité. Si les prophètes et les apôtres de la Bible me rassurent, c'est bien par leur *fondamentale incrédulité* envers leurs imaginations et leurs fantasmes, jusqu'à ce qu'ils doivent *obéir à cet autre, survenu* en travers de leur route.

Mais je n'ai fait là que redoubler la difficulté. Existe-t-il un autre pour l'homme, qui ne soit *pas seulement* l'envers *de son en*droit, comme le sont peut-être l'inconscient et la folie pour la conscience et la raison, ou encore la totalité pour sa contingence, *comme fonctionnent sans doute* mythes, symboles et utopies ? Bref, avec une brutalité qui devrait concerner autant les croyants que les non-croyants, si *Dieu n'est pas, et surtout si Dieu* ne se propose pas à l'homme, gardons-nous d'employer en vain le *mot foi.*

Dieu

Préférons-lui quelques vocables *un peu plus sobres ou un peu plus* délirants : confiance ou transe, croyance ou idéal. *Mais taisons-nous* sur la foi, au sens radical que j'ai dit : connaître, reconnaître *et approuver, dans* sa vie et sa tête, une proposition qui vienne de Dieu. Sans Dieu face à elle, la foi n'est qu'une énergie du vouloir ou qu'une auréole de la *sensibilité, donc* une certaine solitude qui ne s'avoue pas.

Mais je rajoute aussitôt : pour *vivre, il n'est nullement* indispensable de croire. La foi est vérité féconde. Elle n'est nullement parcours obligatoire. Fonder Dieu sur le besoin qu'aurait l'homme de croire pour croire, porte atteinte à la double liberté, de Dieu et de l'homme. Je ne dois nullement ni banaliser la foi en vague ouverture, ni obliger à la foi, sous prétexte que sans elle manquerait aux non-croyants une dimension constitutive de leur humanité. *La foi est choix et don.* Elle n'est ni auto-transcendance de l'humain, ni dignité spirituelle, enfin atteinte.

On pourrait parler des heures *sur la foi, en la caractérisant* toujours mieux, mais sans jamais la définir, si bien que celui qui en répéterait la difinition saurait ce qu'est la foi, sans essayer de vivre par *elle* et avec *elle.*

par ANDRÉ DUMAS

Dieu est soit un mot que l'*humanité s'invente* pour combler ses manques — mais c'est dire alors la fragilité de tous ces mots qui ont, au cours de l'histoire humaine, visibilisé les recours artificiels auxquels nous aspirons : idoles, idées ou idéologies — soit un nom par lequel l'autre se propose à l'homme dans l'histoire.

S'il est prononcé, il institue un appel, ou il provoque une fuite. Il est en tout cas doté d'une vie que je ne lui insuffle pas, mais qui plutôt me souffle. La métaphore du vent *lui convient assez* bien.

Mais en ce vent, y a-t-il une *parole perceptible ? Si tel n'était* pas le cas, nous pourrions parler du souffle de la nature ou de l'histoire, des génies, ou des peuples. Mais nous devrions taire le *nom Dieu. Je pense ici important* de réfléchir sur le mode qu'aux yeux de la foi Dieu a choisi pour se rendre à nous perceptible. Il s'agit d'événements, qui sont uniques comme tous les événements, alors qu'idoles, idées ou idéologies sont répétitives, puisqu'elles expriment des procédures communes à des millions d'hommes, de générations et de cultures. Seule l'unicité d'un événement peut convenir à l'unicité d'un Dieu, qui souhai*terait se proposer perceptible.*

Cependant la faiblesse d'un événement est sa clôture sur sa singularité et son éphémère. Son unicité, si elle est novatrice, est aussi invivable. *Pourquoi donc* irais-je vers ces événements : Abraham, Moïse, David, Jésus-Christ, Mahomet, en leur attachant, par ma foi, un poids décisif et universel ? Prétention de celui qui sacre révélation et prophétie, ce qui pour les autres *demeure manifestation religieuse,* en définitive culturelle ?

Je n'ai rien à répondre à l'objection. Je puis seulement dire que c'est la décision de ma foi d'*universaliser* cet événement-là, c'est-à-dire de décider qu'il me parle une langue judicieuse, parce que véridique. Car ces événements me sont proposés non comme un *surnaturel palpable, ni comme* une aberration fanatique, mais comme une intelligence profitable. Ce n'est pas ma foi, qui constitue Dieu. Mais c'est Dieu *qui constitue mon hésitation ou* mon indifférence en foi. Bref, dans l'événement, un contenu vient et j'éprouve logique de laisser ce contenu agir en moi et pour *le monde.*

Création

S'il y a un Dieu qui seul crée, tout le reste devient fabricateur, producteur, mais jamais *créateur.* S'il y a un Dieu, je n'ai ni besoin ni envie d'en chercher *d'autres* ailleurs. Je peux rire de tout ce qui voudrait, autoritairement ou *maladroitement, se faire passer* pour Dieu. Je deviens, avec insolence et sérénité, athée pour *tout* ce qui se sacralise et se sublime. La foi en un Dieu créateur a comme conséquence l'athéisme face à la nature, à l'histoire et à l'homme.

Mais il faut dire plus : en créant, Dieu s'adresse. Il n'est pas le prestidigitateur cosmique qui tirerait le tout du chapeau du *rien ! Il est le destinateur* qui nous constitue destinataires. *L'homme reçoit une tâche libre,* une vocation précisée. Par exemple, vivre comme alliés et non pas comme craintifs ou voraces, entre hommes et femmes, *peuples* et *langues, territoires et* générations. La fraternité n'est nullement une évidence naturelle. *Je la vois plutôt* comme un incessant travail, en écho à la création. *Par exemple encore, chercher* ce compagnonnage avec tout ce qui nous entoure, qui s'appelle bénédiction, alors que la domination, l'indifférence ou la confusion, ces trois formes du *chaos,* sont conduites plus spontanées, osons le mot plus tentatrices, si je ne sais pas que le Dieu créateur le veut autrement. La création, confessée par la foi, n'est pas une imagination mystifiante de ces orphelins cosmiques *que nous* n'oserions pas avouer être. Elle est une libre et ardente réponse à la proposition de celui qui rit des prétentieux et suscite les attentifs. *La technique et* la politique devraient en bénéficier et non pas en pâtir.

Salut

La foi croit que la création est *symboliquement antérieure à la* chute, si bien que Dieu n'est pas un secouriste céleste qui essaierait de soustraire quelques âmes au destin inexorable du chaos, mais qu'il est le *lutteur qui lui-*même prédomine sur les ténèbres, hier, aujourd'hui, demain. Cela *dit, le chaos est aussi perpétuelle*ment fort. Si vous y tenez, vous pouvez *l'appeler le diable, à la* condition de correctement comprendre son rôle de diviseur et *d'accusateur à l'œuvre entre Dieu* et l'homme, entre l'homme et Dieu, sans lui conférer une consistance écrasante, ni une fonction paresseusement explicatrice de ce qui nous *tourmente* et que nous ignorons. Le diable travaille donc aussi. Le monde se *joue* au moins à trois : Dieu, l'homme et le diable, qui s'insinue entre Dieu et *l'homme* pour *les* provoquer au désastre.

Et le désastre a lieu. Chrétien, *je vois ce désastre dans la croix* de Jésus-Christ, si apte à persuader l'homme de l'abandon de Dieu et à persuader Dieu de la médiocrité de l'homme. J'appelle *salut la capacité qu'a ce désastre* de se révéler ensuiete retournement. Je me méfie comme de la peste des jeux de mots trop dialectiques en ce lieu de silencieux *désastre. Mais je constate bien* que ce que j'appelle l'Eglise, la communauté des croyants, est née de là. S'il y a une particularité (je ne dirai jamais, apologétiquement une supériorité) du christianisme, c'est bien d'être une religion provoquée non pa rles enseignements et l'exemple de son fondateur, mais par sa mort dans l'échec. L'intelligence dans la foi constate que la résurrection a retourné, mais en rien supprimé, *l'échec de la croix. L'incessant* travail de la théologie s'efforce de comprendre le pourquoi du constat de ce retournement.

Volontiers, je dirai, par exemple, *que Jésus-Christ concentre* sur lui toutes les fatalités et les vendettas de l'histoire pour en arrêter l'enchaînement interminable. Don et pardon, ces deux *visages créateurs de la libération,* succèdent ici à l'abandon. Je l'avoue, l'expression « victime *expiatoire* » me parle aujourd'hui encore, quand j'ai compris qu'il ne s'agissait pas là du sadisme ni du misérabilisme de Dieu, mais de sa capacité de porter pour abolir. *La foi en la force de l'expiation* requiert que Dieu soit vraiment présent en Jésus-Christ (expression préférable à la divinité de Jésus-Christ, qui nous incline tou*jours plus ou moins à le déshu*maniser, sous prétexte de le mieux diviniser) et que la résurrection *soit,* elle aussi, événement sur la Terre et non pas la compensation *imaginaire de ceux qui n'auraient* pas su effectuer en eux jusqu'au bout *le travail du deuil.*

Salut, comme foi, comme Dieu, comme création, est un mot radi*cal. Il va aux racines.*

Histoire inachevée

Enfin, je dois bien constater que l'histoire, là retournée, est totalement inachevée. Y a-t-il donc un échec du messianisme, supposé de *Jésus ? Ou y a-t-il eu inauguration* parcellaire du royaume de Dieu, qui est l'horizon de l'histoire entière ? Je multiplie ici les points d'interrogation, non pas pour me *montrer astucieusement* sensible aux arguments adverses, ni pour instaurer une tolérance douteuse, c'est-à-dire respecter toutes les opinions, en supprimant *du même coup la moindre conviction.* Non, je m'interroge moi-même. Car je ne puis croire que sur fond de critique, et je ne puis proposer de croire que sur fond de modestie humaine. *Mais je garde* en travers de la gorge toutes les propositions ici énoncées. Il ne convient ni de les avaler ni de les rejeter, mais de les mâcher et de les ruminer. *Ce sont* bien elles qui nourrissent ma vie. Et j'aime le faire avec quiconque, avec les croyants qui s'y sentent libres, comme avec les incroyants qui y objectent. Je ne trie rien. J'essaie d'avancer.

ANCIENS COMBATTANTS

LA DÉFENSE DES DROITS DES FILS D'ANCIENS COMBATTANTS D'OUTRE-MER

L'association Carrefour africain et rencontre (CAR), créée sous l'égide de l'Union fraternelle des anciens combattants d'expression française (UFACEF), rassemble les fils d'anciens combattants d'outre-mer. Le CAR entend maintenir le souvenir de ceux qui se sont battus pour la liberté, de défendre les droits de tous les anciens combattants d'ex-colonies et d'outre-mer.

A l'occasion de la célébration du 14 juillet, le CAR rappelle *qu'il existe un contentieux* avec l'Etat français du fait de la disparité entre les allocations versées aux anciens combattants français d'une part, et africains *et malgaches d'autre part,* et de la demande de construction de centres d'appareillage pour la rééducation physique des anciens combattants. (CAR, 28, boule*vard de Strasbourg, 75010 Paris.)*

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Le verdict de Marie-Blanque

De notre envoyé spécial

Pau. — Pour un coureur du Tour de France, il est sans doute moins grave d'avoir *les oreillons qu'une clavicule cassée.* Joël Gallopin, qui souffrait depuis plusieurs jours d'une fracture au niveau de l'acromion, n'a pu franchir les premiers obstacles pyrénéens. En revanche, Alain Patritti, qui lutte contre la maladie, a battu le peloton au sprint pour la deuxième place, derrière le Néerlandais Lubberding, lundi 10 juillet, à Pau.

La compétition cycliste nous dispense de temps à autre des actes de courage exceptionnels. Il y a tout juste trente ans, dans le tour 1948, Louison Bobet, que nous avons revu à Biarritz, frisait l'abandon à San-Remo... et gagnait le lendemain à Cannes, alors qu'on le croyait au bout du rouleau. Depuis cet exploit fameux, Bobet affirme que le vrai courage n'est pas celui du vaincu qui s'accroche pour terminer l'étape, mais celui de l'homme de tête qui se surpasse pour forcer la victoire.

Avons-nous assisté à la fin d'un grand champion au cours de cette première étape des Pyrénées sans difficultés excessives ? Lâché dans la première côte sérieuse, en perdition dans le col de Marie-Blanque, qui n'est pas le Tourmalet, Thévenet a concédé plus de douze minutes et renoncé à ses chances de remporter une troisième fois le Tour de France. L'important n'est d'ailleurs pas qu'il ait perdu un temps aussi considérable. C'est qu'il ait perdu le contact sur un terrain où il devait accompagner les meilleurs.

Les meilleurs, c'est-à-dire Hinault, Pollentier, Zoetemelk et, à un degré moindre, Kuiper, momentanément distancé à la suite d'une chute. Avec ses 9 km d'ascension et ses 992 mètres d'altitude, le col de Marie-Blanque a dégagé les lignes de force de la course. Il a mis en évidence l'ardeur de Pollentier, l'autorité de Bernard Hinault et l'aisance de Zoetemelk qui se fait plus menaçant chaque jour. Il a aussi mis l'accent sur les points faibles de Bruyère dont le maillot jaune semble ne plus tenir qu'à un fil.

Au départ de la grande étape de montagne, qui se terminera sur les hauteurs de Saint-Lary-Soulan, où Poulidor, naguère, avait mis Merckx en difficulté, Hinault, Zoetemelk, Kuiper, Pollentier et Laurent sont groupés en 2 min. 13 sec., tandis que Van Impe compte 9 min. 26 sec. de retard et que Thévenet accuse maintenant un passif de 21 min. 13 sec. Bien qu'il soit malade et hors de forme, il ne parle pas d'abandonner, mais son médecin, le docteur Belloch, a bouclé ses valises et retenu une place dans le premier train. Une équipe où, décidément, rien ne va plus.

JACQUES AUGENDRE.

DIXIEME ETAPE
BIARRITZ-PAU (193 km)

1. Lubberding (P.-B.), 5 h. 46 min. 54 sec.; 2. Patritti (F.), à 30 sec.; 3. Raas (P.-B.); 4. Villemiane (F.); 5. Maertens (Belg.); 6. Bossis (F.); 7. Martinez (F.); 8. Bourreau (F.); 9. Hézard (F.); 10. Legeay (F.), etc.

Classement général

1. Bruyère (Belg.), 50 h. 29 min. 32 sec.; 2. Bossis (F.), à 2 min. 7 sec.; 3. Hinault (F.), à 3 min. 32 sec.; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 11 sec.; 5. Maertens (Belg.), à 4 min. 48 sec.; 6. Danguillaume (F.), à 4 min. 58 sec.; 7. Kuiper (P.-B.), à 5 min. 11 sec.; 8. Pollentier (Belg.), à 5 min. 14 sec.; 9. Laurent (Fr.), à 5 min. 45 sec.; 10. Lubberding (P.-B.), à 5 min. 46 sec., etc.

FOOTBALL. — *Osvaldo Ardiles et Ricardo Villa, deux des vainqueurs de la Coupe du monde avec l'équipe d'Argentine, ont été transférés au club londonien de Tottenham Hotspur. Ils seront ainsi les premiers étrangers à bénéficier de la nouvelle loi anglaise sur les transferts. Jusqu'ici, les joueurs étrangers ayant vécu moins de deux ans en Grande-Bretagne ne pouvaient pas y devenir footballeurs professionnels.*

ATHLÉTISME

LA FRANCE DEVANCE LA SUISSE ET LA SUÈDE

Après la première journée de la rencontre triangulaire d'athlétisme France-Suède-Suisse, qui s'est déroulée le 10 juillet à Malmoë, l'équipe de France mène chez les hommes avec 86 points, devant la Suisse, 64, et la Suède, 57. Chez les dames, la France, avec 50 points, devance la Suisse, 48 et la Suède, 42.

Sur les dix épreuves masculines, les Français ont réussi un doublé au marteau avec Guérin (66,46 m) et Accambray (66,40 m) et gagné trois courses et un concours grâce à Panzo sur 100 mètres (10 sec. 34), Demarthon sur 400 mètres (46 sec. 66), Gonzales sur 1 500 mètres (3 min. 39 sec. 3), et à Deroche au saut en longueur (8,03 m).

Les Suisses se sont imposés sur 10 000 mètres avec Ryffel (28 min. 21 sec. 6), sur 110 mètres haies avec Pfister (13 sec. 96), au saut en hauteur avec Dahlhauser (2,19 m) et au relais 4×100 mètres (39 sec. 87). La seule victoire suédoise a été obtenue par Bruch au lancer du disque (58,68 m).

Les Françaises n'ont pu gagner que deux compétitions : le 400 mètres avec Darbonville (54 sec. 09), et le saut en longueur avec Jacqueline Curtet (6,52 m). Les Suissesses ont remporté trois épreuves : le 800 mètres avec Buerki (2 min. 3 sec. 25), le 3 000 mètres avec Liebi (9 min. 16 sec. 6) et le disque avec Pfister (54,54 m). Les Suédoises se sont imposées sur les distances courtes, sur 100 mètres avec Haglund (11 sec. 26) et dans le relais 4×100 mètres (44 sec. 78).

Le feuilleton de Reiser. — 2

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES

POURQUOI TU PLEURES ?

PARCE QU'ON A ABANDONNÉ MIRZA EN PARTANT EN VACANCES !

TU SAIS BIEN QU'ON NE POUVAIT PAS L'EMMENER...

SI ON POUVAIT !

MAIS CHÉRIE, À L'HEURE QU'IL EST, IL EST ADOPTÉ PAR DES GENS TRÈS GENTILS

NON ! IL EST SUR UNE TABLE DE VIVISECTION !

TU ENTENDS FIFI ?

SCANDALEUX !

GARÇON ! VOUS APPORTEREZ UNE ENTRECÔTE SAIGNANTE !

INSTALLE-TOI, FIFI, RÉGALE-TOI... ET FAIS LEUR HONTE !

? ?

ÇA VOUS FAIT RIRE ?

OUI, PARCE QU'ON AVAIT PARIÉ AVEC LES GOSSES QU'AVANT DIX MINUTES, VOTRE CHIEN MANGERAIT UNE ENTRECÔTE À LA PLACE DES ROGNURES DE LA CUISINE !!!

Reiser

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 122

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■				■	
II			■						
III						■			
IV	■							■	
V									
VI					■	■			■
VII		■						■	
VIII							■		
IX			■	■					
X								■	
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Modifiée à la fin du roman ; Fait, avec la corde, un déplaisant assemblage. — II. Conjonction ; Barbotent dans le Nord. — III. Démolit en bêchant ; Indique que rien ne va plus. — IV. Ont leur code. — V. Surprendrait fort. — VI. Abordé le jour ou la nuit ; Fut sans doute taquinée par les taons. — VII. Progresserait. — VIII. Sans complications superflues ; Fleuve. — IX. Pronom ; Circulait en Espagne. — X. Compromettent donc la grâce. — XI. En Italie ; Dans le sol, à Douaumont.

VERTICALEMENT

1. Serait bien épaté si on l'écrasait ; Masses. — 2. Un rien l'enflamme ; Le centre n'en est pas loin des bords. — 3. Fourrure ; Se trompèrent (épelé). — 4. Parmi la faune des vieux bois ; Pronom. — 5. Se lève au moment de partir ; Etaient lyriques. — 6 Préfixe ; Symbole ; Mit à part. — 7. Interrompait ; Participent à la couleur locale. — 8. Grecque ; Devint herbivore ; Titre abrégé. — 9. Dans le nom d'une station thermale de l'Ariège ; Suivent le bœuf.

Solution du problème n° 2 121

Horizontalement

I. Taenia ; P.L. — II. S.V.P. ; E.V. ; Râ. — III. Fées ; Emoi. — IV. Ne. — V. St ; Daines. — VI. Outardes. — VII. Urinoir. — VIII. Pers ; Evoé ! — IX. Sensés. — X. Ru ; Ue ; Se. — XI. Sparadrap.

Verticalement

1. T.S.F. ; Soupers. — 2. Aventure ; U.P. — 3. Epée ; Tirs. — 4. Danseur. — 5. Ie ; Taro ; Né à. — 6. Ave ; Idies. — 7. Minerve. — 8. Pro ; Es ; Ossa. — 9. Laies ; De ; EP.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* daté 10-11 juillet 1978 :

DES DECRETS.

● Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité ;

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ;

● Fixant certaines dispositions applicables aux élèves officiers de carrière des écoles militaires ;

● Relatif aux assurances complémentaires des contrats d'assurances sur la vie ;

ET ARRETES du 10 juillet 1978 relatifs à l'émission de l'emprunt d'Etat 9,80 % 1978 ;

● Modifiant le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

Circulation

PERMIS DE CONDUIRE : NOUVELLES DISPOSITIONS

Dans le cadre des simplifications administratives, deux mesures viennent d'être prises en faveur des candidats à l'examen d'un permis de conduire (arrêté ministériel du 13 juin 1978 modifiant l'arrêté du 31 juillet 1975). Ces dispositions seront applicables à compter du 1er octobre 1978.

D'une part, les candidats déjà titulaires d'un permis de conduire, obtenu après un examen et non par équivalence depuis moins moins de cinq ans, désirant obtenir un permis d'une autre catégorie, sont désormais dispensés de l'épreuve audiovisuelle constituant la partie théorique de l'examen (code). Ils devront cependant répondre au questionnaire spécifique à la catégorie choisie.

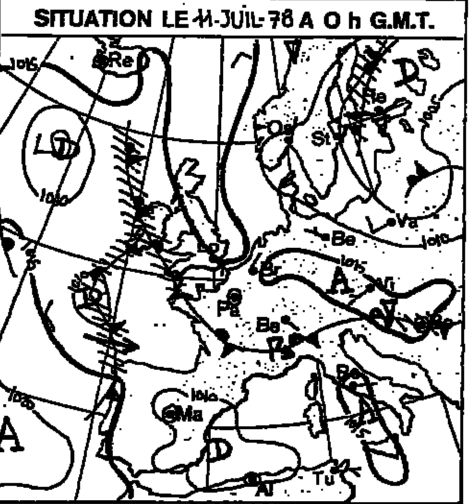
D'autre part, la durée de validité de l'épreuve théorique (code) est portée d'un an à deux ans avec possibilité pendant cette période de pouvoir se présenter cinq fois au maximum à l'épreuve pratique (conduite).

Sessions

● *L'association des amis des Session d'hébreu* organise au Centre culturel français, Beatenberg, Suisse, du 20 au 31 août, une session internationale d'hébreu biblique.

★ Renseignements et inscriptions au secrétariat des sessions d'hébreu, 170, bd du Montparnasse, 75014 Paris. Téléphone : 320-36-20.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 12-VII-78 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 juillet à 0 heure et le mercredi 12 juillet à 24 heures:

Les perturbations qui affecteront la majeure partie de la France seront très fragmentées ; leur caractère orageux s'accentuera. Une lente amélioration se manifestera cependant sur nos régions de l'Ouest avec une hausse progressive de la pression.

Mercredi 12 juillet, sur l'ensemble de la France, le temps sera un peu brumeux en début de matinée, et souvent nuageux ou très nuageux dans la journée : des pluies passagères se produiront. Les orages qui éclateront seront plus nombreux sur les Pyrénées orientales, le Massif Central, le Morvan, les Vosges, le Jura et les Alpes ; ils seront moins fréquents ailleurs. Quelques éclaircies se manifesteront par moments, elles deviendront plus belles l'après-midi de la Bretagne à l'Aquitaine.

Les vents seront souvent faibles et variables, ils deviendront temporairement modérés, de secteur sud-est ou sud-ouest dominant ; d'assez fortes rafales pourront précéder les orages.

Les températures seront assez voisines de la normale, sauf sous les orages.

Le mardi 11 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,2 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre pression atmosphérique réduite au cours de la journée du 10 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 14 ; Cherbourg, 15 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 23 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 21 et 10 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 7 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 33 et 19 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 21 et 14 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 32 et 11 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 31 et 22 ; Palma-de-Majorque, 29 et 12 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 18 et 11.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

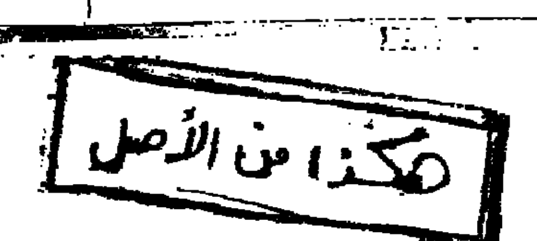
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

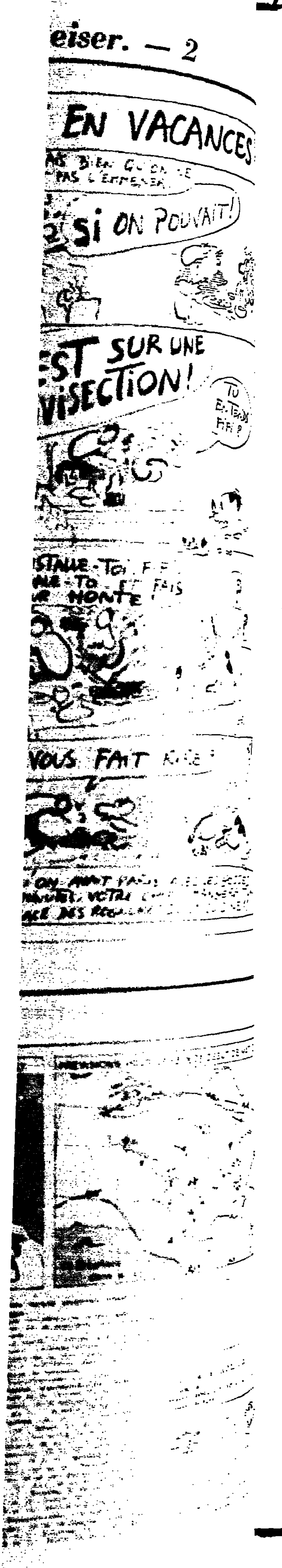
Des précautions extrêmes

L'orbite géostationnaire sur laquelle doit être placé GEOS-2 (c'est-à-dire telle que le satellite aura une position fixe par rapport à la Terre) lui permettra, en suivant le mouvement de notre globe, de passer la plus grande partie du temps dans la magnétosphère elle-même, à environ 36 000 kilomètres de la surface terrestre. Mais la magnétosphère n'est pas immuable : elle se déforme de façon notable quand la pression à laquelle la soumet le vent solaire varie. Lors des périodes de forte activité solaire, GEOS-1, sur son orbite « anormale », est sorti deux fois à l'extérieur de celle-ci ; GEOS-2 aura probablement l'occasion de faire de même pendant sa durée de fonctionnement, prévue pour deux ans ; ce qui permettra aux scientifiques de connaître un peu mieux la zone de turbulences qui s'étend entre l'onde de choc créée par le vent solaire et la magnétopause.

Mais c'est avant tout pour l'étude de la magnétosphère elle-même qu'est conçu GEOS. Dans cette région, que l'on peut qualifier de « calme », le plasma (formé d'atomes ionisés et d'électrons) est peu dense et peu énergétique. Les appareillages scientifiques du bord ont tous pour mission d'aider à mieux connaître la nature et les caractéristiques de ce plasma : nature, énergie et trajectoire des particules ; nature des champs électromagnétiques qui s'y manifestent.

Les 202 kilogrammes que pèse GEOS en orbite comportent





هكذا في الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Satellite scientifique européen

GEOS-2 est destiné à l'étude de la magnétosphère

La NASA doit lancer, en principe, le 14 juillet, de Cap-Canaveral, le satellite scientifique GEOS-2, de l'*Agence spatiale* européenne (ESA), destiné à l'étude de la magnétosphère. GEOS-2 doit remplir les missions *initialement attribuées* à GEOS-1 qui, lancé le 20 avril 1977, n'avait pas été mis sur l'orbite géostationnaire prévue, en raison d'un fonctionnement défectueux du lanceur Delta 2914.

La mission GEOS-1 n'a toutefois pas été un échec complet. Les techniciens de l'ESA ont en effet réussi à la sauver *partiellement, en mettant* le satellite *sur* une orbite elliptique de 38 318 kilomètres d'apogée et de 2 050 kilomètres de péri*gée, avec une inclinaison de 26° 3* sur l'équateur. Bien qu'assez défavorable, notamment du point de vue des liaisons avec le sol (la station de l'ESA située *dans l'Odenwald, en Allemagne* fédérale, ne « voit » GEOS-1 que sept à huit heures par jour, au lieu des vingt-quatre heures prévues, et on a dû faire appel à des *stations de la NASA), cette orbite a* permis aux équipes scientifiques de réaliser une bonne partie des expériences prévues. Sa trajectoire lui faisant traverser des zones « dangereuses » pour lui (les « ceintures de radiations »), GEOS-1 a toutefois vieilli beaucoup plus vite que *prévu*, et GEOS-2 arrivera à *temps pour* le remplacer.

La magnétosphère, objet d'étude du *projet GEOS*, est une région de l'espace où le champ magnétique terrestre *joue un rôle prépondérant*. Elle est délimitée du côté de la Terre par la plasmapause, *fron*tière qui le sépare d'avec la plasmasphère, zone où sont piégés les ions libérés par l'ionosphère ; la magnétopause sépare, vers *l'extérieur*, la magnétosphère de l'espace interplanétaire. Du côté du Soleil, elle se trouve à environ 60 000 kilomètres de la Terre.

On a longtemps cru que les lignes de force du champ magnétique terrestre étaient refermées sur *elles-mêmes*, et que la magnétosphère formait ainsi une sorte de cocon protecteur protégeant notre globe des in*fluences extérieures*, et *notam*ment du vent solaire.

Grâce aux premières missions spatiales circumterrestres à orbite allongée et aux missions interplanétaires, *on a pu établir*, au milieu des années 60, que la magnétosphère... n'a rien d'une sphère : du côté opposé au Soleil, elle se prolonge en effet par une queue de quelques millions de kilomètres le long de laquelle *les lignes de force magnétiques* sont quasiment parallèles. Et la magnétosphère n'est pas totalement *imperméable* au vent solaire. Des particules venant du Soleil pénètrent en effet par cette queue, au sein d'une région *que l'on appelle le feuillet plasmique* ; les plus énergétiques peuvent venir au voisinage immédiat des régions polaires (1) de la Terre, à une centaine de kilomètres d'altitude, où elles se manifestent par les aurores boréales, *particulièrement* pendant les périodes de forte activité solaire.

Face au Soleil, en avant de la magnétosphère, on trouve une *zone de* turbulence délimitée par une onde de choc : en raison de la grande vitesse des parti*cules constituant le vent solaire* (400 kilomètres par seconde), on se trouve en effet en présence d'un écoulement de type supersonique.

Des précautions extrêmes

L'orbite géostationnaire sur laquelle doit être placé GEOS-2 (c'est-à-dire telle que le satel*lite aura une position* fixe par *rapport* à la Terre) lui permettra, en suivant le mouvement de notre globe, *de passer la plus* grande partie du temps dans la magnétosphère elle-même, à environ 36 000 *kilomètres de la sur*face terrestre. Mais la magnétosphère n'est pas immuable : elle se déforme de façon notable *quand la pression à laquelle* la soumet le vent solaire varie. Lors des périodes de forte activité *solaire, GEOS-1, sur son* orbite « anormale », est sorti deux fois à l'extérieur de celle-ci ; *GEOS-2 aura probablement* l'occasion de faire de même pendant sa durée de fonctionnement, prévue pour deux ans ; ce qui permettra aux scientifiques de connaître un peu mieux la zone de turbulences qui *s'étend entre* l'onde de choc créée par le vent solaire et la magnétopause.

Mais c'est avant tout pour *l'étude de la magnétosphère* elle-même qu'est conçu GEOS. Dans cette région, que l'on peut qualifier de « calme », le *plasma* (formé d'atomes ionisés et d'électrons) est peu dense et peu énergétique. Les appareillages *scientifiques du bord* ont tous pour mission d'aider à mieux connaître la nature et les caractéristiques de ce *plasma : nature, énergie* et trajectoire des particules ; nature des champs électromagnétiques qui s'y manifestent.

Les 202 kilogrammes que pèse GEOS en *orbite comportent* 35,3 kilogrammes de charge *utile proprement dite*. Sept expériences scientifiques sont embarquées : elles font interve*nir un total de seize détecteurs* de champ électrique et de champ magnétique et vingt-six analyseurs de particules.

La réalisation et le montage des deux *satellites ont posé des* problèmes particuliers : les phénomènes à observer étant pour la plupart de faible intensité, il a fallu prendre des précautions extrêmes pour éviter que le fonctionnement des équipements de bord ne crée des phénomènes parasites. C'est ainsi que GEOS est équipé de huit bras, dont deux n'ont pas moins de 20 mètres de longueur, notamment *conçus pour éloigner* certains détecteurs de l'influence électromagnétique des circuits du satellite.

D'autre part, les *flux* de particules ionisées et d'électrons auxquels sont soumis tous les satellites peuvent créer des différences de *potentiel* entre différentes parties. On pense d'ailleurs que des pannes observées sur certains satellites peuvent être dues aux différences de potentiel électrique ainsi créées, qui peuvent atteindre plusieurs cen*taines, voire* plusieurs milliers de volts, et être à l'origine d'étincelles dangereuses pour les cir*cuits électroniques*.

La mise à la masse de GEOS a *donc* été spécialement étudiée, et les cellules solaires qui tapissent extérieurement l'ensemble *du corps cylindrique* du satellite — pour produire la puissance électrique nécessaire (115 watts *en début de vie*) — sont entièrement recouvertes d'une « peau » métallique faite d'une mince couche transparente d'oxyde d'indium.

Une bonne partie des expériences embarquées à bord de GEOS sont dites « passives » ; *elles se contentent* de mesurer les phénomènes qui se déroulent dans l'espace ambiant : mesure des *champs, comptage des particu*les, mesure de l'énergie et de la distribution angulaire de celles-ci.

D'autres sont *actives* : on crée artificiellement un phénomène, et la mesure de son « devenir » par interaction avec le plasma am*biant donne des renseignements* sur ses caractéristiques.

C'est le cas de la mesure de l'impédance (2) du plasma, pilotée par des chercheurs de l'Institut danois de recherche spatiale travaillant en équipe avec des chercheurs français du Centre *de recherches en physique* de l'environnement terrestre et planétaire (le C.R.P.E., un laboratoire commun au Centre natio*nal de la recherche scientifique* et au Centre national d'études des télécommunications). Cette *expérience consiste* à créer, par impulsions, un champ électromagnétique, que l'on fait varier en *fréquence*, et à mesurer le champ reçu : on observe différentes résonances qui renseignent sur le plasma (de la même manière *qu'un instrument de musique* peut spontanément se mettre à vibrer quand il est soumis à certaines fréquences acoustiques).

Autre mesure active : celle du gradient (c'est-à-dire des variations) du champ magnétique local. Menée par le Max Planck Institute de Garching (Allema*gne fédérale), elle consiste* à envoyer un faisceau d'électrons dans un plan perpendiculaire aux *lignes de force magnétiques* ; on sait que, dans un champ magnétique uniforme, les électrons parcouraient une trajectoire par*faitement circulaire et revien*draient au point de départ. La détermination par des détecteurs du point où les électrons reviennent après avoir *« fait un tour »* permet la détermination des variations du champ magnétique.

MAGNÉTOPAUSE

ONDE DE CHOC

VENT SOLAIRE

PLASMAPAUSE

TERRE

Lisière interne du feuillet plasmique

Orbite de GEOS

L'orbite de GEOS est géostationnaire, c'est-à-dire que le satellite suit la Terre dans son mouvement de rotation, passant successivement au jour entre notre globe et le Soleil, et dans l'ombre. En gris apparaît la plasmasphère où *sont retenues* les particules provenant de l'ionosphère. En quadrillé, le feuillet plasmique par lequel, venant de l'extrémité de la *magnétosphère*, des particules amenées par le vent solaire *peuvent* parvenir très près de la Terre. Les lignes de force du champ magnétique de la *magnétosphère se* referment du côté du Soleil ; elles sont presque parallèles de l'autre côté.

Des données trop riches

GEOS-2, tout comme GEOS-1, devrait *ainsi fournir* une masse de renseignements scientifiques. Curieusement, le ratage du lancement de GEOS-1 a *d'ailleurs* permis d'obtenir des résultats que le satellite n'aurait pas donnés s'il avait été mis sur l'orbite prévue : sa trajectoire varie avec le temps, et comme il n'est pas à distance constante de la Terre, les chercheurs ont pu établir une première « carte » des caractéristiques de la magnétosphère dans une région très étendue.

Les données fournies par GEOS-2 devraient être encore plus riches. Elles seront même... trop riches : le satellite peut en effet transmettre en temps réel des informations à une vitesse très élevée : plus de 100 000 bits par seconde (un bit correspond, en informatique, à l'information *0 ou 1*), ce qui représente à peu près dix pages de deux mille signes chacune, chaque seconde. *Une telle masse d'informations* serait directement inexploitable : les chercheurs seront obligés de choisir les informations les plus intéressantes (ce choix lui-même sera en fait largement élaboré à l'aide d'ordinateurs), *et ne pourront garder qu'un* dixième du total des données fournies par le satellite.

La mission de GEOS n'est pas isolée : elle entre dans le cadre de *l'étude internationale* de la magnétosphère, mise sur pied par deux instances scientifiques internationales, le Comité spé*cial pour l'étude de la physique* des relations Soleil-Terre (SCOSTEP) et le Comité *pour la recherche spatiale* (COSPAR). A ce programme participeront également les trois satellites ISEE (International Sun-Earth Explorer), dont l'un, ISEE-B, a été lancé en octobre 1977 par l'ESA.

D'autre part, les mesures faites par GEOS *seront étudiées* en relation avec différentes stations terrestres. La position géostationnaire du satellite lui permettra d'être en permanence sur des lignes de force du champ magnétique terrestre le reliant à des régions du globe constantes : *certains phénomènes (ondes* électromagnétiques, particules) se propagent le long de ces *lignes de force*. On pourra de la sorte étudier la propagation des phénomènes entre GEOS d'une part, et l'ionosphère des *régions aurorales* d'autre part : trois stations, situées à Tromsö (Norvège), Kiruna (Suède) et Sodankylä (Finlande), accueilleront prochainement les équipements du sondeur européen à diffusion incohérente (EISCAT), qui est un grand appareil destiné à l'étude de la haute ionosphère.

Il existe en effet un certain « couplage » entre ce qui se passe d'une part au sol ou dans l'atmosphère, et d'autre part les phénomènes qui se déroulent dans la *magnétosphère. GEOS-1* a permis de mettre en évidence certains processus, montrant, par exemple, qu'une *forte activité* règne dans les régions de la magnétosphère reliées par des lignes de force à des régions de la Terre où *le réseau électrique* est dense : les chercheurs ont pu déceler, sur les données de *GEOS-1, la trace de la fréquence* de 60 hertz caractéristique du réseau électrique d'Amérique du Nord. De même ont-ils *suivi le* passage du satellite sur des lignes de force le reliant à l'émetteur militaire américain de Jim Creek, dont ils ont pu mesurer le champ électromagnétique à grande intensité et basse fréquence.

Certains chercheurs font aujourd'hui l'hypothèse d'une corrélation étroite entre les phénomènes *ionosphériques* et magnétosphériques d'une part, et l'activité de la haute atmosphère (y compris les phénomènes météorologiques) d'autre part. La poursuite du projet GEOS permettra — peut-être — d'y voir plus clair.

XAVIER WEEGER.

(1) Il s'agit ici des pôles magnétiques, qui *ne coïncident pas* avec les pôles géographiques.

(2) L'impédance d'un système (*électrique, acoustique, etc.*) *mesure* la manière dont celui-ci interagit avec un phénomène vibratoire auquel il est soumis.

ROBOTS POLICIERS, ORDINATEUR MÉNAGER ET HOTELS SANS PERSONNEL

L'automatisation envahit la vie quotidienne des Japonais

En haut de leurs tours de béton, les habitants de Tama, cité-dortoir de *la banlieue* sud-ouest de Tokyo, sont les plus *isolés des* Japonais. Comme tous ceux qui peuplent les villes nouvelles à travers le monde, ils ne connaissent pratiquement que leurs voisins de palier qu'ils entendent vivre de l'autre côté *de la cloison. Selon* une enquête du gouvernement, au-dessus du dixième étage, on enregistre un grand nombre d'états dépressifs. Pourtant, deux cent cinquante famille de Tama ont été pendant deux *ans parmi* les *Japonais* les mieux informés : *ils* avaient au bout des doigts le monde sur fiche.

La *grosse machine* qui *trône* dans leur minuscule appartement, à côté de la télévision, les *reliait* en effet par câble à une banque de données. A son téléphone, l'enfant questionne le professeur qu'il voit sur l'écran de *télévision pour* résoudre son équation. La mère peut demander une recette de cuisine *enregistrée sur vidéo-cas*sette. Le père aura auparavant été informé du meilleur trajet pour se rendre à son travail, compte tenu des embouteillages.

Du journal en fac-similé aux résultats des matches de base-ball *ou à la confirmation des* billets de train ou d'avion en passant par la consultation médicale à distance, le système ex*périmental de télévision* par câble mis en place à Tama offre dix services. Selon le ministère *des postes et télécommunica*tions, qui a patronné l'opération, c'est la plus ambitieuse réalisée à ce jour. Elle a coûté 1,5 milliards de *yens* (environ 33 millions de francs). Démarrée en 1975, l'expérience s'est achevée en décembre dernier. Selon les conclusions du rapport qui vient d'être publié, les résultats sont extrêmement encourageants.

Aussi, une nouvelle expérience doit-elle commencer ce mois de juillet, portant sur cinq cents *familles. Selon M. Tomita, direc*teur du département des communications au ministère des postes et télécommunications, l'année *prochaine dix à vingt* mille familles habitant à Tama bénéficieront du système, mais réduit à cinq services (parmi lesquels l'information sur la vie du quartier, les informations flash et l'enseignement).

L'expérience de Tama a trois objectifs : 1) juger de l'utilité d'un tel système ; 2) développer des technolologies *de pointe ; 3)* instaurer un nouveau type de communications permettant de recréer un sens de la communauté parmi les habitants *des* grands ensembles.

Cet été doit également dé*buter une autre expérience, plus* sophistiquée, à Ikoma, ville nouvelle entre Kyoto et Nara. Cent soixante-dix foyers seront équipés d'un terminal branché sur une banque de données (comprenant plus de 6 000 vidéo-cassettes, allant du cours de golf aux principaux épisodes de l'histoire de la région), mais disposeront en plus d'une caméra de télévision et d'un magnétoscope. L'enfant posant des questions à son professeur apparaissant sur l'écran de télévision sera également vu par celui-ci. Chaque famille pourra envoyer des images au *centre*, qui les diffusera éventuellement sur le réseau général. Selon les responsables de l'*opération*, qui *coûte* 5 milliards de yens (110 millions de francs), ce système permettra, en incitant les habitants à réaliser *des programmes (ceux à* tendance politique sont exclus), de reconstituer des liens de voisinage, en créant un lieu de rencontre.

Particulièrement intéressé à développer la diffusion de l'information à la population, le ministère des postes et télécommunications a récemment donné son accord à la mise en place d'un autre système, appelé Captain, qui permet, en utilisant son téléphone, un appareil de télé*vision et un adaptateur, de re*cevoir sur demande, inscrites sur l'écran de télévision, une série *d'informations provenant* d'un centre de données. Ce système sera installé à Tokyo, dans un millier de foyers, en août 1979. Les Chinois, particulièrement intéressés par ces innovations dans le domaine de la diffusion des « messages », *ont visité ré*cemment les installations de Tama.

La « communauté par câble » était une idée chère à l'ancien premier ministre Tanaka, qui, dans son livre publié en 1971, ***Nippon retto kaizoron (la Restructuration de l'archipel nippon**,* paru en français (1) sous le titre *le Pari japonais*), préconisait de mettre en place un système d'information par câble dans chaque collectivité de plus *de dix mille habitants*. Présidait assurément à la vision de M. Tanaka la volonté d'une intégration de plus en plus profonde de communautés naguère indépendantes au système de production.

PHILIPPE PONS.

(1) Presses de la Cité, Paris 1974.

(Lire la suite page 14.)

L'AUTOMATISATION AU JAPON

(Suite de la page 13.)

Le Japon est actuellement à la tête de la technologie moderne, ne se contentant plus de copier, mais innovant. Selon les spécialistes, les Japonais lancent un véritable « défi » technologique à l'Occident — même si celui-ci conserve son avance en science pure, dans le domaine de l'informatique en particulier.

Des progrès tout relatifs ?

On peut toutefois s'interroger sur la valeur « humaine » des innovations technologiques réalisées par le Japon lorsqu'il ne s'agit plus seulement d'automatiser des tâches, mais véritablement de substituer des messages fournis par un ordinateur à la communication entre les hommes et, en d'autres termes, de les « brancher » sur des machines « supposées savoir » qui programment leur action. Envoyer son courrier sans aller à la poste, voter de chez soi, faire son marché en pressant sur des boutons, surveiller sa santé et ses connaissances sans médecin ni professeur, *ne sont peut-être que des* « progrès » tout relatifs. Peut-on remplacer les rapports sociaux par des marchandises — ce que sont, en définitive, les messages des machines — sans condamner l'homme à davantage de solititude ? Telle est la question que se posent certains sociologues japonais.

On aurait cependant tort de voir *dans l'univers de « science-fiction »* qui s'instaure au Japon un nouvel « avatar » du développement accéléré de la troisième puissance économique du monde. Il n'y a rien de « japonais » dans ces expériences, et les habitants de l'archipel sont aussi concernés que les Occidentaux par les conséquences de telles innovations sur leur vie quotidienne. *Simplement, ces expériences sont* peut-être plus avancées au Japon du fait du développement de la technologie (et sans doute aussi parce que les Japonais sont *a priori* fascinés par tout ce qui est nouveau).

Des expériences en matière de communication par télévision ont lieu aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en France. Elles sont cependant d'autant plus spectaculaires, dans le cas des Japonais, que ceux-ci passent pour être « sentimentaux » et privilégier les services personnalisés. Leur art de vivre ensemble — qui est une réalité au niveau de la vie de quartier, par exemple, même si les relations de voisinage peuvent paraître pesantes à un esprit individualiste — a jusqu'à présent pallié les distorsions engendrées par une croissance industrielle effrénée.

Il reste que la vie quotidienne des Japonais est déjà truffée de machines de plus en plus ambiguës. Le parapluie ou la porte du taxi qui s'ouvrent automatiquement n'ont certes rien d'effrayant. Les deux millions de machines à vendre qui vous disent « *arigato gozaimasu* » (merci) en rendant la monnaie, les caddies presse-boutons qui suivent les golfeurs (quand ceux-ci ne jouent pas face à un écran en tapant sur une balle immobile mais dont ils pourront suivre la « trajectoire » sur l'écran suivant l'impulsion donnée), sont déjà, comme la chaise qui masse, plus surprenants. Un peu affolant aussi sont ces motels à l'heure pour couples illégitimes (il y a des millions d'*abeku* (du français « avec ») hôtels à travers le Japon) où l'on ne rencontre jamais personne — par discrétion pour les clients. Dans les plus perfectionnés, l'enregistrement se fait par une caméra qui filme la plaque minéralogique de la voiture ; les chambres vacantes figurent sur un tableau — avec *l'indication du temps* approximatif d'attente. Dans la chambre, si l'hôtel est de « bonne catégorie », on trouvera tous les gadgets possibles pour agrémenter les ébats amoureux, y compris caméra et magnétoscope. A la sortie, on paye à un guichet sans voir quiconque, la somme à payer étant indiquée sur un tableau.

Des crèches automatiques

Le plus effrayant dans l'automatisation au Japon est sans doute ces mannequins grandeur nature, habillés en policiers, qui articulés sur les autoroutes en font la circulation de leurs bras *en cas de travaux. Quand on pense* que des chercheurs ont mis au point des crèches automatiques où les bébés sont traités — au demeurant fort bien — comme des poulets en élevage et que le grand constructeur d'appareils électriques Hitachi vient de mettre au point un ordinateur pour les ménagères qui programme leurs tâches de la journée, on *ne peut éviter de se souvenir* des visions de George Orwell. Apparemment, la seule inconnue d'une vie programmée comme une machine à peindre les voitures de chez Nissan restera l'horoscope. Il est vrai que celui-ci est également donné dans les services de télévision par câbles à Tama...

Cela dit, on peut se demander si les cent dix millions de Japonais souhaitent vraiment être « branchés » sur des machines. Les expériences de supermarchés entièrement automatisés, où l'on achète et où on paye grâce à une carte perforée, ont été un échec. Plus profondément, selon le ministère des télécommunications, si les Japonais regardent, en moyenne, la télévision trois heures et demie par jour, ils ne retiennent que 10 % des infor*mations qui leurs sont fournies :* en d'autres termes, 90 % des messages reçus ne retiennent pas leur attention — du moins consciemment.

Ce qui est rassurant, c'est que les Japonais développent, en revanche, des moyens de communication d'une tout autre nature qui, eux, fonctionnent bien. C'est le cas, par exemple, des « cité-magazines » ou les *mini comi* (de l'américain « mass communication »). Il en existe plus de trois cents au Japon. Ils apparaissent au niveau d'un quartier ou d'une commune. Les plus importants tirent à deux cent mille exemplaires. L'équipe rédactionnelle est généralement jeune (moins de vingt ans). Les *mini comi* traitent de la vie du *quartier, tendent à faire émerger* une identité locale en donnant des informations sur l'histoire de la ville ou du quartier ou sont centrés sur un problème donné. De toute façon, ils constituent un « espace » de communication.

Soumis, plus qu'en Occident, sans doute, en raison de la rapidité de leur croissance, à des *pressions intenses dans leur vie* quotidienne, les Japonais, dans leur manière de réagir en souplesse aux agressions, sont extrêmement inventifs (les mouvements de citoyens luttant contre une nuisance l'ont prouvé), sans doute davantage, en terme de qualité de vie, que leurs technocrates. Sur le plan politique, évidemment, leur capacité à *amortir les coups* ne les *incite* guère à la confrontation directe avec le pouvoir.

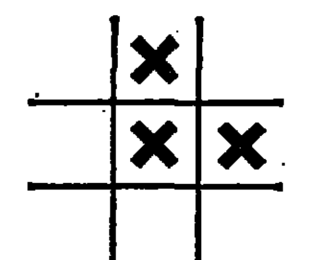
PHILIPPE PONS.

En toute logique

Chacun ses croix

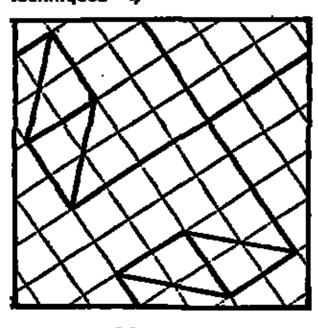
PROBLEME Nº 124

Deux joueurs s'affrontent sur neuf cases. Chaque joueur, à son tour, occupe des cases en y dessinant des croix : une, deux ou trois cases, à son gré, sur une même ligne ou une même colonne, mais non obligatoirement contiguës. Le vainqueur est celui qui occupe la dernière case libre.



Dans ces conditions, existe-t-il une stratégie gagnante à coup sûr ? Si oui, pour quel joueur ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)



SOLUTION DU PROBLEME Nº 123

Voici cette dissection et transformation de la croix en carré, réalisée par Bernard Lemaire :

PIERRE BERLOQUIN.

Les accidents liés au bismuth n'ont pas d'explications scientifiques satisfaisantes

affirment les responsables de la pharmacovigilance

La récente décision du ministère de la santé et de la famille de suspendre, à partir du 15 septembre, et pour un an, la vente des sels insolubles de bismuth utilisés par voie orale (« le Monde » daté 2-3 juillet) a été prise sur proposition de la commission technique de pharmacovigilance, qui a témoigné ainsi de sa vitalité.

La France s'était jusqu'à présent trop souvent contentée, pour évaluer les risques des médica*ments, de reprendre les travaux* faits à l'étranger. En proposant de suspendre le bismuth, qui reste en vente libre dans des pays comme l'Italie et les Etats-Unis, la commission technique de la pharmacovigilance prend une décision *originale*. Il existe une bonne raison à cela : le bismuth est utilisé à l'étranger à des doses bien moindres qu'il ne l'est en France, et il ne semble pas avoir été hors de nos frontières, sauf en Australie, à *l'origine d'accidents graves.*

Toute décision médicale, comme l'administration d'un médicament, ou une décision d'opérer, suppose que le médecin pèse, d'une part, les risques d'agressivité et, de l'autre, l'utilité thérapeutique du traitement envisagé. La commission technique, chargée d'évaluer la toxicité des médicaments, n'a pas procédé autrement : elle a *estimé en l'espèce que les sels de* bismuth étaient à l'origine d'accidents graves, dont certains mortels, sans pour autant préserver les malades d'un risque vital quelconque.

En 1974, en effet, plusieurs cas d'encéphalopathies myocloniques étaient signalés chez des malades traités au bismuth. Très vite, une réglementation stricte de la délivrance de ces médicaments (obligation d'une ordonnance, renou*vellement de la prescription tous les quinze jours)* était adoptée : la consommation de bismuth passait de 1 000 tonnes à cette date à 100 tonnes en 1978. Mais, si les accidents ont diminué depuis lors en valeur absolue, parallèlement à la diminution du nombre de malades traités, leur fréquence reste importante. Au total, une enquête de l'INSERM demandée en 1974 devait recenser, depuis quatre ans, 834 accidents, dont 74 mortels.

Plusieurs questions restent cependant posées. Pourquoi, après cent cinquante ans d'usage, des accidents nombreux ont-ils été signalés seulement en 1974 ? Pour quelles raisons des concentrations semblables provoquent-elles des effets différents ? Pourquoi les accidents semblent-ils se fixer dans les mêmes familles ou dans les mêmes régions ? « *La seule chose que l'on sait, c'est que sur le plan scientifique, on ne sait rien* », devait reconnaître le professeur Lechat, membre de cette commission.

Certaines hypothèses ont d'ores et déjà été écartées : ainsi celles de l'action d'un autre médicament, de la modification d'un régime alimentaire, ou de l'influence d'une pathologie. Cette ignorance est à l'origine de grands espoirs : *si on découvrait* que la conjugaison du bismuth et d'un virus était à la source d'encéphalites, de nouveaux champs seraient ouverts à l'étude du système nerveux central.

Cette décision pourtant ne fait pas l'unanimité : la possibilité maintenue pour les médecins de prescrire ce médicament, sous forme de préparations magistrales, apparaît à certains comme un mauvais compromis. « *Si le médicament est réellement nocif, il faut l'interdire complètement* », disent-ils en substance. D'autres, parmi lesquels certains gastro-entérologues, restent très réservés sur l'opportunité de cette mesure d'interdiction. Ces praticiens déclarent n'avoir rencontré aucun accident dans leur clientèle après de telles prescriptions, qui restent fort utiles, d'après eux, pour traiter de très nombreuses colopathies.

La commission technique de pharmacovigilance devrait statuer à nouveau dans un an à partir des éléments signalés par l'INSERM, ou par les centres hospitaliers de pharmacovigilance.

On comprend cette prudence : la pharmacovigilance ne peut fonctionner qu'en collaborant étroitement avec les praticiens qui lui transmettent l'information, si elle veut éviter de devenir un système administratif centralisé, soumis à des luttes d'influences. Toute mesure d'interdiction, qui porte atteinte à la liberté de prescription des médecins, ne peut donc être adoptée qu'avec un certain accord de la profession.

Il n'est pas aisé de rompre du jour au lendemain les habitudes de prescription *du corps médical* et de consommation des patients. On comprend que le ministère, pour l'éviction, partielle ou tale, de ce médicament, ait choisi de procéder par étapes.

NICOLAS BEAU.

UN CONGRÈS A LONGWY

« Rompre avec l'alcool » est possible

assure la Croix-Bleue

Lors des Entretiens de Bichat de l'automne dernier, le président de la République annonçait la mise en place dans les meilleurs délais d'un « plan de dix ans » destiné à promouvoir diverses initiatives pour lutter efficacement contre l'alcoolisme.

La Société française de la Croix-Bleue, mouvement d'anciens buveurs, est impatiente de voir ce projet national prendre *corps effectivement. Elle* a tenu à l'exprimer avec force, au cours de son 37e congrès national, qui vient de rassembler au début de juillet, à Longwy, plus d'un millier de participants, pour la plupart anciens malades alcooliques.

Depuis près de cent ans, une conviction fondée sur l'expérience s'est imposée à la Croix-Bleue : « Rompre avec l'alcool, *oui, c'est possible* », et *elle* en a fait le thème central de son congrès.

Elle entendait par là affirmer qu'il est possible pour un malade alcoolique dépendant, homme ou femme, de cesser de boire et de commencer une vie nouvelle avec l'aide amicale d'un groupe d'anciens buveurs, mais elle sait néanmoins qu'il n'est pas facile d'y parvenir au sein d'une société profondément ancrée dans des habitudes alcooliques tenaces.

Le congrès national a donc été l'occasion de procéder à une clarification à propos de trois termes-clefs : « Choisir-Guérir-Servir », au cours de trois « tables rondes » animées par MM. Dombre, Le Moigne et le docteur Vachonfrance, alcoologue, médecin psychiatre au curatorium de Thun.

La motion adoptée au terme des débats indique notamment :

« Une première étape indispensable sera celle du choix de dire non définitivement à l'alcool, qui entraînera toutes sortes d'autres choix de comportement, de relations, de projets.

» La seconde étape sera de répondre à la question : « Peut-» on ou non guérir de la maladie » alcoolique ? » Si la « guérison » ne doit être qu'un simple retour à un état antérieur (par exemple à une consommation modérée et « raisonnable »), la réponse est négative, mais si la guérison (cette fois sans guillemets !) est non pas une répétition mais une nouveauté, une re-création profonde, radicale, par l'abstinence totale et définitive, alors la réponse est « oui », le passé n'est pas retrouvé, mais *aboli*, la route est libre, l'avenir ouvert ; *tout* est redevenu possible.

» La troisième étape sera une prise de conscience, qui grandira au cours des années, des sens de la responsabilité des autres, qui engage dans un service réfléchi, dynamique, diversifié. »

En dehors de cette triple préoccupation, le congrès a tenu à manifester son intérêt pour tout ce qui touche à la lutte générale contre l'alcoolisme et dans le contexte économique et social actuel (le congrès tenait ses assises dans l'Est, où l'emploi est singulièrement menacé dans le textile et la métallurgie). Après avoir rappelé, dans son rapport d'activité, que les statuts de la Croix-Bleue prévoyaient, dès les origines, qu'elle devait « *combattre l'alcoolisme et travailler au relèvement des buveurs* », le président national, M. Paul Dombre, a insisté sur la nécessité, pour ses membres, de garder un équilibre dans leur action entre ces deux objectifs.

Par la force des choses, la Croix-Bleue a, depuis de longues années, privilégié l'aspect aide aux malades au détriment de la lutte générale contre l'alcoolisme en matière de prévention et d'information. Il est apparu nécessaire au congrès de marquer sa disponibilité, et plus précisément dans la perspective du centenaire de la Croix-Bleue française en 1983, pour rechercher comment renouveler et intensifier l'information sur les aspects divers de l'alcoolisme en France. L'ensemble des vœux adoptés expriment cette volonté (1).

P. KNEUBUHLER.

(1) Dans ces vœux, la Croix-Bleue « *s'étonne de la mise en vente dans certaines pharmacies d'un produit importé de Belgique, dit Alsaver, et dont l'ingestion serait susceptible d'atténuer de façon très sensible les manifestations fâcheuses observées après absorption de doses non toxiques de boissons alcoolisées* » et, dans ce cas, « *de récupérer rapidement des réflexes normaux et un équilibre intellectuel passagèrement perturbé* ».

Elle « *souhaiterait apprendre comment a pu être accordé à l'Alsaver le visa nécessaire à sa vente en pharmacie, étant donnée l'évidente association d'idées qui se fera dans le public entre la pratique de l'alcootest et l'existence d'un produit considéré, à tort ou à raison, comme susceptible de faire baisser le taux d'alcoolémie* ».

D'autre part le congrès « *déclare que ce n'est pas en s'attaquant aux malades alcooliques que l'on fera régresser le fléau de l'alcoolisme, mais c'est en prenant des dispositions pour lutter contre tout ce qui favorise l'alcoolisme à tous les niveaux et dans tous les domaines* ».

Le Monde

culture

Théâtre

JOURNAL D'AVIGNON

La fin du mauvais sort

Arrivant à Avignon, on se sent comme un vieux chien de chasse qui retrouve des habitudes et se laisse mener au milieu de la jungle culturelle en effervescence, déjà. Place de l'Horloge, tout le monde est là. Les arbres sont entourés de panneaux couverts par les affiches du « off ». Le maire ne veut plus que les murs de sa ville ressemblent à un manteau d'arlequin. Désormais, la « libre expression » aura ses territoires et ses frontières. On arrachera tout ce qui dépasse.

Mais les distributeurs de tracts ne sont pas encore réglementés. Bourrés d'énergie, ils font les terrasses. Au fond ce sont eux les chasseurs. Ils investissent pour les jours qui viennent, car, en cette première soirée du trente-deuxième festival, on se partage entre le cloître des Carmes, où Vitez donne le premier de ses quatre Molière, et la cour d'honneur, où Benno Besson présente *le Cercle de craie caucasien*, avec l'Atelier de Louvain, dont le directeur, Armand Delcampe, se ronge les ongles : on lui a dit que la presse parisienne le délaisserait pour les Carmes, et ça lui donne un complexe belge. A tort, la plupart des journaux sont représentés. D'ailleurs, les Molière se jouent tout le moins chaque jour, et la seconde présentation du Brecht n'aura lieu que le 17. Surtout, *pour l'équipe du festival active et pressante, la cour, plus qu'un lieu théâtral, est un symbole, le souvenir de Vilar. C'est là qu'il y a trente-deux ans* tout a commencé, une sorte de superstition y reste attachée.

Une sorte de malédiction aussi. Depuis plusieurs années, les vieux murs austères semblaient se refuser aux pièces, aux acteurs qui se démenaient, dérisoires, comme si leur place n'était pas là, tandis que nous essayions de deviner ce que pourrait être le spectacle, dans un vrai théâtre, à dimension humaine. Et voilà que *le Cercle de craie* a écarté le mauvais sort. Les aventures de la servante Groucha (Coline Serreau) poursuivie par les horribles gardes noirs pour avoir recueilli le bébé du gouverneur décapité, à l'occasion d'un coup d'Etat, alors que la mère naturelle l'a abandonné dans sa fuite, ces mésaventures arrivent sec et dru, mouvementées comme un feuilleton de cap et d'épée, une bande dessinée dont les traits sans recherche donnent à la fable une saveur terrienne, un humour costaud de blague paysanne.

L'absence de recherche est une ruse pour faire croire à la simplicité, à l'évidence des vérités qui jaillissent en éclairs. En fait, ces vérités traversent les masques du pittoresque, dévoilent les significations subtiles de la pièce. Beno Besson *utilise le* majestueux plateau *comme un tréteau de foire dont les dimensions permettent une densité, un épanouissement inhabituels.*

La *réussite repose sur la troupe remarquablement cohérente et sur Coline Serreau (1), vibrante et retenue, sensationnelle. Comme dans un spectacle de tréteaux, la mise en scène se contente apparemment de cerner les différents plans de l'action et de maintenir la vivacité du rythme sans effet esthétique (on peut même dire que ce n'est pas beau), mais c'est un parti pris, et il fallait le tenir.*

Quand intervient le juge Azdak *(Philippe Avron), les quelques scènes qui exposent le caractère subversif de sa justice sont entrecoupées de noir inutile*, génant pour Philippe Avron qui est très aigu, mais se trouve mené là à composer une suite de sketches. La scène finale de l'épreuve de la confrontation entre Groucha et la mère naturelle retrouve force et richesse, et la tendresse sans mièvrerie de la servante entraînant dans une danse l'enfant qu'elle a *élevé et qui lui est donné..., là c'est beau, vraiment ! Deux mille* spectateurs applaudissent en même temps et il n'y a plus que le brouhaha, les piétinements du départ. *La fin d'une représentation a toujours quelque chose de cruel.*

COLETTE GODARD.

(1) Actrice, mais aussi réalisatrice de « Qu'est-ce qu'elles veulent ? » et de « Pourquoi pas ? »

Inquiétude chez les bibliothécaires parisiens

Les bibliothécaires de Paris ont réuni le mercredi 28 juin une conférence de presse au cours de laquelle ils se sont inquiétés du projet de la mairie de Paris de créer auprès des bibliothèques d'arrondissement des comités de lecture et d'animation.

Ce projet, selon lequel la création de comités de lecture placés *sous l'autorité du maire « devrait permettre d'associer plus intimement les usagers aux choix de livres et à la réalisation d'expositions en liaison avec les associations culturelles du quartier »*, avait été évoqué, notamment par M. Pierre Bas, adjoint, chargé *des affaires culturelles*, lors de la séance du Conseil de Paris du 24 avril (B.M.O. du 19 mai). Les bibliothécaires craignent, en effet, que ces comités de lecture fonctionnent à l'exemple des commissions d'arrondissement dont l'organisation et la composition ont soulevé de nombreuses critiques. Leurs craintes sont avivées par les déclarations de M. Bas concernant les critères de choix des livres et l'absence de prise en considération, « *dans certains endroits, des désirs des usagers* ».

Les bibliothécaires font valoir, en effet, que les livres sont sélectionnés au cours de réunions mensuelles de toutes les bibliothèques, en tenant compte du pluralisme et de la qualité. Ils ajoutent que, quel que soit le nombre de personnes associées au choix, il y aura toujours des ouvrages écartés. De plus, la qualification élevée exigée des bibliothécaires de Paris les prédispose à l'animation autour du livre.

Ils font remarquer aussi que les usagers s'expriment déjà au moyen de cahiers de suggestions, boîtes à idées, demandes orales, associations, etc. Mais ils sont prêts, par exemple, à avoir des réunions mensuelles avec les lecteurs.

Les bibliothécaires suggèrent aussi que le Conseil de Paris affecte les 10 % du budget d'acquisition de livres, pour des achats qu'il décide seul au financement de fonds spécialisés. Ceux-ci permettraient une spécialisation de chaque bibliothèque, *s'ajoutant au fonds encyclopédique.*

Les bibliothécaires craignent enfin que de nouvelles contraintes ressortent du projet municipal, alors que l'évolution récente conduit les bibliothèques de province à une plus grande autonomie et que, *jusqu'à présent,« il n'y avait jamais eu d'intervention dans leur travail ».*

Petites nouvelles

■ Le deuxième Festival de la Côte d'opale, organisé par l'Office culturel du Nord - Pas-de-Calais et par onze villes de la région, a lieu du 30 juin au 15 août. Au programme : musique, cinéma, danse, expositions, animations. (Rens. : 238, rue de Paris, 59800 Lille, tél. (20) 52-82-81.)

■ Un Festival national du rire et de variétés se tient à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) du 15 au 17 juillet. Un grand prix du rire sera attribué à un artiste ne bénéficiant *pas encore d'une grande notoriété.* (Rens. : mairie, 66600 Rivesaltes.)

● *L'auteur dramatique espagnol Alfonso Paso* est mort à Madrid le lundi 10 juillet. Il était âgé de cinquante et un ans.

[Alfonso Paso avait écrit plus de trois cents pièces de théâtre dont six ont été adaptées pour le cinéma. Il collaborait également à divers journaux de droite : il avait la faveur du général Franco qui appréciait la morale stricte de ses œuvres.]

Jazz

Night in Saratoga

(Suite de la première page.)

Curieusement, toutes les montagnes de Saratoga n'accoucheraient pas que de souris. Entre le grand orchestre de David Chesky — un très jeune élève présenté par son maître John Lewis — et l'énorme « jam-session » de la nuit, entre les succès faciles de Flora Purim et de Chick Corea, deux événements, moins spontanés que les rencontres de fortune et plus exigeants que les machines à plaire ont été à retenir : le retour de George Russel et l'All-Star de Charlie Mingus.

Compositeur, arrangeur et théoricien musical pleinement essentiel au jazz moderne, George Russel dirige aujourd'hui un grand orchestre de musiciens jeunes et singulièrement à l'unisson de ses choix les plus anciens. L'accord parfait des grandes traditions noires avec ses expériences les plus neuves (« Lydian chromatic concept of tonal organization »), le goût des timbres sophistiqués que balance un amour sans compromis du tempo, ce mélange idyllique de sérieux et d'étincelant dans l'écriture qui vous touche immédiatement, comme toutes les musiques qui font semblant d'oublier qu'elles sont élaborées, on les retrouve dans les airs anciens (« Ezz-thetic »), dans les compositions nouvelles (« Living Time »), tout autant que dans les arrangements pour chanteur ou pour *déclamation. Russel dit un poème à la gloire de la ville (« New York, New York ») avec la même force que Count Basie joue : « You're a native New Yorker », participant entre autres de cette immense déclaration d'amour que la ville, par T-shirts, cendriers, affiches, cartes postales et mille objets souvenirs s'adresse à elle-même, quand on la croit perdue.*

Jubilation semblable devant le Mingus All - Stars, en l'absence d'un Mingus hémiplégique et cloué sur un fauteuil roulant : comme si la musique qui réussit au Newport ne le pouvait qu'en mêlant l'expérience à l'estime, et le jeu au sentiment (l'ineffable complicité de Count Basie et de son très jeune batteur Butch Miles en porte encore témoignage). Trois basses et non des moindres — Eddie Gomez, Larry Ridley et George Mraz — pour remplacer l'absent, Larry Coryell et Ted Dunbar parmi les cinq guitaristes, Frank Strozier, Ron Cuber, Nathan Davis et Mike Brecker au compte des pupitres de saxophones, Jimmy Knepper, Slide Hampton et Cecil Payne pour les trombones, Randy Brecker et Richard Williams entre autres trompettistes, Bob Neloms au piano, ce groupe exceptionnel, dirigé par Paul Jeffrey, aura joué deux compositions de Mingus, magnifiques d'écriture et d'arrangement (Jack Walrath) : « Something like a Bird » et « Two worlds of drums », dédié à Dannie Richmond et Joe Chambers, les deux drummers de l'All-Star.

Musique dans la rue

Dans « Swing Street » en fête, quelques-uns des musiciens de Saratoga rejoignent les nombreux orchestres au programme : le nonette de Lee Konitz, l'octette de George Coleman qu'on n'a jamais si heureusement entendu en Europe, Dewey Redman, Billy Taylor ou Barry Harris. Foule tranquille et passionnée, déambulation sereine et poussettes d'enfants, la rue est le territoire du jazz, alors que trois nuits avant, c'est « à la rue » que se retrouvaient les « Femmes du jazz » pour qui Cobi Narita et l'Universal Jazz Coalition avaient organisé un festival au « Casablanca » (« Women in Jazz »). Elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses, et plus seulement chanteuses ou pianistes ; mais, par suite d'un désaccord financier avec la direction du « Casablanca », *les deux dernières soirées se passèrent sur le trottoir*, avec des invités-surprise comme Betty Carter.

Dans la *rue toujours, ou plutôt « en la calle », puisque New-York est officiellement bilingue, le Newport tente, et ce n'est pas la première année, quelques incursions* de Jazz Latino, aujourd'hui nommé Salsa : Candido à Harlem, Larry Harlow dans le sud-est de Manhattan ; on change de monde, plus rien à voir avec le public blanc de Mel Torme et Buddy Rich auxquels s'étaient joints Stan Getz et Dizzy Gillespie pour une éblouissante démonstration de savoir-faire scénique et musical. Ici, on ne se préoccupe pas tant de préciser si — comme s'en félicite la grande presse — le jazz est enfin « un art majeur ». On sait qu'il est une musique de communautés, une musique vivante, et l'on connaît les « blocks » aux noms des musiciens qui y sont nés. Avec la nuit brésilienne (Joao Gilberto, Stan Getz et Charlie Byrd) et le groupe cubain Irakere en complément inattendu au programme de solistes (Mary Lou Williams, Bill Evans, McCoy Tyner, plus deux guitares : Larry Coryell et Philip Catherine), ce seront les seules percées du Newport en d'autres lieux que ceux de la musique afro-américaine.

Avec son gigantisme et ses fastes, le Newport est *tout sauf un festival d'expérimentation et d'aventure. C'est une fête des certitudes, et les musiciens à tête chercheuse n'y ont de place que lorsqu'ils ont trouvé. Cet extraordinaire conservatoire qui confirme* les réputations et lance ses troupes *sur les routes estivales de l'Europe, n'est ni un laboratoire ni un ouvroir. On y fait nettement la démonstration de son talent, on s'y surpasse souvent*, mais on y reste parfois quelque peu en retrait de son invention, comme si cette *scène intimidait* ou qu'elle produisait un curieux « effet Newport ». Cecil Taylor ou Ornette Coleman accuseraient le coup d'une sonorisation défectueuse et d'horaires draconiens. Sam Rivers aussi, qui présentait « Evocation », une composition pour grand orchestre plus rigide qu'à l'accoutumée ; mais ses solistes (Hamiet Bluiett, Chico Freeman, Ricky Ford ou David Holland) surent y donner un allant véritable.

La fête des certitudes

Un des événements de la semaine, pourtant, viendrait au dernier jour du Newport, mais dans ses marges : pour quatre concerts au Public Theater, David Murray et son grand orchestre dirigé par Lawrence « Butch » Morris joignent la joie de jouer à celle d'inventer. C'est la même. Ils ne font d'ailleurs pas une autre musique : ils font simplement *une* musique « autre ». Et *peut-être* Jaki Byard est-il là, *au piano*, « Mr. Jazz Himself » *dira Murray, pour rappeler la présence de Mingus ou celle de Russel. Le groupe* Air, *également, de* Chicago (Henry Threadgill, Fred Hopkins, *Steve McCall) participe de l'énorme entreprise ; et Julius* Hemphill, Grachan, Moncur, Pat Patrik, *Olu Dara, John Carter, tous ceux de la nouvelle musique enfin, ou presque, pour jouer, d'évocations de* Sidney Bechet *en hommages à Coltrane, d'arrangements gaiement rigoureux en improvisations débridées, le fol lyrisme de David Murray.* On craint un peu aujourd'hui *la figure orgueilleuse de Murray : n'a-t-on pas compris qu'il est non* seulement un grand instrumentiste, mais aussi un inventeur de mélodies superbes, qui incitent de nouveau *au chant ?* Et que, lorsqu'il soutient d'une ballade poignante avec Fred Hopkins *à la basse, les* mots et *les cris* d'Amiri Baraka (LeRoi *Jones*), et les pas de la danseuse Rrata Christine Jones, c'est le jazz tout entier qui s'avance et qui danse ? En dédicace au Coltrane de « Giant's steps », il écrit et il joue un « *Murray's* steps » : c'est qu'il veut mettre ses pas dans les pas des géants, et le Newport attend d'en être sûr pour l'inviter.

FRANCIS MARMANDE.

Festivals

Guerre ou paix dans les Charentes ?

La musique semble avoir une vertu guerrière dans le département de Charente-Maritime... On se rappelle, en 1972-1973, la première guerre des festivals opposant Royan à ses « dissidents » regroupés à La Rochelle. Après quatre ans de coexistence plus ou moins pacifique, Royan est aujourd'hui mis hors de combat par les agissements d'un trésorier indélicat. Mais une seconde guerre des festivals bat son plein actuellement, entre La Rochelle et Saintes cette fois. En effet, Saintes, de puis sept ans, a *grandi de façon vertigineuse et fait quelque ombrage à La Rochelle.*

Casus belli dimanche dernier : Saintes, *non content de se consacrer à la musique ancienne et au théâtre, réserve une part de plus en plus importante à la musique moderne* (sous la responsabilité d'Harry Halbreich, ancien directeur du Festival de Royan...) et affichait donc une journée Maurice Ohana (dédaigné par La Rochelle, d'obédience assez boulezienne). *Dans le même temps, La Rochelle organisait une journée Jean-Claude Eloy. Tout le monde s'indigne, chacun défend son bon droit.*

Il n'y a certes pas deux publics en Charente pour deux festivals de musique et de théâtre aux mêmes dates. Mais Saintes a un droit de priorité pour ce début du mois de juillet... Mais La Rochelle a choisi cette période pour ne pas concurrencer Royan à Pâques, à une époque où Saintes n'était encore qu'un petit festival organisé par de petits jeunes pleins de bonne volonté et sans appuis...

Tout cela peut paraître clochemerlesque, et pourtant le contexte est *plus sérieux*. Les Rencontres de la Rochelle n'ont jamais pu conquérir un vrai public, récupérer celui que Claude Samuel avait si bien su polariser jadis à Royan (moins de cent personnes dimanche pour la création de *Gaku-no-Michi* de Jean-Claude Eloy, et environ cinq cents pour le *concert de la veille*), alors que les ressources potentielles de La Rochelle en public intellectuel sont bien plus importantes ; il est vrai que le festival se fait lui-même concurrence en présentant de nombreuses séances de cinéma, pour ne pas parler de la danse et du théâtre.

Deux budgets équivalents

D'autre part, il ne s'est pas vraiment implanté dans les *structures de la ville* ; Claude Samuel ne s'entend pas avec Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture (dont l'action a touché cent vingt mille personnes l'an passé), qui, dans un communiqué du 27 juin dernier, s'est désolidarisé formellement de l'organisation artistique.

A l'opposé, le Festival de Saintes (*cf. le Monde* du 8 juillet) a poussé à l'intérieur même de la ville, il *réunit de nombreux publics*, multiplie les ateliers, et surtout mène, à partir du Centre de l'abbaye aux Dames, une action culturelle qui embrasse l'ensemble de la région.

Le fait nouveau est que M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle et président du Mouvement des radicaux de gauche, semble avoir opté pour la Maison de la culture et annonce de grands changements pour l'an prochain (*le Monde* du 7 juillet). Mais il souhaite, de plus, la coordination des efforts de La Rochelle et de Saintes dans un grand « festival des Charentes », idée chérie depuis longtemps par les différentes autorités locales et nationales, qui s'effraient des budgets de plus en plus lourds et pensent qu'en ne faisant qu'un seul festival cela coûterait moins cher... Actuellement, chacun a un *budget équivalent de 2 millions de francs.* Avec ce budget, La Rochelle fait beaucoup de théâtre, de danse et surtout de cinéma. De son côté, Saintes paie une équipe d'animation, de nombreuses manifestations régionales et des stages à longueur d'année.

Le docteur Sabatier, président des Rencontres internationales de La Rochelle, a répondu laconiquement, le 9 juillet, aux déclarations du maire par un communiqué *« pour couper court aux rumeurs qui circulent » : « Les organisateurs des Rencontres affirment la permanence des manifestations et leur caractère pluridisciplinaire. Les 7es Rencontres auront donc bien lieu à La Rochelle en 1979. »*

On en est là. Disons seulement qu'il semble utopique de vouloir marier deux manifestations aux caractères et à l'esprit diamétralement opposés, dans des villes qui ne se ressemblent en rien : le risque est de donner le coup de grâce au dernier festival français d'avant-garde (*qui aurait certes besoin de se renouveler et de s'ouvrir*) et d'exténuer un grand festival de jeunesse qui a déjà bien assez à faire pour surmonter ses difficultés et développer son succès. Souhaitons que, pour « économiser », on n'en vienne pas à tout casser.

JACQUES LONCHAMPT.

Notes

Disques

Le retour des Moody Blues

Les Moody Blues ont bercé les années 60 de leurs compositions suaves et délicates. Un peu en dehors des modes et du temps, leur musique était une sucrerie délicieuse qui se laissait goûter sans *effort. Des arrangements de cordes somptueux avec des orchestres philharmoniques, des harmonies de voix éthérées qui étayaient des mélodies subtiles et nostalgiques.* Les Moodies enregistraient des disques à climats qui semblaient toucher à l'universalité comme avaient pu le faire Simon et Garfunkel.

Les voici de retour, après quatre *ans d'absence, avec un nouvel album. Il est curieux de constater que de* nombreux groupes, qui ont eu un rôle certain au cours de la précédente décennie, Alvin Lee, Chicken Shack, Moody Blues, se reforment en 1978 comme s'ils voulaient ignorer l'évolution du rock durant les *dernières années, comme s'ils couraient après leur gloire passée. Mais les temps changent et leur musique* reste en tous points identique, refuse toute rupture. Bien sûr, le nouveau disque des Moody Blues réunit toutes les composantes qui ont fait le succès des précédents albums, mais il est difficile de faire *machine arrière et de penser que la production de 1978 peut ressembler à s'y méprendre à celle de 1970* sans perdre de sa magie.

En visite à Paris, Justin Hayward, le guitariste et chanteur du groupe, affirmait récemment : « Notre séparation en février 1974 n'a jamais été réellement officielle. Nous avions besoin de prendre du repos et de *faire quelque chose de différent. Nous avons enregistré, chacun de notre côté, des albums solos* tout en sachant que nous rejouerions ensemble un jour. Nous n'essayons pas de recréer un passé, des souvenirs ou une magie qui a pu exister au sein du groupe, car tout cela n'a jamais disparu. »

Une déclaration en forme de justification ? Peut-être pas. Le nouveau disque conserve une production savante et des compositions de qualité, mais peut-on aujourd'hui s'identifier à cette musique sophistiquée lorsque l'on n'a pas vingt ans ?

ALAIN WAIS.

★ Moody Blues, « Octave », Decca 211001.

Cinéma

« Les Raisins de la mort » de Jean Rollin

Depuis bientôt dix ans, Jean Rollin *est* le spécialiste *de films* d'horreur (à petits budgets) où se mêlent le vampirisme et l'érotisme. Il a un certain talent pour créer une atmosphère de mystère et de peur, pour insérer et renouveler, dans un climat français, les vieux thèmes anglo-saxons du genre. *Mais, généralement, après une originale idée de départ, ses scénarios s'effilochent* dans l'incohérence et, pour quelques séquences bien réalisées, Jean Rollin bâcle le reste comme s'il s'amusait à improviser. C'est encore le cas avec « les Raisins de la mort ». *Une jeune Parisienne, qui vient rejoindre son fiancé, directeur d'une exploitation vinicole (en Aveyron,* semble-t-il), tombe en plein milieu d'une horrible épidémie causée, chez les villageois, par le vin nouveau qu'un pesticide a empoisonné.

Cela *démarre très bien avec une scène d'angoisse dans un train vide. Puis la fille erre dans une campagne* sauvage (l'utilisation du décor naturel est remarquable) et croise des êtres couverts de plaies suintantes. Au pays de la peste, elle affronte des épreuves, rencontre une aveugle en robe blanche perdue dans le causse. La nuit tombe, et tout se détraque, se dégrade dans un cauchemar *épicé d'effets sanglants et morbides. Les maquillages* des malades donnent la nausée, les *détails* érotiques sont plaqués, et un petit discours politique tombe là-dedans comme une mouche dans le potage.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



Tél. : 742-84-29

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Coppelia.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Nouveau Carré, salle Papin, 21 h. 15 : les Soliloques du pauvre. — Grande salle, 21 h. : Légendes à venir.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. : Poubelle girl.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Quintette de cuivres (Gabrieli, Gervaise, Pezel, Ellington) ; 20 h. 30 : Traversée de Paris en chansons.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : P. Reach, piano (Schubert, Alkan).
Hôtel de Marle, 21 h. 15 : S. Hermanson, cor ; A. L. Bjorn, sop., et L. Wallin, piano (von Koch, Cooke, Schubert).

Mardi 11 juillet

Les théâtres de banlieue

Montreuil-sous-Bois, 20 h. : le Temps des cerises.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : F. Boiuaniche, violoncelle ; M. Ermakustar, clarinette et S. Seatcheva (Saint-Saëns, Paganini, Bach).
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : A. Bedois, orgue (Titelouze, Bach, Buxtehude, de Grigny).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : P. Gazin, orgue (Dupré, Bach, Franck, Messiaen, Langlais).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chœur P. Kuentz (Vivaldi).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 20 h. : Sapho.
Le Furstenberg, 21 h. : Trio Perslany.
Club Zed, 22 h. : Soul Quintet Jazz be-bop.
Stadium, 21 h. : Archie Shepp.
Petit Journal, 21 h. 30 : Jazz Bubbles.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Joachim Kuhn, Daniel Humair, Henri Texier.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.
Palais des Congrès, 20 h. 45 : la Belle au Bois dormant.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Beaubourg, relâche.
Chaillot, 15 h. : L'homme qui rit, de P. Leni ; 18 h. 30 : To be or not to be, d'E. Lubitsch ; 20 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray, d'A. Lewin ; 22 h. 30 : Quand la chair succombe, de M. Bolognini.

Les exclusivités

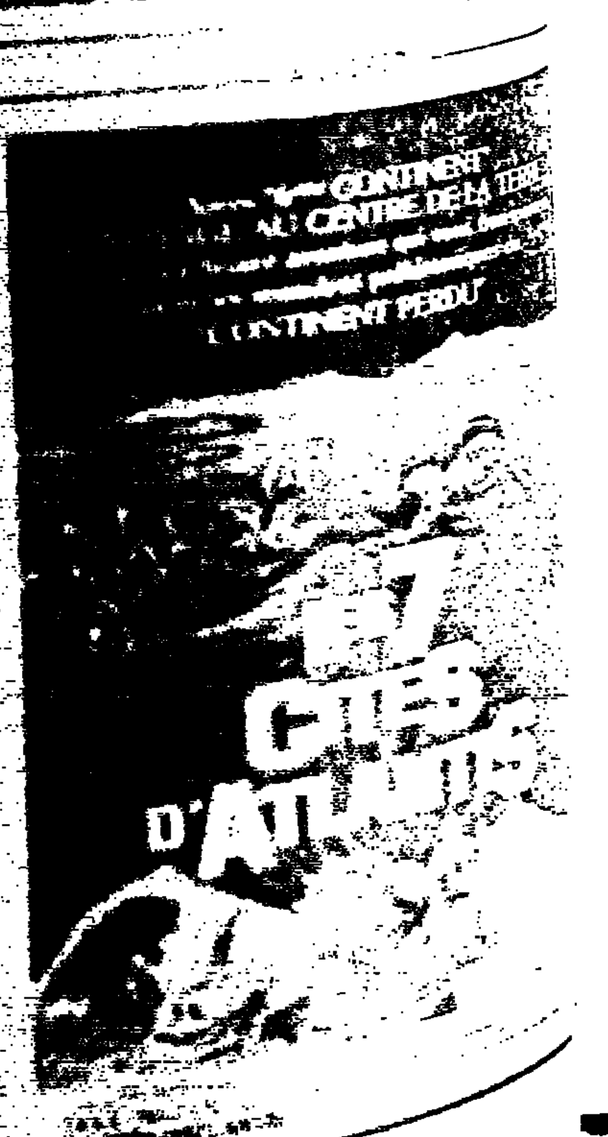
ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.o./v.f. : Templiers, 3e (272-94-56)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-33-88) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (jrs imp. : 1re et 2e parties ; jrs pairs : 3e et 4e parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03)
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Rotonde, 6e (633-08-22)
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Horaires sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16)
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
NEW-YORK, BLACK-OUT (A., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (sauf mardi).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-87) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e 233-56-70) ; Saint-Germain Studio 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

Les films nouveaux

COOL, film américain de M. Schultz (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ASSAUT, film américain de J. Carpenter (**) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARTIN, film américain de G.-A. Romero (**) (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES RAISINS DE LA MORT, film français de J. Rollin : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Lord-Byron, 8e (225-04-22). Maxéville, 9e (770-72-86). Images, 18e (522-47-94).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
VIOLETTE NOZIERES (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

هكذا من الأصل



SPECTACLES

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (Chine, v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinema, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FLESH (A., v.o) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39)
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L.).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : J Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All.) . Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua - Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Th atre Présent, 19e (203-02-55).
LA PLANETE DES SINGES (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e
LE PRETE-NOM (A.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Calypso, 17e (754-10-68)
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o. (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) : (v.f) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : les Clowns.
RETRO METRO STORY (v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) : For me and for my gal.

HOMMAGE A LA RANK (v.o.) : Olympic, 14e : Une question de vie ou de mort.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon 17e (380-24-81) : Un Américain à Paris.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 45, 22 h. 30 : Délivrance : 19 h. 30, 0 h. 15 : Soleil vert.
P.-VECCHIALI, Action République, 11e (805-51-33) : Femme-femme.
GREMILLON, Action Republique, 11e: Le ciel est à vous.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Prokofiev ; 18 h. : Salomé : 20 h. : Mahler : 22 h. : One plus one.
BOITE A FILM (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V S. : 23 h. 30) : The song remains the same ; 17 h. 15 : Annie Hall ; 19 h 30 : Cabaret ; 21 h 30 . Le dernier tango à Paris — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the paradise ; 18 h. : La vie devant soi ; 19 h. 50 · Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde : V., S., 24 h. · Délivrance
STUDIO GALANDE (v.o), 5e (033-72-71), 12 h. : Fellini-Roma; 14 h. : Frankenstein Junior : 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : Chiens de paille.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA RKO (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Récupérateurs de cadavres.
REDFORD-HOFFMAN, v.o., Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA, v.o La Pagode, 7e (705-12-45) : les Proies.
HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Mort aux trousses.
CHATELET - VICTORIA, v.o., 1er (508-94-14) I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h 30 : la Cousine Angélique : 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ V. 24 h.) : le Droit du plus fort ; S. : 24 h. : Cabaret. — II : 14 h. · Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim : 20 h. 10 (+ S. : 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 20 (+ V. : 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud
STUDIO 28 - FICTION (v.o.), 18e (606-36-07) : Gamma People (sauf 21 h. 30).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700 - 89 - 16), Mar., 21 h.
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.), Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34). 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
INDIA SONG (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
LA MORT D'UN BUCHERON (Can.), Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
SANDO LYS (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.)
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).



VU

Les petites personnes

Curieuse l'idée que les gens se font des enfants, source inépuisable à leurs yeux de drôlerie, d'originalité, d'invention. C'est peut-être vrai à la maternelle, ça ne l'est plus, ou rarement, vers dix-onze ans. A cet âge-là, dans l'immense majorité des cas, un enfant c'est un cliché ambulant, une copie conforme, un catalogue d'idées reçues, étroites, ancrées : les filles c'est « con », les garçons c'est bête, la moto c'est chouette, le skate c'est super, Tarzan ça fait mal...

Arrangez un rendez-vous télévisé entre un petit môme d'Aubervilliers, mignon, gentil, joli, et Claire Bretécher (« les Grandes Personnes », lundi sur TF 1), et qu'est-ce que vous aurez ? Une conversation à mourir d'ennui, du genre : « Vous savez dessiner Tili ? — Non ? — Vous êtes mariée ? — Oui. — Vous avez des enfants ? — Non. Pourquoi ? — J'en veux pas. C'est embêtant à élever... — Vous devriez pas fumer, c'est mauvais pour la santé... — J'aime pas les femmes, ça veut jamais aller au restaurant... » *Et le reste à l'avenant.*

Lui était ravi, pensez, ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de passer à la télé... « Après on est célèbre... » Sur le plateau, l'équipe technique riait, attendrie par son côté adulte, enjoué, décontracté. Il aurait préféré rencontrer Enrico Macias, mais quoi, il faut faire avec ce qu'on a. Et ce qu'on avait, en l'occurrence, c'était une dame qui, visiblement, se demandait ce qu'elle était venue faire là. Nous aussi. On ne comprend pas p o u r q u o i une humoriste aussi géniale — non le mot n'est pas trop fort — croit devoir faire de si fréquentes apparitions à l'écran. Elle n'a vraiment pas besoin de ça.

Ce qui était étrange aussi, c'était sa déception : elle espérait bavarder avec une fille. Sauf — et encore ! — si ça avait été celle de l'une de ses amies, il y a tout à parier que le dialogue se serait déroulé exactement selon les mêmes schémas : mon frère, il ne fait que de m'embêter, il me prend mes affaires... Moi, quand je serai grande, je serai infirmière.

Il faut dirie que son art — c'en est un Dieu sait ! — consiste justement à rendre les enfants inattendus, incisifs et percutants. Ils le sont sans doute parfois. Pas souvent.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, a proposé, dans une interview publiée par *le Dauphiné libéré*, le 10 juillet, que, à l'avenir, les radios locales s'intègrent dans le service public, qui *« seul offre les meilleures garanties de pluralisme et de qualité »*. Selon M. Lecat, les radios municipales ou de parti contribuent à amplifier les tensions locales et ne facilitent pas la création indispensable d'un climat de dialogue et d'apaisement sur le plan national.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	518 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

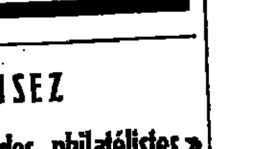
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



RADIO-TÉLÉVISION

Radio-Lacuson : rien n'a marché

L'antenne est dressée au pied d'un arbre dans un bois qui domine la ville. A quelques mètres, un parapluie abrite l'émetteur, « la première chose à sauver en cas d'alerte ». Un air d'anxiété mêlé d'impatience traverse les regards. Il est 19 h. 10, le 10 juillet, sur 91 mégahertz en modulation de fréquence à Lons-le-Saunier (Jura). Radio-Lacuson va émettre pour la première fois.

Lumière orange : la batterie alimente l'émetteur, la cassette se déroule et laisse entendre un air des Shadows, celui-là même qui servit d'indicatif à Radio-Campus de Lille. Une voix prend la suite : « Vous êtes à l'écoute de Radio-Lacuson... une radio locale pour la décentralisation de la culture et de l'information. »

Pourtant, après trois changements de câbles, vingt minutes de manipulations et de réglages en tout genre, il faut se rendre à l'évidence : les techniciens de Radio-Bastille, actuellement « en vacances », qui sont venus prêter main-forte aux animateurs de cette nouvelle antenne clandestine, laissent tomber leur verdict : « Ça ne passe pas. Un fâcheux concours de circonstances ; rien ne marche. Nous sommes une radio urbaine ; on n'a pas l'habitude de travailler dans la nature. »

La partie est abandonnée, la déception se lit sur tous les visages : « On a manqué le rendez-vous. » Prochaine tentative : mercredi 12 juillet.

MARDI 11 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (l'Ontario et les prairies) ; 19 h. 10, Jeunes pratique : le camping ; 19 h. 45, Les formations politiques : le P.C ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : La vérité sur l'Atlantide, d'A. Bombard, réal. J Floran.

Alain Bombard vient nous conter six nouvelles aventures de la mer. Ici, avec humilité et talent, il tente de rétablir la vérité sur ce mystère qui est devenu un mythe : l'Atlantide.

21 h. 25, Sports : Superstars à Vichy.

Disciplines en compétition : l'arbalète, le tir, le canoë, le cyclisme, l'haltérophilie, le football, le tennis de table, la gymnastique, le steeple-chase.

22 h. 25, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir, jouez la touche.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Carambolages, de J Moxey, avec R Conrad, B Ebsen.

Flash-back sur quarante-huit heures de vie tranquille, avant qu'un accident ne mêle, dans une même horreur, des gens qui n'auraient jamais cru que cela leur arriverait.

Vers 21 h 30, Débat : Mourir sur la route.

Avec MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice ; Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile ; Fevre, directeur des routes et de la circulation routière au ministère des transports ; Roche, directeur du Centre de formation et de perfectionnement de la Prévention routière ; le professeur C · Get, de l'hôpital de Garches ; MM. P Saint-Marc, secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route ; R. Lapeyre, président de l'Association pour les droits du piéton ; G. Guerithault, de l'Auto-Journal ; le colonel Marcel Richard, chef du bureau de la circulation routière de la gendarmerie nationale ; M. Barbe, président du Centre d'information civique, et J. Laffite, coureur automobile.

23 h. 15, Journal.

23 h. 30, Petite musique de nuit : le Cygne, de Saint-Saëns, par F. Lodéon, violoncelle, et D. Hovora, piano.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association française du Front mondial pour la nature : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA LOUVE SOLITAIRE, d'Ed. Logereau (1967), avec D. Gaubert, M. Duchaussoy, J. Guiomar, C. Lebel, Simono, S. Pitoeff. (Rediffusion.)

Une cambrioleuse acrobate, contrainte de travailler pour la brigade des stupéfiants, s'éprend d'un agent chargé de l'aider et vit une dangereuse aventure

Film policier pâteux, dont le seul intérêt est Danielle Gaubert en maillot noir et cagoule de « souris d'hôtel », façon Musidora.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » : 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;

20 h., Dialogues : les mariages mixtes, avec Augustin Barbara et Albert Jacquard ; 21 h. 25, Festival voix-théâtre-musiques d'aujourd'hui à Nanterre.. Percussions musique plus : « Cendres » (C. Ballif) ; « Fusion » (Y. Taira) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Jour « J » de la musique ; 20 h. 45, Nouveaux talents, premiers sillons : artistes vénézuéliens : 21 h 30, En direct du Festival de Saintes : les musiques d'Espagne et du Portugal... L'œuvre religieuse de Tomas-Luis de Victoria, par le London Oratory Chair, sous la direction de John Hoban ; 0 h 5, France-Musique la nuit... Escales : Tchécoslovaquie.

MERCREDI 12 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

16 h. 15, Sports : Tour de France cycliste ; 18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (les territoires du Nord et la colonie britannique) ; 19 h. 5, Tirage du Loto ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sport : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal :

20 h. 30, Série : Les amours sous la Révolution (André Chénier et la Jeune Captive), de J.-P. Carrère. Avec A. Duperey, N. Silberg, J. Toja, F. Frontul, M. Audibert.

Arrêté par erreur par le comité révolutionnaire en 1794, le poète André Chénier se retrouve dans la prison Saint-Lazare. Il tombe aussitôt amoureux d'Aimée de Coigny et écrit l'un de ses plus beaux poèmes, l'immortelle Jeune Captive. *Mais la jeune femme n'accordera aucune importance à ce « raseur », laid de surcroît.*

22 h. 5, Titre courant, de P. Sipriot : avec Claude Manceron ; 22 h. 15, Emission littéraire : Le livre du mois.

J. Boisriveaud (les Mystères du peuple *d'E. Sue et* les Enfants de Yalta *de T. Eliad-D. Pennac) ; M. Puhl-Demange* (le Journal d'Edith *de P. Highsmith, et* les Otages de l'éternité *de G. Ivinskaia) ; F. Xenakis* (Les oiseaux se cachent pour mourir *de C. Mc Culloh et* la Passagère de l'Exodus *d'A. Guez) ; R. Vrigny* (Une mère russe *d'A. Bosquet, et* la Rage de lire *de G.-M. Cluny) ; P. Bouvard* (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée *de J. d'Ormesson, et* le Q.I. ou le roman d'un surdoué *de M. Polac) ; B. Poirot - Delpech* (le Coq de Bruyère *de M. Tournier, et* Jules Verne *de M. Soriano).*

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., FILM : SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE, de S. Guitry (1953). Première partie. Avec S. Guitry, L. Arbessier, J.-L. Barrault, L. Bert, C. Colbert, F. Gravey, G. Marchal, M. Marquet, G. Pascal (rediffusion).

L'histoire du château de Versailles, créé par Louis XIV à partir d'un pavillon de chasse de Louis XIII. Cette première partie s'arrête à 1715.

Célèbre revue historique de Sacha Guitry, avec anecdotes de salons et d'alcôves, plaisants tableaux et distribution étincelante.

15 h. 30, Aujourd'hui magazine spécial variétés : le 14 juillet ; 16 h., Athlétisme ; 18 h., Jeu : Récré A 2 (Gulliver ; Robinson Crusoé) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (Des dollars et des hommes).

Quatre séquences sur l'Amérique : les écoles du Bronx ; l'Amérique bien-pensante ; les vieux, la retraite et l'argent ; les évangélistes.

22 h. 35, Journal ; 22 h. 50, Petite musique de nuit : Final du concerto en ut majeur, de J.-S. Bach, par M. Boegner, pianiste, et l'ensemble J. Barthe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alcooliques anonymes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, de B. Swain (1977), avec M. Galabru, M. Shuman, C. Dupuy, D. Auteuil, A. Mottet, A. Alane.

22 h. 15, Journal ;

En 1951, Nestor Burma, détective privé de choc, enquête sur un vol de bijoux dans le sixième arrondissement et découvre la faune étrange de Saint-Germain-des-Prés.

Adaptation d'un roman de Léo Malet, excellente par l'atmosphère d'époque et l'interprétation de Michel Galabru.

22 h. 30, Ciné-regards : La pop music au cinéma et « Portrait de Romy Schneider ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le théâtre musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h 30 : Concert de l'Orchestre national de chambre de Toulouse, dir G. Armand : Britten (extraits) ; 14 h. 5, Un livre, des voix « Le lignage du serpent », de M. Cerf ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse ; 17 h 32, L'opéra contemporain : « le Prisonnier » (Dallapiccola) ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, La science en marche (promenade au jardin des sciences) ;

20 h., Festival voix-théâtres-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... « Procès du jeune chien », spectacle musical de H. Pousseur ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : J.-M. Defaye, P. Piot, A. Waignein ; P. Dufour ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Mozart, Weber, Bruckner ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Boston Symphony Orchestra : Ravel, Bartok, Chostakovitch ; 17 h., Postlude : Schubert, Liszt, Moussorgski, Strauss ; 18 h. 2, Musiques magazine à Montreux ; 18 h 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque.

20 h. 30, Sortilèges du flamenco ; 21 h., En direct du Festival de Saintes : Les musiques d'Espagne et du Portugal... Missa de la Batalla, Cererols F Guerrero, E. Nunes, J R. Encinar, par le London Oratory Chair sous la direction de John Hoban ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image ; 0 h. 5, Escales : Tchécoslovaquie.



Le Monde

Modes du temps

La ville dévorée par les messages publicitaires, par les « attrape-regards »
L'affiche peut-elle devenir « attrape-culture » ?

L'affiche à l'affiche

« CHAQUE *grande ville est une immense maison de jeux.* » Cette réflexion de Paul Valéry pourrait se compléter de cette opinion... *dont l'affiche est le jeton.* Un jeton qui paraît chaque année à 2 500 exemplaires différents environ et occupe à peu de chose près 172 500 emplacements dans nos cités. Si vous savez que l'Américain reçoit en moyenne 1 600 messages par jour, l'Anglais 300, le Français 170, vous ne saurez rien de vraiment sûr et important sur l'affiche, mais vous comprendrez mieux que des gens ayant *toute* l'apparence du *sérieux* se passionnent pour ce mode d'expression.

Il y a dix ans, le petit groupe d'amis que nous formions et qui se réunissait régulièrement décida de constituer le jury du Grand Prix de l'affiche française. Nos modestes objectifs consistaient à tenter de protéger nos rues de la pollution du regard. Nous avions décidé de choisir chaque mois la plus belle affiche et de condamner au pilori, chaque fois que cela serait nécessaire, la plus laide. Ce qui nous a obligés, depuis lors, à beaucoup réfléchir sur l'affiche, son rôle et sa responsabilité, et nos démêlés avec l'Union de la publicité extérieure, alarmée par l'intrusion inopinée du groupe d'intellectuels contestataires que nous formions, devaient aboutir à une série de mesures heureuses : photographie chaque mois de la totalité des affiches paraissant en France, que l'Union offre au Musée des arts et traditions populaires ; association à notre groupe de deux membres de l'Union qui ont partagé tous nos travaux et notamment pour la mise au point d'une grille *d'appréciation et de sélection* que remplit chaque membre du jury pour déterminer la meilleure affiche du mois.

Avec l'affiche, il s'agit d'attirer l'Attention, susciter l'Intérêt, provoquer le Désir, déclencher l'Achat. Si le schéma A.I.D.A. constituait seulement ce qu'on peut appeler un « attrape-regard », il ne nous concernerait guère. Mais l'illustration, la présentation et la couleur des affiches sont beaucoup plus que de simples procédés chargés de colporter le message de vente. La forme, la ligne, le volume, la gamme de la palette colorée sont des forces irrationnelles, qui, au-delà de l'image de marque du produit et de la motivation commerciale, constitue un *second message* aussi essentiel et susceptible d'influencer non seulement nos motivations d'achat, mais nos motivations de *citoyens de la rue.*

Des conclusions sont évidentes : 90 % de nos contemporains ne mettent jamais les pieds dans un musée (je dis les pieds pour ne vexer personne) et le seul contact qu'ils aient avec ce qu'on pourrait appeler les valeurs plastiques du graphisme, de la couleur, de l'abstraction artistique en général, s'effectue par les affiches. Ce qui n'est pas une mince responsabilité si l'on veut bien y songer, d'autant que l'on *subit* l'affichage urbain, alors qu'on peut échapper à la publicité magazine ou télévisée. Et ce double phénomène induit, en échange, que l'affichage devrait être synonyme de spectacle esthétique et d'information.

Max Querrien, qui fut un des grands patrons de l'urbanisme en France, a dit un jour que *« la ville n'est pas seulement et simplement un produit ; la ville n'est pas seulement l'accumulation d'un certain nombre de nécessités historiques, d'enchaînements inévitables, qui ont fini par produire cette accumulation de réseaux et de services de tuyauteries et de prestations qui caractérisent une certaine densité urbaine. La ville est une « œuvre » et, dans une certaine mesure, une œuvre d'art. On ne peut pas accepter qu'elle soit menacée jusqu'à ce que mort s'ensuive par des événements anti-urbains comme l'invasion incontrôlée de l'automobile. On ne peut pas accepter davantage qu'elle soit menacée par la publicité, alors qu'entre la ville et la publicité une complicité créatrice pourrait parfaitement se nouer ».*

∴

C'est un fait en effet fondamental que la ville a besoin de publicité. La ville conçue, selon la belle définition de Lefèvre, comme *« le lieu et le moment où l'on s'affranchit de la valeur d'échange au profit de la valeur d'usage ».* Or la publicité est tout à la fois, comme la ville, produit et œuvre.

Je ne crois pas que demain nous allons découvrir un nouveau « Fragonard des palissades », les Chéret, les Capiello, Daumier et autres Lautrec sont rares, même s'il existe les Savignac, Paul Colin, Cariu, Villemot, Excoffon, Nathan, qui ont pris la relève. Mais je crois, pour reprendre la belle expression de Jean Joly, que nous sommes entrés *« dans le deuxième âge de la publicité »* et que la nécessaire recherche de l'adaptation de l'affiche à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement, fait désormais partie du code de l'affichage. Et que ce nouvel état d'esprit va engendrer une série de mesures et de situations propres à conférer une nouvelle dimension à l'affiche.

On me dira que les publicitaires affirment qu'ils se passent parfaitement des créateurs plasticiens, que leurs « créatifs » leur suffisent, et que les sondages d'opinion prouvent que le public est satisfait. Je dirai qu'il en est de la sociologie et des sondages comme de la moutarde, point trop n'en faut, ou elle vous monte au nez ! Je sais bien que pour le petit monde de la publicité, comme le dit si brillamment un des personnages de *Cher Antoine*, de Jean Anouilh (qui a été publicitaire avant d'être homme de théâtre), *« viser bas, c'est viser juste »*, mais il est non moins certain que les forces mises en marche finiront par triompher. Je veux dire les forces sociales qui ont conscience que la cité n'est pas un fait accompli, mais une fête à accomplir chaque jour, et que cette fête exige la qualité.

A l'actif de l'évolution de ce que j'appellerai la nouvelle mentalité, je relèverai en conclusion quelques faits. La constitution d'un Musée de l'affiche (18, rue de Paradis), et qui est animé par Mᵉ Gaëtan Picon, membre de notre jury, c'est un projet vieux de cent ans qui vient de voir le jour. La formation et les travaux de la commission de l'affichage et de la publicité extérieure par la Ville de Paris, sous la présidence de M. Jacques Boitreaud, conseiller d'Etat. L'Affichage, dès septembre, au Centre Georges-Pompidou, dont l'affiche choisie par le jury du Grand Prix de l'affiche française. Le Musée municipal d'art moderne, le Musée des arts décoratifs, le Musée des arts et traditions populaires, s'associeront à cette présentation.

Dans le grand jeu collectif, le petit jeton de l'affiche a lancé une roulette qui ne s'arrêtera pas.

ANDRÉ PARINAUD,

président de l'Académie nationale des arts de la rue, président du jury du Grand Prix de l'affiche française, commissaire général de la Biennale internationale des arts de la rue, directeur de la revue Galerie Jardin des arts.

Il est désormais une saison que les fabricants de « blanc » prennent en haute considération
Les maîtresses de maison aussi, les maîtresses de maisons de vacances...

L'été dans de beaux draps

POUR équiper en linge les maisons de vacances, une nouvelle saison de « blanc » a modifié les habitudes d'achats. Grands magasins, vente par correspondance et boutiques spécialisées misent sur ce nouvel équipement saisonnier ; son importance croissante a incité quelques fabricants à sortir, pour l'été, une mini-collection de linge de maison.

A la boutique L.M., rue Bayard, Monique de Torcy constate : *« Les femmes ne veulent pas mettre trop cher pour une maison d'été ; elles choisissent des draps fleuris et légers et des nappes en toile plastifiée, imprimée de couleurs vives. »* Cette recherche d'un entretien simplifié se retrouve au B.H.V., où l'on remarque que « de mai à juillet, les ventes de linge en Tergal et coton, facile à repasser, progressent d'environ 35 % ». Nappes et draps fleuris y sont également les plus demandés. A La Redoute, on réalise 40 % du chiffre d'affaires du linge de maison sur le catalogue spécial « Blanc », qui couvre la période allant de novembre à fin février. « *Mais*, nous explique le responsable de ce secteur, *les achats pour les résidences secondaires s'amplifient et s'effectuent à partir de mai, sur le catalogue général printemps-été ; nous avons consacré cette année trente pages rien qu'aux draps, qui constituent nos plus fortes ventes de linge.* » Aux Galeries Lafayette, en revanche, ce sont les ventes estivales de nappes qui rivalisent avec celles de janvier

Pour la première fois, une promotion « Blanc d'été » est faite Au Bon Marché, devant l'afflux des demandes pour équiper les maisons de vacances. « *Nous sortons à cette occasion*, dit-on rive gauche, *une collection complète de draps, nappes et serviettes, dans des tissus exclusifs.* »

Primrose Bordier a créé pour Descamps des draps réversibles avec des taies encadrées d'uni. Un drap de tergal écru, d'Anne de Solène, est réversible tête-bêche : rayures dégradées rose foncé à une extrémité et bleu lin de l'autre.

Pour recouvrir un lit campagnard, une couverture matelassée est imprimée d'un patchwork de dessins naïfs, avec housse de couette, taies et drap housse assortis (« Californie », Lapiaud). Style plus romantique, chez Lestra-Design, avec un ensemble de lit imprimé de silhouettes d'arbres de ton pastel.

Pour les repas au jardin, les nappes sont de grande taille et réalisées en fibres synthétiques, vite lavées et vite sèches. En dralon beige, avec des longues bandes imprimées, une nappe rectangulaire de Georges Moutet se fait jusqu'en douze couverts. En polyester et coton, une nappe ronde est imprimée de dessins rouge et vert, et ceinturée de torsades (« Olmeto », Lanvin-Toira). Des fraisiers parsèment une nappe en tergal, ronde ou rectangulaire, de Monard, tandis que des fougères sont imprimées en vert mousse, rose bruyère ou bleu gris sur une autre nappe en tergal, qui existe en très grande taille ovale (Anne de Solène).

Style décontracté pour les nappes de la collection « Ondine » : le tissu acrylique est imprimé de grands carrés accolés, mêlant impressions fleuries, petits dessins et bandes unies. Elles se posent sur la table comme un châle, et du tissu assorti, vendu au mètre, permet de confectionner coussins ou dessus de lit.

Dans tous les magasins, les ventes de serviettes-éponges augmentent pendant les mois d'été : pour équiper les salles d'eau des résidences de vacances et surtout pour s'étendre sur la plage ou au bord de la piscine. Dans ce domaine, la fantaisie est chaque année plus débridée : paysage champêtre du genre page de calendrier des postes (Springmaid), silhouette de femme se détachant en noir sur fond blanc (A. de Solène) ou portrait d'Elvis Presley, rouge vif sur fond noir, chez Jalla.

JANY AUJAME.

Vestes anglaises, blousons américains, chemises italiennes : s'habiller étranger. C'est la tendance

Chic sans frontières

PIERRE Fournier et Mireille Lalet courent le monde pour approvisionner leurs boutiques. Leur premier magasin aux Halles s'appelle Globe et le second, qu'ils viennent d'ouvrir à deux pas de l'Arc de triomphe, Hémisphère.

Dans cette ancienne chemiserie, ils ont réuni pour hommes et pour femmes des vêtements qu'on trouve surtout aux Etats-Unis et en Angleterre : vêtements confortables, réglables, bardés de poches et taillés dans des tissus d'excellente qualité. Ainsi cet ensemble blouson (560 F), short (150 F) ou pantalon (260 F), complété par un sac et un chapeau en popeline imperméable couleur de muraille sont parfaits pour le chasseur, le randonneur ou le pêcheur à la ligne.

Le marin et l'alpiniste trouveront aussi leur bonheur. On retiendra pour le motard la célèbre veste « barbour » en toile huilée (630 F) qu'accompagne une non moins étonnante besace.

Notons enfin un article élégant mais disponible en peu d'exemplaires : une robe de chambre courte croisée en seersucker, qui faisait partie de la panoplie de l'armée américaine.

Les femmes sportives ne sont pas oubliées : cet ensemble-bloomer de couleur vive (115 F) sera utile à celles qui font de la gymnastique. Enfin, tout un rayon est consacré aux chaussures de claquettes à porter en ville.

L'Italie maintenant. Cette boutique blanche revêtue d'un tapis en paille, toute nouvelle et toute fraîche, vend uniquement des chemises fabriquées de l'autre côté des Alpes. Chemises en coton pour hommes et pour femmes, taillées dans des tissus sur le thème des raies. Raies verticales ou raies horizontales, rouges et noires, marron et noires, bleues et noires sur fond blanc. Ces chemises sont disponibles en plusieurs modèles : chemise d'homme classique, col Mao, col polo, ou chemise plus habillée à manches kimono, particulièrement réussie (de 235 F à 270 F). Pour compléter la tenue, des gilets unis ou rayés (180 F), des cravates (45 F) et des nœuds papillon (30 F) font des ensembles de haute et charmante originalité.

FLORENCE BRETON.

★ Hémisphères, 22, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Tous les jours, de 10 h. 30 à 19 heures.

★ Kamiso, 202, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tous les jours, de 11 h. 30 à 19 h. 30.

Les feux d'artifice sont de retour
Un poète s'en sert et s'en explique.

MÉMOIRES D'ÉTINCELLES

« DANS les sciences molles, comme la fête, il faut beaucoup de rigueur. » *Pendant deux jours, il a préparé le terrain pour cent milliards d'étincelles, la nuit. Bombes et pétards, feux de Bengale et tours de lumière, torches de toile suspendues à la charpente, pour prendre possession, un instant, de l'espace, la moitié de cercle tracée par Claude-Nicolas Ledoux aux salines royales d'Arc-et-Senans.*

« De l'intellectuel au petit enfant, la réponse émotionnelle est immédiate, *dit Pierre-Alain Hubert.* Je suis peintre. Entre le peintre et le public, la réponse ne fonctionne plus. J'ai cherché un moyen d'entrer en contact avec les gens tout de suite. Il y avait le cinéma... J'ai trouvé le spectacle pyrotechnique. »

Depuis six ans, Pierre-Alain Hubert dessine sur la nuit des images éphémères. « Le matériau est aussi souple que les couleurs pour le peintre, et le support, c'est le ciel. » *Il dessine lui-même les bombes qui sont fabriquées par une entreprise artisanale à Monieux, dans le Vaucluse.*

Ce qu'il a gagné en contact immédiat avec les autres, l'artiste le perd en durée. Même la trace photographique ne rend pas compte de l'événement. Elle ne garde que la fixité, là où tout est bruit, moment, lumière, feu, mouvement. « Aujourd'hui tout ce qui est éphémère n'a plus de valeur... On pourrait garder des traces, faire exploser les bombes sur du papier. Mais les traces sont tristes. Le lendemain matin, tout est dans la boue. Les vraies traces sont dans le cœur des gens, leur mémoire. »

Des milliers de feux d'artifice seront tirés le 14 juillet. Les communes achèteront au prix fort des préparations industrielles, des « kit » où l'on indique l'endroit de l'allumette. Et les pompiers feront pour un soir l'inverse de leur métier. Le 14 juillet, sans qu'il l'ait vraiment voulu, Pierre-Alain Hubert ne sera pas de la fête. L'an dernier, il avait réalisé pour Saint-Tropez deux vaisseaux fantômes qui s'approchaient du port en brûlant de tous leurs feux. Une grande marionnette créée par Claude Roure, qui fabrique des jouets de poète avec du fil de fer et du son, s'enflammait en haut de la tour.

En septembre, il sera à Genève pour le congrès international des critiques d'art. Et le 11 octobre à Lourdes (!) pour le soixante-quinzième anniversaire du pèlerinage. Au Japon, M. Pierre-Alain Hubert a aussi participé à des fêtes bouddhistes.

« Au Japon, les feux sont très longs, deux heures et plus. Mais c'est une autre conception du temps. On tire moins de matériel, et cela dure plus longtemps. Ici, si je n'en mettais pas autant, les gens seraient déçus. On est obligé de jouer vite à profusion. Je n'ai pas trouvé de spectateurs qui pourraient supporter des « noirs » d'un quart d'heure. »

Poète de l'instant, du virtuel, de l'aléatoire et de l'éphémère, Pierre-Alain Hubert travaille avec des énergies, non des matériaux. « Je travaille sur des émotions provoquées par une série de substances et leurs phénomènes d'absence. Les traces matérielles du processus ne m'intéressent pas. Seule la dégradation émotionnelle d'énergie m'attire. » *Vous êtes-vous déjà senti bleu nuit ?*, demande le poète.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Durant les semaines d'été, notre supplément « Modes du temps » paraîtra tous les quinze jours.

هكذا من الأصل

es du temps

MÉMOIRES D'ÉTINCELLES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CCMC la gestion à l'heure de l'informatique

désire intégrer à ses EQUIPES DE VENTE

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation Grandes Ecoles Commerciales

Hommes d'action...

vous concevez que les informations comptables et financières doivent être traitées à dimension industrielle — sur ordinateur,

vous avez l'ambition de devenir des spécialistes capables d'analyser et de répondre aux besoins de nos utilisateurs (industries diverses, cabinets comptables, etc.),

vous recevrez pendant 2 mois au siège de la société une formation sur la connaissance de produits très élaborés,

vous évoluerez avec un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine très favorable à votre épanouissement.

Salaire largement compétitif. La connaissance de l'informatique n'est pas indispensable, néanmoins une première expérience «dans le logiciel» serait appréciée.

Postes à pourvoir rapidement sur : Paris, La Rochelle, Lille, Nantes, Toulon.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - B.P. 621 - 38207 VIENNE.



HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS
2 200 PERSONNES - FILIALE IMPORTANT GROUPE DISTRIBUTION SUPERMARCHÉS ET HYPERMARCHÉS RECHERCHE

ASSISTANT DIRECTION DU PERSONNEL

Formation supérieure, disposant déjà 5 ans au moins expérience dans la fonction personnel.

Basé à Bordeaux dans un premier temps, il sera chargé, dans le cadre d'une politique sociale avancée, de la conduite de missions de restructurations et d'enrichissement de postes.
Ces expériences seront étendues ensuite à l'ensemble du groupe impliquant un changement de région.

Ce poste demande de bonnes aptitudes à l'organisation, l'animation et au dialogue et devrait évoluer vers une responsabilité de personnel au sein d'une société du groupe.

Ecrire sous référence EL 531 AM.

Mme SANTA MARIA,
30, r. Catros, 33000 Bordeaux
DISCRETION ABSOLUE.

etap

CCMC Informatique de gestion

désire enrichir rapidement ses Bureaux d'Études de :

• 3 analystes programmeurs SYSTÈME

– vous possédez un DUT, une Maîtrise, un Diplôme d'Institut en Informatique et, de préférence, 1 à 3 ans d'expérience,
– bénéficiant du savoir-faire de nos collaborateurs, vous désirez, après une période de formation, trouver rapidement votre place dans une équipe qui utilise des outils et des méthodes de pointe.

• un analyste PERFORMANCE

– vous êtes compétent en Système et/ou excellent mathématicien fortement motivé par la mesure des performances des ordinateurs,
– après une période de formation à notre Système d'Exploitation et nos contraintes techniques, vous deviendrez notre spécialiste de l'optimisation des outils informatiques.

Lieux de travail : VIENNE et ORLÉANS.

Veuillez écrire à Service du Personnel, B.P. 621 - 38207 VIENNE, qui vous remercie de lui transmettre votre C.V. et vos prétentions.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

Recherche ANIMATEUR
EQUIPEM. SOCIO-EDUCATIF DE QUARTIER
Expérience indispensable, 27 ans minimum.
Sens des responsabilités.
Contact avec les jeunes.

Ecrire C.D.A.C., 29, avenue Sarrail, 90000 BELFORT.

L'I.U.T. de CAEN recrute pour l'année universitaire 78-79

UN CADRE D'ENTREPRISE
en exercice pour un enseignement de marketing.
Env. lettre de candidat. + C.V. à M. CLAUDET, chef du Département.

M. J. C. dans centre intégré (agglomération 60.000 habit.) ch. animateur (expéc.), responsable de l'organisation de l'animation culturelle.
Adr. C.V. à Maison pour tous, Centre éducatif et culturel « les Campellières », 06250 MOUGINS.

---

contrôleur financier

MARSEILLE F 130-150.000

Un puissant Groupe International implanté en Europe crée, pour une de ses filiales françaises de distribution, le poste de contrôleur financier.

Ce poste peut évoluer vers une fonction de direction au sein du groupe, selon le potentiel et les aspirations du candidat.

La mission actuelle consiste à : • gérer les finances • assurer la comptabilité • interpréter les informations de gestion pour les directions françaises • fournir les états nécessaires au reporting pour le groupe.

Ce poste opérationnel, qui requiert des qualités de manager, conviendra à un candidat âgé de 33 ans environ, pratiquant l'anglais, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce + D.E.C.S. et ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience dans une entreprise de distribution, de préférence américaine, et utilisant des moyens informatiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 28.58-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

emplois internationaux emplois internationaux

Dresser Atlas

NORTH AFRICA / MIDDLE EAST OPERATIONS

Dresser Atlas, a major supplier of conductor wireline services to the petroleum industry, will be interviewing for the following positions in the North Africa-Middle East Area :

****FIELD ENGINEERS with a *minimum* of *two* years field logging experience.

****LOG ANALYST with a *minimum of three years* experience in the field of advanced interpretative techniques. Comprehensive familiarity with current cased hole and open hole survey systems is essential. A strong mathematical background is required.

Applicants should preferably be of single status and available for employment on or before sept. 1, 1978.

Successful applicants can expect a base salary in accordance with experience plus an attractive Geographical coefficient. Room and board will be provided.

Full particulars of experience and education should be sent by air mail (in English) in strict confidence to the attention of :

R. E. BENDER
C/O DRESSER ATLAS
P. O. BOX 6504
ROOM 3077
HOUSTON, TEXAS 77005
U.S.A.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES
recherche
pour ses filiales
BRESIL, ESPAGNE, GRANDE BRETAGNE

cadres de direction

Professionnels confirmés de l'assurance.
Diplômés d'études supérieures.
Parfaite connaissance de la langue utilisée dans le pays.

pour l'IRAN

conseiller technique

représentant la Compagnie.
Anglais courant exigé.

Adresser c.v. manuscrit, avec prétentions et photo, à MEDIA SYSTEM, sous référence 1378, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

---

beicip

dans le cadre de ses activités de conseil auprès d'un organisme de formation d'ingénieurs en Algérie : recherche pour poste d'enseignement

INGENIEURS DIPLOMES

- GEOLOGUES sédimentaire expérience en sédimentologie et ou en Hydrogéologie appréciée
- GEOPHYSICIENS connaissances et expériences approfondies en traitement de l'information sismique demandée.

Prière adresser candidature avec CV au Bureau d'Etudes et de Coopération de l'Institut Français du Pétrole
366, av. Napoléon Bonaparte
92502 RUEIL MALMAISON

P.LICHAU

BUREAU D'ÉTUDES INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN
recherche d'URGENCE

2 INGÉNIEURS DIPLOMÉS

35 ANS MINIMUM
SPÉCIALISTE GÉNIE CIVIL

8 à 10 années d'expérience pour surveillance de travaux d'infrastructure d'importantes installations région isolée MOYEN-ORIENT. Durée prévue 2 ans. Très bonne connaissance de l'anglais exigée.

Les caractéristiques de l'emploi comportent obligatoirement horaire intensif et vie en célibataire sur le site, mais fréquents voyages de détente.

Env. lettre man. av. C.V., photo et prét. à nº 72.436
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANT COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL
SÉNÉGAL
recherche

1 CHEF COMPTABLE ET 1 COMPTABLE QUALIFIÉ

30 ans minimum. Formation Ecole Supérieure de Commerce ou D.E.C.S., minimum B.T.S., avec 5 ans d'expérience si possible en Cabinet d'expertise comptable.
Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, logement, congés, voyages, etc.
Ecrire avec curric. vitae, photo identité, références, prétentions sous la réf. 1.338 à P. LICHAU S.A., B.P. 220. — 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Sté d'économie mixte à vocation internationale souhaite prendre contact rapidement avec

INGÉNIEUR GÉNIE RURAL

Diplômé, possédant une expér. d'au moins 10 ans en aménagement hydro-agricole, et intéressé par un projet de développement nécessitant un séjour en Afrique noire francophone. Vous voudrez bien écr. en joignant C.V. et en précisant votre rémunérat. actuelle ss la réf. 3248 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Important bureau d'études à vocation internationale souhaite prendre contact avec un

ÉCONOMISTE FINANCIER

spécialiste des problèmes de DISTRIBUTION PUBLIQUE d'eau et d'électricité
Diplômé de l'enseign. supérieur le candidat qui pourrait être retenu pr un poste en Afrique noire devra faire état d'une réelle expér. (min. 5 ans) de gestion administrative et financière dans ce domaine, acquise de préférence à l'étranger.
Anglais nécessaire. Merci d'écr. (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) en indiquant sur l'enveloppe la référ. 2229 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Importante société d'engineering française recherche ÉCONOMISTE chargé des études

DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique noire francophone. Ce spécialiste, diplômé de l'enseignem. supérieur, âgé de 35 ans min., a acquis une première expér. des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine, si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écr. en joignant votre C.V. et en indiq. la dernière rémunération sous la réf. 13.129 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour participer au développement de ses activités à l'étranger, importante société française souhaite entrer rapidement en contact avec des

INGÉNIEURS-HYDRAULICIENS

possédant une large expérience ds l'un des domaines suivants : HYDRAULIQUE rurale et urbaine, adduction d'eau et assainissement exploitation de réseau. Première connaissance de l'étranger sera appréciée. Anglais nécessaire. Possibilité de rémunération intéressante en tant que consultant.
Merci d'écrire (joindre C.V. en précisant mode et niveau de rémunération actuelle) ss la réf. 8228 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris-9e.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE FORAGE PETROLIER
recherche pour
BASES A L'ETRANGER

COMPTABLE
EXPERIMENTE
ayant excellentes connaissances en langue anglaise.
Expatriation en famille ou célibataire possible.

Poste à pourvoir début septembre.
Adr. lettre et C.V. manuscrit photo et prét. annuelles détaillées à nº 72,777, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Un des plus importants groupes industriels français recherche pour un de ses établissements région SUD-EST

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

responsable du service et dirigeant une équipe; il aura à concevoir, mettre au point et réaliser un programme complet de traitement de l'ensemble des services de gestion et de production.
Le candidat devra avoir au minimum 3 à 5 ans de métier d'analyste et si possible une expérience de base des techniques de production dans la métallurgie.
La situation implique des perspectives ouvertes d'évolution à l'échelon du groupe.
Adr. lettre de candidature et C.V à nº 7050
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA NIEVRE
recherche

un chef des services bancaires

Pour :
- gestion des comptes,
- portefeuille,
- titres avec conservation,
- étranger.

Diplômé d'études supérieures.
Connaissances en informatique souhaitées.
Expérience professionnelle.
Ecrire avec prétentions à : CRCAM de la Nièvre, Service du Personnel - Les Commailles Varennes Vauzelles - BP A3 - 58002 NEVERS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

TURE
ITIVE
t à 19 H
ON LICITE

offres d'emploi

UN POSTE EXCEPTIONNEL

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

à l'occasion de l'IMPLANTATION à PARIS-LA DEFENSE d'une Sté INFORMATIQUE DE CALIFORNIE

Nécessité de connaître couramment le français et l'anglais + une connaissance pratique de l'italien. Outre les missions habituelles de secrétaire, il sera demandé d'exercer un rôle important dans l'organisation du bureau et de son fonctionnement administratif.

L'employeur considère ce poste comme fondamental pour l'efficacité et la qualité de son organisation en France.

Salaire très élevé, avantages divers, possibilité de participer à la croissance des services de marketing chargés de la promotion de produits technologiquement les plus avancés du secteur informat.

Env. lettre manuscrite avec C.V. Discrétion absol. n° T. 7.003 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ CHIMIE PHARMACEUTIQUE

Banlieue NORD PARIS, filiale d'un important Groupe Industriel recherche dans le cadre de son activité

FERMENTATION INDUSTRIELLE

JEUNE INGÉNIEUR BIOCHIMISTE

(ENSIA ou équivalent)

2 à 3 ans d'expérience en fabrication. Sens et goût des relations humaines et des responsabilités opérationnelles et fonctionnelles.

Adr. C.V. et prét. n° 72.493 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.



emplois régionaux

MOSER-3M

NOUS RECHERCHONS

un vétérinaire

2 ans d'expérience minimum dans l'industrie alimentaire animale

Notre société étant une filiale d'un groupe international important la parfaite connaissance de l'anglais est nécessaire.

Avantages sociaux : 13ème mois, prime de vacances, 5ème semaine, participation, cantine...

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
SOCIETE MOSER - 3M, Service du Personnel Avenue du 11 Novembre 45300 Pithiviers

ENTREPRISE METALLURGIE DANS L'OUEST
recrute

chef comptabilité générale

Dirigeant les activités comptables et établissant les documents de contrôle de gestion, connaissance de l'anglais souhaitée.

Expérience en comptabilité anglo-saxonne.
Connaissances en fiscalité nécessaires.

Ecrire références et C.V. à No 72333, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Le centre de formation des personnels communaux ouvre un concours sur titre pour le recrutement d'un secrétaire interdépartemental pour la région AQUITAINE. Le candidat retenu sera rémunéré selon l'échelle afférente au grade de secrétaire général des villes de 150.000 à 400.000 habitants.

Les candidats devront remplir les conditions génér. de recrutement prévues par le statut général du personnel communal pour l'accès à l'emploi des secrétaires généraux des villes de 150.000 à 400.000 habitants et justifier de plus de 20 ans d'ancienneté dans l'administration communale.

Les dossiers de candidature devront être adressés à M. le Président du Centre de Formation des Personnels communaux, 146, bd de Grenelle 75737 PARIS CEDEX 15, avant le 30 juillet 1978.

un jeune pharmacien

responsable de la cellule de micro-analyse et de physico-chimie

Pour notre centre de recherche qui emploie plus de 200 personnes et comprend des services de recherche chimique, pharmacologique, galénique, thérapeutique, nous cherchons un jeune pharmacien responsable de la cellule de micro-analyse et de physico-chimie.

Disponible : 1er septembre 1978.
Résidence CASTRES dans le Tarn.

Écrire sous référence 136 à M. Jacques TIXIER, B.P. 222, 81106 CASTRES.

groupe pierre fabre

2 000 personnes, dont 400 cadres, employées dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Emplois et Carrières

Telemecanique

recherche pour son département

Circuits imprimés à CARROS (A.-M.)

UN INGÉNIEUR

Type ARTS et MÉTIERS

Ayant 3 à 5 ans d'expérience en fabrication ou industrialisation de pièces mécaniques avec traitements de surface ou circuits imprimés pour occuper un poste de

Responsable industrialisation et méthodes de circuits imprimés.

Adr. candid. avec C.V. à Direction du Personnel, Z.I. de Carros, 06510 CARROS.

GROUPE 3 SUISSES
rech. pour son Département Diversification

ACHETEUR CADEAUX ET BAZAR

Mission :
- participer à la conception des collections,
- assurer la prospection des produits sur les marchés français et étrangers (déplacements : 1/4 du temps),
- effectuer la sélection des articles en liaison avec le responsable du secteur.

Profil :
- diplômé Ecole Commerciale ou équivalent,
- expérience d'acheteur 4 ans minimum,
- anglais courant indispensable, allemand apprécié,
- on attend du titulaire qu'il participe à l'ensemble des activités du secteur (promotion, gestion, budget...).

Lieu de travail aggl. lilloise. Vent. ad. C.V., photo et rém. act. à 3 SUISSES FRANCE, Dir. des Relations Humaines, 12, r. de la CENTENAIRE, 59170 CROIX.

3SUISSES

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

Sté d'Etudes et d'Equipements Industriels en expansion régulière, activités internationale à Mulhouse recherche

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Formation supérieure gestion et informatique type ESC ou maîtrise gestion 5 à 10 ans d'expérience.

Une bonne connaissance pratique du langage GAP 2 et de la tenue sur IBM 32, des comptabilités générales et analytiques, de la gestion, du droit des sociétés et de la fiscalité est nécessaire.

Mission : Dans une première étape organisation du service informatique. Par la suite prise en charge des problèmes administratifs, financiers, fiscaux et juridiques de la Société.

Poste d'avenir à large autonomie.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 807.

Organisme de formation région

Rhône - Alpes

recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS B T S

ou équivalents, 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans les domaines suivants :
- Electricité.
- Electronique.
- Radio-télévision.
- Electroménager.

Pour être formateurs.
Formation pédagogique assurée.
Adresser C.V. à PROVINCE PUBLICITE HAVAS n° 5.374, 26000 VALENCE.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVE LYON
300 lits
recherche

CADRE SUPÉRIEUR

pour occuper poste de trésorier chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.

INDISPENSABLES : connaissances comptables approfondies.
EXIGEES : très sérieuses réf. en matière de gestion hospitalière.
SOUHAITEE : connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital.

Ce poste qui comporte logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1-10-1978.

Reprise d'ancienneté dans fonction similaire possible.

Adresser exclusivement candidature et C.V. manuscrit avec photo à L.R.P., conseil en personnel, 48, rue de la République, 69002 LYON. Tél. : 16 (78) 37-43-01, cab. de 7 h. à 16 h.

Société d'Expertise Comptable rech. pr son bureau de Saint-Quentin, collaborateur niveau certificats supér. ou D.E.C.S. Expérience indispensable. Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 7.620 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VILLE DE CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)
16.000 habitants, sous-préfecture
RECRUTE IMMEDIATEMENT :
- 1 directrice de crèche familiale (service à créer). 5 ans d'expérience.
- 1 directrice de crèche collective.
- 1 directeur (trice) de foyer de personnes âgées.
- 1 assistante sociale.

Candidatures à adresser à : M. le Maire, Hôtel de Ville, place du 18-octobre, 28200 CHATEAUDUN.

CENTRE DE RECHERCHES banlieue Sud-Ouest recherche ANALYSTE PROGRAMMEUR avec connaiss. micro-processeur.

Ecrire avec C.V. à : ADERSA-GERBIOS, 53, av. de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Importante Société immobilière recherche :

NÉGOCIATEURS ou NEGOCIATRICES

EXPERIMENTES.
Ecrire avec prétentions et C.V., à I.P.F., no 79.929, 12, rue de l'Isly, Paris 8e, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE banlieue Ouest recherche :
- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** débutants ;
- **INGÉNIEURS SYSTÈMES CONFIRMÉS** en électronique et informatique ;
- **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS** Niv. B.T.S., D.U.T. ou assim. ;
- **J.H. COMPTABLE** pour comptabilité analytique (informatique) niveau D.U.T. ou B.T.S., expérience industrie 2-3 ans exigée.

Adresser C.V. et prétentions, no T 06.864 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNÉE SCOLAIRE 1978-1979 pour établissement enseignement supérieur algérien :

PLUSIEURS PROFESSEURS

ING diplômés ou Doct. ES-SC. âge minimum 28 ans, expérience 3 ans dont 1 an enseignement.

Technologie, atelier mécanique, électricité, entretien, automatisation énergétique...

Nationalité française.

Conditions intéress., avant. div. Envoyer C.V. + photo à : no T 06.985 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Importante société importation et distribution produits chimiques recherche pour agence Paris-Normandie

VENDEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Jeune, dynamique, entreprenant pour visiter notamment les industries des peintures, encres et adhésifs au départ de la région parisienne.

LE CANDIDAT DEVRA :
- Posséder une expérience de la vente.
- Etre disponible pour des déplacements fréquents.
- Avoir une formation de chimiste alliée à une connaissance des industries citées.

Bonnes notions d'anglais souhaitées.

Adresser C.V., photo à N° 4.113 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

DIPLOME pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Méthode de fabrication.
- Exploitation des machines à commande numérique.
- Utilisation des langages de commande numérique.
- Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT).
- Utilisation du basic ou fortran.
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adres. C.V., photo et prét. N° 70.546, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR FORTRAN

MATERIEL IBM 370/168.
SRS, 66, rue de Provence, 9e. (2e étage gauche)

TRADUCTEUR-TRICE **RUSSE** AVEC DACTYLO PROTECHNA. 770-81-33.

Demandons dessinateur industriel pour un travail forfaitaire limité à 30 jours. Rétribution intéres. Contacter téléphone : 306-56-05 Paris.

Sté de Conseil en organisation recherche pour l'un de ses clients

UN INGÉNIEUR

ayant une expérience minimum de 5 années en fabrication mécanique et décolletage et de très bons contacts hum. pour pouvoir diriger à court terme une usine de 120 person. en banlieue parisienne. La rémunérat. est intéressante. Adresser C.V., photo, prétent. aux INGENIEURS ASSOCIES 21, av. F-Roosevelt, Paris-8e.

Sté D'ETUDES et de RECHERC. DE REGULATION ROUTIERE recrute d'urgence

INGÉNIEUR

Le candidat, qui devra avoir une expérience dans le domaine transport circulation, sera responsable d'études. Envoyer CV + photo à : S.E.R. 16, avenue de Stalingrad 95100 ARGENTEUIL.

SOCIETE MULTINATIONALE recherche

INGÉNIEURS SYSTÈMES

de formation supérieure
- connaissance A.S.S., D.L. 1
- matériel I.B.M. 370/168
- sous OS/VS 2, J.E.S. 3/MVS.

Envoyer CV, photo et prét. à A.B.P.I., 66, av. des Champs-Elysées, Paris-8e qui transm.

Ecole Privée sous contrat recherche pour enseignement DESSIN ET TECHNO

INGÉNIEUR

ARTS ET METIERS
Tél. : 222-83-60.

relations humaines et gestion d'entreprise, deux objectifs à concilier

La dimension internationale de notre groupe produisant des biens d'équipement à travers différentes lignes de produits, notre puissance industrielle sont les base de notre notoriété. Mais la qualité de notre gestion sociale est aussi un des tous premiers éléments de notre image.

Le président de notre unité française a pris la décision de détacher de la direction administrative et financière la fonction de

directeur des relations humaines

160 000+

pour la rattacher à la direction générale. Il veut coopter un homme d'expérience pour ajuster avec lui une politique "personnel" en accord avec les objectifs de développement et l'environnement économique de demain de la Société.

Ce poste à pourvoir dans la proche banlieue parisienne, suppose un anglais fluide pour les réunions internationales et les contacts avec le siège.

Ce "poste-clé" compte tenu de la stratégie retenue ne pourra convenir qu'à un candidat ayant déjà fait preuve de sa capacité à mettre en route avec talent et engagement une politique humaine dépassant largement la fonction gestion du personnel.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidatures, ss réf. 2500 à Jean Masson qui garantit le secret des contacts, au 1, rue de Berri - 75008 Paris.

• bernard julhiet psycom

formation

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recherche, pour ses unités d'étude et de développement, un

responsable de formation

Intégrée à la Direction du Personnel, la fonction comporte 3 aspects principaux :
- conseil et assistance pour l'élaboration des plans annuels de formation;
- conception, organisation et gestion des actions de formation;
- animation des sessions dans les domaines : économie, sciences humaines, organisation, méthodologie de l'informatique.

Les candidats devront posséder une formation supérieure et une expérience de quelques années dans le secteur FORMATION.

Envoyer CV. photo et prétentions, sous référence M/03, à Cii HONEYWELL BULL Direction du Personnel G.T.I./R.P. 1 L 054 D 94, avenue Gambetta, 75020 Paris.



Cii Honeywell Bull

CHRYSLER FRANCE

recherche pour son ECOLE TECHNIQUE PRIVEE à POISSY

PROFESSEUR DE SCIENCES,

chargé pour les classes de préparation au CAP Dessin et au BEP Mécanicien Monteur, de l'enseignement des mathématiques, et des cours de mécanique.

PROFESSEUR DE DESSIN,

chargé pour la préparation au CAP Dessin de l'enseignement du dessin industriel, technologie de construction et fabrication, géométrie descriptive.

PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT GENERAL,

chargé pour les classes de préparation au CAP Dessin et au BEP Mécanicien Monteur, des cours de lettres, économie, éventuellement anglais.

PROFILS :
- Hommes, 28 ans minimum
- Niveau BTS Bureau d'Etudes ou Fabrications Mécaniques. Licence Lettres modernes ou équivalent pour l'enseignement général.
- Posséder les qualités humaines et morales indispensables à un formateur de jeunes élèves et les références pédagogiques nécessaires.

Adresser dossier de candidature (C.V. manuscrit + photo) et rémunération souhaitée à :
CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel Centralisé Cadres et ATAM - 45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.



Responsable Administratif et Financier

PARIS — 100 000 F

Nous sommes la jeune filiale d'un groupe britannique spécialisé dans l'instrumentation électronique. Pour faire face à un développement croissant notre Président crée un poste de Chef de service administratif et financier pour le seconder. Nous voyons dans cette fonction un homme de formation supérieure avec spécialisation finances-comptabilité, ayant acquis une première expérience dans une société anglo-saxonne et désirant entrer dans une entreprise qui apporte de réelles possibilités de carrière.

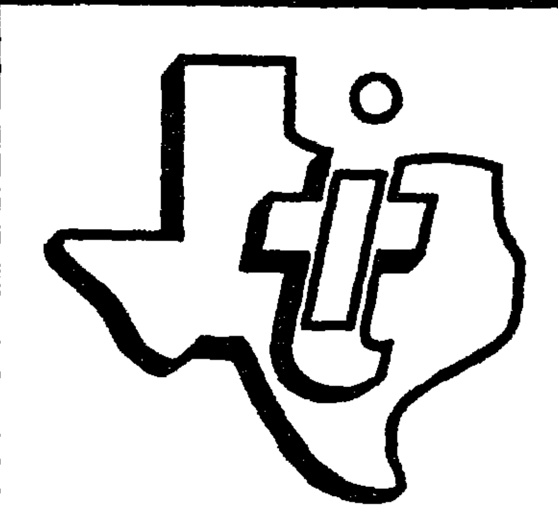
Une voiture de fonction est fournie.
Les entretiens auront lieu en anglais.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre C.V., photo récente et rémun. actuelle sous réf. 807241 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

هكذا من الأصل

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi



Mieux qu'une opportunité..... un avenir !
Participez à la révolution électronique du futur.

TEXAS INSTRUMENTS, premier fabricant mondial de Semi-conducteurs....., pionnier du développement et de l'introduction des technologies et des systèmes du futur.

TEXAS INSTRUMENTS vous invite à participer à sa stratégie et croissance au sein de ses différentes divisions.

Division semi-conducteurs

ingénieurs de vente

PARIS (Le Plessis Robinson 92)

Responsable de la promotion et de la vente des produits semi-conducteurs depuis les éléments discrets jusqu'aux produits les plus élaborés mémoires, circuits digitaux... pour les industries de l'informatique, des télécommunications, de l'aéronautique...
Ces postes conviendraient à des ingénieurs électroniciens, débutants ou ayant une première expérience dans l'industrie.
(Réf. SC 778/531)

ingénieurs responsables de la stratégie produit

NICE (Villeneuve-Loubet 06)

Pour les MOS – MEMOIRES – MICROPROCESSEURS
Ces postes s'adressent à des ingénieurs électroniciens ayant une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction marketing de produits électroniques, capables de maîtriser l'ensemble des données de ce marché spécifique et soucieux de profitabilité.
(Réf. SC 778/532)

ingénieur de fabrication

NICE (Villeneuve-Loubet 06)

Horaire 22h. - 6h.
Responsable technique de la ligne de fabrication de circuits intégrés MOS. Il sera en charge de l'analyse et de la résolution des problèmes techniques et de l'édition des spécifications.
Il aura la responsabilité de 2 agents techniques.
Ce poste très formateur peut convenir à un ingénieur électronicien - génie physique ou chimiste ayant un an d'expérience ou à un *débutant ayant une grande maturité*. Connaissance souhaitée de la technologie semi-conducteurs.
Anglais souhaité. *(Réf. SC 778/533)*

Division des systèmes digitaux

ingénieurs systèmes

(GROUPE SYSTEME DE COMMUNICATION)

NICE (Villeneuve-Loubet 06)

- Débutants ayant une bonne formation sur les systèmes mini-ordinateurs,
- Confirmés : trois ans minimum d'expérience des mini-ordinateurs et des protocoles de communication. Anglais indispensable. *(Réf. DSD 778/536)*

documentaliste

PARIS (Le Plessis Robinson 92)

Chargé(e) de gérer la documentation technique et commerciale existante. De créer une librairie à partir de cette documentation. De coordonner les travaux de traduction des brochures techniques. Ce cadre maîtrisera les techniques documentaires. Il aura une expérience de 2 à 3 ans minimum dans l'industrie.
Anglais indispensable. *(Réf. DSD 778/537)*

ingénieur logiciel

PARIS (Le Plessis Robinson 92)

Il assurera le support logiciel avant et après vente sur terminaux intelligents, mini-calculateurs et systèmes. Ingénieur électronicien/informaticien ayant 2 à 3 ans d'expérience chez constructeurs.
Anglais indispensable. *(Réf. DSD 778/538)*

ingénieur de vente

LYON - PARIS

Responsable de la formation et de la vente des produits "mini-informatique distribuée" pour la région Rhône-Alpes.
Ce poste autonome peut convenir à un ingénieur électronicien/informaticien ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la vente des produits informatiques.
Anglais indispensable. *(Réf. DSD 778/539)*

Division produits grand public

responsable service après-ventes

NICE (Villeneuve-Loubet 06)

- Il devra avoir des connaissances techniques pour diriger avec succès le service réparations des montres, des calculatrices et autres produits à venir.
- Etablira et contrôlera le temps et le coût par modèle.
- Sera chargé d'analyser qualités et défauts en liaison avec les usines de fabrication.

De formation supérieure en électronique il aura une expérience technique et humaine de quelques années.
Anglais indispensable. *(Réf. ECD 778/534)*

ingénieur de vente

TOULOUSE

Responsable de la promotion et de la vente des montres et calculatrices dans le Sud-Ouest de la France.
Le candidat sera de formation supérieure scientifique.
Il sera affecté à TOULOUSE après une formation de 6 mois à 1 an à Paris. *(Réf. ECD 778/535)*

*

Les candidatures devront être adressées avec curriculum vitae, photo et prétentions, en rappelant la référence du poste à :
M.T. LE GUET
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

CONTESSE

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS MARKETING

FORMATION : Grandes Ecoles ou universitaires

EXPERIENCE : 5 ans de pratique des techniques *informatiques orientées* dans les domaines suivants :
- langages APL, COBOL, BASIQUE,
- *réseaux* et téléinformatique,
- gestion transactionnelle interactive, expérience logiciels MITRA ou SOLAR *souhaitée.*

FONCTION :
- définition de produits d'*application*
- suivi de la conception et mise en route de ces *produits.*

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

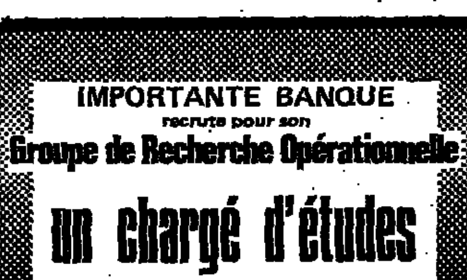
Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS, Service du Personnel, 36/38, rue de la Princesse 78340 LOUVECIENNES

GROUPE SOCIETES PRODUITS CHIMIQUES
effectif 1000 personnes CA 300 millions
siège Gennevilliers (92)
recherche pour sa
DIVISION PHYTOSANITAIRE

UN INGENIEUR AGRONOME

Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, sera chargé du *suivi technico-commercial des* expérimentations et homologations de produits à l'étranger et notamment en Afrique.
Une très bonne connaissance de l'*Anglais* est exigée.
Une bonne connaissance des cultures tropicales sera appréciée.
Des déplacements fréquents à l'étranger sont à prévoir.

C.V, photo et prétentions seront adressés s/réf. 945 à Axial Publicité, 91, Fbg St Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



IMPORTANTE BANQUE
recrute pour son
Groupe de Recherche Opérationnelle

un chargé d'études

Grande Ecole ou Universitaire
justifiant une solide formation en économie et techniques quantitatives

un analyste-programmeur

Formation IUT
pour développement de systèmes d'aide à la décision en time-sharing.

Débutants ou première expérience.
Lieu de travail PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous No 72.381, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



FFF

Important Groupe Immobilier de PROMOTION et de GERANCE

recherche pour son Siège à PARIS

ANALYSTE

Au sein d'une petite équipe, il devra en *particulier :*
- assurer la maintenance des chaînes en place,
- étudier et réaliser de nouvelles chaînes de traitement,
- participer à la mise en place du télétraitement.

En raison des perspectives de travail, ce poste *ne peut convenir qu'à un candidat de formation* supérieure, possédant une réelle expérience du *COBOL et du FORTRAN*, du *DL1/ENTRY*, ainsi que du *DOS/VS.*

De bonnes connaissances de comptabilité générale, ainsi que d'un moniteur de télétraitement seront appréciées.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à F.F.F. - 159, rue Nationale 75013 PARIS.

Importante société
PARIS NORD
DIVISION ELECTRONIQUE
(télécommunications Industrielles)
recherche

ingénieur de vente

SA MISSION :
- prospection de nouveaux marchés,
- suivi et négociations commerciales auprès de la clientèle existante,
- appui technique d'une *équipe de vente.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ :
- industrie lourde et sidérurgique, *transports en commun.*

De formation Ingénieur Technico-commercial (BTS *électronique minimum*). Il possède plus de 3 ans d'expérience dans le secteur considéré.

Grande disponibilité pour déplacements fréquents en France et pays limitrophes.

La salaire sera *fonction de la valeur du* candidat.

Prime d'activité. Avantages *sociaux.* Mutuelle. Participation. 13ème mois.

Envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions *sous référence* 6599 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA





Technicon
Leader mondial de l'automatisation des analyses de laboratoire
recherche

UN MEDECIN ou UN PHARMACIEN

pour renforcer son équipe marketing en France.

Il est demandé :
- de sérieuses connaissances en biologie confirmées par une expérience en laboratoire (internat de préférence) ;
- *un goût* et un sens des contacts humains et du travail en équipe ;
- des *dons réels de réflexion et d'imagination ;*
- ce poste nécessite de fréquents déplacements dans toute la France.

Il est offert :
- une ambiance de travail jeune et dynamique au sein d'un groupe de confrères ;
- une rémunération en rapport avec la valeur du candidat et de ses résultats ;
- des possibilités d'avenir à la mesure d'une société multinationale en constante expansion.

Envoyer C.V. .. photo et candidature au Directeur du Marketing TECHNICON S.A. B.P. 10 - 95330 DOMONT.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS ENTRETIEN-FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR DES VENTES

dépendant du Directeur Général

Il est demandé :
- *homme de terrain ayant parfaite connaissance* grande distribution (produits *grande consommation, si possible alimentaires* ou entretien.
- *habitude négociations* avec centrales d'achats.
- expérience *direction* force de vente nationale grande distribution.
- déplacements fréquents.
- résidence région parisienne.

Il est offert :
- *rémunération élevée.*
- voiture de fonction.
- *plan de carrière attrayant.*
- ambiance de travail agréable.

Ecrire avec C.V., photo sous réf. 40228 B à

bleu 47, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

Dans le cadre de ses études en commutation temporelle la

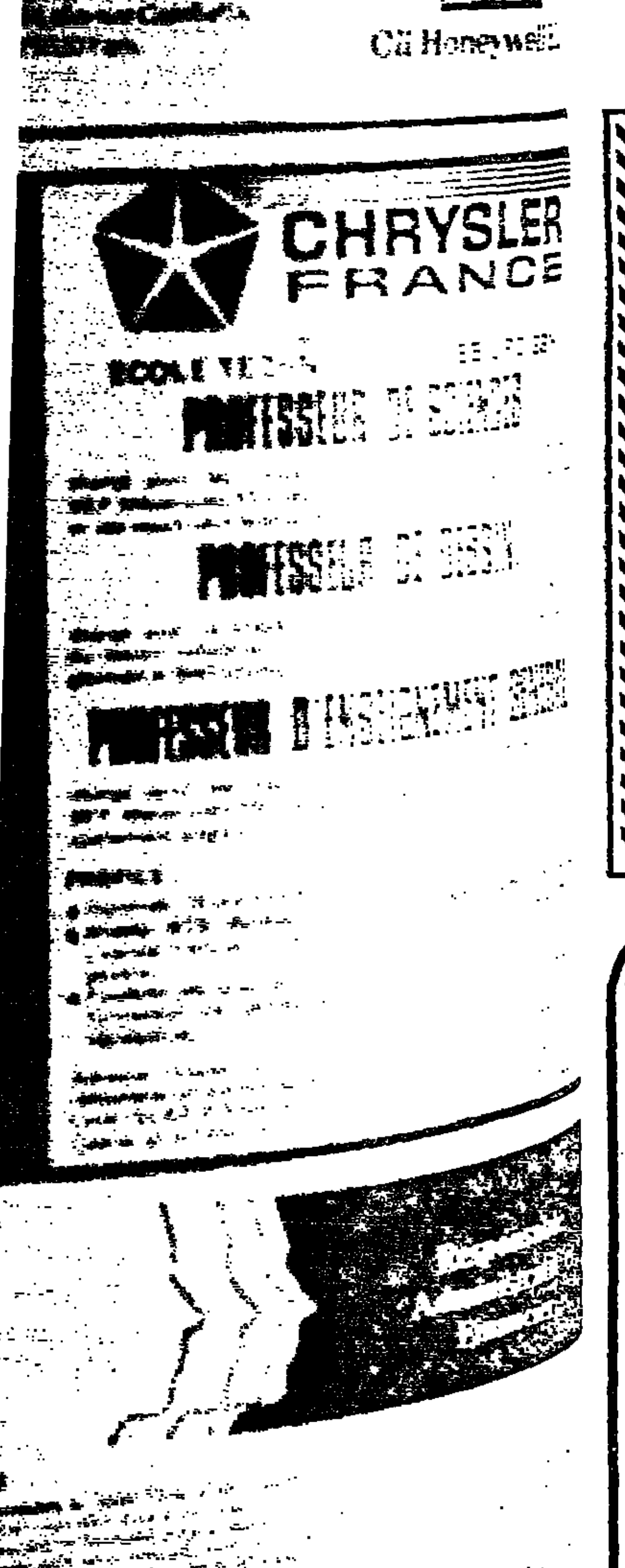
SOCIETE DES TELEPHONES STE (THOMSON ERICSSON)

recrute des

INGENIEURS

- INGENIEURS (pos. II ou IIIA) possédant expérience du logiciel opérationnel des centraux abonnés publics. (réf. DED 1/2)
- INGENIEUR (pos. II ou IIIA) ayant une expérience de 2 à 5 ans *sur des centraux publics* à commande par programme enregistré. (réf. DED 3)
- INGENIEURS (pos. II) expérimentés dans la *conception et le développement de circuits intégrés* : simulation électrique, implantation et codage des masques. (réf. *DED 4*)
- INGENIEURS (pos. II) avec première expérience de la programmation temps réel et de l'utilisation des microprocesseurs. (réf. DED 5)
- INGENIEUR (pos. II) avec deux années d'expérience dans le domaine de la technologie *appliquée* à la commutation, à la transmission ou aux calculateurs. (réf. DED 6)

Les candidats adresseront C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence à la Direction du Personnel, 146, bd de Valmy, 92700 COLOMBES.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES D'ASSURANCES

Nous recherchons pour PARIS

UN INGENIEUR CONSEIL CONSTRUCTION

PROFIL :
- ingénieur T.P., 4/5 années d'expérience acquise dans la construction d'ouvrages ou dans un organisme de contrôle.

FONCTION :
- conseil technique aux inspecteurs, aux agents généraux et aux cadres sédentaires pour les programmes de construction importants tant à la souscription qu'à l'occasion de sinistres.

Ce poste est sédentaire mais suppose cependant des déplacements en Province.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 72539, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE banlieue SUD, recherche pour le développement de ses activités « réseau de commutation de données »

1) CHEF DE PROJETS LOGICIEL

Expérimenté en procédures de télétransmission

2) INGÉNIEUR MARKETING

Chargé de l'analyse des marchés du support avant vente, de la réponse aux propositions.

3) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Intéressé par la vente de réseaux de commutation de données dans un contexte international.

Renseignements complémentaires peuvent être demandés au 631-92-88 sous référence 33-10.

Adr. C.V. et prét. n° 72.729 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

La formation

RANK XER

En un an, venez apprendre ce que vos amis de promotion ne sauront peut-être pas dans 10 ans. Chez Rank Xerox, nous vous offrons un apprentissage de choc. Nous voulons faire de vous un négociateur de talent qui puisse un jour prendre la direction d'un groupe. Nous en avons les moyens (marché porteur, technologie avancée, stratégie particulière). Il vous faudra à la fois souplesse et autorité pour atteindre de suite votre régime de croisière. (78.000 F/an) Et nous espérons que vous n'en resterez pas là. A Paris, Rouen, Caen, Nantes, Tours, Orléans, Nancy, Reims.

Ecrivez à J.L. MUTTE sous référence V 182
4, rue Nicolas Robert B.P. 63 93602 AULNAY S/BOIS

RANK XEROX

rsc carrières

---

chefs de projet

Dans le cadre du développement de son marché "Administrations" la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii Honeywell Bull recherche des Ingénieurs Informaticiens de haut niveau capables de prendre en charge la Direction de projets très importants.

La conception et la réalisation de ces affaires :
- font appel à une très bonne connaissance des réseaux et des techniques de bases de données.
- nécessitent une grande rigueur dans la gestion des projets.
- concernent les niveaux 64 et 66 de la série 60.

Ces postes requièrent une formation supérieure ainsi qu'une expérience pratique de la mise en œuvre de grands systèmes (connaissance des matériels CII HB 64 ou 66 appréciée).

Lieu de travail : Louveciennes.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 9 M à Cii Honeywell Bull, Direction Marketing France, Poste courrier 1 F 107, 61-63, rue d'Avron, 75980 Paris Cédex 20.



Cii Honeywell Bull

Société multinationale de biens d'équipement RECRUTE pour sa filiale en cours d'implantation en région parisienne

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

MISSION :
- Mettre en place service comptabilité filiale.
- Contrôler comptabilité succursales.
- Assurer liaison avec société mère dans le cadre procédures et systèmes établis.
- Assister directeur général en matière organisation, prévision, gestion et contrôle analyse.
- Présentation résultats.

PROFIL :
- Sup. de Co (ou équivalent) et DECS exigé.
- A défaut licence de droit, bonne connaissance requise droit du travail et fiscal.
- Nationalité française.
- Expérience comptable de l'ordre de 5 ans dans position de responsabilité.
- Age 28 ans minimum.
- Anglais parlé et écrit indispensable.

Pour le candidat très sérieux, compétent et travailleur qui est recherché, ouverture assurée sur poste stable de direction.

Prière adresser C.V. dét. en indiquant position, rémunération actuelle, prétent. et joindre photo. au n° 7646 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e qui transmettra

---

CHEF DU SERVICE GESTION CLIENTS ET INFORMATIQUE

100-110.000 F

Notre société de services, filiale d'un groupe important, a connu une très forte expansion ces dernières années. La mise en place de procédures modernes au niveau gestion clients, administration des ventes, etc., y est certainement pour beaucoup.

C'est donc un poste auquel nous attachons une importance particulière.

Il s'agit en fait de maintenir et développer les procédures et l'organisation en général de l'entreprise, de développer les rapports avec le service bureau informatique et rendre performantes les applications, de diriger une quinzaine de personnes responsables de l'administration et la gestion de nos clients.

Vous avez un diplôme ESC ou Ecole d'Ingénieurs, l'expérience d'une fonction similaire avec une bonne pratique de l'informatique.

Par ailleurs, vous parlez couramment l'anglais. Nous serons heureux de vous rencontrer très prochainement pour compléter cette annonce. Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.749.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 28, av. de Messine 75008 PARIS — iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

PHILIPS

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

spécialistes de l'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Seront chargés de prospecter le marché, de définir et de vendre des installations clés en main.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

en PESAGE, DOSAGE, AUTOMATISME ayant fait leurs preuves et bien introduits dans l'industrie.

INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

ayant expérience en programmation temps réel des mini/micro calculateurs

Anglais souhaité.

Envoyer candidature et curriculum vitae, à : S.A. PHILIPS, 105, rue de Paris - 93002 BOBIGNY, ou tél. pour rendez-vous, au 830-11-11, poste 410.

SOCIETE INDUSTRIELLE recherche

RESPONSABLE EXPLOITATION INFORMATIQUE

Il s'agit de prendre la responsabilité complète des hommes et des opérations relevant des différents départements du service exploitation de la société (une cinquantaine de personnes).

Pour tenir ce poste, il faut avoir l'expérience de la conduite d'un centre similaire, au minimum en position d'adjoint, pendant une période de 2 à 4 ans.

L'aptitude au commandement est une exigence fondamentale du poste.

Sont requis également le sens de l'organisation, le souci d'un service ponctuel et exact.

Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. précisant notamment matériel et systèmes pratiqués ainsi que prétentions à No 72.644 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Relations publiques produits de luxe fr. 130.000max.

Une très importante Société multinationale, mondialement connue, cherche une personnalité dynamique et affirmée pour créer le poste de Responsable des Relations Publiques, au sein de sa filiale française bien implantée dans la Région Parisienne.

Développer la notoriété de la marque et en rehausser l'image seront les objectifs essentiels de sa mission qui comportera les responsabilités habituelles de la fonction, en particulier les relations avec la presse professionnelle, les liaisons avec l'agence de R.P., la coordination des programmes de R.P. avec les autres filiales européennes, l'organisation de manifestations pour le lancement des nouveaux produits, etc...

Ce poste conviendrait à une femme de 28 ans min., parfaitement bilingue anglais/français, ayant acquis son expérience professionnelle soit dans le journalisme (presse féminine de renom), soit dans les milieux de la mode, de la publicité ou des relations publiques, ou ayant assumé des responsabilités analogues dans une entreprise fabriquant des produits de luxe. La fonction implique de nombreux déplacements et requiert une grande disponibilité.

Adressez C.V., détaillé sous référence 453 à : rsc carrières, 92, rue Bonaparte, 75278 Paris cedex 06, en indiquant votre rémunération actuelle, votre adresse personnelle et votre numéro de téléphone (éventuellement vos dates et adresse de vacances). Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par le Cabinet de Conseillers de Direction chargé de la sélection des cadres. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

CONSULTANT — Recherche de Cadres PARIS

La société G.R.H. Conseils spécialisée dans la recherche de cadres et dirigeants, tant pour la France que pour l'étranger, recherche un consultant. Il prendra en charge des recherches complètes. Le candidat retenu (homme ou femme), âgé d'au moins 30 ans, possédera de préférence une formation psychologue-graphologue et il aura exercé des fonctions semblables au sein d'un cabinet ou dans un groupe industriel important. Ecrire, sous réf. 195/M à

GRH CONSEILS
3, avenue de Ségur, 75007 Paris

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société filiale d'un important groupe industriel à vocation internationale (proche banlieue Ouest) recherche pour

sa Division AUTOMATISME

3 ingénieurs d'affaires

1) **"Centrale solaire"** : Il interviendra dans les domaines des centrales solaires et des automatismes industriels où il sera responsable de la conception des projets et du suivi des affaires.
Nous demandons : • une expérience d'au moins 5 ans comme chargé d'affaires d'ensembles automatiques • une formation grande école scientifique • anglais exigé.

2) **AUTOMATICIEN** : Sa responsabilité couvrira les projets et la conduite des affaires en automatismes industriels et machines automatiques.
Nous demandons : • une expérience d'environ 5 ans en automatismes industriels • une formation de type - Sup-Elec - Télécom - A.M. • anglais exigé.

3) **MECANICIEN** : Il interviendra dans le domaine des automatismes industriels et des machines automatiques. Responsabilité de la conception des projets et du suivi des affaires. Il prendra la responsabilité d'un segment de marché.
Nous demandons : • 5 ans d'expérience minimum domaine des biens d'équipements, mise en œuvre de machines automatiques • formation : Ecole d'Ingénieurs mécaniciens • anglais exigé.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant le poste choisi à No 72509, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Très Importante Société Française recherche pour son département TÉLÉCOMMUNICATIONS situé à Paris

INGÉNIEUR EXPORTATION

Le candidat, sorti d'une grande école, parlant couramment l'Anglais, pourra n'avoir que quelques années d'expérience. Il sera chargé, sous l'autorité d'un Directeur Exportation, de participer à l'animation d'un réseau mondial d'affaires "clé en main" dans les techniques des télécommunications.

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé sous réf. 25116 à HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE recherche pour renforcer ses équipes informatiques :

- INGÉNIEURS INFORMATICIENS
- JEUNES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ (Maitrise informatique - Maitrise de gestion)
- DIPLOMÉS DE L'I.U.T.

Faire demande avec C.V. détaillé ou écrire n° 7654 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427. Paris-9e.

ORGANISME CENTRAL d'un important groupe bancaire recherche pour son département étranger à PARIS

UN JEUNE DIPLOMÉ

d'études supérieures (H.E.C. - SUP. de CO. - SCIENCES ECO ...)

Adr. C.V., photo et prétentions, ss la réf. 8097 à P. LICHAU, S.A., B.P. 320. — 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

A.O.I.P.

Importante société de TELECOMMUNICATIONS recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS

LOGICIEL, pour programmation d'autocommutateurs téléphoniques. Expérience minimum 2 ans dans l'Etude de LOGICIEL TEMPS REEL. Connaissance des microprocesseurs souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence S.E.-P.A.T. à : A.O.I.P., BOITE POSTALE 301, PARIS-13e.

Assistante Directeur Personnel et Relations Sociales

Chantelle, 2e entreprise française de corseterie (150 millions de francs de chiffre d'affaires, 1 200 personnes, 4 usines) recherche pour son siège social une jeune femme, titulaire d'une maîtrise de PSYCHOLOGIE, ou diplomée de PSYCHO-PRAT, capable de seconder le Directeur du personnel dans un certain nombre de missions. Il lui sera confié plus précisément : le recrutement et les examens de promotion des employés, des agents de maîtrise et de certains cadres, la gestion du 1% formation et l'animation de la formation interne, les problèmes de communication au sein de l'entreprise, ainsi que des interventions ponctuelles sur certains points particuliers.

Une expérience de 2 ans au sein d'une direction de personnel dans une entreprise industrielle sera très appréciée.

Ce poste nécessite des déplacements dans les usines situées en Province.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 806232 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

MAIRIE ATHIS-MONS, 91200 Recrute dans les conditions statutaires, mutation sur titres, liste d'aptitude :
- 1 Rédacteur pour Service Comptabilité (connaissance parfaite de la M 12, expér. en gestion informatique).
- 1 Adjoint Technique, bâtiment, V.R.D.
- 1 Dessinateur, bâtiment, V.R.D.
- 1 Adjoint au Régisseur des restaurants scolaires.

Candidature avec C.V. à adr. avant le 31-7-1978 à : Mme le Maire 91205 ATHIS-MONS.

ETUDIANTS DYNAMIQUES AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES

Travail à temps partiel. Rémunération élevée. Entreprise de dimension nationale, secteur presse, recherche dans toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier la direction d'une campagne annuelle (septembre à mars). Ecrire à STRIL, 187, bd St-Germain, 75007 Paris.

---

steria

dans le cadre du développement de ses activités dans le secteur de L'ASSURANCE recherche des

informaticiens — chefs de projets

ayant une expérience certaine dans les domaines suivants :
- Production
- Réassurance
- Agents Généraux

Il serait apprécié que les candidats aient participé à la conception et à la mise en place d'un système de gestion temps réel.

Adr. C.V. et prét. à J.C.BERTAUT steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY

P.LICHAU

هكذا من الأصل

offres d'emploi

SNCF OFFRE

80 emplois de chef de district stagiaire

ET

85 emplois de chef de circonscription stagiaire

POSSIBILITE DE POSTULER POUR LES DEUX EMPLOIS

Recrutement par concours des 5 et 6 SEPTEMBRE

OUVERTS AUX JEUNES GENS :
- Français ou naturalisés Français,
- Nés entre le 1er.4.1949 et le 1er.4.1961,
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 *ou d'un B.T.S. des groupes III et V.*

Rémunération brute annuelle : 46.000 F environ. Carrière intéressante, emploi stable - Avantages sociaux.

Ecrire à : Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 JUILLET.

Vous êtes

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous avez
3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'approvisionnement et de l'ordonnancement *lancement* et une *connaissance pratique* de l'informatique.

SAFT vous propose à ROMAINVILLE *la responsabilité de*

gestion de production

DE SA FABRICATION EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES.

Vous aurez :
- à assurer la coordination des fonctions approvisionnement, *ordonnancement, lancement*
- à préparer et lancer la gestion informatisée des stocks et à optimiser les actions informatiques déjà engagées, planification des charges d'atelier, suivi des temps.

Adressez votre CV et prétent. sous réf. A 13-24 à **SAFT** Direction Relations Humaines 119, *rue du Président Wilson* 92300 LEVALLOIS-PERRET

Larousse

recherche le

Chef de son Service Publicité, de Presse et de Relations Publiques.

Il anime une équipe d'une vingtaine de personnes et coordonne leurs actions dans les domaines suivants :
- *Conception des annonces destinées aux différents supports.*
- *Plan média et achat d'espace.*
- *Promotion.*
- *Actions presse et relations publiques.*

Il est en relation avec les agences de publicité et les services internes de Commercialisation, de Fabrication et de Rédaction.

Ce poste exige une expérience de plusieurs années dans une Agence et/ou un Annonceur.

Les dossiers de candidatures (+ photo) – sous réf. 1546M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix, 75002 Paris.

ORGANISME PUBLIC DE FORMATION recherche pour septembre 1978

UN CONSEILLER DE FORMATION

FONCTION :
— Contact avec les entreprises ; analyses des besoins et élaboration de plans de formation, commercialisation et conception des stages.
— Rôle pédagogique : suivi pédagogique et évaluation des stages, coordination d'une équipe d'animateurs.

PROFIL :
— 28 ans minimum.
— Niveau études supérieures.
— 3 ans expérience en milieu industriel.
— Voiture obligatoire.

LIEU DE TRAVAIL : BANLIEUE NORD

Env. C.V. et prét. sous réf. 3072 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche pour une de ses Divisions proche *banlieue* PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

30 ans minimum, niveau grande école, écoles supérieures de gestion des entreprises. Expérience contrôle de gestion dans entreprise industrielle. Connaissances gestion prévisionnelle, systèmes informatiques, organisation.

ALLEMAND SOUHAITE.

Env. C.V., prét. à n° 72.254 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS-1er, qui transm.

QUATERNAIRE EDUCATION, société spécialisée dans la conception et la réalisation d'action de formation en France et à l'étranger recherche pour compléter ses équipes d'intervention :

INGENIEUR DU BATIMENT

Expérience professionnelle en entreprise et expérience de la formation exigée.

Les curriculum-vitae, accompagnés d'une lettre *manuscrite et d'une photo sont à adresser à :*

quaternaire éducation

34, *rue de* Liège - 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats

IMPORTANTE STÉ INDUSTRIELLE recherche pour *ses services* (Siège et Usine) en Région Parisienne

CONTROLEURS de GESTION

— diplômés d'une Grande Ecole (X, Centrale, HEC, ESSEC, etc.) ;
— ayant de préférence une première expérience professionnelle ;
— mission :
  - animation du contrôle de gestion,
  - établissement des budgets et contrôle budgétaire,
  - élaboration des tableaux de bord,
  - réalisation d'études économiques.

Envoyer lettre man., C.V., photo et rémun. souh. sous N° 7.647 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.



RESPONSABLE division ALIMENTAIRE

base Paris ou métropole Nord

Un groupe important de Production Alimentaire recherche un Responsable au plan national, pour le secteur de la Grande Distribution.
- *Formation Ecole de Commerce.*
- Expérience de la Distribution moderne, produits de grande consommation.
- Homme de terrain essentiellement, animateur d'équipes, acceptant les contraintes de déplacements et d'horaires.
- Rémunération 100/110.000 F.

Adresser au Cabinet R.C.C. votre lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé, rémunération actuelle et prétentions sous *référence 820 M.* (Indiquer également dates de congés).

RCC Recherche / Conseil / Cadres 6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

CABINET D'AUDIT

D'origine française, nous avons su créer un réseau couvrant les principales capitales européennes. Nous avons commencé à l'étendre à l'Afrique et à l'Amérique du Sud.

Notre expansion se poursuit, et nous amène à proposer :
- *l'accès à des techniques avancées,*
- *des missions variées,*
- *une formation interne continue et approfondie,*
- *des possibilités de promotion rapide.*

Nous nous attachons à offrir de surcroît une excellente ambiance de travail.

Si vous désirez participer à notre développement et si vous êtes auditeur confirmé ou souhaitez le devenir, des postes sont disponibles tant en France qu'à l'étranger et notamment en Afrique.

Adressez-nous C.V., photo et prétentions à G.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Moët-Hennessy

recherche pour son

service juridique collaborateur/trice

chargé de la préparation et du suivi des dossiers et des formalités liées à la vie juridique de Sociétés du Groupe.

Ce poste conviendrait à un/une LICENCIÉ ou CAPACITAIRE en DROIT, possédant plusieurs années d'expérience du Droit des Sociétés acquises par exemple dans une Banque, un Cabinet juridique ou une Étude de Notaire.

Ecrire – sous réf. 1545 M à préciser sur l'enveloppe – en indiquant rémunération actuelle et photo, à :

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER DANS SON DOMAINE recherche pour son

Unité de Production de MEAUX-77

UN INGÉNIEUR confirmé

ayant 3 ans d'expérience minimum en plate-forme de fabrication électronique

Le candidat retenu aura un sens profond des responsabilités lui permettant de mener à bien une mission de support technique

Adresser C.V., photo et prét. à n° 72421 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

Importante Société faisant partie d'un Groupe international, spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— *Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ;*
— D. E. C. S. complet, connaissances anglais ou *allemand utiles.*

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (chef de mission éventuellement). 25 ans minimum.

Les candidats devront faire preuve de qualités *professionnelles affirmées et de dynamisme alliés* au sens du travail en équipe.

— *Activité : FRANCE.*
— Déplacem. éventuels courte durée à l'étranger.
— *Très larges possibil. de développem. de carrière.*

Ecr. avec C.V. et photo sous le n° TO 8.895 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

fiscaliste

Une firme de conseil internationale de tout premier plan, recherche pour son bureau de Paris, un fiscaliste confirmé.

Il sera intégré dans l'équipe constituant son département conseil fiscal et participera à des missions d'assistance et d'étude concernant des entreprises françaises et multinationales de toutes dimensions. Pouvant justifier d'une expérience d'au moins cinq ans en matière fiscale, diplômé de l'enseignement supérieur (ENI, Droit, Expertise Comptable, etc...) le candidat retenu devra parler l'anglais. L'expansion très rapide de la firme en France permet d'envisager des possibilités de développement de carrière particulièrement intéressantes pour une personne compétente et capable de communiquer à tous les niveaux de direction. Enfin, outre la très haute qualité des contacts professionnels, la personne retenue sera assurée de trouver au sein de la firme, toutes les possibilités, tant externes qu'internes, de formation et de développement personnels. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions sous *la référence 871-M à I.C.A. qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

chef du bureau d'études électronique
100 000 Francs + Paris

Société spécialisée en inter-communications, transmission et *signalisation recherche son futur* CHEF DE BUREAU D'ETUDES ELECTRONIQUE.

Il devra apporter en plus d'une formation d'ingénieur ou équivalent, une expérience confirmée de l'électronique et de l'électro-acoustique.

Il lui sera confié la responsabilité du bureau d'études tant sur le plan technique que de la gestion et l'animation des hommes.

Adresser lettre *manuscrite* et C.V. s/réf. 5148/JT à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS *(qui transmettra).*

Ville de Bobigny, recrute sur *titre ou par mutation* SECRETAIRE GENERAL ADJ. pr secteurs éduc. et culture. Cand. à adr. à M. le maire.

Demandons DESSINATEUR INDUSTRIEL *pour un travail* forfaitaire limité à 30 jours. Rétribution intéressante. Contacter téléphone au 306-56-05 Paris

---

Société de Conseils en conception de systèmes et informatique située à PARIS, ayant imp. contrats avec entreprises nationales et grandes administrations recherche

INGÉNIEUR

— *Avec expér. concept. et exploitation de réseaux de transmission ou de systèmes de télécommunications complexes ;*
— Connaissances en téléinformatique appréciées.

Env. C.V. à 06992M Régie-Presse, 85, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE *D'ILE-DE-FRANCE* recherche

ANALYSTES DE CONCEPTION

diplômés de l'enseignement supérieur (pour étude et conception projets d'automatisation, animation et coordination équipe analystes et programmeurs chargée réalisation et mise en place des chaînes) ayant assumé responsabilités équivalentes dans domaine informatique de gestion. Expérience souhaitée des *ordinateurs type CII - HB - IRIS 80 et fichiers* importants. Salaire annuel *brut de début 62.804,58 F à 72.858,29 F selon références.* Adresser lettre et C.V. détaillé à : *Mme le Chef du personnel* 17-19, rue de Flandre, *75935 Paris Cedex 19.*

Jeune Société d'enquêtes *statistiques, rech. pour supervision* du Bureau d'Etudes

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

connaissant le domaine des sondages et des Etudes de marché. Langage informatique exig. SON PROFIL : dynamique, ambitieux, possédant le sens des responsabilités et de l'engagement. Disponible, enthousiasme, *esprit de décision et* d'organisation. Poste d'avenir.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à SECAD, 8, rue Darwin, 75018 PARIS.

CABINET EXPERTISE COMPT. CENTRE PARIS SPÉCIALISÉ commissariat, révision, mission internationale recherche

5 COLLABORATEURS

D.E.C.S., minim. 2 ans expér. Adress. C.V. manuscr., photo, *prétent., C.E.R., 39, rue Général-Foy, 75008 PARIS.*

STAD recherche pour son service étude et mise en place de produit de comptabilité générale et analytique :

UN ANALYSTE

Le candidat justifiera d'une expérience d'analyse-programmation et de bonnes connaissances de comptabilité.

— Une expérience de cinq années minim. est indispensable. Env. C.V. détaillé et prét. à : STAD, 11, r. de la Vistule, 75013 Paris, à l'att. de Mme Fuerxer.

CENTRE DE RECHERCHES banlieue Sud-Ouest recherche

INGENIEUR

GRANDE ECOLE *avec formation complémentaire.*

M.S. OU P.H.D. INFORMAT. AUTOMAT.

Ecrire avec C.V. à ADERSA-GERBIOS, *53, avenue de l'Europe,* 78140 Velizy-Villacoublay.

Région Paris LABORATOIRES INDUSTRIELS recrutent pour RECHERCHE

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES

TELECOMMUNICATIONS GRANDE ECOLE
Plus de 10 ans d'expérience (en transmission et commutation, en optique et opto-électronique) *Aptes au commandement d'équipes de recherche*

ACTIVITE PROPOSEE :
Fait appel à de nombreuses disciplines
— *Etudes théoriques*
— *Expérimentations*
— *Modélisation.*
— Animation groupes *études*

REFER. 87.83

INGÉNIEUR DE LABORATOIRE

TELECOMMUNICATIONS ESE - ENST...
3 à 5 ans d'expérience en transmissions de données en électronique rapide
Apte au commandement avec animation de groupe

ACTIVITE PROPOSEE :
— Conception et réalisation de maquettes
— Application des composants opto-électroniques

REFER. 87.82

Adresser lettre, présentation manuscrite + C.V. détaillé précisant expér. + prét. à n° 72.412 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.
Bien indiquer la référence du poste sollicité.

CABINET CONSEIL EN

RECRUTEMENT DE CADRES

PARIS-17e, recherche

GRAPHOLOGUE

diplômée et solide expérience sélection de cadres tous niveaux (SINON S'ABSTENIR) pour COLLABORATION

SALARIÉE PERMANENTE au Cabinet, env. 3 h. par jour.

Pour contact rapide, lettre *détaillée à ROUSSEAU* 2, bd Pereire, 75017 PARIS.

STAD recherche pour son service étude et mise en place de produit de paie :

DEUX ANALYSTES

— Les candidats *justifieront* d'une expér. d'analyse, progr., *de paies informatisées et de* connaissances de la législation *concernant* les paies, notamm. celles du secteur B.T.P. et métallurgie.

— Une expérience de 5 années minimum est indispensable. Env. C.V. détaillé et prét. à : STAD, 11, r. de la Vistule, 75013 *Paris, à l'att. de Mme Fuerxer.*

secrétaires secrétaires secrétaires

Un important groupe du secteur tertiaire (Services) recherche

Une Secrétaire de Direction

La candidate âgée de 28 ans minimum, devra avoir une parfaite maîtrise de la sténo-dactylo. En contact permanent avec la Direction Générale, elle devra avoir de bonnes qualités *de présentation et d'expression.*
Une première expérience d'un secrétariat de Direction est indispensable.

Adressez CV, photos et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS sous référence 39789 M qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

ECOLE PRIVEE CHAMPS-DE-MARS cherche pour 1er septembre

SECRÉTAIRE QUALIFIEE

8 heures 1/2 x 5. Excell. éducation et présentation *Tél. : 783-34-05.*

SOCIETE D'EDITION *Centre de Paris* recherche pour son Président

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellente sténodactylo. Sérieuses références. Horaires se terminant à 21 heures. Ecr. S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

URGENT STE REGIE PUBLICITE RECHERCHE

UNE STÉNODACTYLO

Libre immédiatement pour service commercial grands quotidiens. *Jeune, dynamique.* Connaissance publicité-presse *souhaitée.* Absences pour vacances d'été possibles. Avantages sociaux. Téléphon. pour rendez-vous au 233-00-23.

capitaux ou proposit. com.

IMPORTANT MARCHAND DE BIENS

sérieuses références notaires rech. capital par fractions de 10.000 francs pour opérations GAINS IMPORTANTS. Ecr. no 820, INFO 2000, 32, rue Le Peletier, 75009 *Paris* qui transmettra.

Cabinet d'affaires recherche CONCESSIONNAIRES Paris, région parisienne et dans chaque département français FORTE RENTABILITE Exp. droit banque et commerce nécess., *disposer capital de dép.* 50.000 F pour achat concession. *Adr. C.V. + 2 ph. à JUREDIC,* B. P. 50 - 03800 GANNAT.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

représentation offres

POUR REGION HAUTE-VALLEE DE LA SEINE - BOURGOGNE - JURA société industrielle au premier rang de sa branche recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

TRES CONFIRME - Minimum 35 ans Expérience de la vente à la clientèle industrielle indispensable. Fixe + frais + commissions. Perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 7.028 EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Sté Distribution articles de haute couture, *prêt-à-porter* et accessoires féminins recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pr secteur Normandie-Bretagne. Adr. C.V. et photo n° 6.066 « *le Monde* » *Publicité,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, *qui transmettra.*

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- *Réussir* entretiens, interviews.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. *Monsigny, 78-Le Chesnay.*

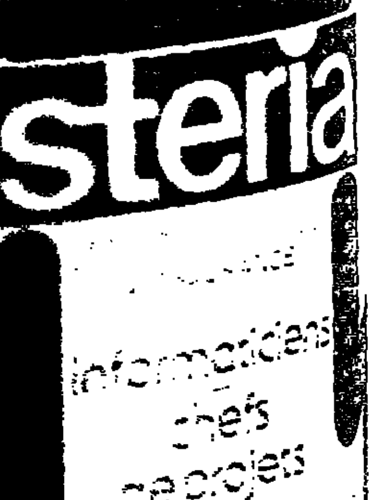
occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50

Arrière-comptoir frigorifique marque Fournier et Guignard, *marbre et bois.* Prix à débattre. S'adr. Bar Le Beaujolais, 24, rue du Louvre

---

Voir notre immobilier et autres rubriques en page 24






L'immobilier

appartements vente — appartements vente — appartements vente

Paris Rive droite

Rue d'HAUTEVILLE
140 M2. 550.000 F.
Dble séj., 4 chbres, bains + 2 s. d'eau, soleil. 266-27-55

ETOILE (près) Bon imm. pierre Taille AGREABLE STUDIO tt cft. 165.000 F. 266-92-15.

BD SUCHET
dans immeuble gd standing, propriét. vd STUDIOS 40 m2 et grand 2 PIECES 78 m2. Tél. : 734-93-36, heures bureau.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND GRD APPT 112 M2 + TERRASSE 90 M2. Dans immeuble impeccable. 723-38-58

VRAI MARAIS
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2, 3, 4, 6 PCES en duplex. — Tél. : 357-30-85.

SUR VRAI JARDIN
PROXIMITE MONTMARTRE
Beau rez-de-chaussée 90 m2
Exclusivité - 326-35-15, le matin.

IÉNA
PPTAIRE VEND PRES PL. ETATS-UNIS
Splendide DUPLEX 140 M2 dans HOTEL PART. du XIXe siècle entièrement rénové grand style, décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 ET 26 M2 envir. APPTS DE 76 M2 A 235 M2. S/place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57

GAMBETTA
GRANDE MAISON
265 m2, 9 pces, 2 gar., grande cour patio, nombreuses dépendances, tout confort. Bon état. 880.000 F - 265-22-57

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5-6 p. 180 m2, 4e ét. Tt confort. Idéal pr professions libérales. MICHEL et REYL - 265-90-05

EXCLUSIF INVESTISSEUR
Rive droite
Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
● Accroissement de votre capital,
● Haute rentabilité.
Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous :
C.F.I. Pierre - 563-11-40
8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

BD MURAT PL. CIEL 9e asc. stud. + terras. Sud 275.000 F. Tél. : 622-54-80.

SULLY-MORLAND
3e ét. sur rue et cour - Soleil
5 PIECES DOUBLE LIVING 2 chbres + 1 petite
RENOVE - RUSTIQ. - TT CFT
PRIX : 630.000 F
Mercredi, jeudi, 14 à 18 hres,
7, RUE CHARLES-V
ou 292-29-92.

122, BD PEREIRE - Beau 5 p. 120 m2 + serv., 2e, asc., balc. Sud, 660.000 F. S/pl. mercredi 14 à 17 h. Téléph. : 622-54-80

R.-P. CHAMPS-ELYSEES. Part. vd 2 p. 55 m2, ét. él., asc., balc. terrass. 420.000 F. 504-12-67.

PARC MONCEAU
Duplex 140 m2, caractère exceptionnel, entièrement rénové, 3 salles de bains, dans imm. grande tradition. Pptaire, téléph. au 555-82-35.

Mº PYRAMIDES. 60 m2, style atelier d'artiste. 2 gdes pièces tt confort, tél. Px : 320.000 F. Tél. : 296-83-45 - 589-65-63

LAMARCK-CAULAINCOURT
Dans bel immeuble P. de T., ravalé, BEAU 2 PIECES, refait neuf : 155.000 F. Tél. 522-95-28.

BEAU MARAIS
Immeuble restauré, grand studio, lumineux, impeccable, cheminée, caractère. Tél. 266-92-15.

52, av. MOTTE-PICQUET-15e
Séjour, chambre, cuis., bains, w.-c., tél. S/PLACE 14 à 19 h., MARDI, MERCREDI, JEUDI.

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ
Rive gauche
Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
— Studios, 2 pièces, duplex ;
— Rentabilité immédiate ;
— Gestion.
Pour toutes informations :
C.F.I. Pierre - 563-11-40
8, avenue Hoche
75008 PARIS

VAL-DE-GRACE
Imm. restauré avec asc. Bel appt 2/3 p. Gd living + 1 ch., cuis., wc, bains, 60 m2. Prix intéressant - PROMOTIC 322-10-74 le soir 329-76-25

Exceptionnel
Sur Luxembourg. Grand stand., 5e ét., asc., superbe récept., 3 ch., 2 bains, gar., ch. serv. Prix élevé justifié. AMP. 17-47

AV. DU MAINE (près)
Appts occupés loi 48, 3 pces 55 m2, imm. ravalé, 80.000 F. Placement à long terme intéressant. PROMOTIC, 322-15-76 et le soir au 622-04-16

GLACIERE
DUPLEX Parfait état 7 P., 194 m2
Grande terrasse fleurie, ét. élevé, ch. serv., 2 park. Imm. récent t cft. Exclus. AMSELLE. 329-78-50.

BD RASPAIL
Mº SEVRES-BABYLONE
Imm. pierre de taille. Standg. Beau 6 p. 200 m2. Parfait état + 3 chambres de service. SEGONDI - 874-08-45

MONTPARNASSE
Très gde rénovation du studio au 5 p. - 6, rue Huyghens. S/pl. : mercredi, 14 à 18 h.

MONTPARNASSE - Magnifique atelier d'artiste
180 m2 environ, caractère, calme, soleil, dans ensemble rénové. Pptaire, 550-22-05

BD SAINT-GERMAIN
charmant 2 Pièces, calme, soleil, S. de B. à faire, étage élevé : 185.000 F. EICHER : 359-99-69.

SAINT-PLACIDE. Beau studio de caractère, cuisine, S. de B., wc, refait neuf, 138.000. 508-41-35.

XIVe - RUE BEAUNIER
Imm. rénové, 6e étage, ascens., LIV., S. à M., 3 chambres, S. de B., S. d'eau, balcon, tt cft, très clair. - Tél. : 337-88-14.

SCEAUX. - Près lycée Lakanal, BEAU 5 P., bns, + cab. toil. CALME - STANDING. 520.000 F. Téléphone : 665-85-94.

NEUILLY. Rue de la Ferme : Immeuble 1959, dble liv. + 1 ch., cuis., bs, 72 m2, box. PAS. 34-80.

SAINT-CLOUD - VERDURE
5 Pièces, duplex, terrasse 90 m2, parking : 950.000 F. - 622-54-80.

SAINT-MANDE - PRES MAIRIE
2 P., cuis., entr., wc, S. de B., chff. centr. indiv., tél. Prix : 170.000 F. Téléphone : 328-66-13.

Province

PLEIN CENTRE DE CANNES
Particulier vend dans immeuble grand standing : appartement, tout confort, 2 Pièces principales, 50 m2 + terrasse, 7e étage. Vue Californie. Prix : 350.000 francs. Tél., Cannes : 16 (93) 99-48-64.

SAINT-TROPEZ
Près du port, dans un immeuble de standing, studio, T2, T3, à vendre à partir de 210.000 F. I.P.A., Téléphone : (42) 27-82-80.

Paris Rive gauche (suite)

PORTE DAUPHINE
magnifique 180 m2, 10e étage, immeuble récent. Tél. 567-22-88.

XVIe - ETOILE
140 m2, 2 Pièces, cuisine, bains, immeuble grand stdg. 567-22-88.

XVIe - PRES SEINE
CHARMANT DUPLEX
110 m2, immense living + une chambre + grand dressing, jardin privatif. — PLEIN SUD : 790.000 F. DORESSAY, 548-43-94.

16e, Exelmans, Part. vd 3 P., 89 m2, R.de-C., s/jardin, soleil, immeuble récent., parking. Tél., après 18 h. 30 au : 724-18-38.

31, rue de Passy, Propriétaire vend 2-3 Pièces cuisine, S. de B., très calme, poutres apparentes. Tél., tous les jours : 520-25-40, sauf week-end. Prix 487.500 F.

ACHETEZ DIRECTEMENT
de Particulier à Particulier appelez :
INTERPROPRIÉTAIRES
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 280-34-28.
30, rue de Londres, 75009 Paris.

MONCEAU Somptueux, 6 P., 240 m2
Imm. gde classe. 266-27-55.

PALAIS-ROYAL
11 bis, rue Sainte-Anne
Ds imm. pierre de taille compl. restauré. Ascens., vide-ordures STUDIOS à partir de 165.000 F. S./place tous les jours de 13 h. à 19 h. ou téléph. au 522-95-28.

160, BD PEREIRE
beau 6 Pièces, 180 m2, dernier étage. Mercredi, jeudi, 13-16 h., BOURDAIS - 766-51-32 - ORPI.

CHARDON-LAGACHE. - Direct. propr., 4 P., tt cft, excell. état, 4e étg., asc. 800.000. - 647-57-71.

PRES NATION. Pierre de Taille, BEAU 2 PIECES, cuisine, salle d'eau, wc, 2e sur rue. Prix : 220.000 F. Téléphone : 345-02-42.

12e RESIDENTIEL, imm. 1970 STUDIO 30 m2 (kitch équipée) + balcon 3,5 m2, 4e ét., asc., clair, bns, W.C., tél., cave. 307-61-81.

Paris Rive gauche

ILE SAINT-LOUIS 3 P. cuis., bains. Sud. 420.000 F. 227-07-06.

MONTPARNASSE
Studio, kitchen., s. de dche. 11e étage. - Parfait état. 250.000 F. - Frais de notaire réduits. - Rdez-vs : 704-78-83, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

MONTPARNASSE
LIVING-DOUBLE, 2 chambres, 2 bains, petite terrasse, box. 860.000 F. - Eicher 359-99-69.

MONTPARNASSE - RARE
PRES HOTEL SHERATON
maisons particulières, 4-5 Pièces, 100 m2 + terrasse, jardin, combles, restauration de qualité. - Livraison rapide. Prix 670.000 F.
PROMOTIC :
322-15-76 - le soir : 566-68-03.

Mairie 15e, Propriétaire vend, ds imm. P. de T. 1911 pet. 2 P. à amén., 27 m2, cuis., wc, dche, eau chde, chauff., 6e étg., calme, clair : 105.000 F. - 531-30-51.

SAINT-MICHEL Imm. 17e, Poutre.
STUDIO tt cft. 129.000 F.
DUPLEX. 249.000 F.
RARE. 325-75-42.

BEAU. 15e Immeuble Bourgeois.
2 P. entrée, cuis., w.-c. Possib. bains. RARE. 325-75-42.

BAC. Immeuble DIRECTOIRE
Charme, 4 P., tt cft.
MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

CONVENTION Pierre de T., 4 P., tt cft.
Asc. 430.000 F. 783-83-26.

GOBELINS Pierre de T., 3e ét. rue,
3 P., cuis., w.-c. 235.000 F.
Sud, calme. 331-81-11.

CENSIER Bel imm., 6e sans asc.
2 P. + 1 petite entrée, cuis., bains. 160.000 F. 331-89-46.

CENSIER Imm. P. de T. Beau studio confort.
Calme. 139.000 F. 325-97-16.

CHAMP DE MARS
Rue de Monttessuy, 3 pièces, tout confort, téléphone. Exceptionnel. 350.000 F — Téléph. : 742-74-34.

RASPAIL. Part., stdg, dern. étg. beau duplex 85 m2, gd dble liv., 1 ch. + terrasse, téléph., soleil. Matin 033-21-08, après 320-60-25.

PONSCARME, imm. 1974, stdg, APPT 3 P., cuis., bns, garage. Prix : 370.000 F. — PAS. 34-80.

46, AVENUE BOSQUET
CHARMANT 4 pièces, tt confort, BALCON, SOLEIL : 530.000 F. Mercredi 13-15 h. Tél. 359-99-69.

7e, LA BOURDONNAIS (Proche)
3 P., s/belle cour, cuis., s. de b., 3e ét. ss asc., 56 m2, 320.000 F. Téléphone : 705-31-13.

TOLBIAC. Imm. récent, 2 Pces, 51 m2, refait à neuf, calme : 250.000 F. Téléphone : 585-15-21.

5e R.-de-ch. sur jardin privé, cave voûtée dans imm. XVIe S., tous les jours 14-18 h., 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

Région parisienne

BOURG-LA-REINE
Plein ciel, terrasse de 75 m2 : appartement de 85 m2, S. de B., wc., douche. Prix : 440.000 F. Téléphone : 663-08-96.

MEUDON - AV. DU CHATEAU
dans belle maison ancienne : BEAU 3 PIECES, CARACTERE, tout confort, 350.000 F. 508-43-17.

ISSY. 5 min. Porte Versailles, Part. vd appt 3 P., 63 m2 + logg., cave, park., ds pet. résid. calme, 5e étg., libre fin mai 79. Tél. : 554-67-02, après 19 heures.

MONTROUGE - LIMITE 14e
Dans immeuble récent, : beau 3 Pièces, étage élevé, loggia, soleil, box. - Tél. : 253-61-61.



appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Part. à part. rech. appt ou pav. 90/120 m2 év. à rénov., calme, sol., garage, 75, 92, 78, 94 proche transp. 500.000 F maxim. Tél. après 19 h. au 533-77-66.

Cherche appartement 5 pièces, immeuble ancien, prof. libérale. Saint-Denis, Montreuil. Ecr. nº 6065, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Particulier ch. appartement 100 m2 env., à rénover. Soleil, terras, bel imm., asc., parkg, 6e, 7e, 9e, 10e, 11e. Kadouch, 76 bis, rue de Rennes, Paris-6e.

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire - Téléph. : 873-23-55

URGENT, RECHERCHE
5/7 p. Tout cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL - 265-90-05

Part. recherche appt 3 p. en locat.-vente dans Paris-Ouest. Ecrire : GOGEL, 54, r. de Clichy, 75009 Paris.

Recherche appartement - XVIe ancien ou neuf, 3 à 5 pièces, profession libérale. T. 531-72-84, Saboga, 17, r. Olivier-Serres-15e.

constructions neuves

MAISONS-LAFFITTE
av. Saint-Germain, petit imm., grand standing Pierre de Taille
2, 3 et 4 PIÈCES
Livraison prévue juin 1979.
Nouveaux Prêts Conventionnés
SOGECIM : 250-88-78, 531-80-97.
DREVAL (FNAIM) : 265-35-87.

immeubles

Centre Lyon, près rue E.-Herriot, très bel imm. de pierre sur 6 niv. 2 200 m2 dévelop. Simon Choffée, 17, rue Neuve, Lyon-1er. Tél. : (78) 28-94-38.

bureaux

Champs-Elysées (près), part. vd bureaux 60 m2. Tél., rez-de-ch. entrée privée sur rue. Libre 1er sept., imm. p. de taille. Tél. pr r.-vs, 723-51-31, h. bur.

Sur CHAMPS-ELYSEES
Face av. George-V, propriétaire loue deux bureaux très bon standing - 563-17-27

1 à 20 BURX tous quartiers, Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS 11e - 355-70-80
PARIS 17e - 229-18-04
PARIS 10e - 770-16-80

8e - AV. MARCEAU
300 m2 réception, 12 bureaux, grand standing, téléph. 9 lignes, location Téléphone : 523-36-12.

MIROMESNIL
Imm. anc., 200 m2, 11 bureaux divisibles, 7 lignes tél. groupées. Loyer : 9.300 F charges compr.
R.T.S. - 073-67-14

AV. PAUL-DOUMER
200 m2, 7 burx aménagés divis. 1er étage 7 lignes de tél. + 600 F/m2 hors taxe par an.
R.T.S. - 073-67-14

locaux commerciaux

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, téléph., possib. salle conférences, télex et petit équipement bureau. Très bel emplacement. 260-37-17, poste 37.

10e A VENDRE LIBRE
terrain, 450 m2, usage comm., 800 m2 développés à rénover. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

Mº MARX-DORMOY, 18e. Bail à céder. 100.000 F local cclal à usage ATELIER - BUREAU, 560 m2 sur 3 nivx, chauff. air pulsé, force. Téléph. : 206-67-82.

Métro LE PELETIER
A vdre appart. 4 p. 103 m2, bail tous commerces, 350 000 F + 1 600 F loyer mens. T. 824-66-87

fonds de commerce

DROME
Vente Hôtel - Bar - Restaurant. Bien situé, avec murs. Facilité paiements. Mme BOREL Micheline 26430 Puy-Saint-Martin

VILLE COTE BASQUE
TABAC - JOURNAUX - LOTO
Agencem. moderne, gros pass. trav. forcé tte l'année. - B.N. important, logement F 4. Avec 1.000.000 F. Ecr. Mme Tronche chem. de la Harie 64100 Bayonne

Immobilier (information)

locations non meublées Offre

Paris

MONTSOURIS, double living, chambre, grand cft, tél., park., 2 500 F net. Tél. : 580-64-49.

Part. à part. à louer 1er sept. Paris-13e, entrée, séjour, ch., s. de bs, cuis. équip., réfr., cuisinière four, w.-c., cave, tél., park. 15 000 + ch. 627-94-22 soir.

PARIS (11e)
Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 36 m2, loyer : 811 F, charges 180 F, parking 133 F.
2 PCES 54 m2, loyer : 1.185 F, charges 270 F, parking 133 F.
S'adresser 63, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent, bon standing, STUDIO 37 m2, loyer 949 F. Charges 235 F. S'adr. 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 à 12 hres et de 14 à 17 hres. - 345-17-22.

PRÈS CHAMP-DE-MARS
Immeuble moderne, gd séjour (2 parties), chbre, s. de bns, cuis., office, gar., cave, gd cft, 2.400 F + 350 F charges. Reprise justifiée - 783-31-87.

Hôtel Partic., 5-6 Pces, confort (3 X 2 P., cuis., bns), 4.000 F par mois. — « FAC » 337-69-59.

Région parisienne

BOULOGNE
(Marcel-Sembat) - Récent
Séjour + chbre, cuis., salle de bains. Tél. 1.300 F ch. compr.
Tél. : 742-99-09

BOULOGNE R.-de-Ch. sur petit jardin privé, BEAU 2 P. Cft. dans imm. moderne 60 m2. Cuis. équip. Tél., cave, parking. Tél. mat. SEGECO. 522-69-92.

PART. de préfér. à PART. loue. MEUDON - BELLEVUE, Quartier Résidentiel, proximité bois, appartem. stdg, 5 Pces, 120 m2 + balcon. S. de séjour 50 m2, 3 chambres, 2 S. de bains, location mensuelle 3.000 F + charges. Téléphone 977-13-87, H. de B.

Province

Loue maison vide 5 pièces, 135 m2, jardin 25 ares, l'Isle-de-Brie près Thouars, 79100, 320 km de Paris par autoroute Tours-Azay-le-Rideau. Tél. (16) 577-61-19.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche appartement meublé ou non meublé dans Paris ou proche banlieue 2 ou 3 pièces avec téléphone. Prix du loyer : 600 à 1 000 F. Tél. : 603-37-54.

Etudiant cherche appartement 3-4 pièces, s. de bs, tél., calme, arrdt 1er à 9e, 1 600 F c.c. maxim., de part. à part. Libre 1er sept. 78. Tél. 331-36-39, q. hr.

Part. rech. à louer gd 2 pces 45 m2 min. Tél., cuis., bains, 1.300 F maxim. Paris. Tél. : 575-00-93 ou 783-23-52

Journaliste cherche 2-3 pièces Paris, calme, clair. Téléphone. Max. 1.450 F. Agences s'abst. Tél. entre 11-17 h. : 532-95-99.

Rech. appartement 50 m2 min. près gare de l'Est. Agences s'abstenir - Tél. : 651-61-23

Part. sérieux cherche appart. 2 p. 45 m2 min., confort, tél., préf. centre Paris, max 1.200 F T.C.C. Agence s'abstenir. Tél. le matin au 651-13-13.

Enseignant rech. gd Studio ou 2 pièces, soleil, calme, maxim. 800 CC, ds 6e, 4e, 3e, 14e ou 15e. Ag. s'abstenir. Téléphoner à : Quartier, 548-24-87, 8 h. à 18 h.

Diplomate cherche 2 pieces, moderne. Téléphone, Paris 6e, 7e, 15e, à partir septembre. Max. 1.400 F. Agences s'abst. Téléphoner au 579-85-76

LUTHIER BAROQUE
souhaite trouver atelier av. habitation, min. 120 m2, Paris pr recherches et travail d'art. JAQUIER - 805-52-77 av. 10 h.

Région parisienne

Pour société européenne, ch. Villas, Pavillons pour Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

Province

Cherche location vide année, maison campagne, 100 km Paris. Max. confort, calme, jdin, 2 p. min. Prox. gare. Souhait. 1.000 F mens. max. Tél. soir, 278-72-56

locations meublées Offre

Paris

CHAMP-DE-MARS
Mº ÉCOLE-MILITAIRE
PETITE CHBRE MEUBLEE 5e ét. ss asc. Eau chde. Et. nf. Soleil. 500 F mens. - 705-02-53.

locations meublées Demande

Paris

Cherche chambre chez particulier pour J. F., 18 ans, lycéenne, tous quartiers limitrophes du Luxembourg. Téléphonez chez les parents au : (1632) 54-15-07.

Jeune couple cherche studio meublé, cuisine équipée, douche, 25 m2, prix max. 900 F ch. compr. 15e pour 1er août. Si possible particulier à part.

Ecole Privée 8e arrondissement

Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province, chambres indépendantes ou chez particuliers.

Institut Supérieur Tourisme. Tél. : 266-32-47, heures bureau.

Ch. Appt 3 pièces. Tél., cuis. équip., moquette. Beau 17e, 8e Wagram, Niel, Pereire, Monc., Messine. Contact. H.B. Ghraoui, 265-02-70 - 265-07-81 - 266-34-27.

Cherche Studio rive gauche, 1.000 F max. Septembre 1978. Ecr. : MacMillan, 61, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Téléph. : 225-32-68 - 524-44-76

viagers

16e, VICTOR-HUGO, 3 PCES
3e ét., très calme. 225.000 F + 650 F occupé Homme 77 ans.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Fonct. int. ach. viager pour occup. imméd. appart. ancien Paris 6e ou 7e, 70 m2 à 100 m2. calme, soleil. Cond. à débattre. Agence s'abstenir, 566-67-68 soir.

Vendez rapidement Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tel. : 355-61-58.

PARTICULIER, viager occupé. Villa gd standing, près mer, NICE. — Tél. : (93) 86-58-96.

CANNES centre imm. mod. coquet 2 P., bains, calme sur jard. Occupé vendeur 50.000 + rte. VOL. 58-70. Rare.

villas

PARC DE SCEAUX Métro
S/allée résident., belle maison, récept. + 1er ét. : 4 chbres, 2 bains, s/sol total. Beau jardin. Px : 1.300.000 F - 660-44-66

AIX-EN-PROVENCE
Dans site verdoyant et calme, très belle villa provenç. prest. de classe, parf. état. Séjour 40 m2 av. chem., 4 gdes ch., 2 bains, cuis. tte équipée, ling., gge. ch. centr., tél., terrasses 70 m2. Jardin clos de 2.000 m2 très agréable amén., très belle vue. Prix : 1.040.000 F. Ag. COUGARD, 43, cours Mirabeau, AIX (42) 27-84-69/26-15-75

VENCE - Vds sans intermed. ravissante villa, 1 km centre. Sej., 2 ch., cuis., bns, ch. cent. 2 wc, bns. S/sol am. jdin 600 m2. Belle terras. Tél. (35) 27-32-12

pavillons

1 548 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris. 0 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. 757-62-02.

Un quart d'heure Dieppe, beau pav. F-5, gar., cft, 400.000 F. Téléphone : (55) 33-11-24

EXCEPTIONN. - FONTENAY-SOUS-BOIS, R.E.R., bois. Pav. meulière, 7 pces. Tél. 873-31-46.

VELIZY. Refait à neuf, séjour, 2 chambres, tout confort, jardin. Prix : 350.000 F. Tél. 027-57-40.

maisons de campagne

Ch. Perche, rég. Tourouvre - Chap.-Montligeon, mais. rurale anc., b. ét., aménag. av. pâture 1 ha min. Disp. 170-200.000. Ecr. Dart, 4, r. Mignard, 75016 Paris.

Maison de campagne dans village 60 km de Paris, double living, 3 chambres, 2 s. de bs, atelier, jardin, tout confort 408-40-25 ou 553-56-07.

Dans hameau SUD-ARDECHE : mais. indép., ancienne, typique. Vue superbe. Rivière. Soleil. Prix 60.000 F. Tél. (91) 37-75-30.

fermettes

Part. vd FERMETTE 3 HA, 30 km de SARLAT SUD (Dordogne) - Tél. : (58) 70-30-94

terrains

Superbe terrain 5.000 m2, Ile d'Yeu, anse des Vieilles, vue mer. S'adresser sur place. Agence Océan.

LYS - CHANTILLY
Splendide terrain à bâtir pour villa 5.450 m2 environ dans zone résidentielle Px. : 240 0000 F. 540-73-01 ou 540-98-64.

CRETEIL, 400 m2, 20 mètres de façade. Prix : 225.000 francs. GIF, 1.000 m2, 25 mètres de façade. Prix : 260.000 francs. BURES 1.000 m2, 30 mètres de façade. Prix : 270.000 francs. Argenteuil, 400 m2, 20 mètres de façade. Prix : 160.000 francs. ENTRE LAGNY ET MEAUX, 1.100 m2. Prix : 145.000 F. Téléphone : 584-00-23 ou 24.

propriétés

Particulier vend propriété 90 km ouest Paris, proximité Dreux 2 ha 1/2, maison de maître, logement gardien, dépendances. Téléphoner 325-80-88 François.

Belle propr. rurale, 7 km de la mer, cadre envir. très verdoy., rez-de-ch. 1 ch., s. de séj. avec chem., cuis., s. à m., gd cellier avec grenier aménagé ; 1er ét., 2 ch., s. de bs, poss. 3e ch., puits + eau courante, électr., tél., gd jard. et verger att., le tout cont. env. 3 000 m2. Libre à la vente. S'adr. Mº Lefrançois, notaire, 50700 Valognes. Tél. : (33) 40-10-69.

Part. à part. 7 km St-Tropez MAS provençal - Grimaud - Village - Calme, très bon état. Rez-de-ch. et rez-de-jard. avec entrées indépend., belle cuis. et dépend. 1 séjour, 6 chbres, 1 atelier-séjour et 1 kitchen., 1 s. de bains, 1 salle d'eau, 2 w.-c. - Jardin sur 13 ares. Px 1.050.000 F. T. (94) 43-20-95.

URGENT - PRÈS ANET
90 km. PARIS-OUEST
Superbe demeure récente, style fermette, 240 m2 habit. gd séj. rustiq., 5 chbres, cuis., s. bs, s. jeux, tt cft s/2 650 m2 de jdin clos. Px sacrif. 579 000

PRÈS ANET
80 km PARIS-OUEST
Grande demeure de caractère s/ très beau parc de 7 500 m2 environ en bordure de rivière, tt cft + cellier, gar., mais. de gardien. Px except. : 890 000 F
AGENCE LA VALENTINOISE 28260 ANET. Tél. (37) 64-97-15.

LA VARENNE. Gde Prop. bourgeoise, vaste réception, 85 m2, bur., 6 chbres, 2 S. de B., cadre exceptionnel, 1.760 m2. Prix : 2.500.000 F. Téléphone 376-45-46.

6 KM VERNEUIL-SUR-AVRE 120 KM DE PARIS
DANS PETIT BOIS, très belle maison récente, 8 P P., tout cft., parf. état, ss-sol, garage, grenier 550.000 F. Possibilité crédit et division. 605-10-08.

50 KM Nord PARIS
Vds belle MAISON ANCIENNE, 9 P. principales. 1.200 m2 parc. ville 15.000 habit. (6 médecins, aucun spécialiste 25 km). Ecr. nº T 06974 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

VERSAILLES
Calme. MAISON BOURGEOISE NAPOLEON III, 9/10 P., travx à prévoir. Cour, petit jardin : 1.150.000 F Téléphone 950-45-85.

DS GROS BOURG TOURISTIQ. DU VAL DE LOIRE
ds IMMEUBLE XVIe SIÈCLE
(classé, façade avec sculptures) gd rez-de-chauss. à usage de burx, 1er étage, bel appartem., tt cft, cour et dépendances. Le tout très bon état. M. AUGE, Téléphone : 16 (38) 35-43-78.

FORET DE TRONCHAIS (Cher)
Propriété d'agrém. sur 15 000 m de terrain, verger. R.-de-Ch., salon, séjour, cuis., s. d'eau, w.-c., chbre. 1er étage, 2 gdes chbres, s. de bains + petite maison non attenante de 2 P., s. d'eau, w.-c., piscine chauf., petit étang Prix : 650.000 F. Possibilité crédit
SITE 5, RUE M.-SERVET 18000 BOURGES.
TEL. : 16 (36) 24-77-14.

châteaux

Vds château bord Tarn, 2 étages, parfait état. Belle réception, confort. Parc 3 ha. Nombreuses dépendances. Prix : 1 200 000 F. Mme B. ANGE, Château Conques, 31380 BUZET-SUR-TARN. Tél. : (61) 84-02-47.

manoirs

SARTHE PART. MANOIR XVIe, 20 ha, douves, rivière Ulm, 19, r. du Dr-Armandet, 92190 Meudon. Tél. : 027-12-90, 325-72-87.

MANOIR XVIIIe
120 KM OUEST, 10 P. Gd cft. Annexes, 8 ha parc, site champêtre, vue.
MICHEL ET REYL 265-90-05

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

FONDÉ DE POUVOIRS GRANDE BANQUE
— 34 ans, dynamique et sérieux.
— Expérience professionnelle variée (banque, entreprise, enseignement).
— Trois diplômes d'enseignement supérieur (dont Sciences-Po Paris).
Cherche poste à responsabilité dans banque ou P.M.E. France outre-mer.
Ecrire nº 2864 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra

INGENIEUR CHIMISTE 27 a., libre, étud. ttes proposit. France, étranger. Goût travail, voyages, aventures. Angl., Ital. Ecrire nº 7642, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE ADMINISTRATIF
43 ans, disponible 4e trim. 78. Gde expérience AFRIQUE francophone, comptabilité, gestion, personnel et législation du travail, transit, contacts humains, accepter. emploi basé France avec déplacem. Poste d'organisateur Audit ou Contrôleur conviendrait. Ecr. : HAVAS TOULON 17681.

J.F. BSEC, lic. droit, IAE angl. cour., 12 a. d'exp. serv. compt. sté d'imp., 6 a. de cab. jurid. et fiscal anglo-saxon (sol. conn. compt. jurid. et fiscales) rech. situation cadre ou rapport. Ecr. nº 2.879 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 43 ans, form. jurid., expér. contentieux, immobil., assur., étudierait toutes propositions. Ecr. nº 2.880 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 ans, résidant en R.F.A. SC. ECO - IAE dipl. d'ALLEMAND commercial ANGLAIS
Goût des contacts humains, excellente présentation, désire s'intégrer dans équipe MARKETING en France. Ecr. nº 7.651 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme marié ss enfant, 26 a., BAC E mathématiques et techn. 1re et 2e années. Lycée LIVET à Nantes. Préparation école ingénieur, préparat. école ingénieur de l'E.S.G.T. ch. emploi de professeur France ou étrang. ou autre. Ecr. Ag. Havas, BP 88 56003 Vannes Cedex, rèf. nº 3 836

DOCTEUR 3e CYCLE PHYSIQ. Matériaux lang. français, angl., arabe, étud. ttes prop. de trav. Europe, pays arabes, Afrique. Ecr. nº 2.877 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme, licence, maîtrise DEA philosophie, expérience enseignem. ch. empl. Libre immédiatement. Tél. : 527-48-15.

ATTACHEE DE DIRECTION (Cadre), 38 ans, parfaitement bilingue anglais, espagnol courant, longue expérience boutiques et prêt-à-porter de luxe, cherche poste responsabilité Adjointe direction commerciale. Disponible immédiatement. Ecr. nº 760.451 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

J. H., 23 ans, sér. Dég. O.M. le 30-8-1978. Niveau BTS techn. commerc. Conn. cuirs et peaux cherche emploi. Tél. 921-71-81.

Cadre, 40 ans, coord. de trav. spécialisé bât. industrialisé, déjà assumé direct. chantiers T.C.E. moyenne import. Moyen-Orient, rech. poste similaire ou directeur chantier étranger Anglais courant. Adresser propr. Ecr. nº 2 871 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION
29 ans, 6 ans expér. anglais courant rech. poste ASSISTANTE avec responsabilités à Paris. Ecr. nº 72.070 Contesse, Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er.

H., 31 a., trilingue franç.-allem.-angl. ch. sit. Déplacem. souh.

J.H., 26 a., lic. russe, anglais Etud. ttes proposit. 206-74-25. cour. DESS Sc. Po, rech. empl. SECT. DU TOURISME, 024-01-15.

HISTORIENNE D'ART PIGISTE - DOCUMENTALISTE
hautement qualifiée
30 ANS, DOCTEUR 3e CYCLE. Expérience : bibliothèque, musée, enseign. supér., tourisme, galerie, expositions étranger, catalogues de collections, expertise dessins et peintures, actuellement EDITION D'ART. Sérieuse, organisée, responsable, dactylo, ch. tous travaux de confiance, à partir du 11 sept., temps plein ou partiel, missions France, étranger. Discrétion absolue. Références 1er ordre. Ecr. nº 7619, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR DE PERSONNEL et des **RELATIONS SOCIALES**
42 ans
15 ans de pratique de la fonction « Personnel », dont 6 ans niveau Comité de Direction, moyenne Entreprise.
Départ cause restructuration, recherche poste similaire région indifférente, préférence pour Région Parisienne ou Sud-Est.
Libre septembre 78.
Ecr. sous nº 72.345, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

J. H., 26 ans, lic. droit privé, D.E.S.S., gest. entrepr., attaché direction personnel, étud. toutes propositions PARIS, rég. paris. LIBRE 15 AOUT. Ecr. nº T 06.965 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 20 ans, diplômée B.T.S. secrétariat direction, bilingue anglais, connaissance allemand, cherche poste intéressant dans grande entreprise. Ecrire au nº 6.068, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C.-J.F., 34 a., dynamique, expérience, ch. poste responsab. domaine audiovisuel (information, pédagogie, relat. publiques) Ecr. nº T 06990 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

5 à 7 C.V.

INNOCENTI 120 L
(Mini 7 CV), carros. BERTONE, gris métall., intér. bleu pétrole, vitres teintées, contrôle diagn. effectué 19.700 km., 1re main, radio FM 5 W. Px arg. 15.600 F à débattre. Téléphone 982-66-47.

12 à 16 C.V.

THUILLIER
Concessionnaire PEUGEOT
Vend prix intéressants
604 Exposition 0 km.
46, rue de Mouzaïa (19e).
Tél. : 202-94-42, M. Serraf.

+ de 16 C.V.

MAGNIFIQUE DAYTONA
moteur, embrayage, direction, amortisseurs, peinture, pneus et air conditionné, remis à neuf : 95.000 F. Tél. : (59) 27-49-38.

Part. vend JAGUAR 4,2 litres, modèle XJ6, année 70, moteur 35.000 kilomètres. Excellent état. Prix 20.000 F. Contact Hôtel Assistance, 11, rue de Clichy. Téléphone : 285-85-33.

CENTRE OCCASIONS HERTZ
DES OCCASIONS RECENTES GARANTIE 24 MOIS OU 24.000 KM PIECES ET M.-O. CREDIT

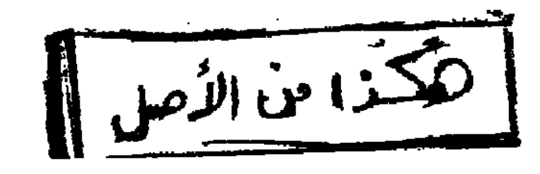
		Prix à partir de F :
CITROEN LN	78	17.500
FIESTA 1100 L	77	16.300
FIESTA 1100 L	78	17.400
GRANADA GHIA	77	33.000
MERCEDES 280 SE	77	83.000
PEUGEOT 104 SL	77	17.600
PEUGEOT 104 SL	78	19.900
PEUGEOT 305	78	27.500
PEUGEOT 504	77	23.500
PEUGEOT 504	78	27.700
PEUGEOT 504 FAM	77	27.500
PEUGEOT 504 FAM	78	35.000
RENAULT 5	77	14.500
RENAULT 5	78	16.500
RENAULT 5 GTL	77	18.000
RENAULT 5 GTL	78	20.500
RENAULT 14 TL	77	19.500
RENAUT 14 TL	78	22.500
RENAULT 18 TS	78	30.500
RENAULT 20 TS	78	40.400
RENAULT 30 TS	78	38.600
SIMCA 1307 GLS	77	19.600
SIMCA 1307 GLS	78	22.500
SIMCA HORIZON	78	24.500

111, rue du Mont-Cenis,
92, rue Duhesme,
75018 Paris.
Téléphone : 259-62-90.

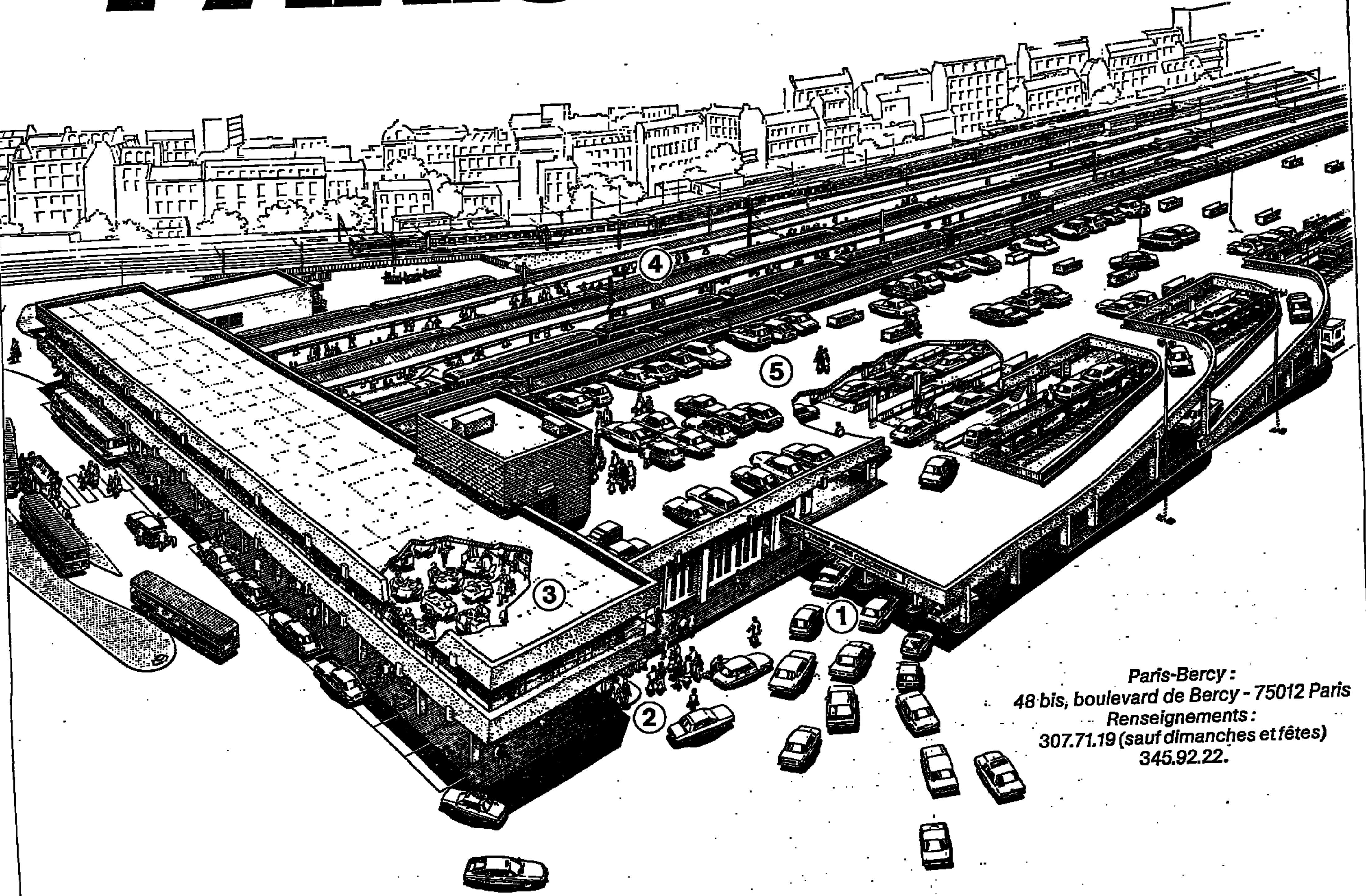
191, avenue Youri-Gagarine,
94400 Vitry-sur-Seine.
Téléphone : 681-03-76.

divers



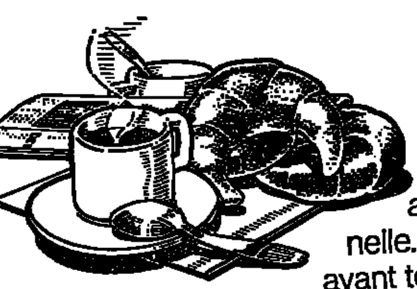


UNE NOUVELLE GARE A PARIS.
PARIS-BERCY



Paris-Bercy :
48 bis, boulevard de Bercy - 75012 Paris
Renseignements :
307.71.19 (sauf dimanches et fêtes)
345.92.22.

LA 1ère GARE POUR LES VOYAGEURS ET LEUR AUTO.



Paris-Bercy, ce n'est pas seulement une belle gare toute neuve et une architecture fonctionnelle. Paris-Bercy, c'est avant tout une grande idée : la 1re gare de France conçue et réalisée pour les trains autos couchettes, en direction de la Côte d'Azur et bientôt de tout le sud de la France.

Et une idée simple : au volant de votre voiture, vous vous présentez à l'aire de réception (n° **1**) et votre famille se rend au salon d'accueil (n° **2**) où une hôtesse la reçoit.

Ensuite, vous avez le choix : ou monter vous-même votre véhicule sur le wagon, ou laisser faire cette opération à nos spécialistes, surnommés les "jockeys".

Après le plombage des portières, oubliez vos bagages. Vous retrouvez votre famille confortablement installée au salon d'accueil avant de flâner de boutiques en plantes vertes. Un étage au-dessus, le restaurant panoramique vous attend pour dîner (n° **3**). Vous avez tout vu ?

Alors gagnez votre quai (n°.**4**) et installez-vous dans votre compartiment. Tout s'est vite et bien passé. Le train va partir et vos yeux se fermer. Bonne nuit.

Le retour, facile. Pour vous réveiller tout à fait, le petit déjeuner vous est offert au restaurant (n° **3**). Votre voiture vous attend sagement au parking (n° **5**).

Voilà : un voyage sans fatigue, sans risque et sans énervement s'achève à Paris-Bercy. Nous espérons vous recevoir bientôt sur nos lignes.

Paris-Nord
Paris-Est
Paris-St-Lazare
Paris-gare de Lyon
Paris-Montparnasse
PARIS-BERCY
Paris-Austerlitz

<u>Métro</u> : ligne n° 6 – Charles de Gaulle-Etoile / Nation par Denfert-Rochereau, station : Bercy.

<u>Bus</u> : ligne n° 62-Cours de Vincennes/ porte de Saint-Cloud, arrêt : Lachambaudie ; ligne n° 24 (sauf dimanches et fêtes)-Gare Saint-Lazare / Alfort-Ecole Vétérinaire, arrêt : Bercy-Rapée ou Pont de Tolbiac - Quai de Bercy.

<u>Navettes gratuites</u> avec la gare de Paris-Lyon et la place de la Bastille.

<u>Liaisons autocars</u> vers les gares de Paris-Nord, Paris-Est, Paris-St-Lazare.

<u>Station de taxis</u>.

M
TAXIS

Trains autos couchettes
L'auto les yeux fermés.



PUBLICIS R 2220 - 183 - 197

CARNET

Naissances

— M. Bruno BOULAY et Mme, née Marie-France Clugnet, ont la joie de faire part de la naissance de
Marie-Laure,
le 8 juillet 1978.
17, rue Emile-Dubois, 75014 Paris.

— Bernard BRUN, Jeanine, née Bovet, et leur fils Etienne, sont heureux d'annoncer la naissance de
Marianne,
le 8 juillet 1978.
17, rue des Clos-Saint-Marcel, 92330 Sceaux.

— Annick et Georges CARDON ont la joie d'annoncer la naissance de
Aurélie,
le 6 juillet 1978.
66, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
11, avenue de la Mer, 14390 Cabourg.

— Juliette est heureuse d'annoncer la naissance de sa sœur
Hélène,
le 28 juin 1978.
Annie et Dominique FAIVRE-ISTRIA.
30, rue des Cordelières, 75013 Paris.

— M. Denis TENCHINE et Mme, née Hatsumi Yoshimi, ont la joie d'annoncer la naissance de
Sandra Mika,
le 9 juillet 1978.
10, rue Le-Nôtre, Grenoble.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, à Abidjan, de
M. Jean ANTOINE,
colonel de l'armée de l'air (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite.
La cérémonie religieuse a été célébrée à Abidjan le 1er juillet en l'église Saint-Jean-de-Cocody.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), le mercredi 12 juillet, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Abidjan (Côte-d'Ivoire).
B.P. 20474.

— M. Maurice Badolle, son époux,
M. et Mme Michel Badolle,
M. et Mme Ennio Adreani,
ses enfants,
MM. François, Etienne, Philippe Badolle,
Mlles Corinne, Catherine, Edith Badolle,
ses petits-enfants,
M. et Mme Marcel Devaux,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Maurice BADOLLE,
née Germaine Guilbert,
rappelée à Dieu le 4 juillet 1978, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité le 7 juillet en l'église Saint-Etienne de Roanne (Loire), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, place de la Porte-des-Ternes, 75017 Paris.
Impérial, 06500 Menton.
Chemin des Fontaines, 05100 Briançon.

— Le directeur général d'Electricité de France,
Le directeur général du Gaz de France,
Le médecin-chef et le médecin-chef adjoint du G.E., service général de médecine du travail d'E.D.F.-G.D.F.,
ont le regret de faire part du décès du
docteur Jean BASTARD,
ancien externe des hôpitaux de Paris,
ancien médecin du travail
de l'usine à gaz
de la Plaine-Saint-Denis,
attaché-chargé de missions
auprès du service général
de médecine du travail
d'E.D.F.-G.D.F.,
survenu le 5 juillet 1978.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— M. et Mme Didier Ozanam et leurs enfants,
Mlle Marie-Louise Bossuat,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert BOSSUAT,
née Suzanne Feuillâtre,
rappelée à Dieu le 9 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 juillet 1978, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Clignancourt, 2, place Jules-Joffrin, à Paris (18e).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, square de Clignancourt, 75018 Paris.

— Mme Alain Bouchacourt et ses enfants,
Mme G. Bouchacourt,
Le docteur et Mme Jean des Roseaux, leurs enfants et petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès du
docteur Alain BOUCHACOURT,
survenu à Toulon le 5 juillet 1978, dans sa cinquante-quatrième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Renarde, rue Bonfante, 83200 Toulon.
1, rue Joseph-André, 83100 Toulon.
Mirabel-aux-Baronnies, 26110 Nyons.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Lucia DARMON,
née Provenzal,
survenu le samedi 8 juillet 1978 à Montpellier.
De la part de :
M. et Mme René Bismut et leurs enfants,
M. et Mme Marco Darmon et leurs enfants,
Sa famille, ses amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 10 juillet 1978 à Montpellier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue des Volontaires, 34000 Montpellier.
2, rue Redon, Paris (17e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René DEBOST,
survenu le 9 juillet 1978, à l'âge de quarante-cinq ans, en son domicile à Paris (4e).
Les obsèques seront célébrées le jeudi 13 juillet, à 10 heures, en l'église de Tain-l'Hermitage (Drôme), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
De la part de :
Mme René Debost et sa fille.
Et des familles Debost et Casati.
3, rue Malher, 75004 Paris.

— M. et Mme Pierre Cornilliat,
M. et Mme Jean Chédin,
ses sœurs et beaux-frères,
M. et Mme Jacques Cornilliat,
Christine, François, Didier et Benoît,
M. et Mme Jean-Louis Chédin,
Laurent, Katia et Maxime,
M. et Mme Alain Chédin,
Frédéric, Jérôme et Cécile,
M. et Mme Olivier Chédin,
Stéphane et Emmanuelle,
ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert DESMAROUX,
ingénieur en retraite,
survenu le 3 juillet 1978, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu dans l'intimité familiale le 7 juillet.
36, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.
1 ter, rue Mornay, 75004 Paris.

— M. et Mme Pierre Hippert et leurs enfants font part du décès de
Mme Lydie GINOLA-OLIVIER,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 30 juin 1978, à Paris, dans sa soixante-seizième année.
L'incinération aura lieu le jeudi 13 juillet 1978, à 9 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris (20e), et l'inhumation à Saint-Tropez (83).
7, rue Bory-d'Arnex, 92210 Saint-Cloud.

— M. Paul Jarleton et ses enfants, Pierre et Michel,
Mlle J. Ras,
Mme A. Jarleton-Debant et ses enfants,
M. et Mme J. Lambroschini et leurs enfants,
M. et Mme L. Mozer et leurs enfants,
Mme A. Bordarier et ses enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul JARLETON,
née Yvette Bartoli,
survenu le 6 juillet 1978, à l'âge de cinquante-quatre ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation à Fontenay-sous-Bois (94) ont eu lieu le lundi 10 juillet 1978 dans l'intimité. 52, avenue de la Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois.

— Villeneuve-lès-Avignon.
Mme Gaston Messean, sa mère,
Le docteur Christian Baschet, son fils,
Jérôme Baschet, son petit-fils,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Mme Jacques LEVEUF,
née Saubade Messean,
survenu le 3 juillet 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Villeneuve-lès-Avignon.
15, rue Auguste-Renoir, 78 Marly-le-Roi.
52, rue Madame, 75006 Paris.

— Donna Maria Beomonte a la douleur d'annoncer le décès subit de sa sœur,
la comtesse Georges PALEOLOGO DIANA GIORGINI,
née Michela Beomonte,
docteur « honoris causa » de
l'université de Pise et de
l'université de Khartoum,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Benissa-Alicante (Espagne), le 3 juillet 1978.
Via Appia-Antica.
219 A. 00178 Rome.

— Mme Raoul Salles et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Raoul SALLES,
qui s'est endormi dans la paix du Seigneur le 3 juillet 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Croix-du-Mont (Gironde), le 7 juillet.
Ils sont particulièrement touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à cette occasion et remercient tous ceux qui s'unissent à leur grande peine.

— Mme Charles Souillart,
M. Charles Bocquet,
M. et Mme Charles Alin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Colnenne et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Godart et leurs enfants,
Tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Charles SOUILLART,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur E.S.E.,
ancien ingénieur principal
aux Charbonnages de France,
survenu le 1er juillet 1978 au Rouret.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 7 juillet en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.
M. Bocquet,
38, rue de la Tour, 75016 Paris.

— Mme Marie-Madeleine Vandevoorde,
M. et Mme Paul Lapp,
M. et Mme Jean Vandevoorde,
M. et Mme Pierre Vandevoorde,
Mme Marie-Thérèse Vandevoorde,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean VANDEVOORDE,
née Madeleine Carcat,
survenu le 8 juillet 1978 dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Avelin (Nord), le 11 juillet, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre-André Vieil, son épouse,
M. et Mme Philippe Vieil et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Buc et leur fille,
M. Jacques Vieil et son fils,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-trois ans, du général de division
Pierre-André VIEIL (C R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 des T.O.E.,
croix de la Valeur militaire
(sept citations),
survenu le 9 juillet.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 12 juillet, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu à Aix-en-Provence, après une messe en l'église Saint-Jean-de-Malte, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
81, rue de la République, 92110 Meudon.

[Né à Sénas (Bouches-du-Rhône), le 4 août 1914, le général Vieil appartenait à l'artillerie de marine. Après avoir participé à la campagne de la libération en 1944-1945, il servit par trois fois en Indochine où, promu général en 1968, il fut de 1969 à 1971 chef de la mission militaire française au Cambodge. Ancien élève de l'Ecole supérieure de guerre (48e promotion), il servit aussi en Algérie, commanda le 3e R.A.M.A. à Vernon et fut directeur adjoint des personnels militaires de l'armée de terre. Passé au cadre de réserve en 1972, il fut jusqu'en 1975 délégué général de l'Association des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Le docteur et Mme Jean-François Canel,
M. Patrick Canel,
Valérie, Jean-Philippe, Benjamin,
Mme Andréann Clermont-Canel,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
docteur Robert CANEL,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient tous ceux qui partagent leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— La famille du
général de corps d'armée
Jean-Maurice GUÉRIN (C. R.),
prie toutes les personnes qui sont associées à sa grande peine de trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

Anniversaires

— Mme Maurice Fefer demande prie toutes les personnes qui se sont connu
M. Maurice FEFER,
pour le premier anniversaire de son décès, survenu le 14 juillet 1977.

— Le 11 juillet 1973 mourait
Pablo PICASSO,
à l'âge de vingt-quatre ans.
Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent. Une tendre pensée est demandée.

Visites et conférences

MERCREDI 12 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., façade, portail gauche, Mme Bouquet des Chaux : « Notre-Dame ».
15 h., entrée de l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « L'hôtel du ministre Sully ».
15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Colin : « Le château de Maisons-Laffitte ».
15 h., métro Mabillon : « Les jardins du village Saint-Germains-des-Prés » (A travers Paris).
15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Musée de la préfecture de police » (Mme Ferrand).
15 h., 6, place des Vosges : « Place des Vosges et alentours » (Mme Hager).
15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire), entrées limitées.
CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

PRESSE

LE 10 000e NUMÉRO DE « L'ÉQUIPE »

Le numéro de *l'Equipe* du lundi 10 juillet portait la mention : « 35e année — N° 10 000 ». Célébrant cet anniversaire, M. Edouard Seidler, directeur de la rédaction, écrit :

« *Sans doute le sport de demain s'éloignera-t-il toujours davantage du romantisme qui faisait son charme hier. Le hasard aura de moins en moin prise sur lui. Il tendra sans cesse à devenir, sinon une science, tout au moins une activité exacte. On ressortira plus rarement le cliché éculé de sa « glorieuse incertitude ». Mais no sprochains dix mille numéros — qui nous conduiront bien avant dans ce vingt et unième siècle tout proche — ne devraient pas être moins passionnants et passionnés que nos dix mille éditions précédentes.* »

● « *Nice-Matin* » n'a pas paru ce mardi 11 juillet à la suite d'un arrêt de vingt-quatre heures observé par les ouvriers du Livre. Le bureau de la section syndicale C.G.T. de l'entreprise avait décidé cette grève afin de protester contre la mise à pied d'un délégué du personnel technique pour motif disciplinaire. Une assemblée générale du personnel technique est convoquée mardi 11 juillet, à 18 heures. — *(Corresp. intérim.)*

● *La sortie du « Nouvel Economiste »* risque d'être compromise cette semaine à cause d'une grève du personnel déclenchée, lundi 10 juillet, à 17 h. 30, et qui s'est achevée mardi à midi. En raison du 14 juillet, le « bouclage » de l'hebdomadaire, avancé au lundi (au lieu du mardi) n'a pu, en effet, avoir lieu.

La grève, décidée à une large majorité en assemblée générale, a été faite pour protester contre le projet de licenciement collectif émanant de la direction (*le Monde* du 7 juillet). Une nouvelle réunion du personnel était prévue au terme de la grève.

● *L'association de presse France-Japon* (14, rue Cimarosa, 75116 Paris), a remis, lundi 10 juillet, son prix annuel « Découverte du Japon » à M. Frédéric de Lamure. Le lauréat, âgé de vingt et un ans, se propose de traiter dans une enquête (texte et photos) le sujet : « Qu'est-ce que l'été pour l'enfant japonais ? » Le prix — qui comprend un voyage aller et retour offert par Japan Air Lines et Air France et un séjour d'un mois à la Maison franco-japonaise de Tokyo — a été remis à M. de Lamure par l'ambassadeur du Japon, M. Kitahara.

● *M. Jacques Duquesne*, directeur général du groupe des publication La Vie catholique (*la Vie, Télérama*, etc.) a décidé, pour convenances personnelles, de quitter ses fonctions à partir du 1er novembre. Venant du *Point* où il était rédacteur en chef adjoint, M. Jacques Duquesne était entré au groupe La Vie en août 1977.

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

LA RÉNOVATION DU BASSIN MINIER DU NORD

Corons de retraite

A Libercourt, dans le Pas-de-Calais, M. Jacques Ragot, directeur général des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, vient de poser la première brique du dix millième logement rénové depuis 1974.

Rénover le bassin minier peut apparaître comme une entreprise aventureuse dans le contexte actuel de récession des Charbonnages. Les Houillères ont hérité des compagnies minières un patrimoine immobilier considérable mais souvent vétuste et en tout cas inadapté aux conditions de la vie actuelle.

Le dix millième logement, qui sera bientôt doté d'une salle d'eau, d'un w.-c. raccordé au tout-à-l'égout, d'une remise, avait été construit en 1922 par la Compagnie des mines d'Ostricourt. En 1966, on avait dressé un état de l'ensemble de la zone minière : sur cent dix mille logements, dix-sept mille étaient irrécupérables et voués à la démolition, soixante-cinq mille étaient considérés comme modernisables.

Mais les travaux n'ont vraiment commencé qu'en 1974, et depuis lors on a rénové en moyenne, chaque année, deux mille deux cent vingt habitations, la meilleure performance étant réalisée en 1977 (deux mille six cent soixante logements). La lenteur de cette vaste opération de salubrité, affirment les Houillères, s'explique surtout par son coût. Si l'Etat accorde une subvention de 8 000 F par unité, la charge nette restant aux Houillères est de 27 000 F. La facture, pour l'année 1977, est de plus de 70 millions de francs qu'il faut couvrir par l'emprunt aux conditions habituelles du marché financier. De leur côté, les collectivités locales et l'établissement public régional apportent un concours appréciable pour les voiries et les travaux divers pris en charge par l'Etat.

Officiellement on souhaite toujours arriver à rénover trois mille habitations chaque année. C'est l'objectif qu'avait fixé M. Jacques Chirac, alors qu'il était premier ministre, mais qu'on aura bien du mal à atteindre; d'autant plus, souligne M. Pierre Delmon, président des Houillères du Nord, que « le ministère des finances a tendance à se montrer plus restrictif au fur et à mesure que les années passent ».

Il reste que, bien avant que s'achève cette rénovation, il n'y aura plus de mineurs actifs. Actuellement, soixante-huit mille logements sont occupés par des retraités ou des veuves de mineurs ; vingt-cinq mille par des actifs. Que deviendra ce patrimoine dans quelques années, vers 1985, lorsque l'on aura fermé le dernier puits ? On comprend le cri d'alarme lancé par M. Antoine Victor, maire de Libercourt : « Construit-on aujourd'hui des cités rénovées pour les chômeurs de demain ? » C'est, au fond, la protestation unanime des élus. La rénovation et la reconquête du cadre de vie n'ont de sens que si elles s'accompagnent d'une conversion économique. Or sur ce point on piétine.

GEORGES SUEUR.

DIFFICILE DE VOIR GRAND...

Le barrage de Villerest : Loire sage

De notre correspondant

Orléans. — M. Maurice Papon, ministre du budget, a signé, il y a quelques jours, l'autorisation qui permettra la construction du barrage de Villerest (Loire). La réalisation d'un projet vieux de plusieurs dizaines d'années, à laquelle bien des gens ne croyaient plus, est, cette fois-ci, réellement engagée. L'ouvrage, on le sait, est le premier, avec celui de Naussac (Lozère), d'une série de quatre ou cinq, destinés à régulariser le cours de la Loire, dont les caprices, connus de tous les écoliers — crues alternant avec des périodes de débit dérisoire, — gênent les populations riveraines.

Qui va payer ?

Mais les remous créés autour du barrage sont loin d'être aplanis. De graves problèmes d'ordre financier subsistent. On ne sait toujours pas qui va payer la facture du barrage, qui s'est considérablement alourdie au fil des ans : estimé à 188 millions de francs en 1975, l'ouvrage, maintenant, en vaut près de 350. L'Etat, en principe, couvre 70 % de la dépense, mais l'agence de bassin Loire-Bretagne, qui tire ses ressources d'une redevance sur les usagers de l'eau (collectivités, industriels et agriculteurs), et qui s'était engagée sur les 30 % restants, ne peut plus faire face maintenant à ses engagements (*le Monde* du 17 décembre 1977).

Aussi est-il fortement question de faire payer les particuliers qui se trouvent en zone inondable en instituant une taxe. Ce projet devait être discuté le 11 juillet à Orléans devant les membres du comité de bassin. Mais la grogne et l'hostilité des élus du val de Loire à cette nouvelle taxe se sont déjà manifestées : certains considèrent que la tâche de réfection des digues du fleuve entreprise en ce moment dans les départements, et à la charge de ceux-ci, est suffisamment lourde et que, en taxant les « inondables », on leur ferait payer ainsi une seconde fois le prix de leur protection contre les crues ; ils renvoient la balle à l'Etat.

Sur le terrain, dans la région de Roanne, les problèmes ne sont pas réglés non plus. Le département de la Loire a certes adhéré à l'institution interdépartementale, mise en place pour assurer la maîtrise de l'ouvrage et qui regroupe les départements baignés par la Loire. Mais plusieurs recours ont été déposés : l'un devant le tribunal administratif de Lyon par le comité de défense des gorges de la Loire ; un autre au Conseil d'Etat pour tenter de faire annuler le décret d'utilité publique du 18 avril 1977, par la Ville de Roanne, la chambre d'agriculture de la Loire et de nombreuses organisations agricoles.

D'une façon générale, outre les pertes infligées aux agriculteurs, les opposants au barrage estiment que la retenue est trop proche de la ville de Roanne et que, située en aval d'une agglomération aussi industrialisée que celle de Saint-Etienne, elle sera un réceptacle de pollution.

La mise en eau du barrage, enfin, risque de causer « une perte irréparable » pour la recherche préhistorique française, selon les termes du directeur des antiquités préhistoriques de la région Rhône-Alpes. Installés au-dessus des multiples criques de roches rouges et à proximité des rapides qui barrent le fleuve, des hommes vivaient là à l'époque paléolithique. Au dire des spécialistes, il s'agit de la plus importante concentration de sites remontant au paléolithique moyen et supérieur connue dans le Massif Central.

Le financement de Villerest est si laborieux qu'on peut se demander si la poursuite du programme de régularisation du cours de la Loire n'est pas un leurre. On peut affirmer que c'est moins la protection des populations de la vallée de la Loire contre les inondations ou l'amélioration de la qualité des eaux que les besoins de refroidissement des centrales nucléaires qui ont permis de « décrocher » — avec toutes les difficultés que l'on sait — le financement de Villerest et de Naussac. Si le val de Loire constituait un axe économique, l'argent ne manquerait pas et la Loire se transformerait aussi vite que le Rhône. Aucun but économique n'étant défini (rares sont ceux qui croient à une « transversale européenne »), la volonté d'aménagement de l'Etat est quasiment inexistante.

RÉGIS GUYOTAT.

La centrale de Flamanville : E.D.F. informe l'opinion

De notre correspondant

Cherbourg. — Les Normands ont le privilège d'être les premiers en France à pouvoir apprécier l'étude d'impact sur l'environnement que la loi de protection de la nature a rendue obligatoire pour les centrales nucléaires. En déposant une nouvelle demande de permis de construire pour la centrale de Flamanville (Manche) — le précédent permis étant en litige devant les tribunaux — l'E.D.F. a rendu public le dossier d'impact. Du 7 au 19 juillet celui-ci peut être consulté à la préfecture et à la direction départementale de l'équipement de Saint-Lô, à la sous-préfecture de Cherbourg, dans les mairies de Les Pieux et de Flamanville. L'E.D.F. explique d'abord pourquoi elle a choisi Flamanville, « seul site envisageable dans le Nord-Cotentin ». Voilà qui devrait rassurer les habitants qui, de l'autre côté de la presqu'île, craignent l'installation d'autres réacteurs à Gatteville.

Le dossier d'impact se présente comme document de cinquante-six pages dont l'établissement aurait coûté 25 millions de francs. Il est essentiellement constitué par les travaux menés par le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) et l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.). Il conclut que l'effet de la centrale sur le site, l'écosystème terrestre et le milieu marin sera faible durant la construction de l'ouvrage et en période de fonctionnement. On assistera toutefois à une légère réduction du « parc à homards » devant les falaises, une disparition d'environ 10 % du plancton dans la zone des rejets d'eau chaude (emission 150 hectares) et une faible diminution du « parc à poissons ». L'influence directe des endigages sur les peuplements des fonds bordant le rivage devrait être limitée.

Pour les rejets radioactifs, l'état initial du site ou « point zéro » révèle que devant Flamanville l'eau de mer présente une radioactivité supérieure à la moyenne (340 picocuries par litre). Dans les algues, le taux se situerait entre 3 000 et 10 000 picocuries par kilo frais ; pour les invertébrés et les poissons, entre 2 000 et 3 000. On trouve des traces de césium 137 et 144, de potassium 40, de ruthénium et de rhodium. Mais l'étude ne précise pas dans quelle mesure les rejets du centre de retraitement de La Hague sont responsables de ces taux.

L'étude d'impact énumère les mesures prévues pour limiter les effets des rejets radioactifs et les quantités qui seront rejetées lorsque les quatre réacteurs seront en service. C'est ainsi qu'il sera rejeté chaque année, sous forme de liquide, environ 7 400 curies de tritium et 72 curies de produits radioactifs autres que le tritium (maxima autorisés : 8 000 curies et 160 curies par an). La radioactivité rejetée par les cheminées dans l'atmosphère sera de 156 000 curies par an pour les gaz rares (maximum 320 000), 5 curies par an pour l'iode (maximum 20) et 1 200 curies pour le tritium. Conclusion sur ce point précis : l'augmentation de la radioactivité ambiante devrait être inférieure aux variations de la radioactivité naturelle.

RENÉ MOIRAND.

TÉMOIGNAGES

Le « pour » et le « contre » de Rhin-Rhône

La publication dans « le Monde » du 22 juin du témoignage de Bernard Clavel, « J'ai vu mourir le Rhône, je ne veux pas voir mourir le Doubs », a suscité de nombreuses réactions. En voici deux contradictoires.

Saccage irréversible

Bernard Clavel, ce « cher et grand « naïf », a raison : on ne peut sans mot dire laisser se perpétrer ce crime contre la nature, contre le « cadre de vie » — thème auquel font semblant de croire ceux qui nous gouvernent — que serait le percement du grand canal Saône-Rhin, dont l'intérêt, sur le plan général, et et même au point de vue de l'inévitable rentabilité économique, est loin d'être démontré. L'avis prudent du Conseil d'Etat sur ce sujet ainsi que l'absence actuelle de financement réel des travaux laissent espérer encore un sursaut des autorités, un renoncement définitif à cette entreprise aventureuse, coûteuse et très probablement nocive sur le plan humain.

En effet, une centrale nucléaire ou thermique, cela peut encore être abandonné, ne pas fonctionner. Mais le « grand canal » creusé, c'est une plaie incicatrisable, un acte irréversible : c'est le saccage de l'admirable vallée du Doubs, haut lieu touristique, c'est la modification en profondeur du climat local, c'est la perturbation de la vie et des activités de nombreuses agglomérations, au premier rang desquelles figurent les cités historiques de Dole et de Besançon.

Il faut donc, effectivement, que les populations concernées se manifestent davantage et que notre trop jacobine capitale se fasse l'écho de cette revendication latente mais réelle. M'apprêtant à quitter la région parisienne pour la région bisontine, je ne connais pas très bien la situation des esprits en Franche-Comté : mais il me semble que B. Clavel sous-estime quelque peu l'importance des réactions locales au projet de grand canal.

JEAN-PAUL COLIN,
Fontenay-le-Fleury (Yvelines).

L'exemple allemand

Vous oubliez, Bernard Clavel, de dire aux lecteurs du Monde que, si la navigation lourde entre Seurre (Côte-d'Or) et Marseille-Sète n'est que la centième partie de ce qu'elle pourrait être, à l'instar du Rhin vis-à-vis de Rotterdam-Anvers, nous le devons essentiellement à notre électoralisme de bas étage qui permet à la coalition au pouvoir de s'assurer, entre autres, la clientèle des centaines de milliers d'entrepreneurs de transports routiers ; cela au mépris le plus flagrant de nos prétendues économies d'énergie et de nos dépenses de suréquipement ferroviaire, autoroutier et fluvial dans les vallées de la Saône et du Rhône, sans parler des oléoducs.

Oser prétendre comme vous le faites qu'un pays aussi pauvre en énergie que le nôtre verra un jour « les barrages et les centrales nucléaires à démolir », c'est assurément prendre les Français pour des naïfs ou des crédules au moment où la République fédérale d'Allemagne, après les liaisons fluviales lourdes Elbe-Mittelland Kanal, à l'ouest du « rideau de fer », Moselle de Coblence à Thionville, Neckar de Mannheim à Stuttgart, Main au-delà de Nuremberg, Danube de la frontière autrichienne au-delà de Ratisbonne, Rhin au-delà de Karlsruhe, vient d'entreprendre la Sarre entre Trèves et Sarrebruck avant son raccordement au Rhin par Kaiserslautern et Worms !

Mais sachez bien que ce n'est surtout pas parce que Rhin-Rhône ne se ferait pas que l'ogre parisien se priverait de sa troisième liaison fluviale Seine-Denain après le canal de Saint-Quentin et le loupé magistral du canal du Nord au gabarit ridicule de 750 tonnes. Il y a moins de vingt ans... pas plus d'ailleurs que des autoroutes à prix d'or pour permettre aux millions d'automobilistes parisiens et européens d'aller une fois par an en Espagne sans rien dépenser dans notre pays !

Colonel TOURNIER,
Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La S.N.C.F. et les routiers doivent évoluer dans un climat de concurrence

demande la commission Guillaumat

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a rendu public ce mardi 11 juillet le rapport établi par M. Pierre Guillaumat (1) et la commission qu'il présidait sur les « orientations pour les transports terrestres ».

Ce rapport a été remis en février 1978 au premier ministre qui l'avait commandé en mai 1977. Ce dernier déclarait notamment : « Le nombre et la diversité des questions posées montrent bien qu'il ne suffit pas de procéder à un ajustement plus précis de la coordination entre le rail et la route. C'est en fait à une réflexion sur l'avenir des transports terrestres qu'il faut se livrer. Cette perspective devra permettre d'éclairer les décisions immédiates ou futures et faciliter une gestion plus sûre et plus harmonieuse de ce secteur clé de l'économie. »

Les conclusions de la commission Guillaumat, dès que le contenu avait commencé à en être divulgué, avaient suscité de vives appréhensions à cause de ses orientations nettement libérales. Voici comment les auteurs du rapport les résument eux-mêmes.

(1) M. Pierre Guillaumat, ancien ministre, est président de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières.

« La commission a mené ses réflexions à partir de l'examen de la politique suivie jusqu'ici dans les transports terrestres et des perspectives d'évolution du marché des transports à l'horizon 1990. Fondées sur des hypothèses de croissance économique contrastées — mais excluant des situations extrême de crise, — ces perspectives ont révélé le rôle déterminant de la demande des déplacements de voyageurs et ont montré que les conditions de l'offre de transport de marchandises étaient largement déterminées par le développement de l'offre pour les voyageurs. Elles ont également fait ressortir le risque de voir le fonctionnement du système de transport échapper peu à peu aux mécanismes d'une situation de concurrence.

» La lourdeur de la gestion centralisée qui en serait la conséquence directe, la limitation corrélative de la liberté de l'usager et en particulier du chargeur, la perte d'efficacité inéluctable qui en résulterait, l'appréciation des facteurs présents et futurs de compétitivité et du caractère irremplaçable de chaque mode de transport, on conduit la commission à préconiser fermement le maintien du secteur des transports terrestres interurbains dans une économie de concurrence et à s'interroger sur les conditions de ce maintien. De cette interrogation, elle a dégagé des orientations d'action pour les pouvoirs publics.

» 1) Aucune raison sérieuse de subventionner les déplacements de voyageurs n'a pu être avancée. Le jeu des marchés est le meilleur moyen d'offrir au voyageur le plus large choix possible de services, de qualités et de prix. L'Etat devra toutefois garder la maîtrise du développement des investissements de capacité et des améliorations de qualité entreprises dans chacun des modes pour prévenir toute sur-capacité, source de gaspillage. Une coordination étroite des plans et des programmes de réalisation des investissements d'infrastructure en est le moyen.

» Dans les zones à faible densité démographique, la satisfaction des aspirations à la mobilité des citoyens sera favorisée par un renouvellement du cadre juridique d'exécution des transports. La mise en place de règles nouvelles concernant les taxis et les voitures particulières lèverait les obstacles à une utilisation plus économique — en particulier collective — de ces deux moyens de transport. La modification de la réglementation de 1949 relative aux droits de trafic faciliterait les innovations et donnerait plus de souplesse dans la conception et l'exploitation des réseaux de lignes d'autocars.

» 2) Le rôle de l'Etat dans le transport de marchandises est d'abord celui d'un arbitre. Il veille à la bonne harmonie des conditions de concurrence. Il gère les effets externes comme la sécurité et l'environnement.

» Cette orientation vise à terme à la disparition de la réglementation malthusienne du transport routier public, dont les inconvénients excèdent les avantages à en attendre pour la coordination entre modes de transport.

» Une réflexion approfondie sur les obligations imposées à la S.N.C.F. pour la gestion des points de remise et de livraison des marchandises est nécessaire. La substitution de la notion de contrat de service à celle de service public, trop générale et inadaptée aux conditions actuelles, serait une des voies de recherche.

» L'imputation progressive aux utilisateurs de chaque mode des coûts complets qu'ils entraînent pour la collectivité doit être recherchée ; elle suppose la mise en place de centres de gestion des infrastructures dont la vocation serait de gérer les recettes et les dépenses liées à l'utilisation, au développement ou à l'amélioration des infrastructures de chaque mode.

» 3) Si des considérations extérieures au transport plaident en faveur d'une aide de l'Etat ou d'autres collectivités publiques au profit des entreprises ou des ménages — orientation géographique des activités, freinage ou arrêt du dépeuplement de certaines régions, maintien d'un niveau minimum de service de transports... — les coûts et avantages sociaux doivent en être clairement comptabilisés et les dépenses correspondantes donner lieu à compensation selon des procédures rigoureusement définies. Aucune raison n'existe pour que, dans chaque cas, la solution la plus efficiente ne soit pas retenue.

» 4) Les schémas régionaux, les plans départementaux ou locaux de transports peuvent garantir une plus grande coordination et une meilleure intégration des services locaux de transport de voyageurs, fondées sur l'évaluation des besoins et la détermination des priorités sous le contrôle des élus locaux.

» Ces interventions ne doivent cependant pas conduire à ignorer le marché et désorganiser son fonctionnement : elles peuvent apporter des corrections aux effets jugés négatifs qu'il aurait dans certains cas.

» L'accroissement des pouvoirs des autorités locales est lié à l'augmentation de leurs ressources financières... »

● *Perturbations aux frontières.* — Après une semaine de calme sur l'itinéraire international du tunnel du Mont-Blanc, les douaniers italiens ont déposé, à nouveau, un préavis de grève effectif à partir du lundi 10 juillet. Les douaniers assureront leur service de 8 h à 14 heures.

D'autre part, les transporteurs routiers italiens ont bloqué lundi la frontière du Brenner avec l'Autriche pour protester contre les nouveaux droits de transit imposés par les autorités de Vienne. Les véhicules de tourisme et les autocars peuvent encore passer, mais avec difficulté.

Entre Ostende et Dunkerque

CROISIÈRE AU LARGE... DES TAXES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un vieux paquebot anglais transformé en gigantesque boutique hors taxes va être mis en service le 24 juillet sur la ligne Ostende-Dunkerque et vice versa.

Un armateur britannique, M. Frank Shaw, de la Channel Cruise Line Ltd, propose aux Belges et aux Français trois heures de voyage à bord de l'« Aquamar », qui naviguera sous pavillon britannique, pour 295 francs belges (35 francs français). A bord, les huit cents passagers pourront acheter tous les produits anglais totalement détaxés. Il ne sera plus nécessaire d'aller à Londres ou à Douvres. L'armateur espère transporter trois mille deux cents passagers par jour, soixante-dix mille avant la fin de l'été.

Un inconvénient : les passagers, après leur trajet en bateau, devront regagner leur port de départ en autocar.

A Ostende, l'initiative a suscité une certaine émotion. Les commerçants accusent l'armateur britannique de concurrence déloyale. En revanche, les autorités municipales se félicitent : elles vont toucher 9 millions de francs belges en droits portuaires et taxes sur les passagers.

Une idée pour le « France », toujours à quai, désarmé, au Havre ? — P. de V.

DES « FISSURES » SUR LES AILES DE CONCORDE

M. Edmund Dell, secrétaire britannique au commerce, a confirmé, lundi 10 juillet à Londres, la teneur d'un rapport de la British Airways établi au début de l'année et signalant l'apparition de « fissures » sur les ailes des cinq appareils Concorde actuellement en service pour le compte de cette compagnie. M. Dell a précisé qu'il avait pu être remédié à ces fissures au cours des opérations normales d'entretien et sans qu'il soit besoin de retirer les supersoniques du service.

La compagnie Air France avait pour sa part relevé les mêmes anomalies sur l'un de ses Concorde. « *Mais*, précise-t-on à son siège, *nous avons pu pallier cette déficience dès le début de l'exploitation à Toulouse, et depuis un an nous n'avons plus rien constaté.* »

[La « fissure » ou « crique » atteint d'une manière générale tous les appareils, supersoniques ou non. Elle se présente sur les bords d'attaque des ailes sous la forme d'un « trait de crayon » de quelques centimètres de long et d'une largeur de moins de 1 millimètre. En général, elle n'apparaît cependant qu'au bout d'une dizaine d'années de vol. Les conditions dans lesquelles évolue Concorde — vitesse, altitude — suffisent-elles à expliquer une apparition beaucoup plus rapide de cette faiblesse rituelle ?]

LES COMPAGNIES AÉRIENNES AMÉRICAINES PEUVENT DIMINUER DE 50 A 70 % LEURS TARIFS

Washington (*A.F.P.*). — Des tarifs aériens réduits de moitié au moins pourraient entrer en vigueur aux Etats-Unis d'ici moins de deux mois. Dans le souci de stimuler la concurrence, le CAB (Conseil de l'aéronautique civile) a, en effet, décidé de libérer les contrôles gouvernementaux sur les tarifs aériens. Il autorise les transporteurs aériens à réduire de 50 % ou 70 % le prix des billets en classe touriste sur une partie importante de leur réseau. Il leur permet, d'autre part, d'augmenter de 5 à 10 % leurs tarifs sur certaines liaisons et de fixer à leur gré les tarifs de première classe.

[En avril dernier, le CAB avait laissé entendre que les compagnies pourraient mettre en vigueur d'importantes réductions de tarifs sans son approbation préalable. Plus libéral encore, le plan annoncé le 10 juillet met fin à quarante années de contrôle serré et à l'hostilité traditionnelle aux baisses de prix manifestée par l'agence gouvernementale.]

URBANISME

● *Un hypermarché indésirable à Limoges.* — L'installation d'un hypermarché Carrefour près de Limoges se heurte à l'opposition du sénateur de la Haute-Vienne, maire de la ville, M. Longequeue (socialiste). Cette implantation de 8 000 m2 environ pour Carrefour, 5 000 à 6 000 m2 pour la galerie marchande et la cafétéria, avec un parking de 1 000 places, a reçu un avis favorable de la commission nationale d'urbanisme commercial, alors que la commission départementale s'y était, en mars dernier, déclarée opposée. — *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

E.D.F. engage une procédure pour une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a autorisé E.D.F. à présenter une demande d'utilité publique pour la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube). C'est ce qu'a annoncé le préfet au conseil général de l'Aube, réuni en séance extraordinaire le 10 juillet.

E.D.F. va donc entamer la longue procédure qui accompagne la création des grands équipements collectifs — enquête publique, étude d'impact, multiples autorisations administratives — mais personne ne doute dans le département qu'un pas décisif vient d'être franchi dans la réalisation de cette centrale. Sur un site de 212 hectares situé au bord de la Seine, à proximité de Nogent-sur-Seine (4 000 habitants), E.D.F. envisage d'édifier dans un premier temps deux réacteurs de 1 300 mégawatts et deux ou trois tours géantes de refroidissement. Si le chantier s'ouvrait en 1979, les réacteurs seraient couplés au réseau en 1985 et 1988.

[Depuis qu'elle a annoncé ses intentions, en 1975, E.D.F. est soumise à une vive contestation. La France, dit-on, serait ainsi le premier pays au monde à installer une centrale à 100 kilomètres en amont d'une agglomération de dix millions d'habitants (Paris). Aussi les manifestations se sont-elles multipliées sur le terrain. La plus importante a réuni plus de dix mille personnes en juin 1977. M. Paul Granet, député de l'Aube (*P.R.*, app. U.D.F.), qui était alors secrétaire d'Etat à l'environnement, avait exprimé les plus extrêmes réserves en 1976 sur cette réalisation. Il demandait que l'on renonce à toute procédure accélérée et que l'on prenne des mesures de sécurité exceptionnelles.]

● *Les « dossiers » de* la Tribune d'Orléans. — Dans son dernier numéro, *la Tribune d'Orléans*, éditée par le Groupe d'études municipales de l'agglomération orléanaise (GEMAO) publie plusieurs « dossiers », notamment sur le plan d'occupation des sols (P.O.S.) d'Orléans, sur l'administration communale et sur des projets immobiliers qui risquent de mettre en danger l'environnement. (*La Tribune d'Orléans*, 9, rue de Chambord, 45000 Orléans.)

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE FRANÇAISE

A NANTES : Dubigeon-Normandie réduit la durée hebdomadaire du travail

De notre correspondant

Nantes. — La durée hebdomadaire de travail a été réduite à quarante heures à partir du 1er juillet aux chantiers navals Dubigeon-Normandie de Nantes. Cette décision n'a pas provoqué de vives ripostes syndicales. Après les trois mois de grève qui avaient paralysé le chantier nantais, au retour des congés d'août, l'an dernier, les organisations syndicales ont en effet revu leur stratégie.

Compte tenu de la gravité de la situation de toute la construction navale, l'heure n'est plus aux actions chantier par chantier, jugées suicidaires, mais à une réaction de l'ensemble de la profession.

A Dubigeon-Normandie, la charge de travail est précairement assurée jusqu'en février 1979. Il n'y a actuellement aucune commande ferme en portefeuille. Syndicats et direction sont d'accord sur ce point. Le chantier, qui fait déjà de la corde raide depuis un an, arrive aux échéances décisives. Si l'automne n'apporte pas une commande sérieuse, ce sera la rupture de charge, le chômage technique et les licenciements.

La moitié des effectifs travaillent actuellement sur le navire qui doit être impérativement livré en mai 1979 pour entrer en service au début de l'été prochain sur les lignes de Corse.

L'inconnue des sous-marins sud-africains

Le dernier transporteur d'acide est à livrer en novembre 1979. Il a été retardé de cinq mois pour étaler la charge de travail du chantier. Les sous-traitants ont été renvoyés.

Restent les deux sous-marins commandés par l'Afrique du Sud : le premier, qui a été lancé au printemps 1978, sera prêt en mai prochain ; le second sera achevé au printemps 1980. Ces deux navires sont sous embargo. Mais la direction des chantiers a reçu ordre du premier ministre de continuer leur construction. Elle est couverte par une assurance, la Coface (compagnie française du commerce extérieur), et la marine nationale prospecte d'autres acheteurs éventuels, au rang desquels figurent le Pakistan et le Brésil.

On avait espéré un moment la commande par un armateur suisse de petits cargos fluvio-maritimes pour la flottille du Rhin. Les chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire espéraient une commande de douze navires de ce type dont ils auraient rétrocédé la construction de quatre unités à Dubigeon. Cet espoir semble aujourd'hui définitivement abandonné.

C'est dès le retour des congés d'août que la question de la survie du chantier sera posée de manière brutale. Il faut, en effet, six mois d'études à l'entreprise avant de mettre un navire en chantier. Le délai peut être raccourci, s'il s'agit d'un modèle de bâtiment que l'entreprise a déjà construit. Mais, dans les deux cas, compte tenu des délais d'approvisionnement en matériaux, le risque est déjà grand d'une rupture de la charge de travail dès le mois de mars 1979.

Grâce à des « glissements » de personnel d'un secteur à l'autre, l'effectif actuel devrait être maintenu jusqu'à fin février 1979. Il est de deux mille soixante-neuf personnes après le renvoi de quelque quatre cents intérimaires. En 1976, le chantier employait deux mille six cents personnes et faisait travailler de manière continue plusieurs centaines de salariés intérimaires.

JEAN-CLAUDE MURGALE.

A LA CIOTAT : une catastrophe pour l'agglomération

De notre correspondant régional

Marseille. — « La direction annonce enfin la couleur », titre l'intersyndicale des Chantiers de La Ciotat (C.N.C.) dans un tract qu'elle a diffusé, le mardi matin 11 juillet, aux travailleurs de l'entreprise. Chacun s'attendait cependant, depuis plusieurs mois, à l'annonce d'une telle décision et le syndicat F.O. avait lui-même lancé, dès le mois d'octobre 1977, le chiffre de deux mille licenciements... Depuis quatre ans, les C.N.C. n'ont plus enregistré la moindre commande malgré les mesures gouvernementales d'aides dont le système avait été amélioré en juillet 1977.

Les chantiers ciotadens n'ont plus actuellement que six navires à livrer : deux en cours d'armement, deux en construction à flot et deux en usinage de préfabrication (1). Dès le début de mai 1978, puis à la mi-juin, la direction avait été amenée, pour étaler dans le temps le plan de charges, à réduire les horaires de travail hebdomadaire, qui étaient passés de quarante-deux heures à quarante heures pour l'ensemble du personnel et à trente-quatre heures pour les effectifs dits improductifs (environ 10 % des salariés). Les heures supplémentaires avaient été supprimées et le travail en quart abandonné. Au début de l'année, d'autre part, le recrutement du personnel avait été totalement arrêté et trois cent cinquante mises en préretraite annoncées.

Un repliement inévitable

Cette politique drastique, qui s'est accompagnée de la remise en cause de certains avantages acquis — touchant en particulier la progression des salaires — devait permettre de reporter la livraison du dernier bateau à l'automne 1979 et de trouver, entre-temps, des commandes relais qui, hélas, ne sont pas venues. « Compte tenu de la dégradation du carnet de commandes, précise la direction, il devient nécessaire que l'entreprise se replie sur des effectifs correspondant à sa charge prévisible. Si la direction générale est prête, pour obtenir de nouvelles commandes, à consentir des pertes qui sont inévitables malgré l'aide de la marine marchande, elle ne peut supporter pour chaque nouveau navire des pertes telles qu'elles épuiseraient rapidement ses disponibilités financières et conduiraient à une faillite certaine (2). »

Le plan de charges pour la période s'étendant du dernier trimestre 1978 au premier trimestre 1979 correspondrait désormais, compte tenu des licenciements, à 4 millions 400 000 heures de travail par an sur la base de quarante heures par semaine. Dès le deuxième trimestre 1979, si la situation n'évoluait pas favorablement, le niveau d'activité des chantiers tomberait à 2 millions d'heures productives et un « un nouveau réajustement des effectifs serait inévitable ».

Quelques perspectives sont évoquées par la direction, notamment la construction d'un cargo pour le compte d'un armement marseillais, la Compagnie méridionale de navigation (C.M.N.), qui apporterait un ballon d'oxygène de cinq cent mille heures productives et soixante à quatre-vingt mille heures de travail pour les bureaux d'études. Les C.N.C. ont également soumissionné en liaison avec les chantiers de l'Atlantique et Gazocéan, dans une affaire de transports de gaz entre l'Iran et les Etats-Unis et ils ont étudié des marchés de bateaux réfrigérés pour la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

Les C.N.C. n'auraient-ils pas dû cependant rechercher depuis le début de la crise une diversification de leurs activités ? La direction objecte qu'elle a modernisé pendant ce temps son outil de production en misant sur une reprise de la demande qu'elle estime plus proche que ne le prévoient les pouvoirs publics (3). Mais pour la C.G.T. en particulier, la question fondamentale est de savoir si le gouvernement veut conserver en France une industrie navale digne de ce nom, et se donner les moyens d'y parvenir en reconstituant notre flotte marchande.

Le ruban bleu du chômage

Les licenciements massifs projetés par la direction des C.N.C. risquent, quoiqu'il en soit, de porter un coup très rude à l'activité économique de La Ciotat. La commune, qui ne compte que trente-trois mille habitants, vit, en effet, en symbiose avec les Chantiers navals, dont la création remonte au second empire... « Ces licenciements, explique le premier adjoint de la municipalité, M. Louis Perrimond (communiste), signifieraient une catastrophe pour la commune, dont l'évolution démographique a très exactement épousé le développement des effectifs des chantiers. » Les C.N.C. emploient aujourd'hui la moitié des salariés de l'agglomération ciotadenne, où le chômage, en particulier féminin, frappe déjà près d'un actif sur dix.

Les deux seuls autres débouchés, eux-mêmes dépendant de la bonne santé des C.N.C., sont ceux du bâtiment et des travaux publics, et de l'alimentation. Le tourisme, malgré le triplement de la population locale qu'il entraîne en été, ne peut suffire à compenser le brutal déclin de cette mono-activité. L'opération « ville morte », organisée le 29 juin par la C.G.T. et la C.F.D.T., avec l'appui de la municipalité et des commerçants, était destinée à préfigurer ce que pourrait devenir La Ciotat demain...

« Les informations que nous donnions en octobre, indique F.O., ont laissé indifférents aussi bien les pouvoirs publics que le patronat. Neuf mois très utiles ont ainsi été perdus (...). Nous protestons contre le fait que la direction parle aujourd'hui au présent des licenciements et au futur des mesures de diversification et du plan social. »

La situation est d'autant plus sombre que le département des Bouches-du-Rhône, avec cinquante mille demandes d'emploi non satisfaites, détient le ruban bleu du chômage. Dans le département voisin du Var, l'avenir des constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) à La Seyne, comme celui de l'arsenal de Toulon sont également des plus préoccupants. A terme, ce sont donc plusieurs milliers d'emplois qui se trouvent menacés dans la même branche d'activité et dans le même secteur géographique.

GUY PORTE.

(1) Il s'agit d'un porte-conteneur pour l'Afrique du Sud, de trois transporteurs de gaz de 70 000 mètres cubes pour le Koweït et de deux cargos pour la Compagnie générale maritime.

(2) Les capitaux propres de la société ont été multipliés par quinze en cinq ans et son fonds de roulement actuel serait de l'ordre de 250 millions de francs. La Banque Morgan vient de faire une « évaluation » de l'entreprise.

(3) Dans les six dernières années, les investissements des C.N.C. (portiques de grande puissance, terre-plein de 10 hectares, nefs de préfabrication, locaux administratifs et bureaux d'études) ont représenté de 250 à 270 millions de francs.

LA CONCURRENCE DANS L'ANARCHIE

(Suite de la première page.)

En Europe, une tentative de rationalisation avait été ébauchée en novembre dernier, connue sous le nom de plan Davignon. Elle prévoyait en trois ans, une réduction de capacité de 50 %. Ces propositions — draconiennes mais réalistes — n'ont pas été officiellement prises en considération à Paris, leur caractère supranational apparaissant « inadmissible », surtout lorsque le plan en question implique des milliers de licenciements.

Le gouvernement français n'est pas parvenu à définir une politique claire, avec un double volet, économique et social. Un milliard de francs d'aides sont certes inscrits au budget de 1978 pour ce secteur et 1,350 milliard de francs prévus l'an prochain, mais les enveloppes budgétaires ne tiennent pas lieu de politique. Quels chantiers faut-il, progressivement fermer ? Quels genres de navires faudra-t-il construire ? Comment coordonner l'activité des chantiers civils avec celle des arsenaux ? Quelle est la politique de commandes publiques (marine nationale, ports autonomes, entreprises nationales) ? Faut-il accorder l'aide publique aux seuls chantiers qui accepteront, par contrat avec l'Etat, soit de diversifier leur production, soit de s'associer avec des entreprises voisines ? Autant de réponses auxquelles il n'est pas répondu, car dans une sorte de « sauve qui peut » général, les affaires commerciales et sociales sont traitées, au coup par coup, par l'administration et par les industriels, chacun de leur côté.

Paradoxalement, ce sont les petits et moyens chantiers qui, pour la plupart, se tirent le mieux d'affaire, en emportant des commandes de remorqueurs, de dragues, de petits cargos, de chalutiers. Le système d'aide ponctuel qui a été décidé en leur faveur se révèle efficace.

La coopération entre les cinq grands chantiers, en revanche, est au point mort. La tentative de rapprochement entre Alsthom-Atlantique et les C.N.I.M. à La Seyne ne s'est pas concrétisée, mais du coup ce projet d'alliance a remis en question la coopération commerciale amorcée entre les chantiers de Dunkerque et les C.N.I.M. Le groupe Alsthom-Atlantique, pour qui la construction de navires à Saint-Nazaire n'est plus qu'une activité comme une autre, rechigne à prendre le contrôle de Dubigeon. Quant à La Ciotat, son sort dépend de décisions prises par des hommes d'affaires et des banquiers libanais et koweitiens.

Et la diversification ?

La diversification ? Dans ce domaine, ce sont les C.N.I.M. et les chantiers de l'Atlantique qui ont le plus élargi leur palette. Mais combien de « créneaux » ont jusqu'à ce jour été négligés ! L'exploitation rationnelle de la mer qui n'en est qu'à ses débuts ne doit pas se limiter aux seuls transports maritimes. Les chantiers navals français ignoreraient-ils qu'il faudra à l'avenir exploiter les nodules et autres richesses minérales situées au fond de la mer ? La surveillance des zones économiques de 200 milles n'exigera-t-elle pas des moyens plus importants qu'aujourd'hui ? Et les usines flottantes, la lutte contre la pollution, les naviplanes, les travaux sous-marins ?

Dans l'immédiat, c'est sur un marché de neuf cargos pour la Pologne que se concentrent les efforts des responsables français. Montant de la commande éventuelle : 1,3 milliard de francs environ. Une mission française de banquiers et de constructeurs est partie lundi 10 juillet à Varsovie négocier le montage financier de l'opération et les détails techniques de la commande.

Autre espoir, mais très en pointillés : le transport de gaz par méthaniers. On sait que dans ce domaine les Etats-Unis, le Japon et l'Europe ont de gros besoins, mais, si les usines de liquéfaction (dans les pays producteurs) et de regazéification (dans les pays importateurs) commencent à se créer, les questions commerciales et les termes des contrats de livraison à long terme sont loin d'être réglés, notamment aux Etats-Unis. Les chantiers français attendent l'arme au pied, car plusieurs sociétés d'ingénierie ont mis au point des techniques réputées dont les brevets ont été vendus dans plusieurs pays constructeurs.

Du côté des pays en voie de développement (Côte-d'Ivoire par exemple), des projets de commandes de navires existent, mais la concurrence sera redoutable, notamment de la part des pays asiatiques et d'Etats industrialisés comme la Norvège ou l'Allemagne fédérale, qui prévoient systématiquement des lignes de crédits navals spécifiques dans les « accords-cadres » qu'ils signent avec les pays du tiers-monde.

Le gouvernement semble en tout cas décidé à saisir l'occasion de l'affaire polonaise pour « frapper un grand coup » et contraindre les grands chantiers français à se regrouper financièrement, économiquement et techniquement. On peut imaginer toute une gamme de schémas, mais les préférences gouvernementales iraient à une association entre France-Dunkerque (du groupe Empain-Schneider), La Ciotat et les CNIM, tandis qu'Alsthom-Atlantique, branche essentielle de la C.G.E., contrôlerait la situation dans la Basse-Loire.

La balle est désormais dans le camp des financiers et des chefs d'entreprise. On sait que sur ce chapitre délicat du redéploiement industriel — et l'affaire Terrin n'est pas réglée — les rapports entre l'Etat et les chefs d'entreprise concernés n'ont jamais été marqués par une aménité excessive. Il ne faudrait pas, toutefois, que ces considérations fassent passer au second plan le sort évidemment dramatique des quelque trente mille salariés de la construction navale française qui fournit, en sous-traitance, du travail à quelque trente mille autres personnes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

SOCIAL

LE C.N.P.F. : la réduction de l'éventail des salaires a atteint les limites du supportable.

« Dans le domaine de la réduction de l'éventail des salaires, les limites du supportable ont été atteintes cette année » déclare M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., dans une interview publiée par la Croix datée 11 juillet. « Attention de ne pas tomber dans une situation comparable à celle de l'Angleterre ou de la Suède où l'on a découragé les cadres ! »

M. Ceyrac estime qu'il « faut être prudent car ces dernières années il y a déjà eu un écrasement sensible de la hiérarchie des salaires et une diminution appréciable du pouvoir d'achat des cadres. Sous l'effet d'un relèvement plus rapide du SMIC et des bas salaires. Sous l'effet, aussi, du blocage des salaires les plus élevés décidé par le gouvernement — blocage qui a eu des répercussions sur la plupart des salaires des cadres — il ne faut pas poursuivre dans cette voie si l'on veut garder une économie dynamique. Une pause est nécessaire. »

[Durant les cinq dernières années, l'écart des salaires entre les ouvriers et les cadres s'est réduit de 12,4 %, en gain nominal, selon les statistiques publiées le mois dernier par le ministère du travail. Pour l'ensemble des salariés, les rémunérations nominales ont augmenté de 86,6 % ; ce qui, une fois défalquée la hausse officielle des prix, laisse un accroissement de pouvoir d'achat de 3,2 % par an, en moyenne. Mais tandis que l'amélioration du pouvoir d'achat a été de 21,4 % en cinq ans pour les ouvriers, elle n'a été que de 8,1 % pour les cadres, selon les chiffres officiels.]

SANCTIONS A FLINS APRÈS LA DERNIÈRE GRÈVE

Quarante ouvriers de l'atelier des presses des usines Renault à Flins, dont une majorité d'étrangers, ont été licenciés, après constat d'huissier, pour entrave à la liberté du travail. La direction de la Régie précise que si « le droit de grève est présent dans la Constitution, le droit au travail l'est tout autant. Et qu'il y a eu voies de fait ».

Quant aux menaces de licenciement concernant cinq délégués syndicaux (trois C.F.D.T., deux C.G.T.), le comité d'établissement de l'usine de Flins s'y est déclaré hostile le vendredi 7 juillet. La procédure à l'inspection du travail suit son cours.

Une question de l'évêque de Verdun

« LA LOI N'EXIGE-T-ELLE PAS L'ASSISTANCE AUX PERSONNES EN DANGER EN CAS DE LICENCIEMENT ? »

Mgr Pierre Boillon, évêque de Verdun, écrit dans l'Eglise de Verdun (numéro du 7 juillet) à propos de la fermeture de la fromagerie de Dieue (Meuse), qui entraîne le licenciement de trois cents personnes : « Les syndicats s'acharnent à faire pression sur les pouvoirs publics et sur l'opinion : il faut entendre leur appel et lui faire écho. »

Selon l'évêque de Verdun, « de telles conjonctures remettent évidemment en cause les conceptions traditionnelles de la propriété. Une entreprise de cette dimension, n'est pas à considérer comme un simple objet possédé par un citoyen, c'est une association de personnes qui jouent ensemble leur destin. (...) Les pouvoirs publics ne peuvent se contenter de laisser jouer « les fatalités économiques » comme s'il ne s'agissait que d'un homme qui perd sa fortune. Trois cents personnes font naufrage : la loi n'exige-t-elle pas l'assistance aux personnes en danger ? »

[C'est un point de vue d'une tonalité assez différente qu'avait exprimé, dimanche 9 juillet, Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, en célébrant « la messe pour la France ». Il avait déclaré après s'en être pris à la course au profit : « Il arrive qu'on dénature et qu'on dégrade le vrai sens du social (...). Au nom de quel idéal transformerait-on une grande partie de la population d'un pays en « assistés permanents » ? C'est étouffer en eux leur capacité d'initiative. (...) Une société devient malsaine quand le social est détourné de sa finalité profonde et devient objet de démagogie ou idole tyrannique. (...)]

En bref...

● Chez Griffet (grues automobiles), à Marseille, l'annonce de neuf licenciements et du non-renouvellement de dix contrats d'emploi-formation a provoqué le débrayage lundi matin 10 juillet de la centaine de salariés que compte actuellement la société.

● A l'usine Moulinex de Mayenne (650 salariés), la grève et l'occupation d'un atelier depuis le 7 juillet dernier ont pris fin mardi 11 au matin. Après un entretien entre un ouvrier menacé de licenciement et la direction — dont on attend la décision — la C.G.T. a annoncé la reprise du travail.

● A Rennes, le tribunal de grande instance a ordonné lundi 10 juillet en référé l'évacuation sous vingt-quatre heures des locaux de la société parisienne de lingerie indémaillable, à Chantepie (Ille-et-Vilaine), occupés par une partie de ses ouvriers depuis la mise en liquidation de la société le 1er juin dernier.

● A Saint-Etienne, la gendarmerie a dégagé lundi 10 juillet les portes de l'usine des Câbleries de Saint-Etienne et Phocéennes (280 salariés), en grève depuis le 22 juin dernier.

● Recul de la C.G.T. aux élections de l'arsenal de Toulon. — Aux élections professionnelles des commissions d'avancement du personnel ouvrier de la troisième région maritime (Toulon - Cité méditerranéenne), qui ont eu lieu le 21 juin dernier, la C.G.T. enregistre un net recul.

Sur 5.911 suffrages exprimés, elle en conserve 55,32 %, perdant 5,78 % des voix par rapport aux élections précédentes.

Les autres organisations syndicales progressent. Force Ouvrière gagne 3,84 % de voix supplémentaires, la C.F.T.C. 1,34 % et la C.F.D.T. 0,58 %.

● Les hausses des loyers soumis à la loi de 1948. — Une « coquille » a faussé le tableau que nous avons donné dans nos éditions du 11 juillet des hausses autorisées des loyers des logements soumis à la loi de 1948. La hausse de 8,5 % concerne les logements de la catégorie 3 A et non 2 B, comme nous l'avons indiqué par erreur, ainsi que les logements dont les loyers sont calculés forfaitairement : elle est applicable à partir du 1er juillet.

AFFAIRES

LES 300 KILOMÈTRES A PIED DU P.-D. G.

Metz-Bruxelles, 300 kilomètres, à pied en neuf jours et l'accueil, à l'arrivée, par des représentants du comité d'entreprise, du conseil de surveillance et des clients, venus spécialement pour la circonstance : la longue marche solitaire de M. Georges Cottineau, P.D.G. de la Société des moulins et huileries à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), a porté ses fruits. Son usine, spécialisée dans la production d'une semoule entrant dans la fabrication de la bière, fermée il y a deux mois, a rouvert ses portes le lundi 10 juillet.

M. Cottineau était allé réclamer aux autorités de la C.E.E. le versement des 6 millions de francs de subventions auquel il avait droit. Il a finalement obtenu gain de cause ; les autorités de la C.E.E. ont rendu public un règlement d'application concernant le versement de ces subventions pour l'ensemble de la profession.

Malheureusement, la longue marche n'a pas été fructueuse pour tous : dix-huit salariés seulement sur trente-deux ont retrouvé du travail. Mais, déclare M. Cottineau, « pour une raison purement administrative, j'étais à la veille d'envisager un préavis de licenciement collectif »...

● « Le commerçant et ses investissements », tel est le titre d'un « Dossier ouvert » que vient de publier le ministère du commerce et de l'artisanat. Cette brochure, tirée à 8 000 exemplaires, sera mise par les chambres de commerce et d'industrie à la disposition des commerçants qui souhaitent emprunter pour s'installer, agrandir leur magasin, ouvrir une deuxième boutique, se grouper, transformer leur activité... Un autre document, édité par le ministère, dans la série « Bon à savoir », fait le point de la réglementation qui régit les baux commerciaux et des difficultés que leur établissement, leur révision et leur renouvellement soulèvent.

LA FILIALE FRANÇAISE HOECHST FAIT PEAU NEUVE

La société française Hoechst a décidé de se doter d'un directoire et d'un conseil de surveillance. Le président de l'ancien conseil d'administration, M. François Donnay a été nommé président du directoire de S.F.H. Des échanges de dirigeants ont eu lieu avec la filiale à 50,01 % Roussel-Uclaf. MM. Henri Monod et L. Roux, respectivement directeur général et directeur financier de la firme pharmaceutique, ont été nommés vice-président et directeur financier de la S.F.H. M. Lamirault, directeur des ventes de la S.F.H., prend en charge la direction des ventes de la division agro-vétérinaire de Roussel-Uclaf. Les rumeurs selon lesquelles ces mouvements pourraient annoncer un rapprochement plus poussé des deux sociétés sont déclarées sans fondement par la S.F.H.

● La firme horlogère Zenith Times du Locle (canton de Neuchatel) redevient suisse. Ses actions, qui étaient détenues depuis juin 1971 par le groupe américain Zenith Radio Corporation of Chicago, ont, en effet, été rachetées par M. Michaël J. Pannett (25 %), son actuel directeur général, la société Dixi (37,5 %) du Locle, un important fabricant de machines-outils pour l'horlogerie, et la SOFIGA (37,5 %), holding financier de Lausanne appartenant au groupe helvétique ADIA International S.A., spécialisé dans le travail temporaire. Zenith Times va changer de raison sociale pour s'appeler Zenith Movado.

ÉTRANGER

L'EUROPE ENTRE LES DEUX SOMMETS

GRANDE-BRETAGNE : prudence dans l'attente des élections

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan a confirmé aux Communes les réserves et les doutes de la Grande-Bretagne sur le plan monétaire franco-allemand. *« La Grande-Bretagne n'est pas prête à entrer dans un nouveau système monétaire avant que tous les détails en n'aient été mis au point »*, a déclaré le 10 juillet le premier ministre. *« Tout système nouveau doit être construit pour durer*, a-t-il précisé, *et tenir compte des conditions économiques et monétaires de chaque pays membre de la Communauté. »*

Répondant ensuite aux questions des députés, M. Callaghan a indiqué clairement que la coordination des efforts de relance, le transfert des ressources au sein de la C.E.E., la réforme de la politique agricole commune, représentaient un préalable à l'acceptation par la Grande-retagne du plan franco-allemand. *« Les changements monétaires ne sont pas à eux seuls suffisants pour créer une zone de stabilité »*, a encore déclaré le premier ministre, en soulignant qu'il avait insisté à Brême pour l'étude parallèle de mesures visant à assurer *« une plus grande convergence dans les économies des divers pays »*.

Enfin M. Callaghan a indiqué que, grâce à ses efforts, l'ajournement de la décision à décembre permettrait une préparation plus soignée d'un système durable. Bref, tout en manifestant clairement son manque d'enthousiasme, le premier ministre a pris soin de ne prendre aucune position délibérément hostile, de ne fermer aucune porte. Il a même déçu les anti-européens de son parti en admettant que, même si le système impliquait une perte d'indépendance, les Communes auraient à choisir entre *« rester pauvres et indépendants ou sacrifier des pouvoirs et être plus prospères »*.

Compte tenu de l'échéance électorale prochaine et du fort courant anti-européen dans l'opinion, M. Callaghan pouvait difficilement aller au-delà de cette position prudente. Dans l'immédiat, il estime préférable d'ajourner, en tout cas après les élections toujours prévues en ocotbre, le choix fondamental dont la presse fait état : rejoindre les Européens dans leurs efforts vers une plus grande unité — *« attraper l'autobus en marche »* — ou rester à l'écart en *« seconde division »*.

A dire vrai, malgré les efforts de son entourage pour dissiper l'impression d'un mécontentement du premier ministre et pour minimiser les divergences de vues entre les Britanniques et leurs partenaires, il semble bien que M. Callaghan ait été pris de vitesse, surpris d'avoir, non pas à discuter d'un projet, mais à prendre position sur un plan précis mis au point par ses collègues français et allemand lors de leur rencontre du 24 juin à Hambourg. Pour les Britanniques la réunion de Brême, considérée au départ comme une simple étape sur la route du sommet, a pris une dimension inattendue en imposant à la Grande-Bretagne une option *« historique »*.

Certes, les milieux officiels se plaisent à rappeler que M. Callaghan avait le premier insisté en mars pour que le problème de la stabilité monétaire figure à l'ordre du jour du sommet de Bonn et ils ajoutent qu'il n'est pas hostile à ce qui n'est qu'un projet et non un plan définitif, aux termes mêmes du communiqué de Brême. On rappelle également que M. Healey, lors de la réunion des ministres des finances de la Communauté du 19 juin, avait, tout en formulant déjà des réserves, réagi de manière positive au projet Schmidt.

On est, par contre, plus discret sur le souci — très perceptible, — dans l'initiative de M. Callaghan qui recommande une réforme monétaire internationale, de prévenir une *« conspiration contre le dollar »* et de contrecarrer un plan strictement européen, suspect d'anti-américanime. L'indifférence bienveillante de Washington à l'égard du projet de Brême n'a pas entièrement dissipé les doutes sur les motifs de la démarche franco-allemande. Aussi bien, soucieux de ne pas affaiblir encore le dollar, les officiels britanniques voudraient être assurés que l'ECU ne sera pas utilisé comme monnaie de réserve par les pays en dehors de la Communauté.

Insuffisantes et vagues

Toutefois, les raisons politiques n'ont pas été seules à déterminer l'attitude réservée de M. Callaghan. La Grande-Bretagne ne serait-elle pas contrainte, subissant la discipline du plus fort, de mener une politique déflationniste ? Le premier ministre a d'ailleurs indiqué que d'autres pays à forte inflation, comme l'Italie et la France, auraient du mal à se maintenir dans le nouvel arrangement monétaire si les conditions mises au point par les ministres des finances le 19 juin n'étaient pas remplies : ajustement des politiques économiques des pays à monnaie forte, transfert de ressources aux pays les plus pauvres de la Communauté et mise à leur disposition de crédits à moyen et court terme. En outre, le nouveau système ne devrait pas empêcher des ajustements de taux de change qui tiennent compte de la différence des performances et des taux d'inflation. Enfin, l'élaboration du plan devrait s'accompagner d'une réforme profonde de la politique agricole commune, les Britanniques estimant avoir été rejoints par le plus grand nombre dans leurs critiques à ce sujet.

En définitive les milieux de la *Treasury*, après avoir passé au crible les propositions franco-allemandes, les estiment insuffisantes, et vagues. En outre, ils restent très sceptiques sur les véritables intentions de la R.F.A. Dans quelle mesure les Allemands n'ont-ils pas trouvé là un moyen de ne pas réévaluer leur monnaie ?

Le plan franco-allemand a évidemment relancé la controverse sur l'Europe à un moment difficile pour M. Callaghan. Le premier ministre doit faire face à la gauche de son parti, qui lui demande maintenant d'opposer un refus définitif à toute tentative pouvant entraîner la Grande-Bretagne sur la voie de l'unité européenne. De plus les sondages d'opinion indiquent un renforcement du courant anti-européen dans un public mal informé et enclin à rejeter sur la C.E.E. les responsabilités des difficultés actuelles. Bref, l'Europe n'est pas un thème de nature à rallier les électeurs.

Chez les conservateurs, le zèle européen est tombé. Tout en dénonçant l'incapacité du gouvernement travailliste à sortir la Grande-Bretagne de ses difficultés, les conservateurs aboutissent — objectivement — à l'approbation de la prudence de M. Callaghan. Néanmoins, aux Communes, Mme Thatcher a reconnu que la Grande-Bretagne sortirait plus facilement des difficultés en coopérant avec ses partenaires plutôt qu'en restant à l'écart.

HENRI PIERRE.

R.F.A. : la relance par des investissements publics plutôt que par des allégements fiscaux

De notre correspondant

Bonn. — Alors que jusqu'ici il était question d'une relance en Allemagne par allégement de la fiscalité, le chancelier Schmidt favoriserait plutôt un vaste programme d'investissements publics. C'est du moins ce que croit savoir l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui révèle les grandes lignes d'un plan mis au point par le nouveau ministre de la recherche, M. Volker Hauff.

Le débat est inspiré par des considérations de stratégie politique au moins autant que par des éléments purement économiques. Depuis plusieurs mois, les membres de la coalition socialiste-libérale s'étaient trouvés d'accord pour ne pas parler de relance, avant de savoir dans quelle mesure les autres participants au conseil de Brême seraient prêts, eux aussi, à faire les concessions nécessaires pour mettre au point un programme coordonné de stimulation.

Cet accord a cependant été rompu par les libéraux. Après le désastre électoral qu'ils ont enregistré à Hambourg et dans la Basse-Saxe, les dirigeants du F.D.P. ont éprouvé le besoin urgent de regagner un peu de popularité auprès des citoyens. Leur campagne en faveur d'un allègement de la fiscalité, qui trouve très peu de faveur au sein du S.P.D., doit servir aussi à dissiper l'impression de plus en plus répandue selon laquelle les libéraux ne feraient que suivre la ligne dictée par le « grand frère » social-démocrate.

12 milliards de deutschemarks

En dépit des mises en garde du chancelier, le comte Lambsdorff, ministre libéral de l'économie, n'a donc manqué aucune occasion, ces temps-ci, de suggérer qu'il serait parfaitement possible d'offrir aux contribuables, dès l'an prochain, un ensemble de dégrèvements fiscaux qui s'élèveraient à douze millards de deutschemarks environ. C'est contre cette offensive de propagande des libéraux, que le chancelier Schmidt a, semble-t-il, fait préparer, très discrètement, un programme économique d'inspiration, sinon plus socialiste, du moins plus étatique.

Il y a quelques jours encore, le comte Lambsdorff critiquait vivement une politique, qui viserait à diriger les investissements, alors que, selon lui, les entrepreneurs aux-mêmes seraient beaucoup mieux qualifiés pour prendre des décisions dans ce domaine. Le plan, préparé pour être soumis au cabinet, irait donc directement à l'encontre des thèses libérales et risquerait d'accentuer les frictions entre les deux partis de la coalition gouvernementale.

Selon le *Spiegel*, le « plan Hauff » se fonderait sur le principe que l'Etat lui-même doit donner de l'élan aux investissements, afin de provoquer, dans un second temps, la mobilisation des capitaux privés. Le ministre de la recherche proposerait donc de consacrer 12 milliards de deutschemarks du budget — le même montant que les dégrèvements promis par les libéraux — à divers fonds publics qui financeraient de grands travaux dans les domaines de la protection de la nature, de l'humanisation des conditions de travail, du ravitaillement en eau et des énergies de substitution. Il s'agirait notamment de construire de nouvelles installations pour l'élimination des déchets, la purification de l'atmosphère, la protection contre le bruit, ainsi que pour le chauffage des piscines, des hôpitaux et des casernes par le recours à l'énergie solaire.

Dans tous ces domaines, l'Etat pourrait financer les réalisations des entreprises privées jusqu'à concurrence de 45 % (15 % de subventions et 30 % de prêts à long terms). Le total théorique des nouveaux investissements qui devraient être réalisés d'ici à 1983 s'élèverait à 27 milliards de deutschemarks et assurerait, en principe, la création de cent mille postes de travail.

Pour l'instant, il est douteux que le gouvernement puisse adopter telles quelles les propositions du ministre socialiste de la recherche, même si ce dernier a sans aucun doute bénéficié des encouragements de M. Schmidt. Indépendamment des décisions susceptibles d'intervenir en fin de semaine au sommet de Bonn, le « plan Hauff » devrait surtout fournir au chancelier les moyens d'ajourner les allégements fiscaux, que presque tout le monde juge inévitables, jusqu'à la veille des élections générales de 1980.

JEAN WETZ.

● *La balance des paiements ouest-allemande* s'est soldée par un déficit de 3 milliards de deutschemarks en mai, contre 1,7 milliard en avril, la balance des capitaux ayant présenté un solde négatif de 4,5 milliards contre seulement 480 millions en avril. Au cours des cinq premiers mois de 1978, la balance des paiements de la R.F.A. (solde des transactions courantes et des capitaux) s'est soldée par un excédent de 2,1 milliards de deutschemarks contre un déficit de 2,7 milliards de deutschemarks au cours de la période correspondante de 1977. Le surplus commercial s'étant établi à 15 milliards de deutschemarks contre 15,5 milliards un an plus tôt, l'excédent de la balance des transactions courantes (solde des échanges de marchandises, de services et de transferts) s'est élevé à 5,5 milliards de deutschemarks contre 4.4 milliards. La balance des capitaux a, quant à elle, enregistré un déficit de 3,4 milliards de deutschemarks contre 7,1 milliards de deutschemarks. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Le nombre des faillites japonaises* a, pour la première fois depuis cinq ans, régressé durant le premier semestre de 1978. Selon des estimations effectuées par deux firmes privées spécialisées dans les études de crédit, quelque sept mille neuf cents sociétés, ayant un capital d'au moins 10 millions de yens, ont demandé à bénéficier d'un règlement judiciaire de janvier à juin, en diminution de 13,3 % par rapport à la période correspondante de 1977. Ce recul doit être attribué aux mesures de relance décidées par le gouvernement nippon, estiment les deux sociétés. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep −		DEUX MOIS Rep + ou Dep −		SIX MOIS Rep + ou Dep −	
$ E.-U	4,4400	4,4500	— 40	— 20	— 70	— 45	— 140	— 105
$ can.	3,9500	3,9550	— 35	— 8	— 62	— 30	— 95	— 40
Yen (100)	2,1980	2,2030	+ 80	+ 105	+ 160	+ 195	+ 515	+ 565
D. M.	2,1690	2,1740	+ 65	+ 82	+ 135	+ 158	+ 500	+ 540
Florin	2,0100	2,0140	+ 40	+ 55	+ 80	+ 97	+ 260	+ 300
F. B. (100).	13,7500	13,7800	+ 160	+ 260	+ 305	+ 450	+1240	+1530
F. S.	2,4500	2,4560	+ 115	+ 135	+ 240	+ 262	+ 785	+ 830
L. (1 000)..	5,2350	5,2430	— 195	— 140	— 400	— 310	—1170	—1010
£	8,3800	8,4050	— 250	— 180	— 455	— 380	—1315	—1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/16	3 9/16	3 3/8	3 11/16	3 7/16	3 11/16	3 9/16	3 15/16
$ E.-U	7 3/4	8 1/8	8	8 3/16	8 1/8	8 7/16	8 3/4	9 1/4
Florin	4 5/16	4 11/16	4 9/16	4 15/16	4 3/4	5 1/8	5 1/2	5 7/8
F. B. (.00)	5	5 3/4	5 5/8	6	5 5/8	6 1/8	6 1/2	7
F. S.	1 3/8	1 5/8	1 5/16	1 11/16	1 5/16	1 11/16	1 13/16	2 1/16
L. (1 000).	8 1/2	11 1/4	10 1/2	11 1/4	11 1/8	11 7/8	12 1/2	13 1/8
£	10	11	10 1/8	10 5/8	10 5/16	10 13/16	11 7/16	11 15/16
Fr. franç..	9	9 1/2	9 1/8	9 3/4	9 1/8	9 5/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS CAUTIONNÉES EST ABAISSÉ DE 9,80 % A 9,55 %.

Le taux d'intérêt des obligations cautionnées sera abaissé de 9,80 % à 9,55 % à compter du mercredi 12 juillet. Il reviendra ainsi à son niveau le plus bas depuis octobre 1973, date de son passage au-dessus de 10 % (au lieu de 9,51 %). Cette décision était attendue dans la mesure où, après la récente réduction des taux de base des banques (*le Monde* du 30 juin) de 9,30 % à 9,05 %, le coût pour les entreprises du recours à ces obligations se situait à un niveau nettement supérieur au crédit bancaire.

Les obligations cautionnées sont des traites à échéance de quatre mois environ, émises avec la caution des banques et employées par les entreprises pour différer le règlement des impôts indirects (T.V.A., droits de douane, etc.). Elles fournissent un appoint de trésorerie assez important, surtout aux P.M.E.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 JUILLET

Nouvelle hausse

Nouvelle et forte hausse ce lundi à la Bourse de Paris, où le mouvement amorcé jeudi dernier s'est poursuivi en dépit de la pause du week-end. En progrès de 1,6 % dès l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance à + 1,4 % environ.

Aucun compartiment n'est resté dans l'ombre et, si les valeurs d'alimentation paraissaient avoir pris la tête du mouvement, d'importants progrès ont été enregistrés au bâtiment, au matériel électrique et aux établissements de crédit.

Les meilleures performances ont été réalisées par Kali, Bail Investissement et Prénatal (+ 6 à 7 %), mais la hausse de Michelin (ex-coupon de 25 F) n'est pas, non plus, passée inaperçue. Parmi les rares baisses supérieures à 1 % (une dizaine au total), seule celle de CEM (— 4 %) mérite d'être signalée.

« Les investisseurs étrangers sont revenus. » Telle était l'explication la plus couramment entendue autour de la corbeille. Il semble en effet que les étrangers (allemands notamment) déjà présents à la veille du week-end aient décidé de s'engager encore plus avant sur le marché français. La bonne tenue du franc sur les marchés des changes (par rapport au dollar, qui continue de baisser, mais aussi en relation avec le DM), n'y est peut-être pas étrangère. Quant aux opérateurs français, ils continuent de rechercher les titres dont les cours actuels sont inférieurs à la moyenne de ceux de 1972, puisque la loi leur offre la possibilité d'échapper ainsi à la taxation des plus-values...

Sur le marché de l'or, les événements du Liban et de Mauritanie sont, semble-t-il, à l'origine de la hausse du lingot, qui passe de 26 645 F à 26 890 F, l'once de métal fin demeurant ainsi plus chère à Paris qu'à Londres. Quant au napoléon, il est resté stable à 259 F. Le volume des transactions estimé a un peu augmenté à 9,94 millions de francs contre 8,79 millions de francs.

LONDRES

Favorablement influencé par le ralentissement de la hausse des prix de gros, le marché reste bien disposé. Progrès des industrielles, des pétroles et des fonds d'État. Les mines d'or, en revanche, reperdent du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 185 35 contre 186 05

VALEURS	CLOTURE 10/7	COURS 11/7
Beecham	656 ...	657 ...
British Petroleum	844 ...	862 ...
Courtaulds	117 ..	117 ...
De Beers	384 ...	378 ...
Imperial Chemical	370 ...	372 ...
Rio Tinto Zinc Corp	222 ..	224 ...
Shell	570 ..	573 ...
Vickers	172 .	172 ..
War Loan 3 1/2 %	30 3/8	30 3/4
*West Driefontein	28 ...	25 1/8
*Western Holdings	23 15/16	24 3/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/7	11/7
1 dollar (en yens)	201 35	201 51

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CLAUDE, LAMPES ET APPAREILS D'ECLAIRAGE. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 1,83 million de francs contre une perte de 7,27 millions de francs en 1976. Le chiffre d'affaires est passé de 206,75 millions de francs à 233,53 millions de francs en 1977 (+ 13 %).

GRACE AND Co. — Le dividende trimestriel payable le 10 septembre 1978 a été fixé à 47,5 cents par action contre 45 cents. Sur cette base, le dividende annuel passe de 1,80 dollar à 1,90 dollar.

AMAX Inc. — Le dividende trimestriel payable le 1er septembre 1978 a été fixé à 43 3/4 cents (inchangé).

HITACHI Ltd. — L'exercice clos le 31 mars 1978 pourrait se traduire par une légère progression (5 %) du bénéfice consolidé et des ventes (contre + 11 % et + 7 % pour le dernier exercice).

DE BEERS. — Pour les six premiers mois de l'année, les ventes de diamants bruts effectuées par la Central Selling Organization (filiale de De Beers) ont atteint le montant sans précédent de 1 223 millions de dollars contre 988 millions de dollars pour les six mois précédents. Pour l'année entière, il est probable que les ventes du groupe atteindront un nouveau montant record.

NEW-YORK

Nouvelle et légère hausse

Le mouvement de redressement amorcé à la veille du week-end s'est poursuivi au même rythme modéré, lundi, à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui avait monté de 5,29 points vendredi, s'est adjugé 4,33 points pour s'établir à 816,79 lundi soir.

Le volume des transactions a, lui aussi, un peu diminué pour revenir de 23,47 millions d'actions échangées à 22,46 millions seulement. Bien qu'elle ait légèrement régressé, la participation des investisseurs institutionnels au mouvement de hausse est restée importante. En fin de séance, 285 « paquets » d'au moins dix mille actions avaient changé de mains, contre 323 « paquets » vendredi.

Sur 1 893 valeurs traitées, 778 ont monté, 666 ont reculé et 449 sont restées inchangées.

La hausse des taux d'intérêt, l'inflation et le risque de récession, notamment évoqué dans le dernier bulletin hebdomadaire de la Citibank, demeurent au centre des préoccupations boursières. Aucun changement significatif n'est intervenu à cet égard...

VALEURS	COURS 7/7	COURS 10/7
Alcoa	40 7/8	41 1/8
A.T.T.	59 ...	59 1/8
Boeing	52 5/8	54 1/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	112 3/4	114 ...
Eastman Kodak	53 1/8	53 3/4
Exxon	44 1/8	44 1/8
Ford	46 3/4	46 1/2
General Electric	50 5/8	50 1/2
General Foods	32 1/4	32 1/8
General Motors	58 3/4	59 1/2
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	260 1/2	260 ...
I.T.T.	30 1/2	30 5/8
Kennecott	21 7/8	22 1/2
Mobil Oil	61 ...	61 1/4
Pfizer	32 3/4	33 ...
Schlumberger	84 1/4	83 3/4
Texaco	23 7/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	29 3/4	30 3/4
Union Carbide	36 5/8	36 1/2
U.S. Steel	26 .	26 1/4
Westinghouse	21 3/4	22 3/8
Xerox	52 3/4	53 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 juill.	10 juill.
Valeurs françaises	138	138,9
Valeurs étrangères	97,6	97,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77	77,5

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 3/8 %



BOURSE DE PARIS - 10 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 .	2 326
5 %	51 40	2 192

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3201	3195
E.D.F. parts 1958	...	541
E.D.F. parts 1959	...	515
Ch. France 3 %	...	177
A.G.F. (Sté Cent.)	376	377
Ass. Gr. Paris-Vie	1675 C.	1630
Concorde	C353	341
Epargne France	...	280
Financ. Victoire	211	211
France I.A.R.D.	191	189

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	629	629
Protectrice A.I.R.	232	233
S.P.E.G.	...	147

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	138 ..	140 ..
Locabail Immob.	261	260 50
Loca-Expansion	104 30	105
Locafinancière	130 10	130 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	99 ..	98 90
Cie Lyon. Imm.	100	100 90
UFIMEG	88	0 98
U.G.I.M.O.	C117 60	108 20

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	745 10	743	742 90	742 30
2430	C.N.E. 3 %	2525 ..	2525	2525	2530 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365	E. J. Lefebvre	367	365	366 ..	365 ..
77	Esso S.A.F.	81 40	C 81 50	81	81 ..
250	Eurafrance	287	289	288 80	288 80
460	Europe no 1	477	480	478	477 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
21	Nord	20 70	20	19 95	C 19 80
119	Nouvel. Gal.	124	124 40	124 40	123 50
154	Olida-Caby	163	167 50	157 10	165
91	Opfi-Paribas	94 50	96	96	94 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
445	Tél. Ericsson	450	445	445	432 ..
73	Terres Roug.	75 80	77 60	77 50	77
197	Thomson-Br.	211 90	209 50	208 50	C208 50
235	— (obl.)	297	254	253	252
295	U.I.S.	300	306	306	301
181	U.C.B.	190	196	192	191 10
275	Un. F. Bques	272	278	271	279
110	U.T.A.	115	115	115	118

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
257	Gen. Motors	260	262 50	262 50	263 50
14 50	Goldfields	14 35	14 90	15 25	14 80
20	Harmony	20 25	20 60	20 55	20 15
	Hitachi	5 65	5 65	5 65	5 55
298	Hoechst Akt	275 10	276 10	276 30	274 10
31	Imp. Chem.	30 15	30 25	30 15	30 15
75	Inco Limited	70 ..	69 70	68 80	69 80
1238	I.B.M.	1147	1155	1149	1150
139	I.T.T.	136 80	136	138 80	135 10
285	Merck	248	248	248	251 60

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 473	4 429	4 429
Allemagne (100 DM)	216 820	217 180	217 190
Belgique (100 F)	13 752	13 776	13 776
Pays-Bas (100 fl.)	200 770	201 180	201 180
Danemark (100 krn)	79 390	79 205	79 205
Suède (100 krs)	98 140	97 850	97 850
Norvège (100 k.)	82 520	82 650	82 550
Grande-Bretagne (£ 1)	8 364	8 392	8 392
Italie (1 000 lires)	5 282	5 237	5 237
Suisse (100 fr.)	245 030	247 190	247 190
Autriche (100 sch.)	30 040	30 130	30 130
Espagne (100 pes.)	5 728	5 712	5 712
Portugal (100 esc.)	9 795	9 790	9 790
Canada ($ can. 1)	3 877	3 841	3 841
Japon (100 yens)	2 203	2 204	2 204

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
Or fin (kilo en barre)	26625	26800
Or fin (en lingot)	26645	26890
Pièce française (20 fr.)	259	259
Pièce française (10 fr.)	212 50	212
Pièce suisse (20 fr.)	238 50	240 10
Union latine (20 fr.)	228 50	228 50
Souverain	249 90	249 90
Pièce de 20 dollars	1207 20	1220 .
Pièce de 10 dollars	645	645 .
Pièce de 5 dollars	422 50	..
Pièce de 50 pesos	1107	1100 50
Pièce de 10 florins	240 70	242 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté du 11 juillet 1978 a été tiré à 544 398 exemplaires.

La Grande-Bretagne décide de construire un court-courrier de moins de cent places

British Airways commandera dix-neuf Boeing-737

Deux décisions capitales pour l'avenir de l'industrie aéronautique britannique, et représentant une dépense totale de 400 millions de livres (environ 3 360 millions de francs), ont été annoncées, lundi 10 juillet, aux Communes. Le gouvernement travailliste a, d'une part, donné son autorisation à la compagnie aérienne British Airways d'acquérir dix-neuf biréacteurs court-courriers Boeing-737, et, d'autre part, il a annoncé le lancement de la construction d'un court-moyen-courrier quadriréacteur de cent places, le HS-146, de conception britannique.

Comme Air France pour ses avions Caravelle, British Airways doit renouveler sa flotte de court-moyen-courriers de conception nationale, les Trident, qui sont dépassés et insuffisamment rentables. La compagnie britannique vient donc d'être autorisée à commander, pour un montant de 120 millions de livres (environ 1 008 millions de francs), dix-neuf Boeing-737 qui lui seront livrés à partir de 1980 (1).

Pour apaiser une opinion publique soucieuse de sauvegarder les intérêts de la construction aéronautique nationale, le gouvernement britannique a demandé à British Airways de commander également, au moins six exemplaires du moyen-courrier BAC-111 (soit 30 millions de livres, environ 252 millions de francs) assemblé par la société nationalisée British Aerospace.

Mais la décision la plus importante qui a été annoncée lundi à Londres concerne la fabrication d'un court-courrier quadiréacteur, le HS-146, capable de transporter entre soixante-dix et cent passagers, pour une somme de 250 millions de livres (de l'ordre de 2 100 millions de francs). Ce projet, le premier confié à la société British Aerospace depuis sa fondation il y a deux ans, sera mené à bien, en collaboration avec le constructeur américain de moteurs d'avions Avco-Lycoming, et les premiers exemplaires de ce quadrimoteur devraient entrer en service en 1982.

On peut penser que cette décision est surtout inspirée par des considérations sociales : le HS-146 devrait donner du travail à un total de onze mille à douze mille personnes en Grande-Bretagne pendant plusieurs années. Le lancement de ce programme a toutes les chances d'être bien accueilli par les syndicats britanniques qui n'ont pas apprécié l'autorisation accordée à British Airways d'acheter des avions américains.

Le projet HS-146 avait été mis en sommeil, il y a quatre ans. Son avenir commercial est, de l'avis général, très sombre, malgré les déclarations optimistes des dirigeants de British Aerospace qui prévoient d'en vendre mille deux cents exemplaires. Le marché pour ce type d'appareil — un quadrimoteur pouvant décoller ou atterrir sur des pistes sommairement aménagées et conçu pour des étapes à partir de 250 kilomètres — est, en réalité, des plus étroits, même si, comme le font les experts britanniques, on ajoute la clientèle militaire au marché civil.

Cette décision trouve aussi un début d'explication sur le plan politique : bon nombre des circonscriptions travaillistes menacées en cas d'élections générales abritent les principales usines de Bristish Aerospace ; le chômage — en l'absence de tout programme nouveau — y est endémique. Les quelque douze mille emplois que signifie l'opération HS-146 pour l'industrie aéronautique compteront sans doute beaucoup à l'automne prochain si, comme la plupart des observateurs s'accordent à le croire, les élections ont lieu à cette date.

Enfin, le lancement du programme HS-146 sera interprété, sur le continent européen, comme une mesure peu conforme aux intérêts à long terme de l'industrie aéronautique communautaire, puisque les Néerlandais, par exemple, construisent déjà des avions semblables, comme la série des F-27, F-28 et, bientôt, le Super F-28 de la société germano-néerlandaise V.F.W.-Fokker. Mais le ministre de l'industrie, M. Gerald Kaufman, a précisé que le gouvernement travailliste avait engagé le constructeur Bristish Aerospace à discuter avec des partenaires européens de l'éventualité d'une collaboration industrielle sur le HS-146.

(1) Les Boeing-737 de British Airways sont pilotés par deux membres d'équipage. Dans le cas où Air France achète le même avion, rappelons que les syndicats de navigants demandent le pilotage à trois.

L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

Le projet de transfert à Saint-Denis est une « manœuvre politicienne »

estiment les présidents de Paris-VIII et Paris-XIII

Les présidents des universités de Paris-VIII (Vincennes) et de Paris-XIII (Paris-Nord) ont publié, lundi 10 juillet, une déclaration commune à propos du projet, annoncé le 4 juillet par le ministère des universités, de transférer Paris-VIII à Saint-Denis sur un terrain actuellement occupé par un I.U.T. qui fait partie de Paris-XIII. MM. Pierre Merlin et Marcel Jozéfowicz estiment qu'il s'agit d'une « *manœuvre politicienne* » mais que celle-ci a « *d'ores et déjà échoué* ».

Les deux présidents soulignent « *l'incorrection de la démarche de leur ministère de tutelle* » et notamment le fait « *qu'aucune des deux universités n'ait été consultée sur ce projet* ». Ils constatent « *l'irréalisme d'une proposition tendant à implanter sur un terrain de 2 hectares et des bâtiments prévus pour neuf cents étudiants une université de trente-deux mille étudiants. Aucune disposition, aucun projet de construction ne pourront jamais permettre d'entasser sur un terrain aussi exigu des enseignements pour un aussi grand nombre d'étudiants* ». MM. Merlin et Jozéfowicz estiment que l'Etat « *dispose de terrains qui ne lui appartiennent pas sans avoir obtenu, et ni demandé d'ailleurs, l'accord du légitime propriétaire, la ville de Saint-Denis* ». Ils regrettent que Mme Saunier-Seïté, contrairement à ce qu'ele déclarait encore le 26 mai, n'ait pas fait étudier les propositions de M. Merlin d'installation de Paris-VIII dans la capitale, à La Villette ou sur les terrains de Bercy.

« *Le ministre*, déclarent les présidents, *poursuit comme objectif de dresser les universités contre la municipalité de Saint-Denis et de les dresser l'une contre l'autre. Cette manœuvre politicienne a d'ores et déjà échoué.* » Ils demandent que « *soient enfin sérieusement étudiées les possibilités d'installer Paris-VIII dans de nouveaux locaux situés dans le centre de l'agglomération parisienne* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Le commandant Abdessalam Jalloud*, « numéro deux » libyen, a été reçu le lundi 10 juillet, à midi, à l'Elysée, par M. Giscard d'Estaing.

Le commandant Jalloud est depuis dimanche matin à Paris pour un séjour privé. Il venait d'Alger, où il a rencontré le président Boumediène.

● *M. Georges Blouin, sous-secrétaire d'Etat adjoint au ministère canadien des affaires extérieures*, chargé de l'Afrique et du Proche-Orient, séjourne depuis samedi 8 juillet à Alger pour rencontrer les responsables algériens à propos de l'affaire Maschino, apprend-on de source sûre ce mardi 11 juillet à Paris. Il accomplit cette démarche en tant qu'« *émissaire personnel* » du ministre des affaires extérieures, M. Jamieson, précise-t-on de même source. Les autorités canadiennes souhaitent pouvoir rencontrer Mme Dalila Maschino, qui avait le statut d'« *immigrante reçue* » au Canada et qui a quitté ce pays en avril dans des conditions suspectes faisant penser à un enlèvement par sa famille algérienne.

● *Les quatre autonomistes corses* déférés, dimanche 9 juillet à la cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 11 juillet) ont été inculpés d' « *associations de malfaiteurs, atteinte à l'intégrité du territoire et attentats à l'explosif* ». Ils auraient reconnu avoir participé à plusieurs des trente-trois attentats à l'explosif revendiqués par le F.L.N.C. (*le Monde* du 5 juillet).

● « *Les autonomistes bretons qui revendiquent l'attentat de Versailles se trompent* », estime dans un communiqué le comité directeur du Mouvement démocratique français. « *Cet attentat constitue une atteinte grave au patrimoine national de la France et au patrimoine culturel européen et international. Il fait reculer l'idée de régionalisme à laquelle la D.C.F. est attachée* », ajoute le mouvement, qui n'en réclame pas moins une « *très large décentralisation* » qui apportera « *demain une solution à des problèmes que l'Etat centralisé n'a pas su et ne peut pas résoudre* ».

UN MILITANT D'EXTRÊME GAUCHE RETROUVÉ NOYÉ DANS LA SEINE

Le cadavre d'un noyé a été découvert dans la Seine, lundi 10 juillet, à la hauteur du pont de Courbevoie. D'après les papiers trouvés dans ses vêtements, il s'agit de M. Jean-Louis Lin, vingt-huit ans, originaire de Montpellier, connu des services de police comme étant un militant d'extrême gauche. On a également trouvé dans les poches des vêtements une clé de consigne automatique de la gare de Lyon. Cette consigne contenait une valise qui renfermait un lot de trois cents brochures de « *Poble d'oc* » — « *Peuple occitan* » — organe des autonomistes occitans. Le corps a été transporté à l'institut médico-légal où une autopsie doit être pratiquée.

LA C.E.E. DONNE SON ACCORD A L'OUVERTURE DE DISCUSSIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS SUR LES IMPORTATIONS D'URANIUM ENRICHI

Bruxelles (Communautés européennes) (*A.F.P.*). — La C.E.E. vient d'annoncer officiellement aux Etats-Unis qu'elle était prête à discuter avec Washington de la renégociation de l'accord de coopération nucléaire signé en 1959 entre les Etats-Unis et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), a-t-on confirmé lundi 10 juillet à Bruxelles de source proche de la Commission européenne.

La C.E.E., indique-t-on, a reçu l'assurance que ne seront pas abordées, au cours de ces discussions, les questions traitées par la conférence internationale sur l'évaluation du cycle du combustible nucléaire (INFCE), et qui concernent notamment le retraitement des matériaux nucléaires. La commission estime, en effet, que ces questions ne pourront être examinées avec les Etats-Unis qu'à l'issue de la conférence.

[Cette annonce de l'accord de la C.E.E. à l'ouverture de discussions sur la modification de l'accord Etats-Unis-Euratom apparaît comme purement formelle et semble surtout avoir pour but de satisfaire le Congrès américain. Celui-ci a en effet adopté, au début de l'année, une nouvelle législation faisant obligation à l'administration d'ouvrir ces négociations ou, sinon, de mettre l'embargo sur les livraisons d'uranium enrichi à destination de l'Europe. Mais, même formellement « ouvertes », ces discussions risquent fort de rester vides de tout contenu tangible : pratiquement tous les problèmes techniques importants des exportations nucléaires, sous l'angle de la lutte contre la prolifération, sont en effet à l'ordre du jour de l'I.N.F.C.E. et devraient donc être exclues de ces discussions. La position prise par la C.E.E. est, d'autre part, tout à fait conforme, sinon par la lettre, du moins par l'esprit, à la position prise par la France sur la demande américaine de renégociation.]

Selon l'INSEE

LES INVESTISSEMENTS DE L'INDUSTRIE AUGMENTERAIENT DE 3,5 %

Les dépenses d'investissement des entreprises industrielles (à l'exception des travaux publics, du bâtiment et des entreprises publiques soumises à la concurrence) augmenteraient de 12 % en valeur cette année, indique la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. Compte tenu de la hausse des prix des biens d'équipement, la progression en volume serait de l'ordre de 3,5 %. Elle avait été de 3,1 % en 1977.

L'INSEE établit des prévisions en baisse — par rapport à son enquête du mois de mars — pour les secteurs de la mécanique et de la sidérurgie. Les révisions en hausse concernent en revanche les industries agricole et alimentaire, et surtout les secteurs de l'automobile, du verre et du pétrole.

Les industriels font état d'une nette reprise de leurs commandes de biens d'investissement au premier trimestre 1978 (plus 16 % en valeur par rapport au premier trismestre 1977). Cette tendance devrait se maintenir au second trimestre.

LE DOLLAR SE REDRESSE : 4,45 FRANCS A PARIS

Amorcé lundi en fin d'après-midi après un nouvel accès de faiblesse, le redressement du dollar s'est poursuivi mardi matin 11 juillet sur la plupart des grandes places financières internationales. La devise américaine, qui était tombée, vingt-quatre heures plus tôt, à 4,43 F, son point le plus bas depuis le printemps 1976, est remontée à 4,45 F. Elle a également regravi la pente à Francfort (2,0495 DM contre 2,0412) et surtout à Zurich (1,8175 F.S. contre 1,8615). A Tokyo, elle s'échangeait à 201,50 contre 201 yens.

Ce redressement, qui s'est opéré dans des marchés généralement très calmes, est en grande partie attribué à des causes techniques, les opérateurs engagés à la baisse commençant à racheter du dollar pour se couvrir. Dans les milieux cambistes, américains notamment, l'on ne se berce guère d'illusion sur la solidité de ce redressement, estimant que ni les perspectives d'une relance dans les pays à monnaies fortes, plutôt de nature à accélérer l'inflation aux Etats-Unis, ni la mise en place d'un système monétaire européen, susceptible d'aviver la spéculation sur les devises faibles, ne sont de nature à favoriser un raffermissement durable du dollar.

Quarante-deux rues ou places de Paris changent de nom

Maurice Chevalier et Edith Piaf dans le 20e

Le Conseil de Paris a décidé d'attribuer le nom de différentes personnalités à quarante-deux voies de la capitale. Ces nouvelles dénominations ont été proposées par le maire de Paris « *afin de conserver dans la toponymie parisienne le souvenir d'événements importants ou de personnalités qui se sont distinguées dans des domaines très différents, allant de la musique à la politique* ».

Ainsi le nom de Maurice Chevalier est attribué à la place située au carrefour de la rue Etienne-Dolet et de la rue Julien-Lacroix (vingtième arrondissement) et celui d'Edith Piaf à une place située au carrefour de la rue Capitaine-Ferber et de la rue Belgrand (vingtième arrondissement).

Dans le dix-neuvième arrondissement, une partie de la rue Compans, comprise entre la rue de Belleville et les rues Augustin-Thierry et Henri-Ribière, portera le nom de Jules Romains. La place de la Porte-des-Ternes (dix-septième) s'appellera désormais place du Général-Koenig et l'allée Vélasquez, au parc Monceau, portera le nom d'allée de la Comtesse-de-Ségur. Dans le quatrième arrondissement, la place située à l'angle des rues Saint-Martin et Quincampoix s'appellera place Edmond-Michelet. L'écrivain Jacques Copeau donnera son nom à un espace vert, à hauteur du 141, boulevard Saint-Germain, et le nom du compositeur français Francis Poulenc sera attribué au square situé à l'angle des rues de Condé, de Tournon et de Vaugirard, dans le sixième arrondissement. La voie nouvelle commençant avenue Armand-Rousseau, dans le douzième arrondissement, sera dénommée rue Van-Gogh.

Enfin, plusieurs autres personnages célèbres donnent leurs noms à différentes voies parisiennes, notamment Clotilde de Vaux, inspiratrice d'Auguste Comte, Alphonse Baudin, homme politique tué sur les barricades en 1851, André Barsacq, homme de théâtre, Yvon Morandat, ancien président des Charbonnages de France, et le cardiologue Pierre Soulié.

A B C D E F G